



Compagnie Financière Tradition

RAPPORT ANNUEL ANNUAL REPORT 2020



SOMMAIRE

CONTENT

01 > MESSAGE DU PRÉSIDENT

03 / 04 > CHIFFRES CLÉS

> RAPPORT DE GESTION

05 > COMPAGNIE FINANCIÈRE TRADITION EN BOURSE

07 > ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ AU 31 DÉCEMBRE 2020

05 / 52

09 / 11 > TRADITION, UN PARTENAIRE MONDIAL DE PREMIER PLAN POUR NAVIGUER SUR LES MARCHÉS

15 > UNE PRÉSENCE GÉOGRAPHIQUE DIVERSIFIÉE

17 / 25 > GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

35 / 37 > CONSEIL D'ADMINISTRATION

41 / 42 > COMITÉ EXÉCUTIF

45 / 52 > RAPPORT D'ACTIVITÉ

02 > CHAIRMAN'S MESSAGE

03 / 04 > KEY FIGURES

> MANAGEMENT REPORT

06 > INFORMATION FOR SHAREHOLDERS

08 > SIMPLIFIED GROUP STRUCTURE AT 31 DECEMBER 2020

06 / 59

12 / 14 > TRADITION, A LEADING GLOBAL PARTNER FOR OUR CLIENTS IN NAVIGATING MARKETS

16 > A DIVERSIFIED GEOGRAPHIC PRESENCE

26 / 34 > CORPORATE GOVERNANCE

38 / 40 > BOARD OF DIRECTORS

43 / 44 > EXECUTIVE COMMITTEE

53 / 59 > OPERATING REVIEW

The English translation of the French text has been prepared for information purposes only. While we have made every effort to ensure a reliable translation, we make no representation that it is accurate or complete in any way. It is therefore not the intention of Compagnie Financière Tradition SA that it be relied upon in any material respect. The original French text is the only valid one.

> COMPTES CONSOLIDÉS

60 / 147

- 61 / 66 > RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR L'AUDIT DU GROUPE
- 67 > COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ
- 68 > ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ
- 69 / 70 > BILAN CONSOLIDÉ
- 71 > TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS
- 72 > TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS
- 73 / 147 > ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

> COMPTES ANNUELS

148 / 165

- 149 / 151 > RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES ANNUELS
- 152 > COMPTE DE RÉSULTAT
- 153 / 154 > BILAN
- 155 / 163 > ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
- 164 / 165 > PROPOSITION RELATIVE À L'EMPLOI DU BÉNÉFICE DISPONIBLE AU BILAN ET DE LA RÉSERVE LÉGALE ISSUE DU CAPITAL

> RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

166 / 172

- 167 / 168 > RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LA VÉRIFICATION DU RAPPORT DE RÉMUNÉRATION
- 169 / 172 > RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

> CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS

60 / 147

- 61 / 66 > STATUTORY AUDITOR'S REPORT ON THE AUDIT OF THE CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS
- 67 > CONSOLIDATED INCOME STATEMENT
- 68 > CONSOLIDATED STATEMENT OF COMPREHENSIVE INCOME
- 69 / 70 > CONSOLIDATED BALANCE SHEET
- 71 > CONSOLIDATED CASH FLOW STATEMENT
- 72 > CONSOLIDATED STATEMENT OF CHANGES IN EQUITY
- 73 / 147 > NOTES TO THE CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS

> COMPANY FINANCIAL STATEMENTS

148 / 165

- 149 / 151 > REPORT OF THE STATUTORY AUDITOR ON THE FINANCIAL STATEMENTS
- 152 > INCOME STATEMENT
- 153 / 154 > BALANCE SHEET
- 155 / 163 > NOTES TO THE COMPANY FINANCIAL STATEMENTS
- 164 / 165 > PROPOSED APPROPRIATION OF AVAILABLE EARNINGS AND THE LEGAL RESERVE FROM CAPITAL CONTRIBUTIONS

> REMUNERATION REPORT

166 / 172

- 167 / 168 > REPORT OF THE STATUTORY AUDITOR ON THE REMUNERATION REPORT
- 169 / 172 > REMUNERATION REPORT

Présent dans plus de 30 pays, Compagnie Financière Tradition SA figure parmi les leaders mondiaux du secteur des IDB (Inter Dealer Broker). Le Groupe fournit des services d'intermédiation sur une vaste gamme de produits financiers (marchés monétaires, marchés obligataires, produits dérivés de taux, de change et de crédit, actions, dérivés actions, marchés à terme de taux et sur indices) et non financiers (énergie, environnement, métaux précieux). L'action Compagnie Financière Tradition SA est cotée à la bourse suisse (CFT).

Compagnie Financière Tradition SA is one of the world's largest interdealer brokers (IDB) with a presence in more than 30 countries. The Group provides broking services for a complete range of financial products (money market products, bonds, interest rate, currency and credit derivatives, equities, equity derivatives, interest rate futures and index futures) and non-financial products (precious metals, and energy and environmental products). Compagnie Financière Tradition SA is listed on the SIX Swiss Exchange (CFT).

MESSAGE DU PRÉSIDENT

L'année 2020 fut une année inédite, avec une pandémie qui a paralysé l'économie mondiale provoquant un choc sans précédent et le déploiement pour y faire face de politiques de soutien aussi inédites qu'audacieuses. Dès lors que la situation économique reste dictée par l'évolution de la pandémie, le bilan de l'année 2020 n'est qu'une étape dans un environnement non maîtrisé comportant encore de nombreuses inconnues. L'économie a été mise en pause dans de nombreux pays, au prix d'un gonflement massif des déficits publics et d'un interventionnisme monétaire inédit. Ce n'est probablement que lorsque ces soutiens massifs des Etats seront réduits que le bilan économique de cette année 2020 pourra être établi. Les impacts réels de cette crise dépendront de l'issue de cette lutte contre le virus notamment par la progression de la vaccination dans le monde.

Les perspectives économiques 2021 sont difficilement prévisibles. En effet, l'économie mondiale continuera de fluctuer en fonction de l'évolution de la pandémie COVID-19 et de ses « variants » jusqu'à probablement fin 2021 voire 2022.

L'activité du Groupe en 2020 est marquée par un premier semestre en forte progression avec une volatilité exacerbée sur les marchés financiers et une augmentation notable des volumes de transactions, notamment lors du mois de mars, mais un recul enregistré lors des mois d'été, et plus particulièrement au cours du mois d'août. Enfin, un regain d'activité a été constaté à partir des mois de novembre et décembre, la perspective des élections américaines n'ayant pas engendré la volatilité supplémentaire pouvant être attendue.

Dans ce contexte, le chiffre d'affaires consolidé ajusté des coentreprises consolidées par intégration proportionnelle, du Groupe atteint CHF 981,2 millions contre CHF 1 012,4 millions en 2019, néanmoins en

croissance de 2,4 % à taux de change constants, soit une progression de 2,6 % à taux de change constants pour l'activité d'intermédiation professionnelle (IDB) à CHF 946,8 millions alors que l'activité dédiée à une clientèle de particulier au Japon (Non-IDB) est en baisse de 3,0 % à CHF 34,4 millions.

Le résultat d'exploitation ajusté hors éléments exceptionnels s'établit à CHF 111,0 millions contre CHF 107,9 millions en 2019, soit une progression de 8,6 % à taux de change constants pour une marge d'exploitation de respectivement 11,3 % et 10,7 %. Les charges exceptionnelles nettes représentent CHF 10,5 millions contre CHF 24,1 millions lors de l'exercice précédent.

Ainsi, le résultat net consolidé ressort à CHF 74,6 millions contre CHF 64,3 millions en 2019 pour un résultat net part du Groupe de CHF 70,9 millions contre CHF 60,4 millions en 2019, en hausse de 24,4 % à taux de change constants.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale des actionnaires du 19 mai 2021, la distribution d'un dividende en espèce de CHF 5,00 par action. Une distribution complémentaire exceptionnelle d'actions propres sera également proposée d'une action distribuée pour 75 actions détenues.

Dans ce contexte particulier, nous tenons à remercier chaleureusement les collaborateurs du Groupe pour leur investissement personnel et leur capacité d'adaptation à un nouvel environnement de travail.

Je remercie également nos actionnaires pour leur fidélité et leur confiance.

Patrick Combes

CHAIRMAN'S MESSAGE

2020 was a year like no other. The Covid-19 pandemic caused an unprecedented shock to the global economy, and the policies adopted to support it were both novel and bold. However, 2020 was only one chapter of a bigger story. The situation is not yet under control, many uncertainties remain, and economies remain dependent on pandemic-related developments. Many countries hit the pause button on their economies last year, a decision that brought with it a huge increase in public-sector deficits and seemingly unprecedented monetary intervention. A clear picture of how economies fared in 2020 is only likely to emerge once governments start to withdraw this huge support. The real impact of this crisis will depend largely on the success of measures adopted to combat the virus, and particularly the rollout of vaccinations around the world.

The economic outlook for 2021 is difficult to predict. The evolution of COVID-19 and its variants will probably continue to shape the global economy until the end of 2021 or 2022.

The Group's activity in 2020 was marked by strong growth in the first half with increased volatility in the financial markets driving business volumes, notably in March. This was followed by a decrease during the summer months, and more particularly in August. Finally, there was renewed activity in November and December, as the prospect of the US elections did not generate the additional volatility that might have been expected.

Against this backdrop, the adjusted consolidated revenue of the Group's equity accounted joint ventures reached CHF 981.2m compared with CHF 1,012.4m in 2019, nonetheless increasing by 2.4% at constant currency.

The interdealer broking business (IDB) was up 2.6% at constant currency to CHF 946.8m while the forex trading business for retail investors in Japan (Non-IDB) was down 3.0% to CHF 34.4m.

Adjusted operating profit before exceptional items was CHF 111.0m against CHF 107.9m in 2019, a rise of 8.6% at constant currency, for an operating margin of 11.3% and 10.7% respectively. Net exceptional costs represented CHF 10.5m against CHF 24.1m in the previous year.

Consolidated net profit was CHF 74.6m compared with CHF 64.3m in 2019 with a Group share of CHF 70.9m against CHF 60.4m in 2019, an increase of 24.4% at constant currency.

At the Annual General Meeting to be held on 19 May 2021, the Board will be seeking shareholder approval to pay a cash dividend of CHF 5.00 per share. In addition, an exceptional distribution of treasury shares will also be proposed, with one share to be distributed for every 75 shares held.

We would like to extend our warmest thanks to all our staff for their personal commitment and their ability to adapt to a new working environment under challenging conditions.

I would also like to thank our shareholders for their continued loyalty and trust.

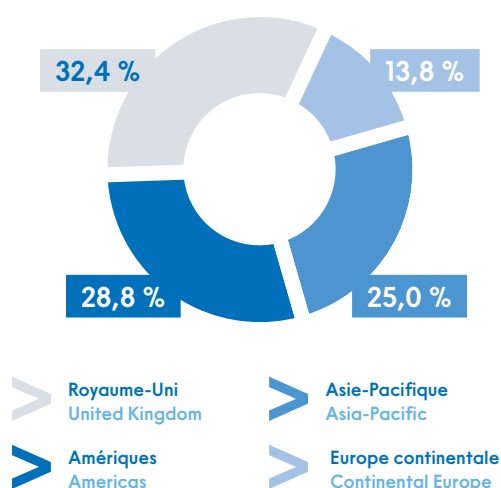
Patrick Combes

CHIFFRES CLÉS

KEY FIGURES

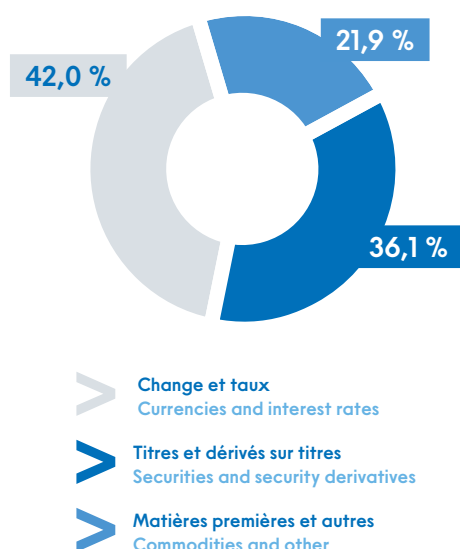
CHIFFRE D'AFFAIRES (PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE)

REVENUE (BY GEOGRAPHIC REGION)



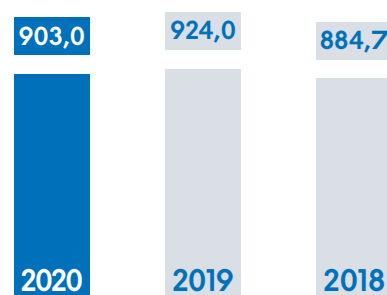
CHIFFRE D'AFFAIRES (PAR PRODUIT)

REVENUE (BY PRODUCT SEGMENT)



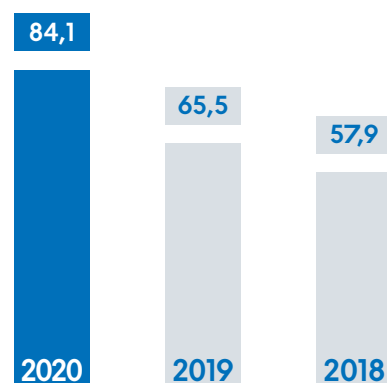
CHIFFRE D'AFFAIRES (EN MCHF)

REVENUE (CHFm)



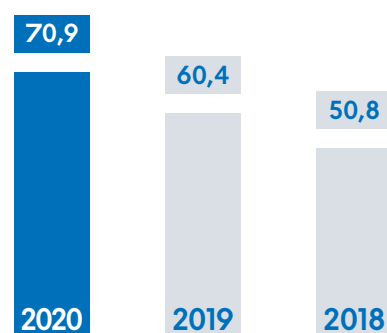
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (EN MCHF)

OPERATING PROFIT (CHFm)



RÉSULTAT NET ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ (EN MCHF)

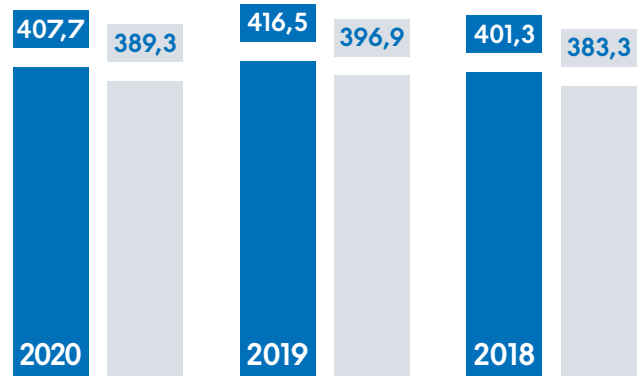
NET PROFIT ATTRIBUTABLE TO SHAREHOLDERS (CHFm)



CAPITAUX PROPRES (EN MCHF) EQUITY (CHFm)

- > Capitaux propres
Equity
- > Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société
Shareholders' equity

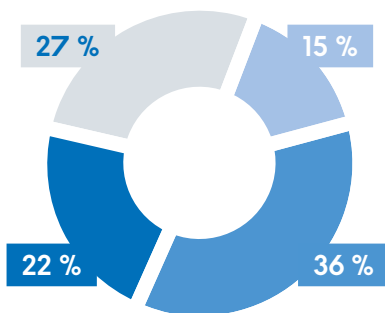
Rendement des capitaux propres en 2020 : 18,0 % (2019 : 15,5 %)
Return on equity in 2020: 18.0% (2019: 15.5%)



EFFECTIFS

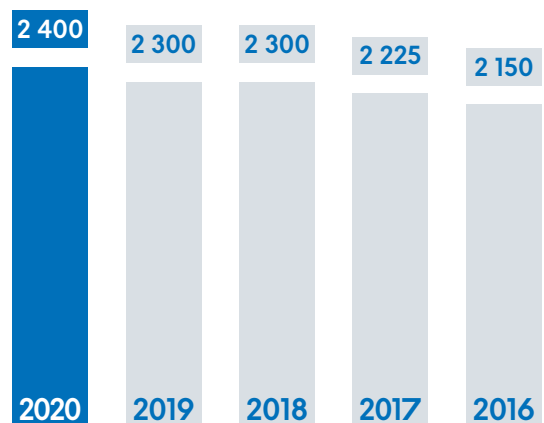
(AU 31 DÉCEMBRE 2020 - PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE)
HEADCOUNT

(AT 31 DECEMBER 2020 - BY GEOGRAPHIC REGION)



- > Royaume-Uni
United Kingdom
- > Amériques
Americas
- > Asie-Pacifique
Asia-Pacific
- > Europe continentale
Continental Europe

ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF (AU 31 DÉCEMBRE) HEADCOUNT (AT 31 DECEMBER)



COMPAGNIE FINANCIÈRE TRADITION EN BOURSE

L'action Compagnie Financière Tradition SA clôture l'année 2020 avec un cours de CHF 110,0 en hausse de 4,3 % pour une capitalisation boursière s'élevant à CHF 806,1 millions au 31 décembre 2020. Ses deux indices de référence, le Swiss Market Index (SMI) et le SPI EXTRA, clôturent l'année 2020 respectivement en hausse de 0,8 % et 8,1 %.

ÉVOLUTION DU TITRE

Au 1^{er} janvier 2020, l'action CFT commence l'année à CHF 105,5 pour ensuite s'orienter en légère baisse jusqu'à atteindre son plus bas annuel à CHF 99,0 en clôture le 18 mars. Par la suite, le cours s'oriente en hausse touchant son plus haut en clôture le 4 mai à CHF 117,0 avant de se stabiliser dans un intervalle de prix entre CHF 105,0 et CHF 115,0 jusqu'à la fin de l'année avec une clôture à CHF 110,0 en hausse de 4,3 % sur l'année avec un volume moyen de 1 200 titres échangés par jour.

DONNÉES BOURSIÈRES

En CHF	2020	2019
Nombre d'actions au 31 décembre	7 532 718	7 426 218
Capitalisation boursière au 31 décembre	806 132 000	751 777 000
Cours le plus haut	117,0	108,4
Cours le plus bas	99,0	97,2
Dernier cours de l'année	110,0	105,5
Volume quotidien moyen en nombre de titres	1 200	850
PER ⁽¹⁾ au 31 décembre	11,4	12,4
PTB ⁽²⁾ au 31 décembre	2,1	1,9

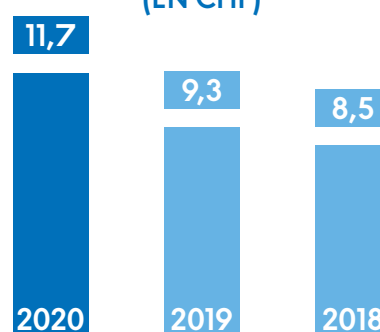
⁽¹⁾ Multiple de capitalisation des résultats.

⁽²⁾ Multiple de capitalisation des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société.

- * Dividende en espèces de CHF 5,00 par action, assorti de la distribution d'une action propre pour 75 actions détenues
- ** Dividende en espèces de CHF 5,00 par action, assorti de la distribution d'une action propre pour 50 actions détenues.
- *** Dividende en espèces de CHF 5,00 par action, assorti de la distribution d'une action propre pour 35 actions détenues.

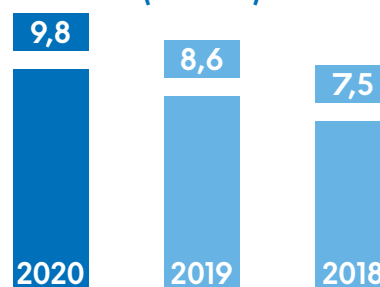
RÉSULTAT D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ PAR ACTION

(EN CHF)



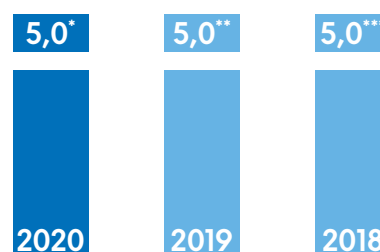
RÉSULTAT NET ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ PAR ACTION

(EN CHF)



DIVIDENDE PAR ACTION

(EN CHF)



INFORMATION FOR SHAREHOLDERS

Compagnie Financière Tradition SA shares ended the year at CHF 110.0, a rise of 4.3%, bringing the market capitalisation of the Company to CHF 806.1 million at 31 December 2020. The Company's two benchmark indices, the Swiss Market Index (SMI) and the SPI EXTRA, ended 2020 up 0.8% and 8.1% respectively.

SHARE PRICE

CFT shares began the year at CHF 105.5 before drifting down gradually until 18 March, when they hit CHF 99.0, their lowest closing price of the year. They then bounced back, reaching their highest closing price of CHF 117.0 on 4 May before settling in a range of between CHF 105.0 and CHF 115.0 until the end of the year.

They ended 2020 at CHF 110.0, up 4.3% on the year, with an average daily trading volume of 1,200 shares.

STOCK MARKET DATA

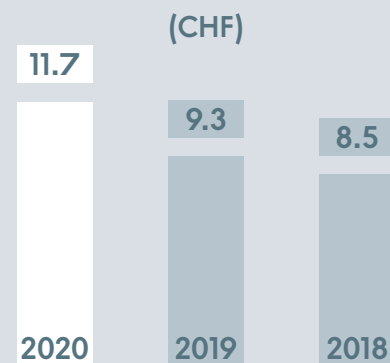
CHF	2020	2019
Number of shares at 31 December	7,532,718	7,426,218
Market capitalisation at 31 December	806,132,000	751,777,000
52-week high	117.0	108.4
52-week low	99.0	97.2
Year-end closing price	110.0	105.5
Average daily volume in number of shares	1,200	850
PER ⁽¹⁾ at 31 December	11.4	12.4
PTB ⁽²⁾ at 31 December	2.1	1.9

⁽¹⁾ Price Earnings Ratio.

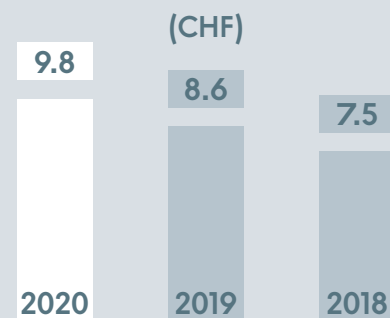
⁽²⁾ Price to Book - attributable to Company shareholders.

- * Cash dividend of CHF 5.00 per share, plus a distribution of one treasury share for every 75 shares held.
- ** Cash dividend of CHF 5.00 per share, plus a distribution of one treasury share for every 50 shares held.
- *** Cash dividend of CHF 5.00 per share, plus a distribution of one treasury share for every 35 shares held.

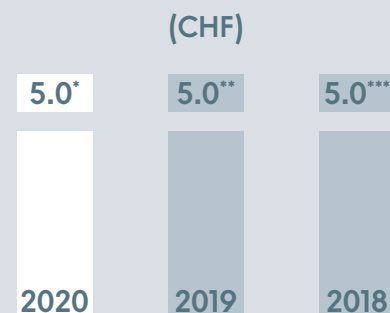
CONSOLIDATED OPERATING PROFIT PER SHARE



NET PROFIT ATTRIBUTABLE TO SHAREHOLDERS PER SHARE



DIVIDEND PER SHARE



ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ AU 31 DÉCEMBRE 2020

PUBLIC 26,40 %

VIEL & CIE 70,89 %

COMPAGNIE FINANCIÈRE TRADITION SA
ACTIONS PROPRES 2,71 %

FICHE SIGNALÉTIQUE

Exercice financier du 1^{er} janvier au 31 décembre

Code ISIN : CH0014345117

Quotité : 1 action

Valeur nominale : CHF 2,50

Action cotée à la Bourse suisse et présente sur le 3^{ème} compartiment de la Bourse de Francfort.

CONTACTS

Compagnie Financière Tradition SA

Relations actionnaires

11, rue de Langallerie - CH - 1003 Lausanne

Tél. : 41 (0)21 343 52 87 - Fax : 41 (0)21 343 55 00

www.tradition.com

Un site dédié à la communication avec les actionnaires de Compagnie Financière Tradition : Cours de bourse, Communiqués, Agenda, Chiffres clés, Présentations.

Écrivez-nous : actionnaire@tradition.ch

CALENDRIER FINANCIER 2021

> **VENDREDI 29 JANVIER 2021** : Publication du chiffre d'affaires consolidé du 4^{ème} trimestre 2020 (pré-bourse).

> **VENDREDI 12 MARS 2021** : Publication des résultats pour l'année 2020 (pré-bourse). Présentation des résultats annuels à Zurich.

> **MERCREDI 28 AVRIL 2021** : Publication du Rapport Annuel 2020 et de la convocation à l'Assemblée générale (pré-bourse).

> **VENDREDI 30 AVRIL 2021** : Publication du chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} trimestre 2021 (pré-bourse).

> **MERCREDI 19 MAI 2021** : Assemblée générale des actionnaires, Siège de la société, à Lausanne.

> **VENDREDI 30 JUILLET 2021** : Publication du chiffre d'affaires consolidé du 2^{ème} trimestre 2021 (pré-bourse).

> **VENDREDI 27 AOÛT 2021** : Publication des résultats semestriels au 30 juin 2021 (pré-bourse). Présentation des résultats semestriels à Zurich.

> **VENDREDI 29 OCTOBRE 2021** : Publication du chiffre d'affaires consolidé du 3^{ème} trimestre 2021 (pré-bourse).

Un calendrier détaillé, régulièrement mis à jour, est disponible sur www.tradition.com.

SIMPLIFIED GROUP STRUCTURE AT 31 DECEMBER 2020

PUBLIC **26.40%**

VIEL & CIE **70.89%**

COMPAGNIE FINANCIÈRE TRADITION SA
TREASURY SHARES **2.71%**

FACT FILE

The financial year runs from 1 January to 31 December

ISIN Code: CH0014345117

Unit of trade: 1 share

Nominal value: CHF 2.50

Shares are traded on the SIX Swiss Exchange and on the third compartment of the Frankfurt Stock Exchange.

CONTACTS

Compagnie Financière Tradition SA

Investor relations

11, rue de Langallerie - CH - 1003 Lausanne

Tel: 41 (0)21 343 52 87 - Fax: 41 (0)21 343 55 00

www.tradition.com

A website with updated information for Compagnie Financière Tradition's shareholders, including share price, press releases, calendar, key figures, and presentations.

Contact us: actionnaire@tradition.ch

2021 FINANCIAL CALENDAR

- > **FRIDAY 29 JANUARY 2021** : Publication of consolidated revenue for Q4 2020 (pre-market).
- > **FRIDAY 12 MARCH 2021** : Publication of 2020 FY results (pre-market). Presentation of annual results in Zurich.
- > **WEDNESDAY 28 APRIL 2021** : Publication of 2020 Annual Report and notice of the General Meeting (pre-market).
- > **FRIDAY 30 APRIL 2021** : Publication of consolidated revenue for Q1 2021 (pre-market).
- > **WEDNESDAY 19 MAY 2021** : Annual General Meeting, Registered office of the Company, Lausanne.
- > **FRIDAY 30 JULY 2021** : Publication of consolidated revenue for Q2 2021 (pre-market).
- > **FRIDAY 27 AUGUST 2021** : Publication of half-year results to 30 June 2021 (pre-market). Presentation of half-year results in Zurich.
- > **FRIDAY 29 OCTOBER 2021** : Publication of consolidated revenue for Q3 2021 (pre-market).

A detailed financial calendar is updated regularly on www.tradition.com.

TRADITION, UN PARTENAIRE MONDIAL DE PREMIER PLAN POUR NAVIGUER SUR LES MARCHÉS

APERÇU DE COMPAGNIE FINANCIÈRE TRADITION

Présente dans plus de 30 pays, Compagnie Financière Tradition (CFT ou Tradition) est un acteur de premier plan du courtage et l'un des trois leaders mondiaux de l'intermédiation professionnelle (Interdealer Broking, IDB). Depuis l'acquisition par VIEL & Cie d'une participation majoritaire en 1996, la société s'est considérablement développée, principalement par croissance interne, et réalise aujourd'hui un chiffre d'affaires équilibré entre la zone EMEA, les Amériques et la région Asie-Pacifique ainsi qu'entre différentes classes d'actifs.

Outre son chiffre d'affaires publié pour 2020 de CHF 903,0 millions, elle bénéficie de ses coentreprises et sociétés associées développées au fil des ans avec différents partenaires, qui représentent un pool de commissions supplémentaires d'environ CHF 250 millions, dans lequel la part du Groupe représente environ CHF 104 millions actuellement.

Agissant en qualité de place de marché et d'intermédiaire pur, CFT facilite les transactions entre établissements financiers et autres traders professionnels actifs sur les marchés de capitaux. Ces transactions varient en taille et en liquidité, allant de la plus simple à la plus complexe, de la plus liquide à la plus illiquide.

Dans le contexte des évolutions réglementations instaurées pour faire face à la crise financière suite au mandat donné par le G20 en septembre 2009, CFT s'est aussi positionnée à l'avant-garde de l'évolution de la structure du marché. Elle est reconnue pour ses initiatives électroniques telles que Trad-X sur les dérivés de taux

d'intérêt et pour sa position de premier plan dans l'intermédiation sur SEF (*Swap Execution Facilities*) de produits dérivés aux États-Unis.

CFT doit sa réussite à sa capacité à comprendre l'évolution des besoins d'un vaste réseau de clients fidèles, alliée à des compétences fortes dans les marchés de dérivés et à ses investissements continus dans une technologie distinctive afin de proposer des services d'exécution électroniques et hybrides aux côtés de services de courtage à la voix. Forte aujourd'hui de CHF 425 millions de capitaux propres (hors actions propres) et d'une trésorerie brute de près de CHF 450 millions, CFT a acquis une part de marché critique reposant sur de solides bases pour son développement futur.

UNE CONTRIBUTION CRUCIALE AU BON FONCTIONNEMENT DES MARCHÉS

> VALEUR AJOUTÉE ET INDÉPENDANCE

CFT facilite la formation des prix et assure la rencontre entre acheteurs et vendeurs d'une large palette d'instruments financiers au comptant et dérivés, de gré à gré (OTC), compensés par une contrepartie centrale et négociés sur des marchés organisés.

Apportant la transparence sans nuire à la liquidité, CFT aide ses clients à trouver des prix et des contreparties. Suivant le modèle de l'intermédiation pure, dénué de tout conflit d'intérêts, son chiffre d'affaires provient principalement des commissions générées par la mise en relation de banques commerciales, de banques d'investissement et

d'autres intervenants sur les marchés. Grâce à ses services, ses clients bénéficient d'un accès à une connaissance approfondie des marchés, de larges pools de liquidité et d'un anonymat qui réduit l'impact des ordres sur le marché. La société vend aussi des données de marché.

Toutes ses activités s'inscrivent dans un cadre strictement réglementé.

> UN CHIFFRE D'AFFAIRES DÉPENDANT DE FACTEURS CYCLIQUES ET STRUCTURELS

Le niveau d'activité de CFT est déterminé par les volumes notionnels et la fréquence des transactions exécutées par ses clients, lesquels, au-delà des innovations financières et techniques, dépendent d'un ensemble de facteurs - performance macroéconomique, déséquilibres budgétaires, anticipations d'inflation, émissions obligataires, cycles des matières premières, volatilité des marchés, économies émergentes, incertitudes géopolitiques - auxquels s'ajoutent les innovations financières et techniques. Les banques et les établissements non bancaires, de plus en plus pointus dans la gestion de leurs activités de marché, ont impérativement besoin d'accéder aux plus vastes pools de liquidité pour se décharger des risques ou rechercher du rendement.

Après la crise financière de 2008 et la refonte du cadre réglementaire du système financier de part et d'autre de l'Atlantique, les banques ont dû repenser leurs modèles économiques et réduire leurs activités de tenue de marché. Parallèlement, les politiques d'assouplissement quantitatif conduites par les banques centrales ont réduit tout à la fois la volatilité et la liquidité sur les marchés. Ces récentes évolutions structurelles ont encouragé des établissements financiers non bancaires à jouer un rôle plus actif dans le « price making ». Elles ont aussi souligné les fonctions cruciales et complémentaires des courtiers et des places de marché indépendantes dans le bon fonctionnement des marchés.

Historiquement, le secteur des IDB a su s'adapter aux cycles des marchés ainsi qu'aux évolutions structurelles. De nouveaux gisements de croissance s'offrent aux acteurs mondiaux tels Tradition, capables de tirer profit tout à la fois d'une souplesse opérationnelle et de fortes capacités en matière de technologie et de conformité.

UN DES TROIS LEADERS MONDIAUX DE SON SECTEUR, MISE EN RELATION DE CLIENTS SUR CINQ CONTINENTS

CFT a développé un réseau mondial couvrant plus de 30 pays où elle a noué de longue date des relations de confiance avec de nombreuses contreparties parmi lesquelles des banques d'investissement, des banques commerciales, des banques régionales, des banques centrales, des hedge funds, des sociétés de trading pour compte

propre, des entreprises et certains des plus grands gérants d'actifs à l'échelle mondiale.

La société est présente sur toutes les grandes places financières du monde, mais aussi sur des places plus régionales comme en Asie du Sud-Est ou en Amérique latine. En Europe continentale, elle dispose de plusieurs filiales locales pleinement agréées.

Au total, 1 600 collaborateurs au front-office organisés en plus de 300 desks sont mobilisés pour offrir à la clientèle un accès optimal à la liquidité et une connaissance granulaire des marchés et des produits locaux.

> UNE OFFRE DE PRODUITS MONDIALE ET DIVERSIFIÉE EN CONSTANTE EXPANSION

CFT offre des services de courtage sur l'ensemble des marchés financiers et des marchés liés aux matières premières afin de proposer une couverture produits globale à ses clients. Outre une expertise historique sur les produits dérivés, la société est également active dans le courtage de transactions au comptant sur obligations et sur actions. Membres de plusieurs marchés, elle agit en qualité d'intermédiaire aussi bien sur les marchés de gré à gré que sur les marchés organisés.

La société est présente sur les marchés monétaires, les dérivés de taux d'intérêt et de change, les actions et dérivés sur actions, les obligations et opérations de mise en pension, ainsi que les dérivés de crédit. Aux États-Unis, pour les dérivés de taux d'intérêt, de crédit et de change, son SEF (*Swap Execution Facility*) est opérationnel depuis 2013. En Europe, la société a élargi sa suite de plateformes de négociation en créant des OTF au moment de l'entrée en vigueur de la directive MIF II.

Ses activités liées aux matières premières comprennent les dérivés sur le pétrole, le gaz naturel, l'électricité, le charbon, les produits agricoles et les métaux précieux, ainsi que les marchés environnementaux.

En outre, elle développe des services d'information et vend des données de marché.

> TECHNOLOGIE PROPRIÉTAIRE ET DISTINCTIVE

En partenariat avec plusieurs banques figurant parmi les plus grandes et les plus actives dans le monde, CFT gère Trad-X, une plateforme de négociation mise en service en 2011, initialement pour les swaps de taux d'intérêt en euros, puis en dollars et en livres sterling. Conçue avec l'aide de la communauté des traders, Trad-X, l'une des deux seules plateformes de négociation basées sur un carnet d'ordres centralisé (CLOB) lancées à ce jour sur le marché des swaps de taux d'intérêt, est le prolongement logique de ses services de courtage à la voix.

Basée sur une technologie propriétaire et distinctive, Trad-X est une plateforme électronique destinée à la négociation de gré à gré

de produits dérivés, dotée d'un nombre étendu de fonctionnalités entièrement automatisées et hybrides, à faible latence. Leader sur le marché des swaps de taux d'intérêt Dealer-to-Dealer (D2D) en USD « sur SEF » aux États-Unis grâce à Trad-X, Tradition a démontré sa capacité à agréger une liquidité importante et à favoriser l'innovation. En Europe Trad-X opère aussi une plateforme de négociation électronique pour les swaps de taux d'intérêt en euros depuis Londres (MTF) et depuis fin 2020, à partir de Paris (SMN) dans le cadre du Brexit.

Cela illustre la volonté de CFT d'anticiper les évolutions réglementaires et d'accompagner ses clients dans la recherche de solutions adaptées à l'évolution des structures de marché. Le Groupe tient particulièrement à offrir des capacités d'exécution hybrides modulables et des protocoles de négociation dans toute sa gamme de produits et à s'appuyer sur sa technologie pour pénétrer de nouveaux segments de marché, comme en témoigne le lancement de ParFX sur le marché des changes au comptant.

UNE STRATÉGIE FONDÉE SUR DES ATOUTS CENTRAUX ET UNE VISION À LONG TERME

> NOUVELLES OPPORTUNITÉS LIÉES AUX RÉCENTES ÉVOLUTIONS DU SECTEUR

Depuis la fin des années 90, les sociétés d'intermédiation professionnelle se sont consolidées autour de quelques grands groupes internationaux qui sont devenus des places de marché incontournables. Ces groupes d'envergure mondiale sont aujourd'hui au nombre de trois. Tôt ou tard, l'augmentation des coûts informatiques et de conformité devrait conduire les courtiers de niche, tous de taille nettement plus modeste, à nouer des partenariats avec ces grands groupes et à chercher à accéder à leurs infrastructures.

La mondialisation et la convergence des clients et des marchés observées au cours des dix dernières années ont déjà suscité un intérêt accru pour les questions de structure et d'infrastructure des marchés. Les marchés organisés, après plusieurs phases de consolidation, ainsi que les plateformes électroniques traditionnellement utilisées par les banques pour communiquer les prix à leurs clients buy-side, cherchent à tirer profit des évolutions réglementaires telles que l'obligation de compensation et la négociation sur SEF pour se développer dans le domaine des opérations de gré à gré, sous forme de services de compensation pour les premiers et d'intermédiation des nouveaux flux de transactions pour les seconds.

Dix ans après, les conséquences de la crise financière et du vaste programme de réforme du secteur bancaire et des dérivés de gré

à gré qui a suivi continuent d'engendrer de nombreuses évolutions dans l'organisation des marchés. Pour les plateformes de transactions mondiales telles que celle que représente Tradition, ces évolutions offrent de nouvelles opportunités en termes de typologie de clients.

Par ailleurs, les exigences réglementaires, associées aux progrès réalisés dans l'analyse de données, génèrent une demande considérable d'informations de marché. Dans le contexte de l'évolution du rôle des banques en tant que fournisseurs de liquidité, la prise de conscience croissante de l'importance de la liquidité dans le fonctionnement des marchés pourrait encore amplifier ces phénomènes. De ce point de vue, au plus fort de la crise de la Covid-19 en mars 2020, ces risques sont devenus critiques, et Tradition et ses pairs ont joué un rôle important en maintenant les marchés de gré à gré ouverts et liquides.

> BIEN POSITIONNÉE POUR ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION RAPIDE DES MARCHÉS

CFT a pour ambition d'être un acteur de référence de son secteur et de continuer à représenter l'un des plus grands réseaux et des plus vastes pools de liquidité. Elle a amplement démontré son savoir-faire en matière de croissance interne et d'accompagnement des besoins de sa clientèle. Plus récemment, elle a prouvé sa capacité à gérer strictement les coûts afin de s'adapter aux nouvelles conditions de marché, y compris dans le contexte exceptionnel de la pandémie de Covid-19 en 2020.

Avec sa part de marché importante, des revenus diversifiés en termes de fuseaux horaires et de classes d'actifs et son bilan solide, Tradition est bien positionnée dans son secteur et continuera à anticiper l'évolution des marchés, tant au niveau des produits que des zones géographiques, de la clientèle ou de la réglementation.

Les équipes de front office bénéficient de sa technologie dans de multiples classes d'actifs et géographies. Depuis 2011, Tradition a développé des solutions mondiales de négociation avec ses clients et, à chaque fois que possible, en partenariat avec eux. Son objectif est de conforter son leadership dans le courtage électronique en poursuivant ses investissements dans sa technologie propriétaire et d'offrir des services d'excellence dans le domaine de l'exécution hybride et du courtage à la voix.

CFT peut mobiliser plus de CHF 500 millions pour poursuivre sa stratégie de croissance. Elle entend mener à bien son programme de recrutement des meilleurs talents, accélérer le développement de son activité de ventes de données et, le cas échéant, étudier avec sélectivité les opportunités d'acquisition de sociétés de niche.

TRADITION, A LEADING GLOBAL PARTNER FOR OUR CLIENTS IN NAVIGATING MARKETS

COMPANY OVERVIEW

We are a world leader in wholesale brokerage, and one of only three global interdealer broking firms (IDBs), with local offices in more than 30 countries. Since 1996, when VIEL & Cie acquired a majority stake in Compagnie Financière Tradition SA ("CFT" or "Tradition"), we have significantly extended the size and footprint of our operations, primarily through organic growth. We have a balanced mix of revenues between EMEA, the Americas and Asia Pacific, and across a variety of asset classes. In addition to the 2020 reported revenue of CHF 903.0 million, we benefit from joint ventures and associated companies developed with various partners over the years. Altogether these represent an additional commission pool of around CHF 250 million, of which around CHF 104 million is Group share.

Acting as both a marketplace and a pure intermediary, we facilitate trading amongst financial institutions and other professional traders active in the capital markets. These transactions vary in scale and liquidity, from the simplest to the most complex, the most liquid to the most illiquid.

In the context of the new regulations initiated to respond to the financial crisis after the G20 mandate of September 2009, we have also successfully positioned ourselves at the forefront of changes in the market structure. We are recognised for electronic initiatives such as Trad-X, and our leading position in the intermediation of "on Swap Execution Facilities" (SEF) interest rate derivatives in the United States.

The key to our success is our ability to understand the evolving needs of our extensive and long-established network of clients, together with our solid expertise in derivatives markets. This is underpinned by sustained investments in proprietary technology in order to provide electronic and hybrid execution alongside high-touch broker services.

With CHF 425 million of shareholders' equity (excluding treasury shares) and gross adjusted cash balances of close to CHF 450 million, we have built a critical market share on solid foundations for our future development.

A CRITICAL CONTRIBUTION TO THE EFFICIENT FUNCTIONING OF MARKETS

> ADDING VALUE, ALWAYS INDEPENDENT

We facilitate price formation and match transactions between buyers and sellers in a wide variety of cash and derivatives, over-the counter (OTC), CCP-cleared and exchange-traded financial instruments. Providing transparency without detriment to liquidity, we help our clients source prices and counterparties. Operating on the basis of a pure agency model with no conflict of interest, our revenues primarily consist of commissions earned by bringing together commercial banks, investment banks and other market participants. Our clients benefit from access to in-depth market intelligence, large pools of liquidity, and anonymity that reduces the market impact of placing orders. We also sell market data.

All of our activities operate within an extensively regulated framework.

> REVENUE DRIVEN BY CYCLICAL AND STRUCTURAL FACTORS

Notional volumes and frequency of transactions traded in the markets by our clients drive our own level of activity. These are influenced by a number of factors: macroeconomic performance, budget imbalances, inflation expectations, bond issues, commodities cycles, market volatility, emerging economies, and geopolitical uncertainties, notwithstanding financial and technical innovations. Banks and non-bank institutions have over time become increasingly sophisticated and it is imperative for them to access the deepest pools of liquidity in order to offload risks or search for yield.

In the aftermath of the 2008 financial crisis and the regulatory overhaul of the financial system on both sides of the Atlantic, the banks have been forced to reengineer their business models and retrench as market makers. At the same time, central banks' quantitative easing policies have reduced both volatility and liquidity in the markets. These recent structural changes have encouraged non-bank financial institutions to play a more active role as price makers. They have also highlighted the critical and complementary services provided by independent brokers and marketplaces and the role they play in the efficient functioning of markets.

Our industry has historically been quick to adapt to market cycles and structural changes. There are new growth opportunities to be seized by global firms like Tradition that can leverage a combination of operational flexibility, extensive IT and compliance capabilities.

WE ARE ONE OF ONLY THREE GLOBAL FIRMS IN OUR SECTOR

> MATCHING CLIENTS ACROSS FIVE CONTINENTS

We have developed a worldwide network of offices spanning more than 30 countries where we have trusted, long-term relationships with a wide range of counterparties. Our clients include investment banks, commercial banks, regional banks, central banks, hedge funds, proprietary trading firms, corporates and some of the largest global asset managers.

We are present in all the key financial centres around the globe, as well as smaller ones such as in Southeast Asia or Latin America. In Continental Europe, we operate a number of fully licensed local subsidiaries.

Our 1,600 front office staff are deployed in more than 300 desks, providing clients with optimal access to liquidity, and specialised knowledge of local markets and products.

> CONSTANTLY ENHANCING A GLOBAL AND DIVERSE PRODUCT COVERAGE

We provide brokerage services across the whole range of the financial and commodity-related markets, and aim to offer our clients global product coverage. In addition to our extensive expertise in derivatives, we are also active in cash bonds and equities brokerage. Operating in both over-the-counter (OTC) and listed markets, we are a member of several exchanges.

The financial markets we cover include money markets, repurchase agreements, government bonds, credit bonds, interest rate derivatives, FX derivatives, credit derivatives, cash equities and equity derivatives. In the US, we have successfully operated our Swap Execution Facility (SEF) for interest rate, credit and FX derivatives since 2013. In Europe, Trad-X also operates an electronic trading platform for Euro out of London (MTF), and since end-2020 out of Paris (SMN) in the wake of Brexit.

Our commodity-related markets include derivatives in oil, natural gas, power, coal, soft commodities and precious metals, as well as environmental markets.

We also develop information services and sell market data.

> PROPRIETARY TECHNOLOGY

In partnership with several of the world's largest and most active banks, we operate Trad-X, an electronic platform launched in 2011, initially for Euro Interest Rate Swaps, and since then extended to USD and GBP. Designed with the help of the trading community, Trad-X, one of only two platforms based on a central limit order book trading protocol launched so far in the interest rate swaps market, is a logical extension to our voice brokerage services.

Trad-X utilises proprietary technology to provide an electronic trading platform for OTC derivatives, characterised by low latency and rich fully automated and hybrid functionalities. With a leading market share in the Dealer-to-Dealer (D2D) USD "on SEF" interest rate swap market in the United States, thanks to Trad-X, we have proved our ability to attract deep liquidity and foster innovation. In Europe, Trad-X also operates an electronic trading platform for Euro out of London (MTF), and since end-2020 out of Paris (SMN) in the wake of Brexit.

This also reflects a desire to anticipate regulatory changes and respond to our clients' quest for solutions to changing market structures. We are committed to providing flexible hybrid execution capability and trading protocols across our entire suite of products and to leveraging our technology to enter new market segments, as illustrated by the launch of ParFX in the FX spot market.

STRATEGY BASED ON CORE STRENGTHS AND A LONG-TERM VIEW

> NEW OPPORTUNITIES IN RECENT INDUSTRY TRENDS

Since the end of the 1990s, IDBs have been consolidating around a few major international groups that have become indispensable marketplaces. Today, there are only three such global firms. It is expected that the increasing IT and compliance costs will at some point lead niche brokers, all significantly smaller in scale, to partner with such groups and seek access to their infrastructure.

Over the past decade, globalisation and the convergence of clients and markets have already led to increased interest in market structure and infrastructure issues. Exchanges, after several consolidation phases, as well as electronic platforms traditionally used by the banks to communicate prices to their buy-side clients, are seeking to benefit from regulatory changes such as mandatory OTC clearing and SEF trading to expand into the over-the-counter space, in the form of clearing services for the former and intermediation of new trading flows for the latter.

Ten years later, the consequences of the financial crisis and the subsequent comprehensive banking and OTC derivatives reform programme continue to lead to many shifts in the organisation of the markets. They provide new opportunities for global transactional platforms such as the one we represent, in the form of a broader range of clients.

The combination of regulatory requirements and data analytics advancements is fuelling considerable demand for financial market information. Amid the changing role of banks as liquidity providers, the rising awareness of the importance of market liquidity in the functioning of markets may yet intensify these trends. From that standpoint, at the peak of the Covid-19 crisis in March 2020, such risks became critical, and Tradition and its peers have played an important role in maintaining the OTC markets open and liquid.

> WELL-POSITIONED IN FAST-CHANGING MARKETS

CFT has a long-term commitment to industry leadership and will continue to represent one of the largest networks and deepest pools of liquidity. We have an established track record of organic growth and responsiveness to the evolving needs of our clients. We have demonstrated our ability to rein in costs to enable us to adjust to market conditions when necessary, including the extraordinary context of the Covid-19 pandemic in 2020.

With our sizeable market share, diversified revenue across time zones and asset classes, and a strong balance sheet, we are well-positioned in our industry and will continue to anticipate the evolution of the markets, whether in terms of products, geographies, customers or regulation.

Our technology supports our brokers across multiple asset classes and geographic regions. Since 2011, we have proactively developed global trading solutions with clients and, wherever possible, in partnership with them. Our objective is to further enhance our established leadership in electronic broking with continued investment in proprietary technology, as well as deliver efficiency and excellence in hybrid execution and high-touch broker services.

CFT can mobilise more than CHF 500 million to pursue its growth strategy. We aim to deliver on our programme to hire the best talents, expand our client base, grow data sales and, where appropriate, selectively review bolt-on acquisition opportunities.

UNE PRÉSENCE GÉOGRAPHIQUE DIVERSIFIÉE

AMÉRIQUES

Bogota > Boston > Buenos Aires > Chicago > Dallas > Houston > Mexico > Miami > New Jersey > New York > Santiago > Stamford

ASIE-PACIFIQUE

Bangkok > Hong Kong > Jakarta > Makati City > Mumbai > Séoul > Shanghai > Shenzhen > Singapour > Sydney > Tokyo > Wellington

EUROPE / MOYEN-ORIENT / AFRIQUE

Amsterdam > Bruxelles > Dubai > Francfort > Genève > Johannesburg > Küsnacht > Lausanne > Londres > Luxembourg > Madrid

Milan > Monaco > Moscou > Munich > Paris > Rome > Tel Aviv > Zurich

A DIVERSIFIED GEOGRAPHICAL PRESENCE

AMERICAS

Bogota > Boston > Buenos Aires > Chicago > Dallas > Houston > Mexico > Miami > New Jersey > New York > Santiago > Stamford

ASIA-PACIFIC

Bangkok > Hong Kong > Jakarta > Makati City > Mumbai > Seoul > Shanghai > Shenzhen > Singapore > Sydney > Tokyo > Wellington

EUROPE / MIDDLE EAST / AFRICA

Amsterdam > Brussels > Dubai > Frankfurt > Geneva > Johannesburg > Küsnacht > Lausanne > London > Luxembourg > Madrid

Milan > Monaco > Moscow > Munich > Paris > Rome > Tel Aviv > Zurich

GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

Un gouvernement d'entreprise efficace est fondamental au regard des standards de Compagnie Financière Tradition SA.

Un rapport équilibré entre direction et contrôle permet de pérenniser l'activité du Groupe. Dans un souci de transparence accrue à l'égard de ses actionnaires, la société a adopté et développé un certain nombre de mesures dans le respect de l'ensemble des dispositions de la « Directive concernant les informations relatives à la Corporate Governance » (DCG), de SIX Exchange Regulation, dernière version entrée en vigueur le 2 janvier 2020.

CAPITAL

Le capital de Compagnie Financière Tradition SA est uniquement composé d'actions au porteur de CHF 2,50 de valeur nominale chacune, de même catégorie et entièrement libérées. Toutes les actions donnent droit au dividende. Le montant du capital, du capital autorisé et du capital conditionnel, ainsi que l'évolution du capital au cours des trois derniers exercices de Compagnie Financière Tradition SA sont présentés dans les annexes aux comptes annuels à la page 156 du rapport annuel. Les options de souscription d'actions consenties aux collaborateurs du Groupe sont décrites en page 122 du rapport annuel.

Au 31 décembre 2020, il n'y a ni bons de jouissance, ni bons de participation Compagnie Financière Tradition SA et la Société n'a pas d'emprunt convertible en cours à cette date.

Il n'existe pas de restriction de transfert des actions de Compagnie Financière Tradition SA.

STRUCTURE DU GROUPE ET ACTIONNARIAT

Compagnie Financière Tradition SA est une société holding qui contrôle et consolide les entités opérationnelles du groupe Tradition.

Le groupe est organisé et dirigé par région, par des responsables opérationnels régionaux.

L'organigramme du Groupe est présenté, sous forme simplifiée, en page 7 du rapport annuel et le périmètre de consolidation du Groupe est présenté en pages 146 et 147. Les actionnaires importants de Compagnie Financière Tradition SA sont présentés pages 156 et 157 du rapport annuel. À notre connaissance, aucun autre actionnaire ne détient au 31 décembre 2020 plus de 3,00 % des droits de vote de Compagnie Financière Tradition SA. A la connaissance de la Société, aucun pacte d'actionnaires n'existe au 31 décembre 2020. Il n'y a pas de participation croisée qui dépasse 5,00 % de l'ensemble des voix ou du capital au 31 décembre 2020. Les informations communiquées à SIX Swiss Exchange dans le cadre de la publicité des participations figurent sous le lien <https://www.ser-ag.com/fr/resources/notifications-market-participants/significant-shareholders.html#/>.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET DROITS DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES

Selon l'article 18 des statuts, chaque action donne droit à une voix. Les statuts de la Société ne prévoient aucune dérogation aux droits de participation des actionnaires fixés par la loi, à l'exception des modalités de participation à l'Assemblée générale, l'article 17 des statuts stipulant que « un actionnaire ne peut se faire représenter à l'Assemblée générale que par son représentant légal, un autre actionnaire participant à cette Assemblée muni d'un pouvoir écrit ou le Représentant indépendant ». Selon l'article 19 des statuts, l'Assemblée générale prend ses décisions, quel que soit le nombre des actionnaires présents et des actions représentées, sous réserve des dispositions légales impératives et des cas prévus à l'article 20 des statuts. L'Assemblée générale prend ses décisions et procède aux élections à la majorité absolue des voix attribuées aux actions représentées. Si un second tour de scrutin est nécessaire, la majorité relative est suffisante.

Toujours selon l'article 19 des statuts, en cas de partage égal des voix, celle du Président est prépondérante. En règle générale, le scrutin a lieu à main levée ; les élections se font au scrutin secret, si l'Assemblée générale n'en décide pas autrement. En outre, l'article 20 des statuts prévoit « qu'une décision de l'Assemblée générale recueillant au moins deux tiers des voix attribuées aux actions représentées et la majorité absolue des valeurs nominales représentées lors d'une Assemblée générale où le 51 % au moins des valeurs nominales de l'ensemble des actions est représenté est nécessaire pour : (1) la modification du but social, (2) l'extension ou la restriction du cercle des opérations sociales, (3) l'introduction d'actions à droit de vote privilégié, (5) l'augmentation autorisée ou conditionnelle du capital-actions, (6) l'augmentation du capital-actions au moyen des fonds propres, contre apport en nature ou en vue d'une reprise de biens et l'octroi d'avantages particuliers, (7) la limitation ou la suppression du droit de souscription préférentiel, (8) le transfert du siège de la Société, (9) les décisions que la loi sur la fusion confère à la compétence de l'Assemblée générale, sous réserve des cas où une majorité plus contraignante est requise par ladite loi, (10) la dissolution de la Société ».

Conformément à l'article 699 al. 3 CO, des actionnaires représentant ensemble 10 % au moins du capital-actions peuvent demander la convocation d'une Assemblée générale.

Selon l'article 14 al. 2 des statuts, l'Assemblée générale extraordinaire doit avoir lieu dans les quarante jours qui suivent la demande de convocation.

De manière générale, l'Assemblée générale est convoquée vingt jours au moins avant la date de la réunion, par une publication dans la Feuille officielle suisse du commerce. Doivent être mentionnés dans la convocation les objets portés à l'ordre du jour, ainsi que les propositions du Conseil d'administration et des actionnaires qui ont demandé la convocation de l'Assemblée ou l'inscription d'un objet à l'ordre du jour et, en cas d'élections, les noms des candidats proposés. Il est rappelé que conformément à l'art. 699 al. 3 CO, des actionnaires qui représentent des actions totalisant une valeur nominale de 1 million de francs peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour.

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMITÉ EXÉCUTIF

> CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration de Compagnie Financière Tradition SA comprend neuf membres au 31 décembre 2020. Lors de l'Assemblée générale du 19 mai 2020, le mandat des 8 administrateurs a été renouvelé et Monsieur Marco Illy a été élu en tant que nouvel administrateur.

Le Président, M. Patrick Combes, est membre exécutif du Conseil d'administration. Il préside le comité exécutif. M. François Carrard est Vice-président et membre non exécutif. Les autres membres du Conseil d'administration sont non exécutifs et indépendants.

Ils n'ont antérieurement fait partie d'aucun organe de direction de Compagnie Financière Tradition SA ou d'aucune de ses filiales, ni n'entretiennent de relations d'affaires avec Compagnie Financière Tradition SA et ses filiales au 31 décembre 2020, à l'exception du recours ponctuel aux services juridiques d'avocats de l'étude Kellerhals Carrard, dont l'administrateur François Carrard est l'un des associés, et d'un contrat de prestation de conseil avec Eric Solvet.

Une description détaillée des parcours professionnels et des fonctions de chacun de ces administrateurs est présentée en pages 35 à 37 du rapport annuel. Selon l'article 23 des statuts, les membres du Conseil d'administration sont élus individuellement pour une période d'un an qui commence lors de l'Assemblée générale ordinaire qui les a élus et prend fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire de l'année suivante. Les administrateurs sont rééligibles. Le Président du Conseil d'administration est aussi élu par l'Assemblée générale, parmi les membres du Conseil d'administration. La durée de ses fonctions s'achève à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante et une réélection est possible (art. 24 des statuts).

Le Conseil d'administration de Compagnie Financière Tradition SA exerce les pouvoirs et les devoirs qui lui sont conférés aux termes de la loi (art. 716a CO), des statuts et du règlement d'organisation. Les statuts sont disponibles au lien <https://www.tradition.com/about-us/articles-of-association.aspx> et le règlement d'organisation au lien <https://www.tradition.com/about-us/board-of-directors.aspx>.

Il prend notamment toutes décisions dans tous les domaines qui ne sont pas de la compétence de l'Assemblée générale ou d'un autre organe et exerce en tout temps la haute direction et la haute surveillance sur la Direction et sur les personnes chargées de représenter la Société pour s'assurer qu'elles observent la loi, les statuts, les règlements et les instructions données. Le Conseil d'administration peut en tout temps nommer et révoquer les personnes chargées de la gestion et de la représentation. Il peut en tout temps décider de radier avec effet immédiat leur droit de représenter la Société envers des tiers. Leurs droits découlant d'un contrat de travail demeurent réservés.

Le Conseil d'administration a les attributions intransmissibles et inaliénables suivantes (art. 28 des statuts) :

- > exercer la haute direction de la Société et établir les instructions nécessaires ;

- > fixer l'organisation ;
- > fixer les principes de la comptabilité et du contrôle financier ainsi que le plan financier ;
- > nommer et révoquer les personnes chargées de la gestion et de la représentation ;
- > exercer la haute surveillance sur les personnes chargées de la gestion et de la représentation pour s'assurer notamment qu'elles observent la loi, les statuts, les règlements et les instructions données ;
- > établir le rapport de gestion, les comptes de la Société et les comptes consolidés ;
- > préparer l'Assemblée générale et exécuter ses décisions ;
- > déterminer le mode de paiement du dividende ;
- > créer et fermer des filiales et des succursales ;
- > informer le juge en cas de surendettement.

Le Conseil d'administration définit la stratégie du Groupe et fixe les orientations. Il adopte le budget annuel qui encadre l'activité du Comité exécutif.

Le Conseil d'administration délègue à la Direction générale l'ensemble de la gestion courante de la Société (art. 30 des statuts). Le Conseil d'administration, à l'occasion de chacune de ses séances, est informé par son Président de la gestion de la Direction générale, ce qui lui permet de contrôler la façon dont celle-ci s'acquitte des compétences qui lui ont été attribuées. Le Conseil d'administration de Compagnie Financière Tradition SA se réunit à l'occasion de l'arrêté des comptes semestriels et annuels, de l'Assemblée générale et à chaque fois que les affaires l'exigent. En 2020, le Conseil d'administration s'est réuni cinq fois lors de séance d'une durée moyenne d'environ trois heures trente et trois fois lors de séances notariées.

Le Comité d'audit, placé sous la Présidence de M. Robert Pennone, est constitué de quatre membres : M. Robert Pennone, M. Hervé de Carmoy, M. Jean-Marie Descarpentries et M. Eric Solvet. Les membres sont tous indépendants et non exécutifs, et possèdent l'expérience et le savoir-faire nécessaires en matière de normes comptables, de finance et d'audit pour s'acquitter des responsabilités qui leur incombent. Le Comité d'audit a pour mission d'assister le Conseil d'administration dans son rôle de surveillance du processus de reporting financier, du système de contrôle interne sur le reporting financier, du processus d'audit interne et externe ainsi que des processus de

l'entreprise destinés à piloter la mise en conformité avec les lois, les réglementations et le code suisse de bonne pratique.

Le Comité d'audit analyse de surcroît la performance, l'efficacité et les honoraires de la révision externe et s'assure de son indépendance. Il apprécie l'efficacité de la coopération de l'ensemble des départements financiers et de gestion des risques avec la révision externe. En outre, il a les pouvoirs et l'autorité nécessaires pour conduire ou approuver des enquêtes dans tous les domaines relevant de son champ de responsabilité. Des membres de la direction participent ponctuellement à ses séances.

L'organe de révision est également invité à participer à chaque séance du Comité d'audit examinant les comptes semestriels et annuels et lui soumet un rapport détaillé sur le déroulement de l'audit, les questions importantes liées à l'application des normes comptables et au reporting et les résultats de l'examen du système de contrôle interne.

Le Comité d'audit remet au Conseil d'administration les comptes rendus de chacune de ses séances. En 2020, le Comité d'audit s'est réuni cinq fois. La durée moyenne de ces séances était d'environ quatre heures.

Par ailleurs, le Directeur financier du groupe préside trois des Comités d'audit régionaux auxquels appartiennent également le Directeur juridique du groupe. Le Comité d'audit régional de la zone EMEA, est présidé par un administrateur indépendant du Conseil d'administration des filiales anglaises, le Directeur financier du Groupe et le Directeur juridique du Groupe en sont également membres.

La tâche de ces Comités d'audit régionaux est d'apprécier l'efficacité de l'environnement de contrôle au sein des entités du Groupe, notamment dans le cadre de l'arrêté des comptes annuels et semestriels. Ceux-ci établissent des rapports périodiques à l'intention du Comité d'audit du Groupe.

Le Comité des rémunérations, placé sous la Présidence de M. François Carrard, est constitué de deux membres : M. François Carrard et M. Christian Goecking, membres indépendants et non exécutifs. Le Comité des rémunérations donne ses recommandations au Conseil d'administration sur les programmes et stratégies de rémunération et, plus spécifiquement, sur les modalités de rémunération des membres de la Direction générale, les programmes d'options de souscription d'actions et les autres programmes de primes mis en place. En 2020, le Comité des rémunérations s'est réuni une fois en séance d'une heure trente.

Conformément aux dispositions de l'ORAb, les membres du Comité des rémunérations sont individuellement et annuellement élus par l'Assemblée générale.

Les Comités instaurés par le Conseil d'administration sont consultatifs et ne disposent pas d'un pouvoir décisionnel. Ils font des recommandations au Conseil d'administration qui prend ensuite les décisions.

Le Directeur juridique du groupe, M. William Wostyn, est Secrétaire du Conseil d'administration et de ses comités. Selon l'art.24 des statuts, le Conseil d'administration désigne le secrétaire, qui peut être choisi hors du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration et ses comités bénéficient de la collaboration active de la Direction générale, qui participe ponctuellement aux séances auxquelles elle est conviée afin, notamment, de rendre compte de sa gestion et de donner des informations sur la marche des affaires et sur les développements les plus importants concernant la Société, ainsi que les filiales directes ou indirectes. En fonction de l'ordre du jour fixé par le Président de chacun des Comités, sont invités un ou plusieurs membres de la Direction générale ou des responsables de service, afin de fournir les informations souhaitées par les membres des comités et de répondre à leurs questions. Néanmoins, aucun membre de la Direction générale ne participe au Comité des rémunérations.

En dehors de ces séances, le Président du Conseil d'administration est régulièrement informé de la gestion courante de la société. Notamment, un Système Informatique de Gestion (SIG), au niveau de la holding, permet un suivi régulier et fréquent de la performance et une comparaison par rapport aux objectifs. Ce suivi, en fonction des critères, s'effectue sur une base quotidienne, mensuelle, trimestrielle ou annuelle, et englobe toutes les filiales du Groupe avec une comparaison par rapport au résultat de l'année précédente et, particulièrement, avec les budgets et les objectifs de l'année en cours.

Par ailleurs, ont été mises en place des fonctions de gestion des risques et d'audit interne, leur fonctionnement est décrit en pages 24 et 25 du présent rapport.

> COMITÉ EXÉCUTIF

La Direction générale est composée des responsables régionaux des entités opérationnelles du groupe Tradition (Amérique, EMEA, Asie-Pacifique), lesquels sont employés directement par les entités régionales ainsi que le Directeur financier du Groupe et la Directrice marketing stratégique. Ils se réunissent trimestriellement en Comité exécutif, sous la présidence du Président du Conseil d'administration et exercent les pouvoirs qui leur sont conférés par le Règlement d'organisation (https://www.tradition.com/media/315351/cft-rules_of_organisation-2021.pdf). Dans ce cadre, le Conseil d'administration délègue à la Direction générale l'ensemble de la gestion courante de la Société. Chaque responsable de zone géographique gère les filiales du Groupe sous sa responsabilité dans le cadre de la stratégie et du budget définis par le Conseil d'administration, et dans le respect des éventuelles limitations à leur délégation de pouvoir.

Chaque membre de la Direction informe de manière régulière le Président du Conseil d'administration de la gestion courante de la Société et lui communique sans délai tout événement ou changement important au sein de la Société et de ses sociétés filles.

Ce Comité accueille le Directeur juridique du groupe (Secrétaire du Conseil et du Comité exécutif). Le Comité exécutif permet de communiquer la stratégie du Conseil d'administration et les axes de développement ou actions à prendre conformément aux orientations définies par celui-ci. Il prépare le budget annuel présenté ensuite au Conseil d'administration pour approbation, dont il s'assure du respect et du suivi dans le cadre de la gestion opérationnelle des régions. Une description détaillée des parcours des membres du Comité exécutif, comprenant leurs formations, leurs parcours professionnels, ainsi que leurs fonctions au sein de Compagnie Financière Tradition SA est présentée en pages 41 et 42 du rapport annuel.

Les membres de la Direction générale n'exercent aucune fonction complémentaire au sein d'organes de direction et de surveillance de corporations, d'établissements ou de fondations importants, suisses ou étrangers, de droit privé ou de droit public ; aucune fonction de direction ou de consultation pour le compte de groupes d'intérêts importants, suisses ou étrangers, ni aucune fonction officielle et aucun mandat politique.

Par ailleurs, il n'existe pas, au 31 décembre 2020 de contrat de management entre Compagnie Financière Tradition SA et des sociétés ou personnes extérieures au Groupe.

> DÉTENTION D' ACTIONS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LA DIRECTION GÉNÉRALE

Les participations détenues dans le capital de la Société au 31 décembre 2020 ainsi que les droits de conversion et d'option détenus au 31 décembre 2020 par chaque membre du Conseil d'administration et de la Direction générale, ainsi que par les personnes qui leur sont proches, figurent en annexe aux comptes annuels, en pages 161 et 162 du rapport annuel, conformément à l'article 663c, al. 3 CO.

> RÉMUNÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Les indemnités versées ainsi que les sûretés, prêts, avances ou crédits octroyés par Compagnie Financière Tradition SA, ou l'une de ses filiales, aux membres du Conseil d'administration et de la Direction générale, ainsi qu'aux personnes qui leur sont proches, figurent dans le rapport de rémunérations en pages 170 à 172 du rapport annuel, conformément aux articles 13 et suivants de l'ORAb.

Selon l'article 30^{bis} des statuts, les membres du Conseil d'administration et de la Direction générale peuvent occuper, dans des organes supérieurs de direction ou d'administration d'entités juridiques qui ont l'obligation de s'inscrire au registre du commerce ou dans un registre similaire à l'étranger et qui ne sont pas contrôlées par la société ou qui ne contrôlent pas la société, au maximum le nombre suivant de fonctions :

- > dans des sociétés suisses ou étrangères dont les actions sont cotées en bourse : cinq ;
- > dans des sociétés suisses ou étrangères dont les actions ne sont pas cotées : quinze ;
- > dans d'autres entités à but essentiellement idéal : dix.

Les articles révisés des Statuts en fonction de l'ORAb, approuvés par les actionnaires lors de l'Assemblée générale de 2014, définissent les dispositions applicables à la rémunération sous condition de performance et l'attribution de titres de participation, de droits de conversion et droits d'options (art. 30^{quater} à 30^{sexies}), les montants supplémentaires qui peuvent être versés aux membres du Comité exécutif nommés après l'approbation des rémunérations par l'Assemblée générale (art. 20^{ter}), les prêts, les facilités de crédit et les prestations de prévoyance alloués à la Direction générale et au Conseil d'administration (art. 30^{quinquies}) et le vote de la rémunération par l'Assemblée générale annuelle (art. 20^{bis}).

Les détails de ces dispositions peuvent être consultés sur notre site internet : https://www.tradition.com/media/219419/CFT_Statuts.pdf.

Les modalités de rémunération des membres du Conseil d'administration sont proposées annuellement par le Comité des rémunérations et décidées par l'Assemblée générale. Le Comité des rémunérations se réunit au minimum une fois par an pour discuter de la structure, des principes et des montants de rémunération et informe le Conseil d'administration de ses délibérations, au cours de la réunion du Conseil d'administration suivante.

Elles sont actuellement définies sous la forme de jetons de présence. Cette rémunération annuelle comprend une part fixe, de CHF 20 000 par administrateur, à l'exception du Président qui ne perçoit aucune rémunération, ainsi qu'une part variable, d'un montant maximum de CHF 10 000 par administrateur, déterminée en fonction de la participation des administrateurs aux différentes réunions du Conseil d'administration de l'exercice. Chaque administrateur membre du Comité d'audit reçoit en outre une rémunération annuelle additionnelle de CHF 20 000. Une rémunération annuelle additionnelle de CHF 10 000 s'ajoute pour chaque administrateur membre du Comité des rémunérations.

Le montant maximal de la rémunération du Conseil d'administration est dorénavant approuvé par l'Assemblée générale chaque année pour l'année civile suivante.

Les modalités de rémunération des membres de la Direction générale sont définies par le Président du Conseil d'administration, après consultation du Comité des rémunérations. Compte tenu de la spécificité des activités, du nombre extrêmement restreint de sociétés comparables actives dans ce domaine, ainsi que de la qualité et représentativité des informations disponibles, l'utilisation de « comparables » est, par conséquent, inadaptée.

Les modalités de fixation des rémunérations résultent des négociations bilatérales avec les dirigeants concernés ; de la taille et du poids relatifs des activités qu'ils supervisent, de la capacité à implémenter la stratégie du groupe, prenant en compte à la fois le développement des activités et les exigences de rentabilités, ainsi que des conditions de rémunération pratiquées au sein des principaux concurrents appartenant au même secteur d'activités dans la mesure où elles sont connues. Ces modalités sont ensuite décidées à l'Assemblée générale. Elles comportent, pour les opérationnels, un salaire fixe et une part variable en fonction du résultat opérationnel des filiales dont ils assurent la gestion (sans pondération par d'autres objectifs) ou une prime discrétionnaire avec un minimum garanti le cas échéant et, pour les fonctionnels, un salaire fixe et une prime discrétionnaire. Les primes discrétionnaires sont fixées par le Président du Conseil d'administration et peuvent être selon les cas, trimestrielles ou annuelles. Le Président et les membres de la direction ne participent pas aux délibérations consultatives du Comité des rémunérations qui se prononce sur le montant des rémunérations.

A titre indicatif, en 2020, la part variable a représenté entre 0 % et 54 % du montant de la rémunération totale : elle a consisté en un pourcentage du résultat opérationnel des entités sous la responsabilité des membres opérationnels de la Direction générale en question.

Ces éléments de rémunération sont payés en numéraire. Le Conseil d'administration est informé au moins une fois par an par le Comité des rémunérations de la rémunération de la Direction générale.

Dans le cadre de notre structure de rémunération, une éventuelle attribution d'options aux membres du Conseil d'administration ou de la Direction générale est décidée de manière discrétionnaire afin d'encourager leur contribution à la croissance à long terme de la société et sans périodicité prédéfinie par le Conseil d'administration, après consultation du Comité des rémunérations.

En 2020, le Conseil d'administration n'a pas attribué d'options aux membres du Conseil d'administration. Il a attribué néanmoins un total de 65 000 options à la Direction générale. L'état des options existantes

est présenté en page 122 du présent rapport. Des informations complémentaires seront fournies dans le cadre de ce rapport lors de nouvelles attributions d'options, le cas échéant.

Des avantages en nature, tels que des primes d'assurance, peuvent également être fournis aux membres de la Direction générale.

En 2020, les membres du Conseil d'administration et de la Direction générale n'ont pas bénéficié de la part de Compagnie Financière Tradition SA d'honoraires additionnels à l'exception des prestations éventuellement fournies dans le cadre d'un contrat de prestation de service.

L'Assemblée générale approuve le montant des rémunérations selon les conditions statutaires conformément à l'ORAb.

Dans la mesure où l'Assemblée générale approuve la rémunération des membres de la Direction générale de manière prospective, il est nécessaire d'anticiper les situations dans lesquelles une personne rejoint la Direction générale ou est promue après l'approbation de la rémunération. Un montant complémentaire, ne pouvant excéder 50 % du dernier budget voté, est à disposition pour financer ces cas de figure conformément à l'ORAb. La Société n'a pas fait appel à des conseillers externes pour la fixation de ces rémunérations.

> PRISE DE CONTRÔLE ET MESURES DE DÉFENSE

Il n'existe aucune clause statutaire d'« opting out » ou d'« opting up ». Par ailleurs, les contrats de travail des membres opérationnels de la Direction générale comme ceux des principaux cadres de Compagnie Financière Tradition SA et de ses filiales ne contiennent pas, en général, de disposition spécifique relative à un changement de contrôle de Compagnie Financière Tradition SA, à l'exception de deux contrats de travail de membres de la Direction générale qui comportent une clause prévoyant leur maintien à des conditions identiques en cas de changement de contrôle, et pour l'un d'entre eux, un droit de résiliation anticipée avec un préavis de trois mois et une indemnité plafonnée à douze mois de salaire.

Les plans d'options prévoient un exercice anticipé en cas de changement de contrôle de la Société, les options pouvant être exercées dans les neuf mois de l'événement.

> POLITIQUE D'INFORMATION

Compagnie Financière Tradition SA publie son chiffre d'affaires consolidé sur une base trimestrielle et ses résultats consolidés sur une base semestrielle et annuelle. Elle communique par ailleurs sur tous les événements susceptibles d'avoir une influence sur son cours, ainsi que le prévoient les articles 53 et 54 du Règlement de cotation.

L'inscription au service « push » concernant la publicité événementielle se fait en cliquant sur le lien <https://www.tradition.com/financials/press-releases/news-by-email.aspx>. Les rapports financiers se trouvent en cliquant sur <https://www.tradition.com/financials/reports.aspx> et les communiqués s'obtiennent en cliquant sur <https://www.tradition.com/financials/press-releases/2021.aspx>.

Les sources d'information permanentes et adresses de contact de Compagnie Financière Tradition SA sont mentionnées en page 7 du rapport annuel et sur le site www.tradition.com.

RISQUES

> RISQUES GÉNÉRAUX RELATIFS AUX OPÉRATIONS D'INTERMÉDIATION DE COMPAGNIE FINANCIÈRE TRADITION SA ET SES FILIALES

Le Groupe est principalement exposé aux risques suivants :

- > Risque de crédit et de contrepartie
- > Risque opérationnel
- > Risque de liquidité
- > Risque de marché

Des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques cités ci-dessus, les objectifs, politiques et procédures de gestion des risques, ainsi que les méthodes utilisées pour les mesurer sont présentés dans cette section. Il n'y a pas eu de changement enregistré dans la gestion du risque au sein du Groupe en 2020.

Le Conseil d'administration a la responsabilité ultime d'établir les principes de gestion des risques du Groupe et d'exercer la haute surveillance sur la Direction. Il est assisté dans ces tâches par le Comité d'audit dont le rôle est la surveillance du système de contrôle interne sur le reporting financier, la gestion des risques ainsi que la conformité avec les lois et réglementations. L'audit interne effectue ponctuellement des revues de gestion des risques et de contrôles internes dont les résultats sont communiqués au Comité d'audit.

Le département de gestion des risques est une fonction indépendante, directement rattachée au Président du Conseil d'administration.

> RISQUE DE CRÉDIT ET DE CONTREPARTIE

Le risque de crédit et de contrepartie est le risque de perte financière lorsqu'un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à une de ses obligations. Ce risque concerne principalement la rubrique des clients et autres créances.

Compagnie Financière Tradition SA exerce le métier d'intermédiaire sur les marchés financiers et non financiers, principalement auprès d'une clientèle de professionnels. Ce métier de courtier consiste à rapprocher deux contreparties pour la réalisation d'une opération et à percevoir une rémunération pour le service apporté. Compagnie Financière Tradition SA a donc une exposition au risque de crédit limitée à ses seules créances dans le cadre de cette activité. La qualité des contreparties est évaluée localement par les filiales selon des directives émises par le Groupe et les commissions à recevoir font l'objet d'un suivi régulier. Des provisions pour pertes de valeur sont comptabilisées si nécessaire sur certaines créances.

Par ailleurs, certaines sociétés du Groupe agissent à titre de principal dans l'achat et la vente simultanés de titres pour le compte de tiers. Ces transactions sont gérées sur la base de règlement d'espèces contre livraisons de titres à travers des chambres de compensation. Le délai entre la date de transaction et la date de dénouement est majoritairement de deux jours pendant lesquels Compagnie Financière Tradition SA est exposée au risque de contrepartie.

Ce risque de contrepartie est contenu dans les limites déterminées par le Comité de crédit approprié ; celui-ci base son appréciation sur la qualité financière de la contrepartie, prenant en considération les ratings publiés par les organismes reconnus (ECAI, External Credit Assessment Institutions), ainsi que toutes informations financières disponibles (cours de bourse, Credit Default Swaps, évolution des rendements du marché secondaire obligataire, etc.) ; lorsqu'aucun rating externe n'est disponible, Compagnie Financière Tradition SA calcule un rating selon une méthodologie interne. En sus de la notation de la contrepartie, le type d'instruments traités et leur liquidité sont pris en compte pour déterminer la limite.

Le suivi du respect des limites est assuré de manière indépendante par le département des risques de Compagnie Financière Tradition SA, ou par les départements des risques des régions opérationnelles.

Les limites sont régulièrement révisées selon une périodicité prédéterminée ou bien à la suite d'événements pouvant affecter la qualité de la contrepartie ou l'environnement dans lequel elle opère (pays, types de secteur, etc.).

Les expositions se concentrent essentiellement sur des établissements financiers régulés, la vaste majorité notée « investment grade ». Le dénouement est quant à lui traité par des équipes spécialisées. À cet effet, Compagnie Financière Tradition SA dispose d'une filiale indirecte, Tradition London Clearing Ltd, pivot des opérations en principal du Groupe pour l'Europe et l'Asie. Tradition London Clearing Ltd. est en charge du suivi des opérations introduites par les entités opérationnelles du Groupe jusqu'à leur dénouement final dans les chambres de compensation.

Tradition Securities and Derivatives Inc., filiale du Groupe aux États-Unis, assure par ailleurs le bon déroulement des opérations en principal aux États-Unis.

Cette société est membre du FICC (Fixed Income Clearing Corporation), une contrepartie centrale de marché pour les titres d'État américains. L'adhésion au FICC induit une réduction notable du risque de défaut d'une contrepartie, la responsabilité de la bonne fin des opérations incombant au FICC une fois les opérations confirmées.

> RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel résulte de l'inadéquation ou de la défaillance d'un processus, de personnes, de systèmes internes ou d'événements externes.

Le risque opérationnel est segmenté selon les recommandations du Comité de Bâle. Les risques opérationnels sont cartographiés et quantifiés selon leur fréquence et leur sévérité ; Compagnie Financière Tradition SA se concentre sur les risques critiques ou significatifs, selon l'évaluation d'experts métiers ou l'analyse de l'historique des pertes subies.

Afin d'apprécier et de maîtriser l'exposition aux risques opérationnels, le Groupe a mis en place une structure de collecte des pertes supportée par un logiciel dédié.

> RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité intervient lorsque le Groupe connaît des difficultés à honorer ses obligations financières. Aux fins de la gestion des risques, le Groupe divise ce risque en deux catégories. Le risque de liquidité transactionnel concerne la capacité du Groupe à couvrir les flux de trésorerie liés aux opérations en principal ou aux besoins des contreparties du marché - par exemple - la nécessité de financer des titres en cours de règlement ou de placer des marges ou des garanties auprès de chambres de compensation ou de banques fournissant des services de compensation au Groupe. Quoique difficiles à anticiper, ces besoins de liquidités sont généralement de court terme, à un jour voire intra journaliers, et sont généralement couverts par des découverts auprès de l'entité de compensation. Pour gérer ces risques, le Groupe veille à ce que ses filiales pratiquant des opérations en principal disposent d'une trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisants pour couvrir leurs besoins potentiels de financement en faisant appel à une approche statistique basée sur les données historiques, qui sont soumises à un test de résistance pour définir un niveau de réserve approprié. Le risque de liquidité sur bilan est le risque qu'une entité du Groupe soit incapable de couvrir ses besoins en fonds de roulement nets pendant un certain laps de temps du fait

de difficultés opérationnelles ou d'investissements importants dans l'activité. Pour gérer ce risque, les principales entités opérationnelles du Groupe établissent des prévisions de trésorerie glissantes sur douze mois dans le cadre de la procédure mensuelle d'information financière afin de déceler les problèmes potentiels de liquidité.

Au minimum, toutes les entités conservent des liquidités ou des équivalents de trésorerie suffisants pour couvrir les sorties nettes de trésorerie anticipées pour les trois mois suivants.

Des contrôles sont effectués ponctuellement pour déterminer les fonds en excédent par rapport aux exigences locales pouvant être transférés aux sociétés holdings du Groupe, qui déterminent et gèrent les besoins en fonds de roulement ou de trésorerie structurelle. Au niveau des sociétés holdings, le Groupe a mis en place des financements obligataires ainsi qu'une facilité de crédit (décrits à la Note 20) qui conforte sa situation de trésorerie et sa capacité de gestion des risques de liquidité.

> RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché et affectent le résultat net du Groupe ou la valeur de ses instruments financiers. Le risque de marché inclut le risque de change et le risque de taux d'intérêt.

> RISQUE DE CHANGE

Du fait de son positionnement international, le Groupe est exposé au risque de change. Celui-ci se produit lorsque des transactions sont effectuées par des filiales dans une autre monnaie que leur monnaie fonctionnelle.

Les monnaies dans lesquelles les transactions sont principalement effectuées sont le dollar US (USD), la livre sterling (GBP), le yen (JPY), l'euro (EUR) et le franc suisse (CHF).

La politique de couverture du risque de change du Groupe ne s'inscrit pas dans le cadre d'une politique de couverture à long terme mais dans le choix de couverture ponctuelle en fonction des évolutions conjoncturelles, à l'exception du Royaume-Uni où une approche systématique de couverture des principales devises étrangères est en place par le biais de contrats de change à terme.

> RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

L'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêt résulte principalement de la structuration de sa dette financière. Cependant, ce risque reste très marginal dans la mesure où la majeure partie de la dette est à taux fixe. La mise en place d'une dette financière au sein du Groupe fait l'objet d'une décision approuvée par le Conseil d'administration.

GESTION DES RISQUES, CONFORMITÉ ET AUDIT INTERNE

Des organes indépendants gèrent les risques financiers, la conformité ainsi que la révision périodique des opérations des entités du Groupe et de la Direction générale.

Le département des risques est responsable de l'analyse des risques, de la mise en place des méthodologies et du contrôle des risques financiers pris par les entités. Le département supervise l'établissement de la cartographie des risques et s'assure de son implémentation dans les entités opérationnelles. La cartographie des contrôles est assurée en collaboration avec les services de contrôle interne et de conformité. Le département des risques déploie une gouvernance dans les régions opérationnelles à travers l'institution de comités de risques régionaux, ou la nomination de correspondants risques régionaux. Un Comité de crédit, composé d'un représentant du département des risques de Compagnie Financière Tradition SA et du responsable des risques de l'entité opérationnelle, est chargé de déterminer les limites des contreparties pour l'activité en principal.

Le département procède à l'analyse des contreparties, propose des limites au Comité de crédit et assiste les entités opérationnelles dans leur surveillance des risques. Il informe les Comités d'audit régionaux de l'état d'avancement du dispositif de maîtrise des risques dans les régions et, sur une base consolidée, le Comité d'audit de Compagnie Financière Tradition SA.

Le département de la conformité a été rattaché à la direction juridique. Il est chargé, sur une base proactive, d'identifier, d'évaluer et de prévenir les risques de conformité et de coordonner l'effort des « compliance officers » déployés dans les entités opérationnelles.

Le département d'audit interne est chargé de tester et d'évaluer l'efficacité de l'environnement de contrôle du Groupe. Afin de renforcer l'efficacité de l'audit interne et d'améliorer l'accès à des compétences pointues, le Groupe a externalisé la conduite des missions d'audit auprès d'une des quatre principales sociétés internationales du domaine de l'audit financier et comptable. L'interaction entre le cabinet externe et le Groupe est assurée par un Comité de pilotage composé du Directeur financier et du Directeur juridique.

Ce Comité est rattaché au Comité d'audit. Le programme de travail se concentre sur les risques les plus significatifs des activités des entités. Le plan de mission pluriannuel et annuel est proposé par le Comité de pilotage au Comité d'audit qui l'approuve.

Les conclusions et recommandations de l'audit interne sont revues par les Comités d'audit régionaux et le Comité d'audit du Groupe. Le cabinet auquel a été externalisé l'audit interne participe aux séances des Comités d'audit régionaux et du Comité d'audit du Groupe lequel revoit les rapports d'audit et définit le plan d'audit annuel.

La fonction Finance du Groupe, a mis en place des procédures permettant de confirmer l'existence d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des rapports financiers.

Ces fonctions, qui sont rattachées au Comité d'audit, permettent à ce dernier de superviser l'amélioration permanente de l'environnement de contrôle interne du Groupe Tradition.

ORGANE DE RÉVISION

L'organe de révision pour les comptes consolidés et annuels de Compagnie Financière Tradition SA est le Cabinet Ernst & Young SA à Lausanne.

> DURÉE DU MANDAT DE RÉVISION

Après une première nomination en 1996, l'organe de révision a été réélu la dernière fois par l'Assemblée générale du 19 mai 2020, pour une durée d'un an ; il est représenté par Mme Milena De Simone, réviseur responsable, depuis l'audit des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Conformément à l'article 730a al.2 du CO, la personne qui dirige la révision peut exercer ce mandat pendant sept ans au plus.

> HONORAIRES DE RÉVISION

Le montant total des honoraires de révision des comptes des sociétés du Groupe facturés par Ernst & Young au titre de l'exercice 2020 s'est élevé à CHF 2 611 000 (2019 : CHF 2 713 000).

> HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES

Le montant total des honoraires supplémentaires facturés par Ernst & Young en 2020 s'est élevé à CHF 7 000 et concerne essentiellement des prestations de services relatives à des opérations sur le capital (2019 : CHF 35 000 pour des prestations de services liées à la fiscalité ainsi que d'autres prestations relatives à des opérations sur le capital).

> INSTRUMENTS D'INFORMATION SUR LA RÉVISION EXTERNE

Les honoraires de révision des comptes consolidés et annuels de Compagnie Financière Tradition SA doivent être préalablement approuvés par le Comité d'audit. Le bien-fondé de ces honoraires est évalué par le Comité d'audit avec la Direction financière en fonction du résultat de l'évaluation des prestations fournies par l'organe de révision.

Le Comité d'audit évalue les prestations de l'organe de révision en se fondant sur sa connaissance des questions importantes liées à l'activité du Groupe, à l'environnement de contrôle et aux normes comptables. Afin de respecter l'indépendance de la révision externe, les prestations additionnelles à la révision des comptes doivent être approuvées préalablement par le Comité d'audit.

L'organe de révision est invité à participer à deux séances du Comité d'audit et du Conseil d'administration examinant les comptes semestriels et annuels. Ernst & Young soumet au Comité d'audit un rapport détaillé sur le déroulement de l'audit, les questions importantes liées à l'application des normes comptables et au reporting et sur les résultats de l'examen du système de contrôle interne.

En 2020, l'organe de révision a participé à trois séances du Comité d'audit et à une séance du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'élire son organe de révision parmi les quatre principales sociétés internationales du domaine de l'audit financier et comptable et s'assure annuellement du bien-fondé de sa proposition.

CORPORATE GOVERNANCE

Compagnie Financière Tradition SA is committed to the highest standards of corporate governance.

A balance between management and control underpins and safeguards the Group's activities. In its efforts to enhance transparency in shareholder relations, the Company adopted and implemented a number of measures in compliance with the provisions of the "Directive on Information Relating to Corporate Governance" (DCG), by SIX Exchange Regulation, the latest version of which entered into force on 2 January 2020.

CAPITAL

The Company's capital consists of a single class of bearer shares with a nominal value of CHF 2.50 each, fully paid-up. All shares carry the right to a dividend. The amount of the authorised capital and conditional capital, as well as the changes in share capital over the past three years are presented in the notes to the financial statements on page 156. Share options awarded to Group employees are disclosed on page 122.

Compagnie Financière Tradition SA had no dividend-right certificates or participation certificates at 31 December 2020, and the Company had no convertible loans outstanding at that date.

There is no restriction on the transfer of Compagnie Financière Tradition SA shares.

GROUP STRUCTURE AND MAJOR SHAREHOLDINGS

Compagnie Financière Tradition SA is a holding company which controls and consolidates the operating entities of the Tradition Group. The Group is organised and managed on a regional basis by regional operations managers.

The Group's organisational structure is presented in summary form on page 8 and the scope of consolidation is set out on pages 146

and 147. Compagnie Financière Tradition SA's major shareholders are shown on pages 156 and 157. To our knowledge, no other shareholder held over 3.00% of the voting rights at 31 December 2020. To the Company's knowledge there were no shareholder agreements and there were no cross-shareholdings exceeding 5.00% of the voting rights or share capital at 31 December 2020. Reporting information submitted to the SIX Swiss Exchange concerning shareholdings may be found at <https://www.ser-ag.com/en/resources/notifications-market-participants/significant-shareholders.html#/>.

GENERAL MEETING AND SHAREHOLDERS' PARTICIPATION RIGHTS

In accordance with Article 18 of the Articles of Association, each share carries the right to one vote. The Company's Articles of Association do not provide for any restriction on shareholders' statutory rights, other than in respect of attendance at a General Meeting. Article 17 stipulates that "a shareholder may only be represented at the General Meeting by his legal representative, another shareholder attending that Meeting in possession of an instrument of proxy, or by the Independent Proxy". Article 19 provides that the General Meeting may transact business irrespective of the number of shareholders present or shares represented, subject to statutory requirements and the cases contemplated under Article 20. The resolutions and elections put to the vote of the General Meeting shall be decided by an absolute majority of the votes attached to the shares represented. If a second ballot is required, a relative majority shall suffice.

Article 19 also provides that in the case of an equality of votes, the Chairman shall have the casting vote. As a rule, the vote shall be decided on a show of hands; elections shall be decided by a poll unless the General Meeting by resolution decides otherwise. Article 20 provides that "A resolution of the General Meeting shall require the affirmative vote of no less than two-thirds of the votes attached to the shares represented and an absolute majority of the nominal values of the shares represented at a General Meeting where no less than 51% of

the nominal value of all shares is represented, for the purpose of: (1) an alteration to the Company's object, (2) the extension or restriction of the circle of corporate operations, (3) the introduction of voting right shares, (5) an authorised or conditional increase in share capital, (6) an increase in share capital using existing equity, against investments in kind or with a view to a takeover of assets and the granting of special advantages; (7) the limitation or disapplication of a pre-emptive right; (8) the transfer of the registered office of the Company; (9) decisions reserved to the General Meeting under the Merger Act, subject to cases where a more restrictive majority is required by that Act, (10) the dissolution of the Company."

Pursuant to Section 699(3) of the Swiss Code of Obligations (CO), shareholders who together represent at least 10% of the share capital may request the convening of a general meeting.

According to Article 14(2) of the Articles of Association, an extraordinary general meeting must convene within forty days following the request to call a meeting.

As a rule, the General Meeting is convened at least twenty days prior to the appointed date, by notice published in the Swiss Official Gazette of Commerce. The notice convening the meeting must indicate the items of business on the agenda, as well as any motions of the Board of Directors and shareholders who have requested the convening of the meeting or an item of business to be included on the agenda, and, in case of elections, the names of the candidates standing for election. Pursuant to Sec. 699(3) CO, shareholders whose shares together represent a nominal value of one million Swiss francs may request the inclusion of an item of business on the agenda.

BOARD OF DIRECTORS AND EXECUTIVE COMMITTEE

> BOARD OF DIRECTORS

The Board of Directors of Compagnie Financière Tradition SA comprised nine members at 31 December 2020. Eight of the members were re-elected to office at the General Meeting held on 19 May 2020, and Mr Marco Illy was elected as a new Director.

The Chairman, Patrick Combes, is an Executive Director. He chairs the Executive Committee. François Carrard is Deputy Chairman and a Non-executive Director. The other members are Non-executive, Independent Directors.

They did not previously hold office in any governing bodies of Compagnie Financière Tradition SA or any of its subsidiaries. They did not have any business relations with Compagnie Financière Tradition SA and its subsidiaries at 31 December 2020, other than at times using the services

of Kellerhals Carrard, a law firm in which the Director, François Carrard, is a partner, and a consulting services contract with Eric Solvet.

A detailed career history and the offices of each of the Directors are shown on pages 38 to 40. In accordance with Article 23 of the Articles of Association, Directors are elected individually for a one-year term which commences at the Annual General Meeting at which they are elected and terminates at the end of the Annual General Meeting the following year. They are eligible for re-election. The Chair of the Board of Directors is also elected by the General Meeting, from among the members of the Board. His term of office expires at the end of the next Annual General Meeting and he is eligible for re-election (Article 24 of the Articles).

The Board of Directors exercises the powers and duties conferred on it by law (Sec. 716a CO), the Articles of Association and the Company's Rules of Procedure. The Articles of Association are available on our website at <https://www.tradition.com/about-us/articles-of-association.aspx>, and the Rules of Procedure are available at <https://www.tradition.com/about-us/board-of-directors.aspx> (French only).

In particular, the Board takes all decisions in all areas that are not reserved to the General Meeting or any other governing body. It manages the Company at the highest level and exercises strict oversight at all times over the Management and persons empowered to represent the Company, to ensure they comply with the law, the Articles of Association, the regulations, and issued instructions. The Board of Directors may at any time appoint and dismiss the persons responsible for managing and representing the Company. It may at any time and with immediate effect, withdraw their right to represent the Company in dealings with third parties, subject to their rights under an employment contract.

The Board of Directors has the following non-transferable and inalienable powers and duties (Article 23 of the Articles):

- > exercise the highest level of management of the Company and issue the necessary instructions;
- > establish the organisation;
- > establish the accounting and auditing principles and the financial plan;
- > appoint and dismiss the persons responsible for managing and representing the Company;
- > exercise strict control over the persons responsible for managing and representing the Company to ensure, in particular, that they comply with the law, the Articles of Association, the regulations, and issued instructions;

- > prepare the annual report, the Company accounts and the consolidated accounts;
- > prepare the General Meeting and implement its resolutions;
- > determine the method of payment of the dividend;
- > create and close subsidiaries and branches;
- > inform the Court in the event of over indebtedness.

The Board of Directors defines the Group's strategy and establishes guidance. It adopts the annual budget within which the Executive Committee operates.

The Board of Directors delegates all day-to-day management of the Company to the Executive Board (Article 30 of the Articles). At each of its meetings, the Board of Directors is briefed by the Chairman on the Executive Board's management of the Company, which enables it to monitor the way in which the Executive Board carries out its responsibilities. The Board of Directors meets when the half-year and annual accounts are closed, at each General Meeting, and as required by Company business. In 2020, the Board held five meetings, which lasted an average of three and a half hours, and three meetings at which notarial minutes were taken.

The Audit Committee is composed of four members: Robert Pennone (Chairman), Hervé de Carmoy, Jean-Marie Descarpentries and Eric Solvet. All the members are independent and non-executive. They all have the required experience and knowledge in matters of accounting standards, finance, and auditing to carry out their remit. The role of the Audit Committee is to assist the Board of Directors in its task of overseeing the financial reporting process, the internal control of financial reporting, the internal and external auditing process, and Company procedures aimed at ensuring compliance with the law, regulations and the Swiss code of best practice.

The Audit Committee also reviews the performance, effectiveness and fees of the external auditors, and ensures that they maintain their independence. It examines the effectiveness of the cooperation of all the financial and risk management departments with the external auditors. The Committee has the necessary powers and authority to carry out or approve investigations into all areas within its sphere of competence. Senior management attend its meetings as necessary.

The auditors are also invited to attend all meetings at which the Committee reviews the half-year and year-end accounts. They submit a detailed report on the auditing process, important matters relating to the application of accounting standards and reporting, and the results of the examination of the compliance system.

Minutes of the Audit Committee meetings are forwarded to the Board of Directors. The Committee held five meetings in 2020, which lasted an average of four hours.

The Group Chief Financial Officer chairs three Regional Audit Committees which also include the Group Chief Legal Officer. The EMEA Regional Audit Committee is chaired by an Independent Director from the Board of Directors of the UK subsidiaries, and also comprises the Group Chief Financial Officer and the Group Chief Legal Officer.

The role of these Regional Audit Committees is to review the effectiveness of the control environments of the Group's local operations in particular within the framework of the closing of the annual and half-yearly accounts. The latter submit periodic reports to the Group Audit Committee.

The Remuneration Committee is comprised of two independent, non-executive members: François Carrard (Chairman) and Christian Goecking. The Committee makes recommendations to the Board of Directors regarding remuneration schemes and policies and, more specifically, regarding the remuneration of Executive Board members, share option schemes and other incentive schemes. It met once in 2020 for a one-and-a-half-hour meeting.

In accordance with the requirements of the Ordinance against Excessive Compensation in Publicly Listed Companies (ORAb/VegüV), the members of the Remuneration Committee are individually elected each year by the General Meeting.

Board Committees have an advisory role and have no decision-making powers. Their responsibility is to make recommendations to the Board of Directors, which then takes decisions.

The Group Chief Legal Officer, William Wostyn, is Secretary to the Board of Directors and its committees. In accordance with Article 24 of the Articles of Association, the Board of Directors appoints a secretary, who may be chosen from outside the Board.

In carrying out its work, the Board of Directors and its committees receive the full support of the Executive Board, which attends meetings when invited. At these meetings the Executive Board briefs the Directors on its management, business operations, important developments affecting the Company, as well as direct and indirect subsidiaries. Depending on the agenda set by the chairman of each of the Committees, one or more Executive Board members or department heads are invited to attend the meetings, to provide information required by the Committee members and answer questions. However, no member of the Executive Board attends the Remuneration Committee.

Outside these meetings, the Chairman of the Board of Directors is kept regularly informed on the day-to-day management of the Company. In particular, a Management Information System (MIS) at the holding company level allows regular and frequent monitoring of performance and comparison against targets. This control is carried out on a daily, monthly, quarterly or annual basis, depending on the criteria, and encompasses all Group subsidiaries. It entails comparisons with the previous year's results and, more particularly, comparisons with budgets and objectives for the current year.

The Group has centralised management for risk and internal audit, and this is described in more detail on page 33.

> EXECUTIVE COMMITTEE

The Executive Board is composed of the regional managers of Tradition Group's operating entities (America, EMEA, Asia-Pacific), who are directly employed by the regional entities, as well as the Group Finance Director and the Strategic Marketing Director. They meet quarterly as an Executive Committee, which is chaired by the Chairman of the Board of Directors, and exercise the powers conferred on them by the Rules of Procedure (https://www.tradition.com/media/315351/cft-rules_of_organisation-2021.pdf (French only)). The Board of Directors delegates all day-to-day management of the Company to the Executive Board. Each regional manager manages the Group's subsidiaries under his or her responsibility, applying the strategy and budget established by the Board of Directors, having regard to any restrictions on their delegation of powers.

The Executive Board members report individually to the Chairman of the Board of Directors on the day-to-day management of the Company, and provide him with timely information on all events and significant changes within the Group.

This Committee is joined by the Group Chief Legal Officer (Secretary to the Board of Directors and the Executive Committee). The Board of Directors' strategy, as well as its development priorities and the action required to comply with its guidelines are communicated through the Executive Committee. It prepares the annual budget, which is then presented to the Board of Directors for approval, and ensures that it is complied with and monitored as part of the regional operations management. A detailed career history of each of the Executive Committee members, including their education, professional backgrounds, and positions within Compagnie Financière Tradition SA are shown on page 43 and 44.

Members of the Executive Board do not hold any other positions in governing or supervisory bodies of major Swiss or foreign, private or public corporations, foundations or institutions. They do not exercise any management or advisory functions on behalf of major Swiss or foreign interest groups, and do not hold any official position or political office.

There were no management contracts between Compagnie Financière Tradition SA and any companies or persons outside the Group at 31 December 2020.

> SHAREHOLDINGS OF MEMBERS OF THE BOARD OF DIRECTORS AND THE EXECUTIVE BOARD

Pursuant to Section 663c(3) CO, shareholdings in the Company, conversion rights and share options held by Directors and Executive Board members and others in a close relationship with them at 31 December 2020 are disclosed on pages 161 and 162.

> REMUNERATION OF MEMBERS OF THE BOARD OF DIRECTORS AND THE EXECUTIVE BOARD

Pursuant to Articles 13 *et seq.* ORAb/VegüV, compensation paid, as well as guarantees, loans, advances or credit granted by Compagnie Financière Tradition SA or any of its subsidiaries, to Directors, Executive Board members, and others in a close relationship with them, are disclosed in the remuneration report on pages 170 to 172.

Under Article 30^{bis} of the Articles of Association, members of the Board of Directors and the Executive Board may serve on governing or administrative bodies of legal entities required to be registered in the Swiss Commercial Register, or with in a similar register abroad, and which are not controlled by the Company or do not control the Company, subject to the following conditions:

- > in Swiss or foreign companies whose shares are listed on the stock exchange: no more than five appointments;
- > in Swiss or foreign companies whose shares are not listed on the stock exchange: no more than fifteen appointments;
- > in other entities with an essentially non-for-profit object: no more than ten appointments.

The Articles of the Articles of Association amended on the basis of the Ordinance against Excessive Compensation for Publicly Listed Companies (ORAb/VegüV), which were approved by the General Meeting of Shareholders in 2014, set out the provisions applicable to performance-based compensation and the granting of equity securities, conversion rights and options (Articles 30^{quater} to 30^{sexies}), additional amounts that may be paid to members of the Executive Committee subsequent to approval of compensation by the General Meeting (Article 20^{ter}), loans, credit facilities and pension benefits granted to the Executive Board and Board of Directors (Article 30^{quinquies}) and the vote on compensation by the Annual General Meeting (Article 20^{bis}).

Details of these provisions may be found on our website: https://www.tradition.com/media/219419/CFT_Statuts.pdf (French only).

Directors' compensation terms are recommended each year by the Remuneration Committee and approved by the General Meeting. The Remuneration Committee meets at least once a year to discuss the components, principles and levels of compensation and informs the Board of Directors of its resolutions and proceedings at the next meeting of the Board of Directors.

They are presently defined in the form of directors' fees. The annual compensation for each Director, with the exception of the Chairman who receives no compensation, comprises a fixed fee of CHF 20,000 and a variable fee of up to CHF 10,000 related to attendance at Board meetings during the year. Moreover, each member of the Audit Committee receives additional annual compensation of CHF 20,000; each member of the Remuneration Committee receives additional annual compensation of CHF 10,000.

The maximum compensation for the Board of Directors is now approved by the General Meeting each year for the following calendar year.

The terms of remuneration for members of the Executive Board are defined by the Chairman of the Board of Directors, after consultation with the Remuneration Committee. Given the specific nature of the activities, the very few comparable companies in this sector, and the quality and relevance of the information available, the use of benchmarks is not appropriate.

Remuneration is set on the basis of direct negotiations with the managers concerned, the relative scale and weight of the activities they supervise, their ability to implement the Group's strategy taking into account both business development and profitability requirements, and the remuneration practices of leading competitors in the business sector in which the Company operates, insofar as they are known. These remuneration terms are then submitted to the General Meeting for approval. For operational members, they include a fixed salary as well as a performance-related payment linked to the operating performance of the subsidiaries they manage (without weighting relative to other objectives), or a discretionary bonus with a minimum guarantee where appropriate. Functional members receive a fixed salary and a discretionary bonus. The discretionary bonuses are set by the Chairman of the Board of Directors, and may be quarterly or annual depending on the case. The Chairman and Executive Board members do not take part in the discussions of the Remuneration Committee that decides on the amount of remuneration.

As a guide, in 2020, the variable part represented between 0% and 54% of total remuneration. It consisted of a percentage of the operating profit of entities under the responsibility of the operational members of the relevant Executive Board.

These remuneration elements are paid in cash. The Remuneration Committee briefs the Board of Directors at least once a year on Executive Board compensation.

As part of our compensation structure, options may be awarded to Directors or Executive Board members on a discretionary basis with the aim of fostering their commitment to the Company's growth over the long-term. Such awards have no defined frequency and are decided by the Board of Directors after consultation with the Remuneration Committee.

No share options were awarded to Directors in 2020, while a total of 65,000 options was awarded to the Executive Board. The status of existing options is set out on page 122. Further information will be provided in the annual report if and when new options are awarded.

Executive Board members may also receive benefits in kind, such as insurance premiums.

No Directors or Executive Board members received additional fees from Compagnie Financière Tradition SA in 2020, except for any services provided under a service contract.

Pursuant to the ORAb/VegüV, the General Meeting approves the total compensation in accordance with the provisions of the Articles of Association. As the General Meeting approves the compensation of Executive Board members in advance, provisions must be made for situations in which a person joins the Executive Board or is promoted after the compensation has been approved. An additional amount, not exceeding 50% of the last budget approved by the General Meeting is available to fund such cases, as provided for under the ORAb/VegüV. The Company did not use the services of external consultants when setting any of this compensation.

> TAKEOVERS AND DEFENSIVE MEASURES

The Articles of Association do not contain any "opting out" or "opting up" clauses. The employment contracts of operational members of the Executive Board, like those of senior executives of the Group, do not generally contain any specific provision with respect to a change in control of Compagnie Financière Tradition SA, with the exception of the employment contracts of two Executive Board members. These contracts contain a clause providing for the executives to retain office under identical employment conditions for the duration of their contracts in the event of a change in control of the Company, and, for one of them, a right to early termination of the contract upon three months' notice and an indemnity of no more than twelve months' salary.

The option schemes provide for early exercise in the event of a change in control of the Company, in which case the options can be exercised within nine months of the event.

> INFORMATION POLICY

Compagnie Financière Tradition SA releases consolidated revenue figures on a quarterly basis, and consolidated results on a half-yearly and annual basis. It also issues information concerning all events that may affect its share price, in accordance with the requirements of Articles 53 and 54 of the Listing Rules.

To register to receive push notifications of ad hoc publicity, please visit our website at <http://www.tradition.com/financials/press-releases/news-by-email.aspx>. Our financial reports are available on our website at <http://www.tradition.com/financials/reports.aspx>; financial press releases may be found at <https://www.tradition.com/financials/press-releases/2021.aspx>.

A Company Fact File and contact addresses may be found on page 8 of this Annual Report and on our website at www.tradition.com.

RISKS

> GENERAL RISKS RELATED TO GROUP BROKING OPERATIONS OF COMPAGNIE FINANCIÈRE TRADITION SA AND ITS SUBSIDIARIES

The Group is exposed to four main types of risk:

- > credit and counterparty risk
- > operational risk
- > liquidity risk
- > market risk

This section details the Group's exposure to each of these risk areas, its risk management objectives, policy and procedures, and the methods it uses to measure risk. There was no change in the Group's risk management in 2020.

The Board of Directors is ultimately responsible for establishing the Group's risk management policies and for overseeing the Executive Board. It is assisted in these tasks by the Audit Committee, whose role is to oversee the internal control of financial reporting, risk management, and compliance with the laws and regulations. Internal Audit conducts timely reviews of risk management and internal control procedures, and reports its findings to the Audit Committee.

The Risk Management department operates independently and reports directly to the Chairman of the Board of Directors.

> CREDIT AND COUNTERPARTY RISK

Credit and counterparty risk is the risk of financial loss in the event that a customer or counterparty to a financial instrument does not fulfil its obligations. This risk mainly concerns the item "Trade and other receivables".

Compagnie Financière Tradition SA is an interdealer broker in the financial and non-financial markets, serving a predominantly institutional clientele. This broking business consists of facilitating contact between two counterparties to a trade, and receiving a commission for services rendered. The Group's exposure to credit risk is therefore limited to its own claims in connection with these activities. The quality of counterparties is evaluated locally by the subsidiaries in accordance with Group guidelines, and commission receivables are closely monitored. Provisions for impairment losses on receivables are recognised where necessary.

Some Group companies act as principal in the simultaneous purchase and sale of securities for the account of third parties. These trades are managed through clearing houses on a cash settlement basis against delivery of the securities. The period between the transaction date and the settlement date is usually two days, during which Compagnie Financière Tradition SA is exposed to counterparty risk.

This risk is contained within the limits set by the appropriate Credit Committee. The Committee bases its decisions on the creditworthiness of the counterparty, taking into account ratings published by recognised bodies (External Credit Assessment Institutions (ECAI)), and available financial information (stock market prices, credit default swaps, yields in the secondary bond markets, etc.). Where no external rating is available, the Group calculates an internal rating using internal methods. Aside from the counterparty's rating, the type of instruments traded and their liquidity are also taken into account for determining the limit.

Compliance with limits is monitored independently by Compagnie Financière Tradition SA's Risk Management department, or by the risk management departments of the operating regions.

The limits are reviewed regularly, at set frequencies or following events that could affect the creditworthiness of the counterparty or the environment in which it operates (country, type of sector, etc.).

Exposure is mainly concentrated in regulated financial institutions, the majority of which have investment grade ratings.

The clearing itself is handled by specialised teams. It is conducted through Compagnie Financière Tradition SA's indirect subsidiary, Tradition London Clearing Ltd, which is the pivot for the Group's matched principal transactions for Europe and Asia. Tradition London Clearing Ltd. is responsible for following up trades introduced by the Group's operating entities until their final settlement in the clearing houses. Tradition Securities and Derivatives Inc., one of the Group's US subsidiaries, is responsible for settlement of all matched principal operations in the United States.

This company is a member of the FICC (Fixed Income Clearing Corporation), a central settlement counterparty for US government securities. Membership in the FICC considerably reduces the risk of a counterparty default, since it guarantees settlement of all trades entering its net.

> OPERATIONAL RISK

Operational risk is the risk of loss resulting from the inadequacy or failure of internal processes, people and systems, or from external events.

It is segmented in accordance with the Basel Committee recommendations. Operational risks are mapped and quantified according to their frequency and severity. The Group focuses on critical or significant risks identified as such by expert risk assessments or the analysis of historical losses.

In order to evaluate and control exposure to operational risks, the Group has set up a loss data collection structure utilising a dedicated software application.

> LIQUIDITY RISK

Liquidity risk arises when the Group encounters difficulty in meeting its financial obligations. For risk management purposes the Group separates this risk into two types. Transactional liquidity risk concerns the Group's ability to meet cash flows related to matched principal trades or the requirements of market counterparties, for instance, the need to fund securities in the process of settlement or to place margin or collateral with clearing houses or banks which provide clearing services to the Group. These liquidity demands are hard to anticipate but are normally short term, overnight or even intra-day and are usually met from overdrafts with the clearing entity.

In order to manage these risks the Group ensures that its subsidiaries engaged in matched principal trading hold cash or cash equivalents sufficient to meet potential funding requirements using a statistical approach based on historical data, which is stress tested to establish an appropriate level of contingency funding. Balance sheet liquidity risk arises from a Group entity's inability to meet its net working capital needs over a period of time due to trading difficulties or significant investment in the activity. To manage this risk, the Group's main operating entities prepare rolling twelve-month cash flow forecasts as part of the monthly financial reporting process in order to identify any potential liquidity issues.

At the very least, all entities retain sufficient cash or cash equivalents to meet expected net cash outflows for the next three months.

Controls are carried out on a timely basis to identify funds which are surplus to local requirements for up-streaming to the Group's holding companies, where working capital or structural cash requirements are identified and addressed. At the holding company level, the Group has set up financing via bond issuance and a credit facility (disclosed in Note 20) which strengthens its cash position and its ability to manage liquidity risks.

> MARKET RISK

Market risk is the risk that the fair value or future cash flows of a financial instrument will fluctuate because of changes in market prices, and affect the Group's net profit or the value of its financial instruments. Market risk includes currency risk and interest rate risk.

> CURRENCY RISK

Because of its international standing, the Group is exposed to currency risk. This risk arises when subsidiaries conduct transactions in a currency other than their functional currency. Transactions are conducted mainly in US dollars (USD), sterling (GBP), yen (JPY), euros (EUR) and Swiss francs (CHF).

Group policy for hedging this risk is not part of a long-term hedging policy. It is dealt with on a timely basis depending on economic trends and conditions, with the exception of the UK which has adopted a systematic approach to hedging the main foreign currencies through forward exchange contracts.

> INTEREST RATE RISKS

The Group's exposure to interest rate risk arises mainly from the structure of its financial debt. However, since the debt is mostly fixed rate, this risk is very marginal. Financial debt commitments within the Group must be approved by the Board of Directors.

> RISK MANAGEMENT, COMPLIANCE AND INTERNAL AUDIT

Independent bodies are responsible for managing the financial risks, compliance and periodic auditing operations of Group entities and the Executive Board.

The Risk Management department is responsible for risk analysis, implementing measurement methodologies, and monitoring financial risks taken by Group companies. The department oversees risk mapping and its implementation in the operating companies. Control mapping is conducted in consultation with the Internal Audit and Compliance departments.

The Risk Management department organises governance in the operating regions by setting up regional risk committees, or appointing regional risk correspondents. A Credit Committee, comprised of a representative from Compagnie Financière Tradition SA's Risk Management department and a risk manager from the operating entity, is responsible for setting counterparty limits for matched principal activities.

The department analyses counterparties, recommends limits to the Credit Committee and assists the operating entities to monitor risks. It briefs the regional audit committees on the status of risk control operations in the regions, and provides consolidated information to the Group Audit Committee.

The Compliance department is attached to the Legal department. It is responsible for proactively identifying, evaluating and preventing compliance risks, and coordinating the efforts of compliance officers working in the operating entities.

The Internal Audit department is responsible for testing and evaluating the effectiveness of the Group's control environment. In order to strengthen the effectiveness of the internal audit and draw on specialised knowledge and expertise, the Group has outsourced the management of auditing missions to one of the Big Four accounting firms. Interaction between this firm and the Group is the responsibility of a Steering Committee, composed of the Group Chief Financial Officer and Group Chief Legal Officer.

This Committee is attached to the Audit Committee. The work programme focuses on the most significant business risks within the Group's entities. The Steering Committee submits an annual and multi-year mission statement to the Audit Committee for approval.

The conclusions and recommendations of the internal audit are examined by the regional audit committees and the Group Audit Committee. Representatives of the firm responsible for the internal audit attend the meetings of the regional audit committees as well as the Group Audit Committee, which reviews the audit reports and establishes the annual auditing plan.

The Group Finance service, has implemented procedures to ensure the proper functioning of an internal control system for financial reporting.

These functions fall within the ambit of the Group Audit Committee, and enable it to supervise the ongoing process of improving the compliance environment within the Tradition Group.

INDEPENDENT AUDITORS

Ernst & Young S.A., Lausanne, are the independent auditors for Compagnie Financière Tradition SA's consolidated and Company accounts.

> TERM OF APPOINTMENT

The independent auditors were first appointed in 1996; they were last re-appointed by the Annual General Meeting of 19 May 2020 for a one-year term. The firm has been represented by Ms Milena De Simone, auditor in charge, since the audit of the accounts for the year ended 31 December 2017. In accordance with Sec. 730a(2) of the Swiss Code of Obligations, the person leading the audit may serve in this capacity for no more than seven years.

> AUDITING FEES

Ernst & Young billed auditing fees of CHF 2,611,000 for the 2020 financial year (2019: CHF 2,713,000) for auditing the accounts of Group companies.

> ADDITIONAL FEES

Ernst & Young billed additional fees of CHF 7,000 in 2020, consisting mainly of services related to capital transactions (2019: CHF 35,000 for tax-related services and other services related to capital transactions).

> INFORMATION ON THE INDEPENDENT AUDITORS

Fees for auditing the consolidated and Company financial statements must be approved beforehand by the Audit Committee. The Audit Committee together with the senior financial management examines the justifiability of these fees following an evaluation of the auditors' services.

The Committee evaluates the services of the independent auditors based on its knowledge of the important issues regarding the Group's activities, the audit environment, and accounting standards. In order to ensure the auditors' independence, services other than those for auditing the accounts must be approved beforehand by the Audit Committee.

The auditors are invited to attend two meetings of the Audit Committee and the Board of Directors at which the half-year and year-end accounts are reviewed. Ernst & Young submits a detailed report to the Audit Committee on important issues regarding application of accounting standards and reporting, and the results of its examination of the compliance system.

The independent auditors attended three Audit Committee meetings and one meeting of the Board of Directors in 2020.

The Board of Directors recommends that the General Meeting appoint its auditors from among the Big Four accounting firms, and each year ensures that this recommendation is justified.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PATRICK COMBES

> NATIONALITÉ FRANÇAISE

Président du conseil d'administration
Membre exécutif

Mandat auprès de Compagnie Financière Tradition SA : 1^{ère} élection le 7 janvier 1997. Réélu le 19 mai 2020.

Fonctions exercées au 31 décembre 2020 au sein d'organes de direction et de surveillance de corporations, de fondations ou d'établissements importants, suisses ou étrangers, de droit privé et de droit public : Président-Directeur général de Viel et Compagnie-Finance SE (France), Président-Directeur général de VIEL & CIE S.A. (France), Président du Conseil d'administration de Financière Vermeer N.V. (Pays-Bas), Membre du Conseil de surveillance de Swiss Life Banque Privée SA (France), Membre du Board of Overseers de Columbia Business School à New-York (USA).

Formation : ESCP Business School, Paris. MBA de l'Université de Columbia.

Biographie : Patrick Combes, à son retour de New York en 1979, rachète VIEL & Cie et va progressivement transformer la société, tant par croissance interne qu'externe, française puis internationale, en un acteur global sur les marchés financiers mondiaux. En 1996, VIEL & Cie prend le contrôle de Compagnie Financière Tradition SA, dont Patrick Combes devient Président du Conseil d'administration.

HERVÉ DE CARMOY

> NATIONALITÉ FRANÇAISE

Administrateur
Membre du comité d'audit

Mandat auprès de Compagnie Financière Tradition SA : 1^{ère} élection le 29 septembre 1997. Réélu le 19 mai 2020.

Fonctions exercées au 31 décembre 2020 au sein d'organes de direction et de surveillance de corporations, de fondations ou d'établissements importants, suisses ou étrangers, de droit privé et de droit public : Aucunes.

Formation : Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris. MBA de l'Université de Cornell.

Biographie : Hervé de Carmoy rejoint, en 1963, la Chase Manhattan Bank dont il sera Directeur général pour l'Europe occidentale. En 1978, il entre à la Midland Bank PLC. Il est nommé en 1984 Chief Executive, Administrateur et membre du Comité exécutif du groupe Midland plc, Londres. De 1988 à 1991, il est Administrateur délégué de la Société Générale de Belgique. En 1992, il est nommé Président-directeur général de la BIMP. De 1998 à 2004, il est Associé gérant, à New York, de Rhône Group LLC. Il devient ensuite Executive Chairman puis Président du Conseil de surveillance de Almatris GmbH-Frankfurt, leader mondial des produits chimiques dérivés de l'alumine, puis Président exécutif de Almatris Holding B.V. (Pays-Bas). De 2007 à 2013, il est Président du Conseil de surveillance d'Etam Développement.

FRANÇOIS CARRARD

> NATIONALITÉ SUISSE

Vice-président du conseil d'administration
Président du comité des rémunérations

Mandat auprès de Compagnie Financière Tradition SA : 1^{ère} élection le 7 janvier 1997. Réélu le 19 mai 2020.

Fonctions exercées au 31 décembre 2020 au sein d'organes de direction et de surveillance de corporations, de fondations ou d'établissements importants, suisses ou étrangers, de droit privé et de droit public : Président du Conseil de la Fondation du Festival de Jazz de Montreux (Suisse), Membre de divers conseils d'administration, dont OBS Olympic Broadcasting Services S.A. (Suisse) et IOC Television & Marketing Services S.A. (Suisse), SFF AG S.A. (arts graphiques) (Suisse) et Tupperware Suisse S.A. Eysins (Suisse).

Formation : Docteur en droit de l'Université de Lausanne.

Biographie : François Carrard exerce la profession d'avocat depuis 1967. Il est associé depuis 2015 dans l'étude d'avocats Kellerhals Carrard à Lausanne. Il est spécialisé dans le droit international, le droit des sociétés, plus particulièrement celles du secteur bancaire et financier, l'arbitrage international et la médiation, ainsi que dans le droit du sport (notamment conseiller juridique du Comité International Olympique - dont il a été le directeur général de 1989 à 2003 - et de diverses autres fédérations sportives internationales).

JEAN-MARIE DESCARPENTRIES

> NATIONALITÉ FRANÇAISE

Administrateur
Membre du comité d'audit

Mandat auprès de Compagnie Financière Tradition SA : 1^{ère} élection le 7 janvier 1997. Réélu le 19 mai 2020.

Fonctions exercées au 31 décembre 2020 au sein d'organes de direction et de surveillance de corporations, de fondations ou d'établissements importants, suisses ou étrangers, de droit privé et de droit public : Président d'honneur de la FNEGE (France), Administrateur de VIEL & Cie (France), Administrateur-Délégué de la Fondation Philippe Descarpentries (Belgique).

Formation : Diplômé de l'Ecole Polytechnique de Paris.

Biographie : Jean-Marie Descarpentries, ex « partner » chez McKinsey, a exercé des fonctions de Direction générale dans de grands groupes industriels européens (Shell (France), Danone (Bénélux), St-Gobain (Espagne/Portugal), Interbrew (Belgique), Ingenico (France)). De 1982 à 1991, il est Président-directeur général de Carnaud Metalbox puis, de 1994 à 1997, Président-directeur général de Bull, dont il assure le redressement et la privatisation.

CHRISTIAN GOECKING

> NATIONALITÉ SUISSE

Administrateur
Membre du comité des rémunérations

Mandat auprès de Compagnie Financière Tradition SA : 1^{ère} élection le 7 janvier 1997. Réélu le 19 mai 2020.

Fonctions exercées au 31 décembre 2020 au sein d'organes de direction et de surveillance de corporations, de fondations ou d'établissements importants, suisses ou étrangers, de droit privé et de droit public : Consultant bancaire et financier du groupe suisse Berney Associés S.A. (business associate of Crowe Global), Administrateur de Carmeuse Trading & Services S.A., filiale à 100 % du Groupe belge Carmeuse (world industry leader for the extraction, distribution and trading for lime and limestone).

Formation : Diplômé HEC de l'Université de Lausanne.

Biographie : Christian Goeking exerce depuis 50 ans les métiers de la banque, de la finance et en particulier de l'intermédiation financière. Il a exercé ces métiers auprès de grandes institutions bancaires en Suisse et auprès de brokers anglais à des postes de direction et d'Administrateur délégué. De 1991 à 1993, il a occupé le poste de Directeur de la gestion privée de la banque Julius Baer à Genève. De 1995 à 2019, il a été Vice-Président du Conseil d'administration et Président du comité d'audit de la CIM Banque (Suisse) S.A. à Genève et pendant 20 ans, membre de Conseils d'administration des entités faisant parties du Groupe Berney Associés S.A. (Audit, tax, accounting, advisory firm). Depuis 1993, il exerce activement une activité de management et de conseils auprès de sociétés et d'entreprises suisses et internationales.

MARCO ILLY

> NATIONALITÉ SUISSE

Administrateur

Mandat auprès de Compagnie Financière Tradition SA : 1^{ère} élection le 19 mai 2020.

Fonctions exercées au 31 décembre 2020 au sein d'organes de direction et de surveillance de corporations, de fondations ou d'établissements importants, suisses ou étrangers, de droit privé et de droit public : Membre du Conseil d'Administration Innosuisse (Agence Suisse pour l'encouragement de l'innovation), Président du Conseil d'administration The Medical Supply Company of Switzerland (« MSCS ») S.A.

Formation : Diplômé de la Business School de St-Galles, licenciés en gestion d'entreprises et en économie.

Biographie : Marco Illy a passé 30 ans au sein du Crédit Suisse. Après avoir occupés différentes fonctions dont la direction de la division Investment Banking and Securities du Crédit Suisse, il a été co-responsable de la couverture européenne de la banque d'investissement, à Londres, et en 2005, il est responsable des activités de banque d'investissement du Crédit Suisse, en Allemagne. De 2009 à 2016, il est de retour en Suisse en tant que responsable de la banque d'investissement (IBD) du Crédit Suisse. Puis de 2016 à 2018, Marco Illy a été membre de la direction élargie du Crédit Suisse (Switzerland) AG. En 2018, il devient membre du conseil d'administration d'Innosuisse AG.

ROBERT PENNONE

> NATIONALITÉ SUISSE

Administrateur
Président du comité d'audit

Mandat auprès de Compagnie Financière Tradition SA : 1^{ère} élection le 7 janvier 1997. Réélu le 19 mai 2020.

Fonctions exercées au 31 décembre 2020 au sein d'organes de direction et de surveillance de corporations, de fondations ou d'établissements importants, suisses ou étrangers, de droit privé et de droit public : Président de HPF Holding de Participations de Famille SA (Suisse).

Formation : Expert-comptable diplômé.

Biographie : Robert Pennone devient associé de Deloitte en 1975. De 1979 à 1987, il s'associe avec le cabinet d'avocats Lenz à Genève pour développer la société Revex / Audiba jusqu'à la fusion de cette dernière avec Ernst & Whinney. Il devient alors Administrateur délégué de l'entité suisse jusqu'en 1989 lorsque Ernst & Whinney fusionne avec Arthur Young pour devenir Ernst & Young. De 1989 à la fin de 1993, Robert Pennone est membre du Conseil d'administration et du Comité exécutif d'Ernst & Young. Durant cette période, il fait partie du « Worldwide Banking Committee » et exerce également la fonction de Managing Director d'Ernst & Young M+A Europe. En 1994, Robert Pennone crée Pennone & Partners S.A. et participe au développement de MC Securities Group. En 2004, il devient co-fondateur de GS Banque S.A. Il devient Président du Conseil d'administration en décembre 2013.

URS SCHNEIDER

> NATIONALITÉ SUISSE

Administrateur

Mandat auprès de Compagnie Financière Tradition SA : 1^{ère} élection le 7 janvier 1997. Réélu le 19 mai 2020.

Fonctions exercées au 31 décembre 2020 au sein d'organes de direction et de surveillance de corporations, de fondations ou d'établissements importants, suisses ou étrangers, de droit privé et de droit public : Économiste, Administrateur indépendant.

Formation : Diplômé HEC de l'Université de St-Gall.

Biographie : Urs Schneider, après deux années passées chez LEICA, Heerbrugg, occupe, de 1971 à 1984, différentes responsabilités auprès de l'IMI/IMD (International Management Institute), Lausanne. Il en est, entre autres, Directeur administratif et Directeur du programme MBA. De 1985 à 2004, il est Directeur de la fondation IFCI/IFRI (International Financial Risk Institute). De 1989 à 2012, il fait partie du corps enseignant du Swiss Finance Institute et, de 2006 à 2011, il enseigne la finance internationale et la gestion des risques à l'International University à Genève.

ÉRIC SOLVET

> NATIONALITÉ FRANÇAISE

Administrateur
Membre du comité d'audit

Mandat auprès de Compagnie Financière Tradition SA : 1^{ère} élection le 24 mai 2018. Réélu le 19 mai 2020.

Fonctions exercées au 31 décembre 2020 au sein d'organes de direction et de surveillance de corporations, de fondations ou d'établissements importants, suisses ou étrangers, de droit privé et de droit public : Aucune.

Formation : Titulaire d'un MBA de l'université de Stanford.

Biographie : Depuis 2013, Eric Solvet est professeur adjoint de finance à l'université de Chulalongkorn (Thaïlande). Il a été consultant chez McKinsey, où il a conseillé des institutions financières mondiales, des fonds souverains, des investisseurs majeurs et des gouvernements (de 2004 à 2006, puis de 2007 à 2012). Avant cela, de 1999 à 2001, il a été banquier d'affaires chez Normura International, spécialisé dans les fusions et acquisitions internationales et dans le conseil financier, ainsi qu'un analyste spécialisé dans la division des equities. Plus tôt dans sa carrière, il a travaillé au sein de banques d'affaires ainsi que dans des fonds de capital-investissement. Il détient un MBA de l'université de Stanford et le titre d'analyste financier agréé.

AUTRES FONCTIONS

Aucun des administrateurs n'exerce de fonction officielle ou politique au 31 décembre 2020. Aucun des administrateurs n'exerce de fonction de direction opérationnelle au sein du Groupe au 31 décembre 2020. M. Patrick Combes est Président exécutif du Conseil d'administration.

BOARD OF DIRECTORS

PATRICK COMBES

> FRENCH CITIZEN

Chairman of the Board of Directors
Executive Director

Appointment at Compagnie Financière

Tradition SA: First elected on 7 January 1997. Re-elected on 19 May 2020.

Offices held in governing and supervisory bodies of large public or private, Swiss or foreign corporations, foundations or institutions at 31 December 2020: Chairman and CEO of VIEL Compagnie-Finance SE (France), Chairman and CEO of VIEL & CIE SA (France), Chairman of the Board of Directors of Financière Vermeer B.V. (Netherlands), member of the Supervisory Board of Swiss Life Banque Privée SA (France), member of the Board of Overseers of Columbia Business School, New York (USA).

Education: ESCP Business School, Paris. MBA from Columbia University.

Career history: On his return from New York in 1979, Patrick Combes took over VIEL & Cie, gradually transforming the Company through organic and acquisition-led growth, first in France and then on the international level, into a global player on the world's financial markets. In 1996, when VIEL & Cie took control of Compagnie Financière Tradition SA, he became Chairman of the Board of Directors.

HERVÉ DE CARMOY

> FRENCH CITIZEN

Director
Member of the Audit Committee

Appointment at Compagnie Financière

Tradition SA: First elected on 29 September 1997. Re-elected on 19 May 2020.

Offices held in governing and supervisory bodies of large public or private, Swiss or foreign corporations, foundations or institutions at 31 December 2020: None.

Education: Graduate of the Institut d'Etudes Politiques, Paris. MBA from Cornell University.

Career history: Hervé de Carmoy joined Chase Manhattan Bank in 1963, where he was Managing Director for Western Europe. In 1978, he joined Midland Bank Plc, and in 1984 was appointed Chief Executive, Director and member of the Executive Committee of the Midland Plc Group, London. From 1988 to 1991, he was Deputy Director of Société Générale of Belgium. In 1992 he was appointed Chairman and CEO of the BIMP, and then from 1998 to 2004, he was a Managing Partner of Rhône Group LLC, New York. He was appointed Executive Chairman and then Chairman of the Supervisory Board of Almatiss GmbH Frankfurt, world leader in alumina chemical products, then Executive Chairman of Almatiss Holding B.V. (Netherlands). From 2007 to 2013, he was Chairman of the Supervisory Board of Etam Développement.

FRANÇOIS CARRARD

> SWISS CITIZEN

Vice Chairman of the Board of Directors
Chairman of the Remuneration Committee

Appointment at Compagnie Financière

Tradition SA: First elected on 7 January 1997. Re-elected on 19 May 2020.

Offices held in governing and supervisory bodies of large public or private, Swiss or foreign corporations, foundations or institutions at 31 December 2020: Chairman of the Board of the Fondation du Festival de Jazz de Montreux (Switzerland). He holds several directorships including OBS Olympic Broadcasting Services S.A. (Switzerland) and IOC Television & Marketing Services S.A. (Switzerland), SFF Arts Graphiques S.A. (graphic arts) (Switzerland) and Tupperware Suisse S.A., Eysins (Switzerland).

Education: LL.D., University of Lausanne.

Career history: François Carrard has been a practising attorney since 1967. He became a partner in the law firm of Kellerhals Carrard, Lausanne, in 2015. He is a specialist in international law, corporate law - particularly banking and finance, international arbitration and mediation, and sports law. He is legal counsel to the International Olympic Committee - he was its former Director General from 1989 to 2003 - and other international sports federations.

JEAN-MARIE DESCARPENTRIES

> FRENCH CITIZEN

Director
Member of the Audit Committee

Appointment at Compagnie Financière Tradition SA: First elected on 7 January 1997. Re-elected on 19 May 2020.

Offices held in governing and supervisory bodies of large public or private, Swiss or foreign corporations, foundations or institutions at 31 December 2020: Honorary Chairman of the FNEGE (France), Director of VIEL & Cie (France), Managing Director of Fondation Philippe Descarpentries (Belgium).

Education: Graduate of the Ecole Polytechnique (Paris).

Career history: Jean-Marie Descarpentries, former partner at McKinsey, has been a senior executive of some of Europe's major industrial groups (Shell (France), Danone (Benelux), Saint-Gobain (Spain/Portugal), Interbrew (Belgium), and Ingenico (France)). From 1982 to 1991, he was CEO of Carnaud Metalbox, then from 1994 to 1997, he was CEO of Bull and was responsible for turning the company around and its privatisation.

CHRISTIAN GOECKING

> SWISS CITIZEN

Director
Member of the Remuneration Committee

Appointment at Compagnie Financière Tradition SA: First elected on 7 January 1997. Re-elected on 19 May 2020.

Offices held in governing and supervisory bodies of large public or private, Swiss or foreign corporations, foundations or institutions at 31 December 2020: Banking and financial consultant at the Swiss group, Berney & Associés S.A. (business associate of Crowe Global), Director of Carmeuse Trading & Services SA, wholly-owned subsidiary of the Belgian group Carmeuse (world industry leader for the extraction, distribution and trading for lime and limestone).

Education: Graduate of the Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC), University of Lausanne.

Career history: Christian Goeking has spent 50 years in banking and finance, particularly in financial broking. He has served in senior management positions and as managing director at major Swiss banks and English brokerage houses. From 1991 to 1993, he was Manager of private asset management at Banque Julius Baer in Geneva. From 1995 to 2019, he was Vice Chairman of the Board of Directors and Chairman of the Audit Committee of CIM Banque (Suisse) SA in Geneva, and for 20 years he served on the Boards of Directors of entities in the Berney Associés SA group (audit, tax, accounting, advisory firm). Since 1993, he has been actively involved in management and consulting for Swiss and international companies and corporations.

MARCO ILLY

> SWISS CITIZEN

Director

Appointment at Compagnie Financière Tradition SA: First elected on 19 May 2020.

Offices held in governing and supervisory bodies of large public or private, Swiss or foreign corporations, foundations or institutions at 31 December 2020: Director of Innosuisse – Swiss Innovation Agency, Chairman of the Board of Directors of The Medical Supply Company of Switzerland (MSCS) SA.

Education: Graduate of St. Gallen Business School, with degrees in business administration and economics.

Career history: Marco Illy spent 30 years with Credit Suisse. After holding various positions including head of the Investment Banking and Securities division of Credit Suisse in Switzerland, he was co-head of the European Investment Banking Coverage in London and in 2005, he was appointed head of Credit Suisse's investment banking business in Germany. From 2009 to 2016, he returned to Switzerland as Head of Investment Banking (IBD) at Credit Suisse. From 2016 to 2018, Marco Illy was a member of the Extended Executive Board of Credit Suisse (Switzerland) AG, and in 2018, he became a member of the Board of Directors of Innosuisse AG.

ROBERT PENNONE

> SWISS CITIZEN

Director

Chairman of the Audit Committee

Appointment at Compagnie Financière

Tradition SA: First elected on 7 January 1997. Re-elected on 19 May 2020.

Offices held in governing and supervisory bodies of large public or private, Swiss or foreign corporations, foundations or institutions at 31 December 2020: President of Holding de Participations de Famille SA (Switzerland).

Education: Certified accountant.

Career history: Robert Pennone joined Deloitte as a partner in 1975. In 1979, he partnered with Lenz law firm, Geneva, to develop Revex / Audiba until that company merged with Ernst & Whinney in 1987. He then became Deputy Director of the Swiss entity until 1989, when Ernst & Whinney merged with Arthur Young to become Ernst & Young. He was a member of the Board of Directors and the Executive Board of Ernst & Young from 1989 until end-1993. During that time he was also a member of the Worldwide Banking Committee, and Managing Director of Ernst & Young M&A Europe. In 1994, he established Pennone & Partners S.A. and participated in developing the MC Securities Group. In 2004, he became co-founder of GS Banque S.A., and in December 2013 he was appointed Chairman of the Board of Directors.

URS SCHNEIDER

> SWISS CITIZEN

Director

Appointment at Compagnie Financière

Tradition SA: First elected on 7 January 1997. Re-elected on 19 May 2020.

Offices held in governing and supervisory bodies of large public or private, Swiss or foreign corporations, foundations or institutions at 31 December 2020: Economist, Independent Director.

Education: Graduate of the Hochschule für Wirtschafts-, Rechts- und Sozialwissenschaften (HSG) of the University of St. Gallen.

Career history: Urs Schneider spent two years at LEICA, Heerbrugg, before joining the IMI/IMD (International Management Institute), Lausanne, where he held different positions from 1971 to 1984, including Administrative Director and Director of the MBA programme. He was Director of the IFCI/FRI Foundation - International Financial Risk Institute from 1985 to 2004. From 1989 to 2012, he was a member of the academic staff of the Swiss Finance Institute and, from 2006 to 2011 he taught international finance and risk management at the International University, Geneva.

ÉRIC SOLVET

> FRENCH CITIZEN

Director

Member of the Audit Committee

Appointment at Compagnie Financière

Tradition SA: First elected on 24 May 2018. Re-elected on 19 May 2020.

Offices held in governing and supervisory bodies of large public or private, Swiss or foreign corporations, foundations or institutions at 31 December 2020: None.

Education: MBA from Stanford University.

Career history: Eric Solvet has served as an adjunct professor of finance at Chulalongkorn University (Thailand) since 2013. From 2004 to 2006, then from 2007 to 2012, he was a consultant with McKinsey, where he advised global financial institutions, sovereign funds, major investors and governments. Previously, from 1999 to 2001, he was an investment banker with Nomura International focusing on cross-border M&As and corporate finance advisory, and a senior analyst in the bank's equities division. Earlier in his career, he worked in merchant banking and private equity investing. He holds an MBA from Stanford University and is a Chartered Financial Analyst.

OTHER POSITIONS

No Directors held any official or political positions at 31 December 2020.

No Directors held an executive management position within the Group at 31 December 2020. Mr Patrick Combes is Executive Chairman of the Board of the Directors.

COMITÉ EXÉCUTIF

PATRICK COMBES

> NATIONALITÉ
FRANÇAISE

**Président du conseil
d'administration**

Après un MBA délivré par la Columbia Business School, Patrick Combes rachète VIEL & Cie fin 1979 et va progressivement transformer la société, tant par croissance interne qu'externe, française puis internationale, en un acteur global des marchés financiers mondiaux. En 1996, lorsque VIEL & Cie prend le contrôle de Compagnie Financière Tradition SA. Il préside le Comité exécutif.

MICHAEL ANDERSON

> NATIONALITÉ
BRITANNIQUE

**Directeur général
opérationnel à Londres
et bureaux affiliés EMEA**

Michael Anderson est titulaire d'un diplôme d'économie (licence ès sciences) de l'University College London. Après quelques années dans l'armée, il débute en qualité de stagiaire diplômé au sein d'une banque d'affaires scandinave, dans laquelle il se spécialise en négociation de titres à taux fixe. Il poursuit sa carrière par quatre années de trading à la First Chicago Bank, suivies par un poste de trésorier et SVP à Londres chez First City Texas. En 1991, il s'oriente vers le courtage au sein de Harlow Butlers. Lors du boom des dot-com en l'an 2000, il fait une pause dans sa carrière pour créer une entreprise sur Internet. Il revient au courtage, début 2001, où il rejoint TFS en qualité de courtier en pétrole. Après cinq ans aux Etats-Unis (2002 à 2007), pendant lesquels il s'est consacré au développement de l'activité pétrole de TFS, il revient à Londres pour gérer et développer l'activité pétrole de TFS à l'échelle mondiale, ainsi que les activités énergie en Europe. Après plusieurs années en tant que directeur général des opérations de TFS Ltd., il est promu, en 2016, co-directeur des opérations à Londres, puis en 2019, directeur général des opérations à Londres et des bureaux affiliés EMEA.

ADRIAN BELL

> NATIONALITÉ
AUSTRALIENNE

**Directeur général
opérationnel
Asie-Pacifique**

Après avoir obtenu son diplôme d'études secondaires à Sydney, Adrian Bell a étudié le japonais et le mandarin en Australie. En 1986, il déménage à Tokyo et commence sa carrière sur les marchés monétaires. Il a travaillé à Tokyo et Singapour en tant que courtier et a ensuite dirigé des unités commerciales japonaises jusqu'à 2002, où il a assumé des responsabilités régionales pour l'Asie. Adrian Bell a supervisé l'expansion de Tradition en Asie et en Australie, englobant désormais tous les principaux marchés de produits dérivés, de titres à revenu fixe, de matières premières et de marchés monétaires de toute la région Asie-Pacifique, où Tradition est désormais connu comme le principal groupe de courtage interprofessionnel.

FRANÇOIS BRISEBOIS

> NATIONALITÉ
CANADIENNE

**Directeur financier
du groupe**

François Brisebois est Directeur financier du Groupe et membre de la Direction générale depuis 2012. Il s'est joint à Compagnie Financière Tradition en 2002, d'abord comme responsable du reporting financier puis contrôleur financier du Groupe en 2009. Avant de rejoindre Compagnie Financière Tradition, il débuta sa carrière chez Ernst & Young au Canada puis en Suisse. Titulaire d'un Baccalauréat en Administration des Affaires et d'une Licence en Science Comptable de l'Université Laval (Canada), François Brisebois est comptable agréé et membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec.

**MICHAEL
LEIBOWITZ****> NATIONALITÉ
AMÉRICAINE****Directeur général
opérationnel Amériques
et EMEA**

Michael Leibowitz débute sa carrière chez Tradition Financial Services en 1991 et devient Responsable des opérations de change mondiales de TFS à Londres en 1993. De 2000 à 2005, il est Directeur général de TFS-ICAP Volbroker, un important fournisseur de liquidité dans le domaine des options de change, et en 2006, il est nommé Directeur général de TFS Europe et Directeur des Produits actions pour le Groupe. En novembre 2007, il est nommé Directeur général délégué aux opérations de courtage du Groupe Tradition à Londres (TFS Europe et Tradition UK), puis Directeur général délégué aux Opérations pour l'Europe du Groupe Tradition en décembre 2008.

Il est également Directeur des Opérations du Groupe Tradition (à l'exception de l'Asie et Paris). Titulaire d'un diplôme en droit de l'université de Hofstra, New York, et d'un diplôme de sciences économiques de l'Université de l'État de New York, il est membre du Foreign Exchange Committee (FXC).

**LARRY
ROSENSHEIN****> NATIONALITÉ
AMÉRICAINE****Directeur général
opérationnel (COO)
de Tradition Amériques**

Larry Rosenshein débuté sa carrière chez Tradition Financial Services en 1987 et s'installe au Japon en 1989 où il prend la responsabilité des Options de change pour l'Asie. En 1998, il est nommé Directeur de TFS Asia et en 2001, Directeur des Opérations de TFS-ICAP Volbroker, premier fournisseur de liquidité dans le domaine des options de change mondiales. En 2008 et 2009, il agit à titre de Co-responsable informatique du Groupe. En août 2009, il est nommé Président de TFS Energy et Responsable des activités de TFS pour la région Amériques. En 2014, il devient COO de Tradition Amériques. Titulaire d'une licence en sciences et systèmes d'information de gestion de l'Université du Delaware et d'un MBA en finance de l'université Fairleigh Dickinson, il est membre du Kappa Alpha Order.

**DOMINIQUE
VELTER****> NATIONALITÉ
FRANÇAISE****Directrice du marketing
stratégique**

Titulaire d'un Master en économie appliquée de l'université Paris-Dauphine (France), Dominique Velter intègre la banque des marchés de Thomson (aujourd'hui Thalès), la BATIF, à sa création en 1986. En 1989, elle est nommée Directrice de la trésorerie et du financement du groupe Bernard HAYOT, spécialiste de la distribution. Titulaire d'un MBA délivré par HEC Paris (France) en 1996, elle rejoint VIEL & Cie, la société mère de Compagnie Financière Tradition SA, pour aider le Président dans ses projets de développement. En 1999, elle crée la société de courtage en ligne de VIEL & Cie, Capitol.fr, dont elle est Présidente-directrice générale jusqu'en avril 2001. Depuis 1997, elle est Directrice du Marketing stratégique de Compagnie Financière Tradition SA.

Les précédents rapports annuels peuvent être consultés sur la page suivante <https://www.tradition.com/financials/reports.aspx>.

EXECUTIVE COMMITTEE

PATRICK COMBES

> FRENCH CITIZEN

Chairman of the Board of Directors

On his return from New York after obtaining an MBA from Columbia Business School, Patrick Combes took over VIEL & Cie in 1979, gradually transforming the Company through organic and acquisition-led growth, first in France and then on the international level, into a global player in the world's financial markets. In 1996, when VIEL & Cie took control of Compagnie Financière Tradition SA. He chairs the Executive Committee.

MICHAEL ANDERSON

> BRITISH CITIZEN

CEO Tradition London Group and affiliated offices in EMEA

Michael Anderson obtained a Bachelor degree in Economics from University College London. After some military service, he started in banking as a graduate trainee at a Scandinavian Merchant Bank, where he moved into fixed income trading. Four years' trading at First Chicago Bank was followed by a role as London Treasurer and SVP at First City Texas. He then switched to broking in 1991, at Hawlow Butlers, taking a career break during the dot-com boom in 2000 to start an internet venture. He returned to broking, joining TFS as an Oil Broker in early 2001. After five years in the USA, from 2002 to 2007, building TFS's Oil Business, he returned to London, coming off the desk, to manage and grow the TFS Oil franchise globally and the Energy businesses in Europe. After several years as CEO of TFS Ltd., he was promoted in 2016 to co-head of the Tradition Group in London, then in 2019 to CEO of the Tradition London Group and affiliated offices in EMEA.

ADRIAN BELL

> AUSTRALIAN NATIONAL

COO Asia-Pacific

After graduating from high school in Sydney, Adrian Bell studied Japanese and Mandarin in Australia. He moved to Tokyo in 1986 where he began his career in the money markets. He worked in Tokyo and Singapore as a broker and then managed Japanese business units until 2002, when he took on regional responsibilities for Asia. He has overseen the expansion of Tradition in Asia and Australia, encompassing all major derivatives, fixed income, commodity and money markets across the Asia-Pacific region, where Tradition is now recognised as the leading interdealer broking group.

FRANÇOIS BRISEBOIS

> CANADIAN CITIZEN

Group Chief Financial Officer

François Brisebois has served as Group Chief Financial Officer and member of the Executive Board since 2012. He joined Compagnie Financière Tradition in 2002 as head of Group financial reporting before being appointed Group financial controller in 2009. He began his career at Ernst & Young, in Canada and then Switzerland, prior to joining Compagnie Financière Tradition. He holds a Bachelor's Degree in Business Administration and a Licence en Science Comptable from Laval University (Canada). He is a chartered accountant, member of the Ordre des comptables professionnels agréés du Québec.

MICHAEL LEIBOWITZ

> U.S. CITIZEN

COO Americas and EMEA

Michael Leibowitz began his career at Tradition Financial Services in 1991, and in 1993 became head of TFS Global Foreign Exchange operations in London. From 2000 to 2005, he was CEO of TFS-ICAP Volbroker, the leading liquidity provider in Global Foreign Exchange Options, and in 2006 he was appointed CEO of TFS Europe and Director of Global Group Equity Products. In November 2007, he was appointed CEO of Tradition Group's combined brokerage operations in London (TFS Europe and Tradition UK), and then CEO of Tradition Group's European operations in December 2008.

Michael Leibowitz is also Tradition Group's Chief Operating Officer (excluding Asia and Paris). He holds a law degree from Hofstra University, New York, and an economics degree from New York State University. Michael Leibowitz is a member of the Federal Foreign Exchange Committee (FXC).

LARRY ROSENSHEIN

> U.S. CITIZEN

COO Tradition Americas

Larry Rosenshein began his career at Tradition Financial Services in 1987 and moved to Japan in 1989 as Asian Head of FX Options. In 1998, he was appointed Director of TFS Asia and in 2001 as COO of TFS-ICAP Volbroker, the leading liquidity provider in global foreign exchange options. In 2008 and 2009, he acted as Co-head of technology for the Group. In August 2009 he was appointed Chairman of TFS Energy and Managing Director of TFS Americas and in 2014, he became COO of Tradition Americas. He holds a BSc degree in Finance and Management Information Systems from University of Delaware and an MBA in Finance from Fairleigh Dickinson University. He is a member of the Kappa Alpha Order.

DOMINIQUE VELTER

> FRENCH CITIZEN

Strategic Marketing Director

Dominique Velter holds a Master's degree in Applied Economics from the University of Paris-Dauphine (France). She joined BATIF, the capital market banking arm of Thomson (now Thales), when it was formed in 1986. In 1989, she was appointed Head of Treasury and Financing at the Bernard Hayot Group, specialists in wholesale and retail distribution. She obtained an MBA from HEC Paris (France) in 1996, and joined VIEL & Cie, the parent company of Compagnie Financière Tradition SA, to assist the Chairman on development projects. In 1999, she established VIEL & Cie's online broker, Capitol.fr, and was its Chair and CEO until April 2001. Since 1997, she has served as Strategic Marketing Director of Compagnie Financière Tradition SA.

Previous annual reports are available on our website <https://www.tradition.com/financials/reports.aspx>.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

L'activité de l'exercice 2020 s'est déroulée dans un contexte de crise sanitaire découlant du COVID-19 avec de fortes divergences d'une période à l'autre. En effet, après un premier semestre en forte progression avec une volatilité exacerbée sur les marchés financiers et une augmentation notable des volumes d'activité, notamment lors du mois de mars, le Groupe a par la suite constaté un recul de son activité lors des mois d'été, et plus particulièrement au cours du mois d'août. Un regain d'activité était constaté à partir des mois de novembre et décembre, la perspective des élections américaines n'ayant pas engendré la volatilité supplémentaire pouvant être attendue.

Face à la crise sanitaire, le Groupe a opté pour une approche régionale en fonction de l'avancée de l'épidémie et des mesures nationales, en privilégiant à la fois la santé des collaborateurs et la continuité du service aux clients. Le travail d'adaptation à ce nouvel environnement par nos équipes a été remarquable ; nous tenons à les remercier. Les conditions de fonctionnement en télétravail demeurent néanmoins un défi compte tenu de la nature de nos métiers, restreignant la dynamique des équipes et leur interaction dans la salle de marché.

Dans ce contexte, le chiffre d'affaires consolidé ajusté du Groupe atteint CHF 981,2 millions contre CHF 1 012,4 millions en 2019, néanmoins en croissance de 2,4 % à taux de change constants, soit une progression de 2,6 % à taux de change constants pour l'activité d'intermédiation professionnelle (IDB) à CHF 946,8 millions alors que l'activité dédiée à une clientèle de particulier au Japon (Non-IDB) est en baisse de 3,0 % à CHF 34,4 millions.

Le résultat d'exploitation ajusté hors éléments exceptionnels s'établit à CHF 111,0 millions contre CHF 107,9 millions en 2019, soit une progression de 8,6 % à taux de change constants pour une marge d'exploitation de respectivement 11,3 % et 10,7 %. Les charges exceptionnelles nettes représentent CHF 10,5 millions contre CHF 24,1 millions lors de l'exercice précédent.

Le Groupe est présent sur toutes les grandes places financières et effectue des opérations dans plusieurs devises ; de ce fait, ses résultats sont affectés par les fluctuations des cours de change utilisés pour convertir les chiffres locaux en francs suisses.

Dans les tableaux ci-dessous, les variations de l'activité par rapport à l'exercice 2019 sont présentées à taux de change constants afin de permettre une analyse plus fine des performances sous-jacentes, mais aussi à taux de change courants retenus pour l'établissement du compte de résultat.

Le Groupe consolide les sociétés contrôlées conjointement avec d'autres partenaires selon la méthode de l'intégration proportionnelle dans ses rapports de gestion (« ajusté »), car elle permet une évaluation plus précise de ses performances économiques et de ses indicateurs clés. Cette méthode de présentation est utilisée dans la publication des informations par secteur figurant dans les notes aux comptes intermédiaires et annuels.

Le Groupe présente ci-après son chiffre d'affaires et son résultat d'exploitation sur une base ajustée, accompagnés d'un rapprochement avec les montants publiés.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Analyse du chiffre d'affaires par activité et famille de produits :

en millions de CHF	2020	2019	Variation à cours de change courants	Variation à cours de change constants
Change et taux d'intérêt	410,0	437,1	-6,2 %	-0,8 %
Titres et dérivés sur titres	329,6	328,3	+0,4 %	+6,1 %
Matières premières et autres	207,2	210,3	-1,5 %	+4,3 %
Intermédiation professionnelle	946,8	975,7	-3,0 %	+2,6 %
Autres activités	34,4	36,7	-6,5 %	-3,0 %
Total du chiffre d'affaires ajusté	981,2	1 012,4	-3,1 %	+2,4 %
Mise en équivalence des coentreprises	-78,2	-88,4		
Total du chiffre d'affaires publié	903,0	924,0	-2,3 %	+3,4 %

Ventilation géographique du chiffre d'affaires consolidé :

en millions de CHF	2020	2019	Variation à cours de change courants	Variation à cours de change constants
Royaume-Uni	305,5	321,8	-5,0 %	+0,4 %
Europe continentale	135,6	113,4	+19,5 %	+23,9 %
Europe, Moyen-Orient et Afrique	441,1	435,2	+1,3 %	+6,5 %
Amériques	271,5	296,1	-8,3 %	-1,9 %
Asie - Pacifique	268,6	281,1	-4,5 %	+0,5 %
Total du chiffre d'affaires ajusté	981,2	1 012,4	-3,1 %	+2,4 %
Mise en équivalence des coentreprises	-78,2	-88,4		
Total du chiffre d'affaires publié	903,0	924,0	-2,3 %	+3,4 %

> EUROPE, MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE

Nos activités dirigées depuis notre bureau de Londres, principal centre d'activité du Groupe, réalisent 31,1 % du chiffre d'affaires consolidé ajusté en 2020 contre 31,8 % en 2019. Dans l'ensemble, le chiffre d'affaires progresse de 0,4 % à taux de change constants

par rapport au chiffre d'affaires de l'exercice précédent. En Europe continentale, le chiffre d'affaires est en hausse de 23,9 % à taux de change constants. La région représente 13,8 % du chiffre d'affaires consolidé ajusté contre 11,2 % la période précédente.

Le chiffre d'affaires de cette région comprend celui des plateformes de courtage électronique du Groupe, Trad-X pour les dérivés de taux d'intérêt en euros et en sterling, et ParFX pour le change au comptant.

> AMÉRIQUES

Le chiffre d'affaires ajusté s'inscrit en baisse de 1,9 % à taux de change constants par rapport à la période précédente. Dans l'ensemble, les activités conduites aux États-Unis génèrent 27,7 % du chiffre d'affaires consolidé ajusté contre 29,2 % en 2019. Le chiffre d'affaires de Trad-X pour les dérivés de taux d'intérêt en dollars est inclus dans les chiffres de cette région.

> ASIE - PACIFIQUE

Le chiffre d'affaires ajusté augmente de 0,5 % à taux de change constants par rapport à 2019. La région représente 27,4 % du chiffre d'affaires consolidé ajusté contre 27,8 % pour la période précédente.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation ajusté hors éléments exceptionnels s'établit à CHF 111,0 millions contre CHF 107,9 millions en 2019, soit une progression de 8,6 % à taux de change constants pour une marge d'exploitation de respectivement 11,3 % et 10,7 %. Les charges exceptionnelles nettes représentent CHF 10,5 millions contre CHF 24,1 millions lors de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ajusté sous-jacent de l'activité d'intermédiation professionnelle est en hausse de 11,0 % à taux de change constants à CHF 96,4 millions pour une marge de 10,2 % contre 9,4 % en 2019.

En outre, le résultat d'exploitation de Gaitame.com atteint CHF 14,6 millions contre CHF 16,0 millions en 2019 pour une marge de 42,6 % contre 43,6 % en 2019.

Les charges exceptionnelles nettes, essentiellement constituées de frais juridiques ainsi que de frais de restructuration, représentent CHF 10,5 millions contre CHF 24,1 millions pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation publié s'établit à CHF 84,1 millions contre CHF 65,5 millions en 2019, soit une hausse de 35,9 % à taux de change constants pour une marge d'exploitation de 9,3 % contre 7,1 % pour l'exercice précédent.

Le rapprochement entre le résultat d'exploitation ajusté sous-jacent et le résultat d'exploitation publié s'effectue comme suit :

en millions de CHF	2020	2019	Variation à cours de change courants	Variation à cours de change constants
Résultat d'exploitation ajusté sous-jacent	111,0	107,9	+2,9 %	+8,6 %
Marge d'exploitation ajustée sous-jacente en %	11,3 %	10,7 %		
Charges exceptionnelles nettes	-10,5	-24,1		
Résultat d'exploitation ajusté	100,5	83,8	+19,9 %	+26,5 %
Marge d'exploitation ajustée en %	10,2 %	8,3 %		
Mise en équivalence des coentreprises	-16,4	-18,3		
Résultat d'exploitation publié	84,1	65,5	+28,4 %	+35,9 %
Marge d'exploitation publiée en %	9,3 %	7,1 %		

RÉSULTAT NET

En 2020, le Groupe enregistre une charge financière nette de CHF 14,0 millions contre CHF 11,0 millions en 2019. Les résultats de change nets dus aux fluctuations de cours des devises ont un impact négatif sur le résultat financier du Groupe et représentent une perte de CHF 3,8 millions pour l'exercice contre 1,7 million en 2019. Les charges d'intérêt sur les emprunts bancaires et obligataires, nettes des produits d'intérêt liés aux placements de trésorerie, s'élèvent à CHF 7,6 millions contre CHF 6,4 millions pour la période précédente.

La quote-part dans le résultat des sociétés associées et des coentreprises s'élève à CHF 17,2 millions contre CHF 17,9 millions en 2019, stable à taux de change constants.

Le résultat avant impôt s'élève à CHF 86,9 millions contre CHF 72,4 millions en 2019. La charge fiscale du Groupe atteint un montant CHF 12,3 millions contre CHF 8,1 millions en 2019 pour un taux d'imposition effectif de 18 % contre 15 % en 2019 qui bénéficiait de la reconnaissance de pertes fiscales aux Etats-Unis.

Ainsi, le résultat net consolidé ressort à CHF 74,6 millions contre CHF 64,3 millions en 2019 pour un résultat net part du Groupe de CHF 70,9 millions contre CHF 60,4 millions en 2019, en hausse de 24,4 % à taux de change constants.

BILAN

Le Groupe a maintenu son attention historique sur la solidité de son bilan axée sur des fonds propres importants tout en minimisant le niveau d'actifs intangibles ainsi qu'une forte position de trésorerie nette. En effet, avant déduction des actions propres pour un montant de CHF 17,3 millions, les capitaux propres consolidés sont de CHF 425,0 millions pour une trésorerie ajustée incluant la quote-part du Groupe dans la trésorerie nette des coentreprises d'un montant en hausse à CHF 194,7 millions au 31 décembre 2020 contre CHF 174,8 millions au 31 décembre 2019.

Les capitaux propres consolidés s'élèvent au 31 décembre 2020 à CHF 407,7 millions (31 décembre 2019 : CHF 416,5 millions) dont CHF 389,3 millions sont attribuables aux actionnaires de la société mère (31 décembre 2019 : CHF 396,9 millions). Le montant total de la trésorerie ajustée, incluant les actifs financiers à la juste valeur, net de la dette financière, ressort en hausse à CHF 99,4 millions au 31 décembre 2020 contre CHF 77,4 millions au 31 décembre 2019.

ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

> ÉTATS-UNIS

En 2020, la pandémie de Covid-19 a profondément imprégné la vie politique, réglementaire, économique et celle des individus. Malgré les effets considérables de la pandémie sur les activités opérationnelles, les lettres d'absence de mesures (*No-Action Relief Letters*, NARL) émises par plusieurs divisions de la CFTC et d'autres autorités de régulation comme la SEC, la FINRA ou la NFA nous ont permis de poursuivre notre activité dans une configuration hybride associant le travail à domicile et sur site. Les flux opérationnels ont été maintenus et l'activité est restée stable et maîtrisée.

À l'issue d'une élection américaine controversée et très serrée, le président Trump (R) a dû s'incliner devant Joseph Biden (D). Comme à l'accoutumée, le changement d'administration a donné lieu à un jeu de chaises musicales à la tête des grands organismes de régulation. À la CFTC, Rostin Behnam (D) a été nommé président par intérim en remplacement du président Heath Tarbert (R), qui a dû quitter la place avec plusieurs de ses collaborateurs clés. La nomination officielle d'un nouveau président de la CFTC n'est pas encore annoncée.

De plus, l'ex-président de la CFTC, Gary Gensler, qui a, au cours de son mandat, élaboré les règles de la CFTC associées au Titre VII du Dodd-Frank Act, est fortement pressenti comme le prochain président de la SEC, succédant dans ces fonctions à Jay Clayton, qui a mené une politique de dérégulation sous l'administration Trump.

Le projet de nomination de M. Gensler, qui est réputé pour être un régulateur interventionniste avec une approche orientée sur la recherche, a été salué par les progressistes. Il ne semble guère controversé jusqu'ici et devrait se concrétiser sans problème par une audition de nomination devant la Commission du Sénat pour les affaires bancaires, le logement et les affaires urbaines. M. Gensler remplacera alors l'actuel président par intérim, Allison Herren Lee.

Au cours de l'année, dans la perspective du « Brexit » imminent, une partie des négociations de produits de swaps en EUR et en GBP, comme les swaps de taux d'intérêt, s'est reportée sur les États-Unis (SEF). En effet, la communauté des régulateurs américains a pris diverses mesures d'allègement afin de faciliter la transition à la date du retrait du Royaume-Uni (RU) de l'Union européenne (UE). Une fois encore, la structure et le réseau mondiaux de plateformes de négociation régulées de Tradition ont joué un rôle essentiel dans la facilitation et la gestion de la liquidité mondiale des dérivés de gré à gré, en fournissant des zones de négociation sûres à de nombreux clients en période de tensions sur le marché.

Sur le plan opérationnel, des modifications notables ont été apportées aux règles de la CFTC applicables à la négociation de swaps aux États-Unis. Comme il avait été proposé plus tôt dans l'année, l'interdiction du « *post-trade name give-up* » (révélation de l'identité des parties après la transaction) pour les swaps exécutés de façon anonyme sur un SEF et soumis à l'obligation d'exécution et de compensation est entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2020. La CFTC compte également étendre cette règle aux swaps destinés à être compensés vers la mi-2021, mais l'application concrète de cette extension suscite des préoccupations parmi les intervenants du marché, notamment en ce qui concerne les flux opérationnels et la définition du mot « destinés » (« *intended* »). La CFTC a également parachevé 2 règles applicables aux SEF (pistes d'audit, directeurs de la conformité, rapport annuel sur la conformité, dérogations à l'obligation d'exécution des transactions) et a de ce fait officiellement retiré la proposition SEF de 2018.

Des échanges et des discussions sont en cours avec la CFTC via différents canaux sur plusieurs questions relatives à la gestion de la liquidité des swaps, l'exécution des transactions et le traitement post-négociation. Ces échanges ont amené la CFTC à étendre l'absence de mesures dans des domaines comme le traitement des ordres de transactions groupées afin de garantir un bon fonctionnement des marchés de swaps.

> EUROPE

Brexit

Le 31 décembre 2020, au terme de la période de transition du Brexit, la loi britannique sur le retrait de l'Union européenne (*European Union (Withdrawal) Act 2018*) a incorporé le droit de l'UE existant dans le droit interne. Le Royaume-Uni (RU) est désormais considéré comme un pays tiers de l'UE et inversement, et cette situation modifie les modalités de l'activité des marchés financiers.

Dans une déclaration sans force obligatoire, séparée de l'Accord de commerce et de coopération lui-même, le RU et l'UE « s'efforceront de convenir », d'ici mars 2021, d'un protocole d'accord établissant le cadre de la coopération réglementaire en matière de services financiers. L'équivalence pour les services financiers n'est pas une négociation bilatérale ni une évaluation objective de l'équivalence, mais une décision unilatérale qui tient compte des intérêts nationaux.

Entre-temps, le RU a instauré un régime d'autorisations temporaires pour les entreprises de l'Espace économique européen (EEE) présentes sur son territoire, qui autorise celles-ci à continuer d'y opérer malgré la perte du passeport européen.

L'UE n'a pas procédé à la reconnaissance temporaire des entreprises britanniques présentes dans l'UE, mais certains régimes nationaux ont instauré des dispositifs d'agrément locaux. L'Espagne a publié un décret royal qui autorise temporairement les entreprises britanniques travaillant sur son territoire à poursuivre leur activité transfrontière avec certaines restrictions. La perte du passeport européen implique que les courtiers basés au RU et ceux des succursales immatriculées au RU ne sont plus autorisés par l'UE à fournir des services d'investissement au sens de la directive MIF II à des clients basés dans l'UE.

L'Autorité européenne des marchés financiers (AEMF), dans une annonce effectuée début janvier, a souligné que la fourniture de services d'investissement dans l'UE sans autorisation conforme au droit de l'UE et au droit interne applicable dans les États membres expose les prestataires de service à des poursuites administratives ou pénales.

Elle a également annoncé que « lorsqu'une entreprise d'un pays tiers démarque des clients ou des clients potentiels dans l'Union, ou y fait la promotion ou la publicité de services ou d'activités d'investissement et de services auxiliaires, ces services ne devraient pas être considérés comme étant dispensés sur la seule initiative du client ». Il en est ainsi « indépendamment de toute clause contractuelle ou de tout avertissement censé indiquer, par exemple, que l'entreprise du pays tiers sera réputée répondre à l'initiative exclusive du client ».

En raison de la pandémie, les restrictions imposées aux déplacements, tout au long du second semestre 2020, ont retardé les plans de transfert d'activité des établissements financiers dans l'UE. La situation pandémique actuelle demeure imprévisible, ce qui complique les plans de mutation du personnel. En conséquence, Tradition a pris les mesures nécessaires pour adapter ses opérations dans le respect des dispositions réglementaires. Les agréments d'OTF dans l'UE ont également été élargis pour inclure des produits qui n'étaient auparavant négociés que sur l'OTF britannique, et un nouvel MTF dans l'UE a été ouvert pour les swaps soumis à l'obligation de négociation pour les instruments dérivés.

[Obligation de négociation pour les actions](#)

Le 26 octobre 2020, l'AEMF a publié une déclaration finale précisant l'application de l'obligation de négociation de l'UE pour les actions au terme de la période de transition. Cette déclaration, qui vise à atténuer les possibles effets négatifs de cette obligation dans les contraintes des circonstances du Brexit, tient compte des préoccupations exprimées par certaines parties prenantes.

[Obligation de négociation pour les instruments dérivés](#)

Le 25 novembre 2020, l'AEMF a publié une déclaration finale clarifiant l'application de l'obligation de négociation de l'UE pour les produits dérivés au terme de la période de transition. Cette déclaration précise que cette obligation continuera de s'appliquer sans modification au terme de la période de transition. L'AEMF considère que l'application continue de cette obligation n'engendrerait pas de risques pour la stabilité du système financier.

MIF (directive/règlement concernant les marchés d'instruments financiers)

Faisant suite à plusieurs demandes d'intervenants du marché concernant certains points du dispositif, plusieurs initiatives ont été prises en 2020 pour examiner et analyser certaines dispositions de la directive MIF II dont l'application n'a pas produit les effets attendus.

Le 17 février 2020, la Commission a lancé une consultation publique sur la révision de la directive MIF II comportant quatre domaines prioritaires : l'établissement d'un système consolidé de publication, la protection des investisseurs, les règles de séparation de la recherche et les marchés de dérivés de matières premières.

Cette initiative, qui a été prise parallèlement à la consultation publique de l'AEMF sur plusieurs autres questions concernant la directive MIF II et le règlement MIF, comprenait une consultation sur le régime de transparence, le mécanisme de double plafond des volumes, le trading algorithmique, l'obligation de négociation pour les actions et les dérivés, le régime de l'internalisateur systématique (IS), le fonctionnement d'un OTF et la consultation sur le projet de normes techniques relatives aux prestations de services et à l'exercice d'activités d'investissement par des entreprises de pays tiers en vertu de la directive et du règlement.

En septembre 2020, l'AEMF a publié son rapport final contenant un projet de normes techniques réglementaires (NTR) et de normes techniques d'exécution (NTE) sur les prestations de services et l'exercice d'activités d'investissement dans l'UE par des entreprises de pays tiers en vertu du règlement MIF et de la directive MIF II. Ces modifications prévoyaient d'imposer aux entreprises de pays tiers de nouvelles obligations de déclaration annuelle à l'AEMF, ainsi que la possibilité pour l'AEMF de demander à ces entreprises de fournir des données relatives aux ordres et aux transactions dans l'UE.

En octobre 2020, la Commission européenne a été invitée à présenter, d'ici au 31 juillet 2021, une proposition de révision approfondie de la directive et du règlement couvrant la structure de marché, les données, la négociation et les activités post-négociation, les règles applicables à la recherche, les avantages et rémunérations des conseillers, la classification des clients et le Brexit.

Au RU, le Trésor a annoncé, le 19 octobre 2020, une consultation sur la révision du cadre réglementaire. Ouvrant la deuxième phase de la révision du futur cadre réglementaire, cette consultation examine comment le cadre réglementaire des services financiers doit être adapté pour l'avenir, en particulier pour tenir compte de la nouvelle position du RU hors de l'UE. Ce faisant, l'objectif central est d'élaborer une approche agile et cohérente de la régulation des services financiers au RU, avec des contributions démocratiques appropriées pour un secteur des services financiers stable et innovant, au premier rang mondial.

Le 27 octobre, l'AEMF a mis à jour la liste des plateformes de négociation de pays tiers dans le contexte des avis sur la transparence post-négociation et les limites de position en vertu de la directive MIF II et du règlement MIF.

Règlement / directive de l'UE sur les entreprises d'investissement (IFR/IFD) et régime prudentiel britannique applicable aux entreprises d'investissement (IFPR)

L'Autorité bancaire européenne (« ABE ») a publié sa feuille de route sur les entreprises d'investissement et ses missions découlant du règlement IFR et de la directive IFD.

- > **Phase 1** : réalisée en décembre 2020, cette phase était entre autres axée sur les missions relatives aux seuils et critères applicables aux entreprises d'investissement qui resteront soumises au règlement n° 575/213 concernant les exigences prudentielles (règlement CRR), aux exigences de fonds propres et à leur composition, ainsi qu'aux informations à publier et aux déclarations.
- > **Phase 2** : réalisation d'ici juin 2021. Dans cette phase, l'ABE axera notamment ses travaux sur les missions relatives à la convergence en matière de surveillance, au processus de surveillance prudentielle et d'évaluation des risques (SREP), et à la rémunération.
- > **Phase 3** : réalisation d'ici décembre 2021. Cette phase sera consacrée aux missions résiduelles relatives à la rémunération ainsi qu'aux facteurs et risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).
- > **Phase 4** : réalisation entre décembre 2021 et juin 2025. Cette phase sera consacrée aux missions résiduelles relatives à la convergence en matière de surveillance, au processus de surveillance et d'évaluation prudentielle (SREP) ainsi qu'aux facteurs et risques ESG.

Après le Brexit, la version britannique du régime IFR/IFD est appelée *Investment Firm Prudential Regulation*, ou IFPR. Ce règlement est pour l'essentiel identique au régime IFR/IFD, et les principaux domaines qui concernent les entreprises de Tradition au RU et dans l'UE devraient rester alignés :

- > Les nouvelles exigences de fonds propres seront déterminées par les k-facteurs (KFR), un calibrage des risques largement basé sur un pourcentage du volume négocié ;
- > Le risque de crédit et le risque de règlement deviendront obsolètes (le risque de crédit de contrepartie sera conservé) ;
- > Le périmètre du groupe de consolidation prudentielle pourrait être élargi ;

- > La catégorie des individus soumis aux règles de rémunération sera élargie.

Cependant, dans la mise en œuvre des nouvelles exigences prudentielles en vertu de l'IFPR, de petits points de divergence sont apparus entre le RU et l'UE :

- > Le Trésor britannique et la FCA ont annoncé que l'entrée en vigueur de l'IFPR est reportée au 1^{er} janvier 2022. L'ABE ne les a pas suivis et la date d'entrée en vigueur est maintenue au 26 juin 2021.
- > Les seuils rigides qui soumettraient une entreprise au CRR2 plutôt qu'au règlement IFR ont été assouplis au RU et les régulateurs ont déclaré que toutes les entreprises régulées par la FCA seront surveillées en vertu de l'IFPR, indépendamment des seuils.
- > La FCA a présenté une approche préliminaire de haut niveau de la nouvelle évaluation interne des fonds propres (ICARA). Un document de consultation portant entre autres sur ce sujet et sur la rémunération devrait être publié fin mars.

> ASIE-PACIFIQUE

Japon

La Financial Services Agency (FSA) a contacté l'ensemble des opérateurs de plateformes de négociation électronique (« ETP ») en janvier afin d'informer les plateformes éligibles des points modifiés concernant l'équivalence des SEF avant de publier cette année. Le document a été publié le 28 avril. Les opérations des plateformes sont en grande partie inchangées hormis des obligations plus lourdes en matière de conservation des données.

La Banque du Japon continue de solliciter l'avis des marchés sur la méthodologie de calcul du nouvel indice de référence destiné à remplacer le LIBOR en yen et a nommé Quick Ltd. administrateur des indices de référence.

La FSA continue de publier des informations liées à la Covid-19 sur son site Internet, parmi lesquelles sa décision de prolonger sur demande le délai de remise des rapports requis. Elle demande en outre à toutes les entités régulées de poursuivre leur activité et de revoir leur plan de continuité d'activité en cas d'urgence tout en demandant aux établissements financiers de continuer à fournir des services sans relâcher leurs efforts contre la propagation des infections.

Hong Kong

La Hong Kong Monetary Authority (HKMA) et la Securities and Futures Commission (SFC) ont publié une consultation conjointe sur la mise à jour annuelle de la liste des prestataires de services financiers soumis à l'obligation de compensation des transactions sur dérivés OTC et ont affiné le périmètre des activités régulées de façon à exclure du régime d'agrément des dérivés OTC les activités de trésorerie d'entreprise des groupes non financiers et certains services de compression de portefeuille.

Au début de l'année, la SFC a rappelé aux sociétés agréées qu'elles devaient évaluer leurs capacités opérationnelles et prendre des mesures appropriées pour gérer les cyber-risques associés à ces dispositifs après avoir rappelé à tous les intermédiaires les autres options d'enregistrement des ordres conformes au cadre réglementaire existant qu'il est possible d'adopter pendant la pandémie.

La SFC a lancé une consultation sur des propositions de modification de ses directives relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) et a mis à jour ses FAQ pour l'évaluation des investisseurs professionnels, tandis que la HKMA a exposé les principes essentiels relatifs à l'acceptation à distance de nouvelles entreprises au sein de la clientèle et expliqué les attentes réglementaires énoncées dans l'ordonnance et la directive sur la LBC/FT.

Singapour

En février 2020, la Monetary Authority of Singapore (MAS) a annoncé les modifications apportées aux exigences en matière de déclarations de dérivés afin de maintenir le statu quo tant que dure la consultation sur la déclaration des identifiants de transaction unique (UTI) pour les contrats dérivés qui ne sont pas compensés ni confirmés électroniquement. Après les perturbations des activités enregistrées au premier semestre de l'année, la MAS a annoncé qu'elle diffèrera l'entrée en vigueur de certaines nouvelles exigences et qu'elle ajustera certaines exigences réglementaires relatives aux dérivés OTC et à la conduite des marchés pour permettre aux établissements financiers de se concentrer sur la gestion des problèmes liés à la Covid-19.

Les activités des marchés financiers s'étant normalisées au deuxième semestre, la MAS a publié une notice sur l'exécution des ordres par les opérateurs de marché, qui précise les obligations qui s'imposent aux opérateurs de marché pouvant exercer une certaine discrétion dans le placement ou l'exécution des ordres pour le compte de leurs intervenants du marché. Ces opérateurs devront établir et appliquer des politiques et procédures écrites sur l'exécution au mieux.

Dans le cadre de ses efforts pour promouvoir une culture de confiance et un comportement éthique dans le secteur financier, la MAS a publié des directives sur la responsabilité et le comportement individuels ainsi qu'un document d'information sur la culture et les pratiques de conduite des établissements financiers qui devront être mises en œuvre au plus tard en septembre 2021.

Thaïlande

En janvier 2020, à l'issue d'une consultation prolongée, l'Association des marchés financiers ACI FMA a diffusé le code de conduite à l'intention des courtiers de change en Thaïlande et, en mars 2020, la Bank of Thailand (BOT) a publié une nouvelle liste des banques contributrices au THBFX pour la période courant du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021. Cette liste a été modifiée en avril 2020 pour inclure une banque étrangère mais en supprimer 3 autres.

Australie

L'Australian Securities and Investments Commission (ASIC) a publié son nouveau cadre réglementaire applicable aux prestataires de services financiers étrangers (PSFE) fournissant des services financiers à des clients professionnels australiens. Ce nouveau cadre comporte deux éléments : un nouveau régime d'agrément des services financiers australiens étrangers pour les PSFE et une exonération d'agrément pour les prestataires de services financiers de gestion de fonds cherchant à travailler avec certaines catégories d'investisseurs professionnels. Par la suite, l'ASIC a publié la fiche d'information 252 (INFO 252), qui donne des conseils concrets aux entités australiennes sur la gestion du risque de conduite pendant la transition du LIBOR.

Indonésie

Au T1 2020, la filiale de Tradition en Indonésie a été officiellement enregistrée en tant que PPE-EBUS sous la surveillance de l'OJK (l'autorité des services financiers indonésienne) à la suite de la mise à jour de la réglementation sur les valeurs mobilières de février 2019. Toujours en 2020, la Bank Indonesia a établi un plan de développement du marché (*Blueprint for Money Market Development 2025*). La publication de ce plan fait partie des informations diffusées aux intervenants du marché sur le programme de développement du marché financier couvrant le marché monétaire et le marché des changes et sur l'orientation des politiques de la banque centrale concernant les marchés financiers.

Philippines

La Securities and Exchange Commission (SEC) a émis une circulaire d'information sur les directives de 2020 relatives à la soumission et à la surveillance du programme de prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme. La SEC a sollicité des commentaires sur les directives pour la promotion de la transparence sur le bénéficiaire effectif des sociétés afin de prévenir les détournements aux fins d'activités illicites.

En décembre, face à l'évolution des pratiques commerciales, la SEC a publié un projet de circulaire visant à contraindre tous les intervenants du marché des valeurs mobilières, y compris les intermédiaires, les gérants d'actifs, les agents de transfert et les organismes d'autorégulation, à adopter les meilleures pratiques dans la gestion des risques pour la cybersécurité.

Corée

En janvier, la Financial Services Commission (FSC) et la Bank of Korea (BOK) ont constitué un groupe de travail en vue de développer un nouvel indice de référence des taux d'intérêt et des taux sans risque dans la perspective de la suppression du LIBOR en 2022, tandis que dans sa riposte à la pandémie et conformément à la stratégie de régulation dans le reste de l'Asie, la FSC a annoncé que l'entrée en vigueur des exigences de marge pour les transactions OTC sur produits dérivés non compensés était reportée d'un an.

Un peu plus tard dans l'année, la FSC a révisé le *Financial Investment Services and Capital Markets Act* (FSCMA) afin de réduire les risques sur le marché OTC des dérivés tandis qu'un nouveau dispositif de la BOK est entré en vigueur en septembre pour fournir de la liquidité en dollars aux entreprises financières locales via des contrats de mise en pension lorsque c'est nécessaire ; il a été suivi du lancement de BOK-Wire+, qui simplifie le processus de négociation pour les établissements financiers sur les marchés réglementés et de gré à gré.

Autres évolutions en Asie

Les entités de Tradition en Asie ont pris les mesures appropriées à la taille et à la complexité de ses activités ainsi qu'à la nature de son engagement sur chacun des marchés sur lesquelles elle est présente. Il n'y a pas eu d'autres développements réglementaires notables sur les autres marchés d'Asie au cours de l'exercice 2020.

PERSPECTIVES

Le niveau d'activité moyen sur les mois de janvier et février présente une légère progression par rapport à la même période l'an dernier à taux de change constants. Nous devrions toutefois constater un effet de base important au mois de mars compte tenu du caractère exceptionnel des volumes d'activité l'année dernière. L'environnement de travail optimal dans nos métiers demeure celui d'un monde pré-COVID 19 qui permet une étroite collaboration entre les employés favorisant une dynamique essentielle à l'activité.

Par ailleurs, sans changement par rapport aux années précédentes, le Groupe poursuivra sa stratégie de développement afin de compléter son portefeuille de produits dans les différentes régions géographiques.

OPERATING REVIEW

Business activities in 2020 took place against the unfolding COVID-19 health crisis, with strong divergences from one period to the next. After a first half showing strong growth with increased volatility in the financial markets driving business volumes, notably in March, the Group subsequently observed a decrease in activity during the summer months, and more particularly in August. There was renewed activity in November and December, as the prospect of the US elections did not generate the additional volatility that might have been expected.

In response to the health crisis, the Group has opted for a regional approach depending on the spread of the pandemic and national measures, prioritising both the health of its employees and maintaining services to clients. The work done by our teams to adapt to this new environment has been remarkable and we would like to thank them. Teleworking nonetheless remains a challenge given the nature of our activities, restraining team dynamics and their interaction on the trading floor.

Against this backdrop, the Group's adjusted consolidated revenue reached CHF 981.2m compared with CHF 1,012.4m in 2019, nonetheless increasing by 2.4% at constant currency. The interdealer broking business (IDB) was up 2.6% at constant currency to CHF 946.8m while the forex trading business for retail investors in Japan (Non-IDB) was down 3.0% to CHF 34.4m.

Adjusted operating profit before exceptional items was CHF 111.0m against CHF 107.9m in 2019, a rise of 8.6% at constant currency, for an operating margin of 11.3% and 10.7% respectively. Net exceptional costs represented CHF 10.5m against CHF 24.1m in the previous year.

The Group is active in all the major financial markets and operates in a number of currencies. Its results are therefore affected by movements in the exchange rates used to translate local figures into Swiss francs.

In the tables below, changes in activity compared with 2019 are presented at constant currency in order to provide a clearer analysis of underlying performance, as well as at current exchange rates used to prepare the income statement.

Companies jointly controlled with other partners are proportionally consolidated in the Group's (adjusted) management reports since this allows a more accurate evaluation of its economic performance and key indicators. This presentation method is used in reporting segment information in the notes to the interim and annual financial statements.

The Group's revenue and operating profit are presented below on an adjusted basis, with a reconciliation to reported figures.

REVENUE

Analysis of revenue by business and product group:

CHFm	2020	2019	Variation at current exchange rates	Variation at constant exchange rates
Currencies and interest rates	410.0	437.1	-6.2%	-0.8%
Securities and derivatives	329.6	328.3	+0.4%	+6.1%
Commodities and other	207.2	210.3	-1.5%	+4.3%
IDB business	946.8	975.7	-3.0%	+2.6%
Non-IDB business	34.4	36.7	-6.5%	-3.0%
Total adjusted revenue	981.2	1,012.4	-3.1%	+2.4%
Equity accounted joint ventures	-78.2	-88.4		
Total reported revenue	903.0	924.0	-2.3%	+3.4%

Analysis of consolidated revenue by region:

CHFm	2020	2019	Variation at current exchange rates	Variation at constant exchange rates
United Kingdom	305.5	321.8	-5.0%	+0.4%
Continental Europe	135.6	113.4	+19.5%	+23.9%
Europe, Middle East and Africa	441.1	435.2	+1.3%	+6.5%
Americas	271.5	296.1	-8.3%	-1.9%
Asia-Pacific	268.6	281.1	-4.5%	+0.5%
Total adjusted revenue	981.2	1,012.4	-3.1%	+2.4%
Equity accounted joint ventures	-78.2	-88.4		
Total reported revenue	903.0	924.0	-2.3%	+3.4%

> EUROPE, MIDDLE EAST AND AFRICA

Our activities managed from our London office, the Group's largest operation, accounted for 31.1% of adjusted consolidated revenue in 2020, against 31.8% reported in 2019. Overall, revenue booked was 0.4% up on the previous year at constant currency. In Continental Europe, revenue was up 23.9% at constant currency. The region represented 13.8% of adjusted consolidated revenue, against 11.2% in the previous period.

Revenue generated in this region includes that of the Group's electronic trading platforms, Trad X for interest rate swaps in euros and sterling, and ParFX for spot forex.

> AMERICAS

Adjusted revenue was down 1.9% at constant currency compared with the previous period. Overall, activities in the US generated 27.7% of adjusted consolidated revenue, against 29.2% in 2019. The figures for this region include revenue from Trad-X for interest rate swaps in dollars.

> ASIA-PACIFIC

Adjusted revenue in this region rose 0.5% at constant currency compared with 2019. The region accounted for 27.4% of adjusted consolidated revenue against 27.8% in the previous year.

OPERATING PROFIT

Adjusted operating profit before exceptional items was CHF 111.0m against CHF 107.9m in 2019, a rise of 8.6% at constant currency, for an operating margin of 11.3% and 10.7% respectively. Net exceptional costs represented CHF 10.5m against CHF 24.1m in the previous year.

The IDB adjusted underlying operating profit was up 11.0% at constant currency to CHF 96.4m for a margin of 10.2% compared with 9.4% in 2019.

At Gaitame.com, in Japan, operating profit was CHF 14.6m down from CHF 16.0m in 2019, for a margin of 42.6% against 43.6% in 2019.

Net exceptional costs, mainly comprising legal and reorganisation costs, represented CHF 10.5m against CHF 24.1m for the previous year.

Reported operating profit for the year was CHF 84.1m against CHF 65.5m in 2019, a rise of 35.9% at constant currency for an operating margin of 9.3% against 7.1% in the previous year.

The reconciliation of adjusted underlying operating profit to reported operating profit is as follows:

CHFm	2020	2019	Variation at current exchange rates	Variation at constant exchange rates
Adjusted underlying operating profit	111.0	107.9	+2.9%	+8.6%
Adjusted underlying operating margin in %	11.3%	10.7%		
Net exceptional expense	-10.5	-24.1		
Adjusted operating profit	100.5	83.8	+19.9%	+26.5%
Adjusted operating margin in %	10.2%	8.3%		
Equity accounted joint ventures	-16.4	-18.3		
Reported operating profit	84.1	65.5	+28.4%	+35.9%
Reported operating margin in %	9.3%	7.1%		

NET PROFIT

Net financial expense was CHF 14.0m for the year compared with CHF 11.0m in 2019. Net foreign exchange results due to exchange rate fluctuations negatively impacted the Group's financial income and represented a loss of CHF 3.8m for the year against CHF 1.7m in 2019. Interest expense on bank borrowings and bonds, net of interest income from short-term cash investments, totalled CHF 7.6m against CHF 6.4m in the previous year.

The share in the results of associates and joint ventures was CHF 17.2m against CHF 17.9m in 2019, stable at constant currency.

Profit before tax was CHF 86.9m compared with CHF 72.4m in 2019. The Group's tax expense amounted to CHF 12.3m against CHF 8.1m in 2019 for an effective tax rate of 18% against 15% in the previous year, which benefitted from the recognition of tax losses in the United States.

Consolidated net profit was CHF 74.6m compared with CHF 64.3m in 2019 with a Group share of CHF 70.9m against CHF 60.4m in 2019, an increase of 24.4% at constant currency.

BALANCE SHEET

The Group maintained its focus on a sound balance sheet with a strong capital position while keeping a low level of intangible assets and a strong net cash position. Before deduction of treasury shares of CHF 17.3m, consolidated equity amounted to CHF 425.0m at 31 December 2020 with increased adjusted cash of CHF 194.7m, including Group share of net cash held by joint ventures (31 December 2019: CHF 174.8m).

At 31 December 2020, consolidated equity stood at CHF 407.7m (2019: CHF 416.5m) of which CHF 389.3m was attributable to shareholders of the parent (2019: CHF 396.9m). Total adjusted cash, including financial assets at fair value, net of financial debts, increased to CHF 99.4m at 31 December 2020 against CHF 77.4m at 31 December 2019.

REGULATORY DEVELOPMENTS

> USA

In 2020, COVID-19 formed the backdrop of political, regulatory, business and "normal" life. Although operational activities were greatly influenced by the effects of the pandemic, No-Action Relief by various

divisions at the CFTC and other regulatory authorities, such as the SEC, FINRA, NFA, etc, enabled our business to continue in a hybrid office/home structure. Operational workflow was maintained and business continued in a stable and controlled fashion.

In the controversial and highly contested US election, President Donald Trump (R) lost to Joseph Biden (D). As is customary, the change of Administration led to changes at the head of the major Regulatory Agencies. At the CFTC, Heath Tarbert (R) was removed as Chairman along with a number of his key staff, and Rostin Behnam (D) was appointed as acting Chairman. Formal nomination of a new CFTC Chairman has yet to be announced.

In addition, former CFTC Chairman Gary Gensler, who was responsible during his tenure for developing the US CFTC Rules associated with implementation of Title VII of the Dodd-Frank Act, is firmly expected to be the next Chairman of the SEC. He will succeed former SEC Chair Jay Clayton, who led a deregulatory agenda during the Trump Administration. Mr Gensler has a reputation for being an aggressive regulator with a research-oriented approach, and his nomination has been welcomed by progressives. Mr Gensler's nomination has been relatively uncontroversial to date, and should pass through the nomination hearing with the Senate Committee on Banking, Housing and Urban Affairs without issue. At that point, Mr Gensler will take over from current Acting Chair Allison Herren Lee.

In the latter part of 2020, the effects of an impending Brexit triggered a partial shift of trading in core EUR and GBP Swap products, such as Interest Rates Swaps, to the US (SEF's) as the US Regulatory community introduced relief measures to facilitate a smooth transition when the UK withdrew from the EU. Once again, Tradition's global business structure and network of regulated trading venues across the globe proved critical in the facilitation and management of global OTC derivative liquidity, providing safe trading zones for our many customers during times of market stress.

From an operational perspective, some notable changes were introduced in CFTC rules governing US Swaps trading. As proposed earlier in the year, prohibition of Post-trade Name Give-Up on Swaps that are executed anonymously on a Swap Execution Facility (SEF) and are subject to the trade execution mandate and mandatorily cleared was subsequently implemented on 1 November 2020. The CFTC also plans to extend this Rule to cover Swaps intended to be cleared around the middle of 2021. However, the practical implementation of this is raising concerns among market participants over operational workflow, among other things, and the definition of "intended". The CFTC also finalised two SEF Rules (audit trail, CCO, ACR, trade exemption) and as a result has officially withdrawn the 2018 SEF proposal.

Engagement and discussions with the CFTC through various channels are ongoing on several matters relating to Swap liquidity management, trade execution and post-trade processing. In response, the CFTC has extended No-Action Relief in key areas such as Block Trade processing to ensure continued smooth operation of Swaps markets.

> EUROPE

Brexit

At the end of the Brexit transition period on 31 December 2020, existing EU law was onshored into UK law as “retained European Union (EU) law” under the European Union (Withdrawal) Act 2018. The UK is now considered a third country for the purposes of EU law and vice versa, and this is now affecting the way that wholesale markets operate.

In a non-binding declaration separate from the Trade and Cooperation Agreement itself, the UK and the EU will “aim to agree”, by March 2021, a Memorandum of Understanding establishing a framework for regulatory cooperation on financial services. Equivalence for financial services is neither subject to bilateral negotiation nor an objective assessment of equivalence, but rather a unilateral decision that considers national interests.

In the meantime, the UK has implemented the temporary permissions regime (TPR) for European Economic Area (EEA) firms operating in the UK, which allows EEA firms to continue to operate in the UK following the loss of their passporting rights.

The EU did not grant temporary recognition to UK firms operating in the EEA, but some national regimes were implemented using local licensing schemes. Spain issued a Royal Decree that temporarily allows UK firms operating in the country to continue cross-border activity with certain restrictions. The loss of the EU passport means that UK-based brokers and those in UK-registered branches are no longer authorised by the EU to provide investment services, as defined in MIFID II, to clients based in the EU.

At the beginning of January, the European Securities and Markets Authority (ESMA) issued a Public Statement reminding firms that the provision of investment services in the EU without proper authorisation in accordance with the EU and the national law applicable in Member States exposes service providers to the risk of administrative or criminal proceedings.

The ESMA also announced that “where a third-country firm solicits clients or potential clients in the Union or promotes or advertises investment services or activities together with ancillary services in the Union, it should not be deemed as a service provided at the own exclusive initiative of the client”. This is true “regardless of any contractual clause or disclaimer purporting to state, for example, that the third country firm will be deemed to respond to the exclusive initiative of the client”.

The pandemic-induced travel restrictions that were imposed throughout the second half of 2020 significantly disrupted financial institutions’ relocation plans to the EU zone. The current pandemic situation remains unpredictable, further complicating travel plans for relocating staff. Consequently, Tradition taken the necessary measures to adapt its operations in compliance with regulatory provisions. The EU OTF permissions have also been broadened to include products that were previously only traded on the UK OTF and a new EU MTF was opened for DTO swaps.

Share Trading Obligation (STO)

On 26 October 2020, ESMA issued a final statement clarifying the application of the EU STO following the end of the transition period. This statement aims to mitigate potentially adverse effects of the STO, within the constraints of the Brexit circumstances, and takes account of the concerns expressed by some stakeholders.

Derivatives Trading Obligation (DTO)

On 25 November 2020, ESMA issued a final statement clarifying the application of the EU DTO following the end of the transition period. This statement clarifies that the DTO will continue to apply unchanged after the transition period. ESMA considers that the continued application of the DTO would not create risks to the stability of the financial system.

MiFID II (Markets in Financial Instruments Directive/Regulation)

Following previous requests from market participants regarding certain aspects of the framework, several initiatives were launched throughout 2020 to review and analyse specific areas of MIFID II that have not produced the expected effects.

On 17 February 2020, the Commission launched a public consultation on the review of MIFID II. The review prioritised four main areas: the establishment of an EU consolidated tape; investor protection; research unbundling rules; and commodity derivatives markets.

This initiative ran alongside ESMA's public consultation on several other issues pertaining to MiFID II and MiFIR. It included a consultation on the transparency regime, the double volume cap mechanism, algorithmic trading, the trading obligation for shares and derivatives, the SI regime, the functioning of an OTF, and the consultation on draft technical standards on the provision of investment services and activities in the EU by third-country firms under MiFID II and MiFIR.

In September 2020, ESMA published its Final Report containing draft regulatory standards and implementing technical standards (RTS and ITS) on the provision of investment services and activities in the European Union (EU) by third-country firms under MiFIR and MiFID II. These changes included new reporting requirements for third-country firms to ESMA on an annual basis, and included the possibility for ESMA to ask third-country firms to provide data relating to all orders and transactions in the EU.

In October 2020, the European Commission (EC) was asked to present a proposal for a comprehensive review of both MiFID II/MiFIR by 31 July 2021, covering market structure, data, trading and post trading, research rules, inducements to advisors, client categorisation and Brexit.

In the UK, Her Majesty's Treasury (HMT) announced the Future Regulatory Framework (FRF) Review consultation on 19 October 2020. This consultation marks the launch of the second phase of the Future Regulatory Framework (FRF) Review, which considers how the regulatory framework for financial services needs to adapt to be fit for the future, in particular to reflect the UK's new position outside of the EU. In doing so, the key aim is to achieve an agile and coherent approach to financial services regulation in the UK, with appropriate democratic policy input to support a stable, innovative and world leading Financial Services sector.

On 27 October, ESMA updated the list of third-country trading venues (TCTV) in the context of the opinions on post-trade transparency and position limits under MiFID II and MiFIR.

EU Investment Firm Regulation/Directive and UK Investment Firm Prudential Regime (IFPR)

The European Banking Authority ("EBA") is adhering to its Roadmap on Investment Firms and its mandates arising from IFR/IFD:

- > **Phase 1:** delivered in December 2020. This phase focused on, among other things, mandates relating to thresholds and criteria for investment firms that will remain subject to the Capital Requirements Regulation (575/2013) (CRR), capital requirements and composition, and disclosure and reporting.

- > **Phase 2:** delivery by June 2021. In this phase, the EBA will focus on, among other things, mandates relating to supervisory convergence and the supervisory review and evaluation process (SREP) and remuneration.

- > **Phase 3:** delivery by December 2021. In this phase, the EBA will focus on delivering the remaining mandates relating to remuneration, as well as on environmental, social and governance (ESG) factors and risks.

- > **Phase 4:** delivery between December 2021 and June 2025. In this phase, the EBA will focus on delivering the remaining mandates relating to supervisory convergence and SREP, and ESG factors and risks.

Post-Brexit, the UK's domestic version of the EU IFR/D is called the Investment Firm Prudential Regulation or IFPR. This legislation is substantially identical to the IFR/D, and the main areas which impact Tradition firms in the UK and EU are expected to remain aligned:

- > New own funds requirements will be driven by K-Factors (KFR), a risk calibration largely based on a percentage of trade volume;
- > Credit risk and settlement risk will become obsolete (Counterparty Credit Risk (CCR) will remain);
- > The scope of the prudential consolidation group may increase;
- > The scope of individuals subject to Remuneration rules will expand.

However, in implementing the new prudential requirements under the Investment Firm Regulation (IFR), small areas of divergence have opened up between the UK and the EU:

- > The Treasury and the FCA have announced that the implementation of IFPR is delayed until 1 January 2022. The EBA has made no such change, and implementation is 26 June 2021;
- > Hard thresholds which would qualify a firm for CRR2 rather than IFR have been softened in the UK, and the regulators have stated that all FCA-regulated firms will be supervised under IFPR regardless of thresholds;
- > The FCA has laid out a preliminary, high-level approach to the new Internal Capital and Risk Assessment (ICARA). A Consultation Paper on this and Remuneration, among other things, is expected to be published at the end of March.

> ASIA-PACIFIC

Japan

The Financial Services Agency (JFSA) engaged with all Electronic Trading Platform (“ETP”) operators in January to brief eligible platforms on the modified points relating to SEF equivalency before publishing this year. Actual publication regarding SEF equivalency became effective on 28 April. The operations of platforms are largely unchanged except for greater compliance with more onerous data retention obligations.

The Bank of Japan continued to solicit market opinions on the methodology to replace JPY LIBOR with a new benchmark and subsequently appointed Quick Ltd. as the benchmark Administrator.

The JFSA continues to publish COVID-19 related information on their website. Publication includes their decision to extend the deadline for required reports upon request. It is also asking all regulated entities to continue to operate and to review their business continuity plan (BCP) structure in case of emergency, and requests financial institutions to continue to provide services and to continue their efforts to prevent the spread of infection.

Hong Kong

The Hong Kong Monetary Authority (HKMA) and the Securities and Futures Commission (SFC) issued a joint consultation on the annual update of the list of Financial Services Providers subject to the over-the-counter (OTC) derivatives clearing regime. They also refined the scope of regulated activities so that the corporate treasury activities of non-financial groups and compression services would not be captured under the OTC derivatives licensing regime.

Early in the year, the SFC reminded licensed corporations (LCs) to assess their operational capabilities and implement appropriate measures to manage the cybersecurity risks associated with such arrangements. This followed a reminder to all intermediaries of the alternative order-recording options available under the existing regulatory framework that may be adopted during the pandemic.

The SFC launched consultation on proposals to amend its anti-money laundering and counter-financing of terrorism (AML/CFT) guidelines and updated the FAQs for assessment of Corporate Professional Investors. At the same time, the HKMA articulated key principles related to remote onboarding of corporate customers and reflected the regulatory expectations set out in the Anti-Money Laundering and Counter-Terrorist Financing Ordinance and the Guideline on Anti Money Laundering and Counter-Financing of Terrorism.

Singapore

In February 2020, the Monetary Authority of Singapore (MAS) announced the amendments made to the derivatives reporting requirements to maintain the status quo while consultation is ongoing on the reporting of UTI for derivatives contracts which are uncleared and not electronically confirmed. Following business disruptions in the first half of the year, the MAS announced that it would defer the implementation of a number of new requirements and adjust certain regulatory requirements relating to OTC derivatives and market conduct requirements to allow financial institutions to focus on dealing with COVID-19 related issues.

As financial markets activities normalised in the second half of the year, the MAS issued the Notice on Execution of Orders by Market Operators, which details requirements applying to market operators who may exercise discretion in placing or executing orders on behalf of their market participants. These operators will be required to establish and implement written policies and procedures on best execution.

The MAS also published Guidelines on Individual Accountability and Conduct as well as an Information Paper on Culture and Conduct Practices of Financial Institutions, as part of its efforts to promote a culture of trust, accountability, and ethical behaviour in the financial industry. The MAS Guidelines will come into effect in September 2021.

Thailand

In January 2020, after a long consultation period, the ACI Financial Markets Association (ACI FMA) issued the Code of Conduct for FX brokers in Thailand, and in March 2020, the Bank of Thailand (BOT) published a new list of Contributing Banks for the THBFX for the period 1 April 2020 to 31 March 2021. The list was amended in April 2020 to include one foreign-owned bank, but three others were removed.

Australia

The Australian Securities and Investments Commission (ASIC) released its new regulatory framework for foreign financial services providers (FFSPs) providing financial services to Australian wholesale clients. The new framework has two key elements: a new foreign Australian financial services (AFS) licensing regime for FFSPs, and licensing relief for providers of funds management financial services seeking to induce some types of professional investors. Later in the year ASIC published Information Sheet 252: Managing conduct risk during LIBOR transition (INFO 252), which sets out practical guidance that Australian entities can adopt to manage conduct risk during the London Interbank Offered Rate (LIBOR) transition.

Indonesia

In Q1 2020, Tradition's subsidiary in the jurisdiction was officially registered as a PPE-EBUS regulated by the OJK (Financial Services Authority of Indonesia), following the February 2019 update to securities regulation. Later in the year, Bank Indonesia issued its Blueprint for Money Market Development 2025. The launch of this blueprint is part of the dissemination of information on the financial market development programme, covering the money market and foreign exchange market, as well as guidance for market players on Bank Indonesia's future policy direction in the financial markets.

Philippines

The Securities and Exchange Commission (SEC) issued an information circular on the 2020 Guidelines on the Submission and Monitoring of the Money Laundering and Terrorist Financing Prevention Program (MTPP). The SEC requested comment on guidelines to promote transparency in respect of beneficial ownership to prevent its misuse by corporations for illicit activities.

In December, in response to changing business practises, the SEC released a draft Memorandum Circular aimed at requiring all securities market participants, including broker-dealers, assets managers, transfer agents and self-regulatory organisations (SROs) to adopt best practices in dealing with cyber security risks.

Korea

In January, the Financial Services Commission (FSC) and Bank of Korea (BOK) formed a task force to develop a new benchmark interest rate and risk-free rate in preparation for the expiration of LIBOR in 2022. Meanwhile, in response to the pandemic and reflecting regulatory strategy in the rest of Asia, the FSC announced a one-year postponement of the implementation of margin requirements for non-cleared OTC derivative transactions.

Later in the year the FSC revised the FSCMA (Financial Investment Services and Capital Markets Act) which aims to lower risks in the OTC derivatives market. Meanwhile, a new BOK scheme came into force in September to provide US dollar liquidity to local financial firms via repurchase agreements when necessary. This was followed by the launch of BOK-Wire+ which simplifies the transaction process for financial institutions trading in all regulated and OTC markets.

Other Asia developments

Tradition's entities in Asia have taken appropriate measures, based on the size and complexity of our activities and the nature of our engagement in each of the markets in which we operate. There were no other material regulatory changes in other Asian markets in 2020.

OUTLOOK

The average level of activity for the months of January and February shows a slight increase at constant currency compared with the same period last year. However, we should see an important base effect in March given the exceptional volume of activity last year. The optimal work environment in our businesses remains that of a pre-COVID 19 world which allows close collaboration between employees fostering a dynamic essential to the activity.

Furthermore, in line with previous years, the Group will pursue its development strategy to further enhance its product portfolio across its geographic footprint.

COMPTES CONSOLIDÉS

CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS

61 / 66	> RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR L'AUDIT DU GROUPE > STATUTORY AUDITOR'S REPORT ON THE AUDIT OF THE CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS
67	> COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ > CONSOLIDATED INCOME STATEMENT
68	> ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ > CONSOLIDATED STATEMENT OF COMPREHENSIVE INCOME
69 / 70	> BILAN CONSOLIDÉ > CONSOLIDATED BALANCE SHEET
71	> TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS > CONSOLIDATED CASH FLOW STATEMENT
72	> TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS > CONSOLIDATED STATEMENT OF CHANGES IN EQUITY
73 / 147	> ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS > NOTES TO THE CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR L'AUDIT DU GROUPE

STATUTORY AUDITOR'S REPORT ON THE AUDIT OF THE CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS

À l'Assemblée générale de Compagnie Financière Tradition SA,
Lausanne, le 11 mars 2021

OPINION D'AUDIT

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Compagnie Financière Tradition SA et de ses filiales (le Groupe), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2020, le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, le tableau des flux de trésorerie consolidés et le tableau de variation des capitaux propres consolidés pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe aux états financiers consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les états financiers consolidés (en pages 67 à 147) donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2020 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) et sont conformes à la loi suisse.

BASES DE L'OPINION D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi suisse dans le respect des International Standards on Auditing (ISA) et des Normes d'audit suisses (NAS). Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé « Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit du Groupe ».

Nous sommes indépendants du Groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession ainsi que du Code of Ethics for Professional Accountants (code IESBA) et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

To the General Meeting of Compagnie Financière Tradition SA,
Lausanne, 11 March 2021

OPINION

We have audited the consolidated financial statements of Compagnie Financière Tradition SA and its subsidiaries (the Group), which comprise the consolidated statement of financial position as at 31 December 2020 and the consolidated statement of income, consolidated statement of comprehensive income, consolidated statement of changes in equity and consolidated statement of cash flows for the year then ended, and notes to the consolidated financial statements, including a summary of significant accounting policies.

In our opinion, the consolidated financial statements (pages 67 to 147) give a true and fair view of the consolidated financial position of the Group as at 31 December 2020, and its consolidated financial performance and its consolidated cash flows for the year then ended in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS) and comply with Swiss law.

BASIS FOR OPINION

We conducted our audit in accordance with Swiss law, International Standards on Auditing (ISAs) and Swiss Auditing Standards. Our responsibilities under those provisions and standards are further described in the Auditor's Responsibilities for the Audit of the Consolidated Financial Statements section of our report.

We are independent of the Group in accordance with the provisions of Swiss law and the requirements of the Swiss audit profession, as well as the IESBA Code of Ethics for Professional Accountants, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements.

We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

ELÉMENTS CLÉS DE L'AUDIT

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des états financiers consolidés de l'exercice. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit global du Groupe et nous les avons pris en compte lors de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émise ; il n'est pas fourni d'opinion d'audit distincte à leur sujet. Nous décrivons ci-dessous, pour chaque élément clé, les réponses que nous avons apportées lors de l'audit.

Nous avons respecté les responsabilités décrites dans la section « Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit du Groupe » du présent rapport, y compris les responsabilités liées aux éléments clés. Notre audit comprend la mise en œuvre de procédures définies en fonction de notre évaluation du risque d'anomalies significatives dans les états financiers consolidés. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures réalisées afin de répondre aux éléments décrits ci-dessous, constituent la base pour fonder notre opinion d'audit sur les états financiers consolidés.

> ÉVALUATION DES ÉCARTS D'ACQUISITION

Risque

Tel qu'indiqué aux notes 8 et 9 des états financiers consolidés, les écarts d'acquisition au 31 décembre 2020 s'élèvent à CHF 54,8 millions y compris un montant de CHF 26,0 millions inclus dans l'évaluation des participations dans les sociétés associées et coentreprises. Les écarts d'acquisition sont principalement liés à TFS SA, Lausanne, pour un montant de CHF 18,3 millions et à la joint-venture avec Gaitame.com Co Ltd, Tokyo, pour un montant de CHF 16,3 millions.

Le Groupe effectue des tests de dépréciation de ses écarts d'acquisition à chaque date de bilan. La valeur d'utilité des écarts d'acquisition est appréciée par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés sur les unités génératrices de trésorerie auxquelles les écarts d'acquisition sont affectés.

Nous avons considéré ce domaine comme un élément clé de l'audit car l'évaluation des écarts d'acquisition implique des jugements complexes et subjectifs de la Direction sur les différentes hypothèses utilisées pour l'actualisation des flux de trésorerie futurs.

Se reporter aux Principales estimations et hypothèses comptables (perte de valeur des écarts d'acquisition) à la page 74 des états financiers consolidés.

Se référer également aux Principales méthodes comptables (Immobilisations incorporelles, pertes de valeur des actifs non financiers) aux pages 81 et 82 des états financiers consolidés ainsi que les notes 8 et 9 aux états financiers consolidés aux pages 102 à 109.

KEY AUDIT MATTERS

Key audit matters are those matters that, in our professional judgment, were of most significance in our audit of the consolidated financial statements of the current period. These matters were addressed in the context of our audit of the consolidated financial statements as a whole, and in forming our opinion thereon, and we do not provide a separate opinion on these matters. For each matter below, our description of how our audit addressed the matter is provided in that context.

We have fulfilled the responsibilities described in the Auditor's responsibilities for the audit of the consolidated financial statements section of our report, including in relation to these matters. Accordingly, our audit included the performance of procedures designed to respond to our assessment of the risks of material misstatement of the consolidated financial statements. The results of our audit procedures, including the procedures performed to address the matters below, provide the basis for our audit opinion on the consolidated financial statements.

> VALUATION OF GOODWILL

Risk

As disclosed in the notes 8 and 9 of the consolidated financial statements, the goodwill as of 31 December 2020 amounts to CHF 54.8 million of which CHF 26.0 million is included in the valuation of investments in associates and joint ventures. The goodwill is mainly related to TFS SA, Lausanne for an amount of CHF 18.3 million and the joint venture with Gaitame.com Co Ltd, Tokyo for an amount of CHF 16.3 million.

The Group tests goodwill for impairment at each balance sheet date. The value in use of goodwill is estimated using discounted cash flow projections on the cash-generating units (CGUs) to which the goodwill has been allocated.

We considered this area as a key audit matter because the valuation of goodwill involves complex and subjective judgements made by management on the different assumptions used for discounting future cash flows.

See Key accounting estimates and judgements (Goodwill impairment) on page 74 of the consolidated financial statements.

See Significant accounting policies (Intangible assets, Impairment losses on non-financial assets) on pages 81 and 82 of the consolidated financial statements. See notes 8 and 9 to the consolidated financial statements on pages 102 to 109.

Nos réponses d'audit

Notre approche d'audit afin de répondre à ce risque inclut les procédures suivantes :

- > Nous avons apprécié la méthodologie utilisée pour les tests de dépréciation et nous avons apprécié la conformité avec les normes comptables.
- > Nous avons apprécié les projections de flux de trésorerie et les hypothèses sous-jacentes :
 - > Nous avons comparé les budgets utilisés pour les périodes passées avec les réalisations afin d'apprécier la pertinence de l'estimation réalisée par la Direction
 - > Nous avons analysé la projection des flux de trésorerie préparée par la Direction et apprécié la cohérence des hypothèses sous-jacentes faites par la Direction
 - > Nous avons étudié les résultats réalisés utilisés comme base des projections de flux de trésorerie
 - > Nous avons apprécié la pertinence du taux de croissance appliqué aux résultats réalisés
 - > Nous avons procédé à une évaluation de la méthode de calcul utilisée et procédé à des recalculs
- > Nous avons fait appel à un spécialiste en évaluation afin d'apprécier la pertinence des taux d'actualisation utilisés pour calculer les projections de flux de trésorerie actualisés.

Nos procédures d'audit n'ont donné lieu à aucune réserve concernant l'évaluation des écarts d'acquisition.

> ÉVALUATION DE LA PROVISION POUR LITIGES

Risque

Comme indiqué dans la note 21 des états financiers consolidés, en raison de la nature des activités, le Groupe est exposé à des procédures légales et à des litiges potentiels.

Des provisions pour litiges en cours sont comptabilisées lorsque l'issue probable d'un litige impliquant le Groupe peut être estimée de manière fiable. Les provisions pour litiges au 31 décembre 2020 s'élèvent à CHF 0,4 million.

Les litiges sont considérés comme un élément clé d'audit dans la mesure où le processus d'évaluation des provisions liées est complexe et est basé sur l'issue attendue d'affaires qui peuvent durer plusieurs années.

Se reporter à la rubrique « Principales estimations et hypothèses comptables (Provisions pour litiges) à la page 75 des états financiers consolidés » ainsi qu'à la note 21 des états financiers consolidés aux pages 126 et 127.

Our audit response

Our audit response to address this Key Audit Matter included the following:

- > We examined the impairment testing methodology and we assessed the compliance with the accounting standards.
- > We evaluated the cash-flow projections and underlying assumptions:
 - > We compared the previous budgets on the past periods with the actual results to assess the appropriateness of the estimation performed by the management
 - > We analysed the cash flow projection prepared by the management and assessed the consistency of the underlying assumptions made by the management
 - > We verified the actual results used as a basis of cash-flow projections
 - > We assessed the reasonableness of growth rate applied to actual results
 - > We verified the calculation method used and reperformed arithmetic calculations
- > We involved our specialist to assist in evaluating the discount rate used in calculating the discounted cash flow projections.

Our audit procedures did not lead to any reservations regarding the valuation of goodwill.

> VALUATION OF PROVISIONS FOR LITIGATION

Risk

As disclosed in the note 21 of the consolidated financial statements, due to the nature of the activities, the Group has historically been exposed to legal procedures and potential litigation.

Provisions are recognised for litigation in progress when the probable outcome of a court case or other litigation involving the Group can be estimated reliably. Provisions for litigation at 31 December 2020 totalled CHF 0.4 million.

Litigation are considered as a key audit matter because the assessment process of related provisions is complex and is based on the expected outcome of cases which can last several years.

See Key accounting estimates and judgements (Litigation) on page 75 of the consolidated financial statements. See note 21 to the consolidated financial statements on pages 126 and 127.

Nos réponses d'audit

Notre approche d'audit afin de répondre à ce risque inclut les procédures suivantes :

- > Nous avons obtenu un résumé des principales procédures en cours et avons eu des entretiens avec le Responsable juridique du Groupe afin d'obtenir une compréhension des principales affaires en cours.
- > Nous avons demandé aux auditeurs locaux d'apprécier l'analyse juridique préparée par la Société ainsi que les correspondances avec les conseils externes et apprécier le montant des provisions liées. Nous avons supervisé les travaux des auditeurs locaux.

Nos procédures d'audit n'ont donné lieu à aucune réserve concernant l'évaluation de la provision pour litiges.

> ACTIVITÉS EN PRINCIPAL : TRANSACTIONS NON RÉGLÉES À LA FIN DE L'EXERCICE

Risque

Certaines sociétés du Groupe agissent en tant que principal dans l'achat et la vente simultanés de titres pour compte de tiers.

Certaines sociétés du Groupe agissent à titre de principal dans l'achat et la vente simultanés de titres pour le compte de tiers. Ces transactions sont débouclées lorsque les deux opérations de la transaction sont réglées ; le règlement effectué d'une part et la livraison des titres d'autre part (délai technique de règlement - livraison).

Afin de refléter la substance de ces transactions, ces dernières sont constatées à la date de livraison. Les montants à recevoir et à payer aux contreparties découlant des transactions en cours de livraison ayant dépassé le délai de livraison prévu sont présentés au bilan en valeur brute à l'actif dans la rubrique Clients et autres créances et au passif dans la rubrique Fournisseurs et autres créanciers.

Lorsqu'une contrepartie manque à ses obligations, il existe un risque potentiel de dépréciation des créances. Ce risque de dépréciation des créances pour les transactions non réglées à la fin de l'exercice est considéré comme un élément clé d'audit.

Comme indiqué à la note 12 des états financiers consolidés, les transactions non réglées, et donc comptabilisées comme créances, s'élèvent à CHF 172,5 millions au 31 décembre 2020.

Se reporter à la rubrique Principales méthodes comptables (Chiffres d'affaires, Activités en principal) aux pages 78 et 84 des états financiers consolidés. Se référer également à la note 1, Secteurs opérationnels, aux pages 89 à 93 ainsi qu'aux paragraphes de la note 30, Instruments financiers, relatifs aux risques de crédit aux pages 139 à 141.

Our audit response

Our audit response to address this Key Audit Matter included the following:

- > We obtained a summary of main legal case and held interviews with the Group in-house counsel to obtain an understanding of the evolution of ongoing legal cases.
- > We instructed components auditors to evaluate an internal legal analysis, to obtain legal confirmation letters from lawyers in charge of the cases when deemed required, and to assess the reasonableness of provisions recorded. We supervised their due diligence.

Our audit procedures did not lead to any reservations regarding the valuation provisions for litigation.

> MATCHED PRINCIPAL ACTIVITIES: DEALS NOT SETTLED AT YEAR-END

Risk

Some Group companies act as principal in the simultaneous purchase and sale of securities for the account of third parties.

Such trades are completed when both sides of the deal are settled, namely once payment is made and the securities are delivered (matched trades).

In order to reflect the substance of these transactions, they are recognised at the time of delivery. Counterparty receivables and payables arising on current transactions that have gone beyond the expected settlement date are carried gross on the balance sheet under "Trade and other receivables" or "Trade and other payables".

When a counterparty fails to deliver on its obligations, a risk of potential impairment loss on receivables arises. Impairment risk of receivables for deals not settled at year-end is considered as a key audit matter.

As disclosed in the note 12 of the financial statements, the deals not settled, and therefore booked as receivables, amount to CHF 172.5 million as at 31 December 2020.

See Significant accounting policies (Revenue, Matched principal activities) on pages 78 and 84 of the consolidated financial statements.

See operating segments on pages 89 to 93, note 1 of consolidated financial statements. See credit and counterparty risk on pages 139 to 141 in note 30 on financial instruments.

Nos réponses d'audit

Notre approche d'audit afin de répondre à ce risque inclut les procédures suivantes :

- > Nous avons apprécié le risque de défaillance de la contrepartie pour toutes les transactions non réglées à la fin de l'exercice et avons testé l'encaissement subséquent de ces transactions.

Nos procédures d'audit n'ont donné lieu à aucune réserve concernant l'évaluation des transactions non réglées à la fin de l'exercice.

AUTRES INFORMATIONS DU RAPPORT DE GESTION

Le conseil d'administration est responsable des autres informations du rapport de gestion. Les autres informations comprennent toutes les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des états financiers consolidés, des comptes annuels, du rapport de rémunération et de nos rapports correspondants. Il est attendu que le rapport de gestion nous soit communiqué après la date du présent rapport de l'organe de révision.

Les autres informations du rapport de gestion ne constituent pas l'objet de notre opinion d'audit sur les états financiers consolidés et nous ne formulons aucune appréciation sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit du Groupe, il est de notre devoir de lire les autres informations quand elles deviennent disponibles et de juger s'il existe des incohérences significatives par rapport aux états financiers consolidés ou à nos conclusions d'audit, ou si les autres informations semblent présenter des anomalies significatives d'une autre façon.

RESPONSABILITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des états financiers consolidés donnant une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les IFRS et les exigences légales. Le conseil d'administration est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant,

Our audit response

Our audit response to address this Key Audit Matter included the following:

- > We assessed the counterparty risk default of deals not settled at year-end and tested subsequent collection on these deals.

Our audit procedures did not lead to any reservations regarding the valuation of deals not settled at year-end.

OTHER INFORMATION IN THE ANNUAL REPORT

The Board of Directors is responsible for the other information in the annual report. The other information comprises all information included in the annual report, but does not include the consolidated financial statements, the stand-alone financial statements, the remuneration report and our auditor's reports thereon. The annual report is expected to be made available to us after the date of this auditor's report.

Our opinion on the consolidated financial statements does not cover the other information in the annual report and we will not express any form of assurance conclusion thereon.

In connection with our audit of the consolidated financial statements, our responsibility is to read the other information in the annual report when it becomes available and, in doing so, consider whether the other information is materially inconsistent with the consolidated financial statements or our knowledge obtained in the audit, or otherwise appears to be materially misstated.

RESPONSIBILITY OF THE BOARD OF DIRECTORS FOR THE CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS

The Board of Directors is responsible for the preparation of the consolidated financial statements that give a true and fair view in accordance with IFRS and the provisions of Swiss law, and for such internal control as the Board of Directors determines is necessary to enable the preparation of consolidated financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the consolidated financial statements, the Board of Directors is responsible for assessing the Group's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters

les éléments en rapport avec la capacité du Groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

RESPONSABILITÉ DE L'ORGANE DE RÉVISION POUR L'AUDIT DU GROUPE

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé en conformité avec la loi suisse dans le respect des ISA et des NAS permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Un descriptif plus détaillé de nos responsabilités dans l'audit des états financiers est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Ce descriptif fait partie de notre rapport.

RAPPORT SUR LES AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des états financiers consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les présents états financiers consolidés.

Ernst & Young SA

Milena De Simone

Experte-réviseur agréée
(Réviseur responsable)

Michael Carneiro

Expert-réviseur agréé

related to going concern and using the going concern basis of accounting unless the Board of Directors either intends to liquidate the Group or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

AUDITOR'S RESPONSIBILITIES FOR THE AUDIT OF THE CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the consolidated financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor's report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with Swiss law, ISAs and Swiss Auditing Standards will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these consolidated financial statements.

A further description of our responsibilities for the audit of the consolidated financial statements is located at the website of EXPERTsuisse: <http://www.expertsuisse.ch/en/audit-report-for-public-companies>. This description forms part of our auditor's report.

REPORT ON OTHER LEGAL AND REGULATORY REQUIREMENTS

In accordance with article 728a para. 1 item 3 CO and the Swiss Auditing Standard 890, we confirm that an internal control system exists, which has been designed for the preparation of consolidated financial statements according to the instructions of the Board of Directors.

We recommend that the consolidated financial statements submitted to you be approved.

Ernst & Young Ltd

Milena De Simone

Licensed audit expert
(Auditor in charge)

Michael Carneiro

Licensed audit expert

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

CONSOLIDATED INCOME STATEMENT

en milliers de CHF CHF 000	Notes	2020	2019
Chiffre d'affaires Revenue	1	902 966	923 996
Autres produits d'exploitation nets Other net operating income	2	2 640	2 938
Produits d'exploitation Operating income		905 606	926 934
Charges de personnel Staff costs		-661 741	-666 155
Autres charges d'exploitation Other operating expenses	3	-131 162	-167 208
Amortissements Depreciation and amortisation	7, 8, 26	-28 559	-28 058
Charges d'exploitation Operating expenses		-821 462	-861 421
Résultat d'exploitation Operating profit		84 144	65 513
Produits financiers Financial income	4	3 950	3 556
Charges financières Financial expense	4	-18 317	-14 586
Quote-part dans le résultat des sociétés associées et coentreprises Share of profit of associates and joint ventures	9	17 138	17 918
Résultat avant impôts Profit before tax		86 915	72 401
Impôts sur le bénéfice Income tax	5	-12 323	-8 077
Résultat net de l'exercice Net profit for the year		74 592	64 324
Attribuable aux : Attributable to:			
Actionnaires de la société mère Shareholders of the parent		70 940	60 441
Intérêts non contrôlants Non-controlling interests	17	3 652	3 883
Résultat par action (en CHF) : Earnings per share (in CHF):	6		
Résultat de base par action Basic earnings per share		9,83	8,59
Résultat dilué par action Diluted earnings per share		9,66	8,48

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

CONSOLIDATED STATEMENT OF COMPREHENSIVE INCOME

en milliers de CHF CHF 000	Notes	2020	2019
Résultat net de l'exercice comptabilisé au compte de résultat Net profit for the year recognised in the income statement		74 592	64 324
Autres éléments du résultat global qui ne peuvent pas être reclassés ultérieurement au compte de résultat Other comprehensive income that cannot be reclassified to profit or loss			
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global Financial assets at fair value through other comprehensive income		204	420
Réévaluation des régimes à prestations définies Remeasurement of defined benefit schemes		-446	-2 649
Total des autres éléments du résultat global qui ne peuvent pas être reclassés ultérieurement au compte de résultat Total other comprehensive income that cannot be reclassified to profit or loss		-242	-2 229
Autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat Other comprehensive income that may be reclassified to profit or loss			
Ecart de conversion Currency translation		-38 652	-6 040
Transfert de l'écart de conversion au compte de résultat Transfer of exchange differences to income statement		-85	-
Autres éléments du résultat global des sociétés associées et coentreprises Other comprehensive income of associates and joint ventures	9	-1 391	129
Total des autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat Total other comprehensive income that may be reclassified to profit or loss		-40 128	-5 911
Autres éléments du résultat global, nets d'impôts Other comprehensive income, net of tax		-40 370	-8 140
Résultat global de l'exercice Comprehensive income for the year		34 222	56 184
Attribuable aux : Attributable to:			
Actionnaires de la société mère Shareholders of the parent		31 811	52 323
Intérêts non contrôlants Non-controlling interests		2 411	3 861

L'impact fiscal sur chacun des autres éléments du résultat global est présenté en note 5.

The tax impact on each of the other items of comprehensive income is disclosed in Note 5.

BILAN CONSOLIDÉ

CONSOLIDATED BALANCE SHEET

ACTIF / ASSETS en milliers de CHF / CHF 000	Notes	31 décembre 2020 31 December 2020	31 décembre 2019 31 December 2019
Immobilisations corporelles Property and equipment	7	24 606	28 937
Actifs liés au droit d'utilisation Right-of-use assets	26	51 140	59 343
Immobilisations incorporelles Intangible assets	8	44 619	46 770
Participations dans les sociétés associées et coentreprises Investments in associates and joint ventures	9	146 560	149 961
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global Financial assets at fair value through other comprehensive income	14 a)	4 828	5 010
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net Financial asset at fair value through profit or loss	13	1 627	1 627
Autres actifs financiers Other financial assets	10	13 077	16 541
Impôts différés actifs Deferred tax assets	5	31 504	33 501
Trésorerie non disponible Unavailable cash	11	28 705	29 804
Total actif non courant Total non-current assets		346 666	371 494
Autres actifs courants Other current assets		14 534	13 604
Instruments financiers dérivés actifs Derivative financial instruments	25	412	1 444
Impôts à recevoir Tax receivable	24	5 189	5 986
Clients et autres créances Trade and other receivables	12	462 538	887 067
Actifs financiers évalués au coût amorti Financial assets at amortised cost	14 b)	15 451	69 310
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net Financial assets at fair value through profit or loss	13	3	26
Trésorerie et équivalents de trésorerie Cash and cash equivalents	15	303 822	343 387
Total actif courant Total current assets		801 949	1 320 824
TOTAL ACTIF TOTAL ASSETS		1 148 615	1 692 318

BILAN CONSOLIDÉ

CONSOLIDATED BALANCE SHEET

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF / EQUITY AND LIABILITIES en milliers de CHF / CHF 000	Notes	31 décembre 2020 31 December 2020	31 décembre 2019 31 December 2019
Capital Share capital	16	18 832	18 566
Prime d'émission Share premium		48 691	44 265
Actions propres Treasury shares	16	-17 315	-23 984
Ecart de conversion Currency translation		-190 094	-151 201
Réserves consolidées Consolidated reserves	16	529 172	509 208
Total capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère Total equity attributable to shareholders of the parent		389 286	396 854
Intérêts non contrôlants Non-controlling interests	17	18 431	19 601
Total capitaux propres Total equity		407 717	416 455
Dettes financières Financial debts	20	239 338	239 138
Obligations locatives Lease liabilities	26	49 223	53 244
Provisions Provisions	21	30 915	27 722
Impôts différés passifs Deferred tax liabilities	5	1 445	1 555
Produits différés Deferred income		5	38
Total passif non courant Total non-current liabilities		320 926	321 697
Dettes financières Financial debts	20	20 454	131 949
Obligations locatives Lease liabilities	26	14 681	15 498
Fournisseurs et autres créanciers Trade and other payables	23	374 983	796 861
Impôts à payer Tax liabilities	24	8 655	8 929
Instruments financiers dérivés passifs Derivative financial instruments	25	14	115
Produits différés Deferred income		1 185	814
Total passif courant Total current liabilities		419 972	954 166
Total passif Total liabilities		740 898	1 275 863
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF TOTAL EQUITY AND LIABILITIES		1 148 615	1 692 318

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

CONSOLIDATED CASH FLOW STATEMENT

en milliers de CHF	CHF 000	Notes	2020	2019
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	Cash flows from operating activities			
Résultat avant impôts de l'exercice	Profit before tax for the year		86 915	72 401
Amortissements	Depreciation and amortisation	7, 8, 26	28 559	28 058
Résultat financier net	Net financial result		11 377	7 693
Quote-part dans le résultat des sociétés associées et coentreprises	Share of profit of associates and joint ventures	9	-17 138	-17 918
Augmentation/(diminution) des provisions	Increase/(decrease) in provisions	21	4 442	7 092
Augmentation/(diminution) des produits différés	Increase/(decrease) in deferred income		439	-445
Charge relative aux paiements fondés sur des actions	Expense related to share-based payments	19	1 828	1 588
Plus- / moins-values sur cessions de sociétés	(Gains)/losses on disposal of companies		-85	-
Plus- / moins-values sur cessions d'actifs immobilisés	(Gains)/losses on disposal of fixed assets	2	-197	-85
(Augmentation)/diminution des créances/dettes liées aux activités en principal et de teneur de comptes	(Increase)/decrease in receivables/payables related to matched principal and account holder activities		-5 635	50 687
(Augmentation)/diminution du fonds de roulement	(Increase)/decrease in working capital		8 980	-15 362
Provisions payées	Provisions paid	21	-1 974	-17 666
Intérêts payés	Interest paid		-12 491	-9 474
Intérêts perçus	Interest received		801	1 325
Impôts payés	Income tax paid		-11 820	-18 595
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	Net cash flows from operating activities		94 001	89 299
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	Cash flows from investing activities			
Acquisition d'actifs financiers	Acquisition of financial assets		-4 913	-66 908
Valeur de vente d'actifs financiers	Proceeds from disposal of financial assets		56 000	3 070
Acquisition de sociétés, nette de la trésorerie acquise	Acquisition of companies, net of cash acquired		-2 331	-1 564
Acquisition d'immobilisations corporelles	Acquisition of property and equipment	7	-5 326	-8 557
Valeur de vente d'immobilisations corporelles	Proceeds from disposal of property and equipment		38	36
Acquisition d'immobilisations incorporelles	Purchase of intangible assets	8	-3 233	-2 914
Valeur de vente d'immobilisations incorporelles	Proceeds from disposal of intangible assets		221	208
Dividendes reçus	Dividends received		14 566	14 190
(Augmentation)/diminution de la trésorerie non disponible	(Increase)/decrease in unavailable cash		973	3 737
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	Net cash flows from investing activities		55 995	-58 702
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	Cash flows from financing activities			
Augmentation des dettes financières à court terme	Increase in short-term financial debts		40 000	-
Diminution des dettes financières à court terme	Decrease in short-term financial debts		-157 300	-
Augmentation des dettes financières à long terme	Increase in long-term financial debts	20	-	129 356
Paiements des obligations locatives	Lease liabilities paid	26	-12 916	-13 910
Augmentation du capital	Capital increase	16	266	338
Acquisition d'actions propres	Acquisition of treasury shares	16	-6 922	-5 892
Valeur de vente d'actions propres	Proceeds from disposal of treasury shares	16	2 115	1 372
Dividendes versés aux intérêts non contrôlants	Dividends paid to non-controlling interests		-3 494	-1 946
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	Dividends paid to shareholders of the parent	18	-35 716	-35 022
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	Net cash flows from financing activities		-173 967	74 296
Variation des cours de change	Movement in exchange rates		-21 337	-3 628
Augmentation / (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie	Increase/(decrease) in cash and cash equivalents		-45 308	101 265
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	Cash and cash equivalents at start of year		340 676	239 411
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	Cash and cash equivalents at year-end	15	295 368	340 676

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

CONSOLIDATED STATEMENT OF CHANGES IN EQUITY

en milliers de CHF excepté le nombre d'actions CHF 000 (except for number of shares)	Notes	Attribuables aux actionnaires de la société mère Attributable to shareholders of the parent						Total	Intérêts non contrôlants Non-controlling interests	Total capitaux propres Total equity
		Nombre d'actions Number of shares	Capital	Prime d'émission Share premium	Actions propres Treasury shares	Ecart de conversion Currency translation	Réserves consolidées Consolidated reserves			
Au 1^{er} janvier 2019 At 1 January 2019		7 291 218	18 228	37 404	-34 148	-145 305	507 137	383 316	17 949	401 265
Résultat net de l'exercice Net profit for the year		-	-	-	-	-	60 441	60 441	3 883	64 324
Autres éléments du résultat global Other comprehensive income		-	-	-	-	-5 896	-2 222	-8 118	-22	-8 140
Résultat global de l'exercice Comprehensive income for the year	16	-	-	-	-	-5 896	58 219	52 323	3 861	56 184
Augmentation de capital Increase in capital	16	135 000	338	-	-	-	-	338	-	338
Acquisition d'actions propres Acquisition of treasury shares	16	-	-	-	-5 892	-	-	-5 892	-	-5 892
Cession d'actions propres Disposal of treasury shares	16	-	-	358	1 014	-	-	1 372	-	1 372
Dividendes versés Dividends paid	16	-	-	4 930	15 042	-	-55 456	-35 484	-1 946	-37 430
Incidence des variations de périmètre Effect of changes in basis of consolidation	16	-	-	-	-	-	-168	-168	-263	-431
Exercice d'options de souscription d'actions Exercise of share options	16	-	-	1 573	-	-	-976	597	-	597
Impact de la comptabilisation des options de souscription d'actions Impact of recognition of share options	16	-	-	-	-	-	452	452	-	452
Au 31 décembre 2019 At 31 December 2019		7 426 218	18 566	44 265	-23 984	-151 201	509 208	396 854	19 601	416 455
Résultat net de l'exercice Net profit for the year		-	-	-	-	-	70 940	70 940	3 652	74 592
Autres éléments du résultat global Other comprehensive income		-	-	-	-	-38 893	-236	-39 129	-1 241	-40 370
Résultat global de l'exercice Comprehensive income for the year		-	-	-	-	-38 893	70 704	31 811	2 411	34 222
Augmentation de capital Increase in capital	16	106 500	266	-	-	-	-	266	-	266
Acquisition d'actions propres Acquisition of treasury shares	16	-	-	-	-6 922	-	-	-6 922	-	-6 922
Cession d'actions propres Disposal of treasury shares	16	-	-	496	1 619	-	-	2 115	-	2 115
Dividendes versés Dividends paid	16/18	-	-	2 817	11 972	-	-50 997	-36 208	-3 494	-39 702
Incidence des variations de périmètre Effect of changes in basis of consolidation	16	-	-	-	-	-	-10	-10	-87	-97
Exercice d'options de souscription d'actions Exercise of share options	16	-	-	1 113	-	-	-111	1 002	-	1 002
Impact de la comptabilisation des options de souscription d'actions Impact of recognition of share options	16	-	-	-	-	-	378	378	-	378
Au 31 décembre 2020 At 31 December 2020		7 532 718	18 832	48 691	-17 315	-190 094	529 172	389 286	18 431	407 717

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

NOTES TO THE CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Compagnie Financière Tradition SA est une société anonyme suisse, domiciliée au 11 rue de Langallerie à Lausanne. Présent dans plus de 30 pays, le Groupe Compagnie Financière Tradition (ci-après le « Groupe ») est l'un des leaders mondiaux de l'intermédiation de produits financiers (marchés monétaires, marchés obligataires, produits dérivés de taux, de change et de crédit, actions, dérivés actions, marchés à terme de taux et sur indices) et non financiers (énergie, métaux précieux et environnement). L'action Compagnie Financière Tradition SA est cotée à la bourse suisse (SIX) et sur le 3^{ème} compartiment de la bourse de Francfort.

Compagnie Financière Tradition SA est détenue indirectement à hauteur de 70,89 % par VIEL & Cie, elle-même détenue par VIEL et Compagnie-Finance.

Le Conseil d'administration a approuvé la publication des comptes consolidés de Compagnie Financière Tradition SA arrêtés au 31 décembre 2020 par décision du 11 mars 2021.

PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Les comptes consolidés de Compagnie Financière Tradition SA sont présentés en milliers de francs suisses (CHF) sauf explicitement mentionné; le franc suisse étant la devise fonctionnelle et la devise de présentation de Compagnie Financière Tradition SA. Les comptes consolidés ont été établis selon le principe du coût historique à l'exception de certains instruments financiers réévalués à la juste valeur. Les comptes consolidés de Compagnie Financière Tradition SA sont établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

GENERAL

Compagnie Financière Tradition SA is a public limited company with its registered office at 11, Rue de Langallerie, Lausanne. With a presence in more than 30 countries, the Compagnie Financière Tradition Group ("the Group") is one of the world's leading interdealer brokers of both financial products (money market products, bonds, interest rate, currency and credit derivatives, equities, equity derivatives, interest rate futures and index futures) and non-financial products (energy, precious metals, and environmental products). Its shares are listed on the SIX Swiss Exchange and the Third Market Segment of the Frankfurt Stock Exchange.

Compagnie Financière Tradition SA is indirectly owned by VIEL & Cie, which holds a 70.89% controlling interest. VIEL & CIE is itself held by VIEL et Compagnie-Finance.

Publication of the consolidated financial statements for the year ended 31 December 2020 was approved by the Board of Directors on 11 March 2021.

BASIS OF PREPARATION

The consolidated financial statements are presented in thousands of Swiss francs (CHF) except where expressly stated otherwise; the Swiss franc is Compagnie Financière Tradition SA's functional currency and presentation currency. The consolidated financial statements have been prepared on an historical cost basis, with the exception of certain financial instruments remeasured at fair value, in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS).

MODIFICATION DES PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Les principes comptables appliqués lors de la préparation des comptes consolidés sont identiques à ceux en vigueur au 31 décembre 2019, à l'exception des normes et modifications suivantes, appliquées depuis le 1^{er} janvier 2020 :

Norme Standard	Nom Name	Entrée en vigueur Effective date
Cadre conceptuel (modifications) Conceptual Framework (amendments)	Modifications des références au cadre conceptuel dans les normes IFRS Amendments to References to the Conceptual Framework in IFRS Standards	1 ^{er} janvier 2020 1 January 2020
IAS 1 et IAS 8 (modifications) IAS 1 and IAS 8 (amendments)	Définition de significatif Definition of Material	1 ^{er} janvier 2020 1 January 2020
IFRS 3 (modifications) IFRS 3 (amendments)	Définition d'une entreprise Definition of a Business	1 ^{er} janvier 2020 1 January 2020

L'adoption de ces dispositions n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe.

PRINCIPALES ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES

Lors de l'établissement des comptes consolidés, la Direction procède à des estimations lors de l'application des conventions comptables. En raison des incertitudes inhérentes aux activités du Groupe, certains éléments des comptes consolidés ne peuvent pas être évalués avec précision, et ne peuvent faire l'objet que d'une estimation. Ces estimations impliquent des jugements fondés sur les dernières informations fiables disponibles.

Les hypothèses clés relatives à l'avenir et les autres sources principales d'incertitude relatives aux estimations à la date de clôture, qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif des montants des actifs et des passifs au cours de la période, sont les suivantes :

> PERTE DE VALEUR DES ÉCARTS D'ACQUISITION

Le Groupe effectue annuellement des tests de dépréciation de ses écarts d'acquisition. La valeur d'utilité des écarts d'acquisition est appréciée par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés sur les unités génératrices de trésorerie auxquelles les écarts d'acquisition sont affectés. Les projections de flux de trésorerie futurs sont basées sur des estimations faites par la Direction qui estime également le taux d'actualisation à retenir dans le calcul de leur valeur actualisée. Des informations complémentaires sont données en note 8.

CHANGES IN ACCOUNTING POLICIES

The accounting policies applied to the consolidated financial statements are identical to those in effect at 31 December 2019, except for the following standards and amendments which have been applied since 1 January 2020:

The adoption of these new provisions had no material impact on the Group's consolidated financial statements.

KEY ACCOUNTING ESTIMATES AND JUDGMENTS

When preparing the consolidated financial statements, Management makes certain assumptions and estimates in applying its accounting policies. As a result of the uncertainties inherent in the Group's activities, some items in the consolidated financial statements cannot be measured with precision and must therefore be estimated. Estimates involve judgments based on the latest reliable information available.

The key estimates and assumptions concerning the future and other important sources of uncertainty regarding estimates at the balance sheet date that present a significant risk of entailing material adjustment to the carrying amounts of assets and liabilities within the next financial year are as follows:

> GOODWILL IMPAIRMENT

The Group tests goodwill annually for impairment. The value in use of goodwill is estimated using discounted cash flow projections on the cash-generating units (CGUs) to which the goodwill has been allocated. Future cash flow projections and the discount rate to be used in calculating their present value are based on estimates made by Management. Additional information is disclosed in Note. 8.

> IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS

Des impôts différés actifs sont enregistrés pour les reports fiscaux déficitaires dans la mesure où il est probable de les récupérer à un horizon prévisible grâce à l'existence de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces reports fiscaux déficitaires pourront être imputés. La Direction estime le montant des actifs d'impôts différés à comptabiliser sur la base des prévisions de bénéfices imposables futurs. Des informations complémentaires sont données en note 5.

> ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

Les obligations du Groupe liées aux régimes à prestations définies sont évaluées chaque année sur la base d'évaluations actuarielles. Ce type d'évaluation implique l'utilisation d'hypothèses actuarielles, notamment les taux d'actualisation, les rendements attendus des actifs des régimes, les augmentations futures des salaires et des retraites ainsi que les taux de mortalité. En raison de leur perspective long terme, ces estimations sont sujettes à incertitudes. Des informations complémentaires sont données en note 22.

> PROVISIONS POUR LITIGES

Des provisions sont constatées pour les litiges en cours lorsque l'issue probable d'une action en justice ou de tout autre litige impliquant le Groupe peut être estimée de manière fiable. L'échéance des sorties de trésorerie relative à ces provisions est incertaine car elle dépend de l'issue des procédures en question. Celles-ci ne sont par conséquent pas actualisées car leur valeur actuelle ne représenterait pas une information fiable. Des informations complémentaires sont données en note 21.

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

> PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés comprennent ceux de Compagnie Financière Tradition SA ainsi que ceux de ses filiales, coentreprises et sociétés associées (appelées collectivement le « Groupe »). La liste des principales sociétés consolidées, ainsi que le pourcentage de contrôle, le pourcentage d'intérêt et méthode de consolidation retenue pour chacune de ces sociétés figurent en note 31.

> DEFERRED TAX ASSETS

Deferred tax assets are recognised for tax loss carry-forwards to the extent that it is probable that taxable profits will be available in the foreseeable future against which the temporary differences can be utilised. Management estimates the deferred tax assets to be recognised on the basis of forecasts of future taxable profits. Additional information is disclosed in Note. 5.

> EMPLOYEE BENEFITS

The Group's obligations under defined benefit schemes are measured each year on the basis of actuarial valuations. This type of valuation implies the use of actuarial assumptions the most important of which are the discount rate, expected return on plan assets, future salary and benefit increases, and the mortality rate. Because of the long-term perspective, these estimates involve a degree of uncertainty. Additional information is disclosed in Note. 22.

> LITIGATION

Provisions are recognised for ongoing litigation when the probable outcome of a lawsuit or other litigation involving the Group can be reliably estimated. The timing of cash outflows relating to these provisions is uncertain, since it will depend on the outcome of the relevant cases. They have therefore not been discounted as their present value would not be a reliable estimate. Additional information is disclosed in Note. 21.

SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

> BASIS OF CONSOLIDATION

The consolidated financial statements include Compagnie Financière Tradition SA, its subsidiaries, joint ventures and associates ("the Group"). A list of the main consolidated companies, together with the controlling interest, equity interest, and method of consolidation for each one, is shown in Note 31.

> REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

L'acquisition d'entreprises est comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition est mesuré en additionnant les justes valeurs, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés et des instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais d'acquisition engagés au titre de regroupement d'entreprise sont comptabilisés en charges.

Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise, qui satisfont aux conditions de comptabilisation, sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. L'écart d'acquisition est comptabilisé en tant qu'actif et évalué initialement à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs, et passifs éventuels identifiables ainsi constatée. Si, après réévaluation, la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables excède le coût d'acquisition, l'excédent est comptabilisé immédiatement en résultat. Après la comptabilisation initiale, les écarts d'acquisition positifs sont évalués au coût d'acquisition diminué du cumul des pertes de valeur.

Les écarts d'acquisition sur les filiales sont présentés au bilan dans les immobilisations incorporelles. Dans le cadre du test de dépréciation effectué annuellement, ces écarts d'acquisition sont alloués à des unités génératrices de trésorerie. Leur valeur d'utilité est appréciée par référence à des flux futurs de trésorerie actualisés.

Les intérêts non contrôlants dans l'entreprise acquise sont évalués initialement en fonction de leur quote-part de la juste valeur des actifs nets acquis.

MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Filiales

La méthode d'intégration globale est appliquée à toutes les sociétés dans lesquelles Compagnie Financière Tradition SA exerce, directement ou indirectement, le contrôle sur la gestion des affaires. Il y a contrôle lorsque le Groupe est exposé à des rendements variables résultants de sa participation dans la société ou détient des droits sur ces rendements, et s'il peut utiliser son pouvoir sur la société pour influencer sur les rendements. Les états financiers des filiales sont intégrés aux comptes consolidés à partir de la date de prise de contrôle jusqu'à la date où le contrôle cesse. La part des intérêts non contrôlants à l'actif net des filiales consolidées et au résultat global de l'exercice est présentée distinctement au bilan et au compte de résultat global consolidés même si cela se traduit par un solde déficitaire pour les intérêts non contrôlants.

> BUSINESS COMBINATIONS

Company acquisitions are accounted for using the purchase method. Acquisition cost is measured as the aggregate of the fair values, at the date of exchange, of assets given, liabilities incurred or assumed, and equity instruments issued by the Group, in exchange for control of the acquired company. Acquisition costs related to business combinations are expensed.

The assets, liabilities and contingent liabilities of the acquired company, which meet the recognition criteria, are recognised at fair value on the acquisition date. Goodwill is recognised as an asset and is initially measured at cost, which is the excess of the cost of the acquisition over the Group's interest in the net fair value of the identifiable assets, liabilities and contingent liabilities so recognised. If, after remeasurement, the Group's interest in the net fair value of the identifiable assets, liabilities and contingent liabilities exceeds the cost of the acquisition, the excess is immediately recognised in profit or loss. After initial recognition, goodwill is measured at cost less any accumulated impairment losses.

Goodwill on subsidiaries is shown on the balance sheet under intangible assets. As part of the annual impairment testing, goodwill is allocated to cash-generating units. Its value in use is estimated using discounted cash flow projections.

Non-controlling interests in the acquired company are initially measured on the basis of their proportion of the fair value of the net assets acquired.

CONSOLIDATION METHODS

Subsidiaries

All companies in which Compagnie Financière Tradition SA directly or indirectly holds a controlling interest are fully consolidated in the financial statements. There is control when the Group is exposed or has rights to variable returns from its involvement with the company and when it has the ability to affect those returns through its power over the company. The financial statements of subsidiaries are incorporated in the consolidated financial statements from the date on which control is obtained until the date on which control ceases. Non-controlling interests in the net assets and the comprehensive income of consolidated subsidiaries are identified and presented separately in the consolidated balance sheet and statement of comprehensive income even if this results in non-controlling interest having a deficit balance.

Coentreprises

Une coentreprise est un partenariat qui confère au Groupe des droits sur l'actif net de la société dans laquelle le Groupe exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Le Groupe comptabilise ses intérêts dans les coentreprises selon la méthode de la mise en équivalence. Les écarts d'acquisition déterminés sur les coentreprises sont inclus dans la valeur comptable de l'investissement.

Sociétés associées

Les sociétés associées sur lesquelles Compagnie Financière Tradition SA exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles mais sans toutefois en avoir le contrôle sont intégrées selon la méthode de la mise en équivalence. Une influence notable est notamment présumée lorsque Compagnie Financière Tradition SA détient, directement ou indirectement, plus de 20 % des droits de vote de ces sociétés. Les comptes consolidés incluent la quote-part du Groupe dans l'actif net et le résultat des sociétés associées. Les écarts d'acquisition déterminés sur les sociétés associées sont inclus dans la valeur comptable de l'investissement.

> ÉLIMINATION DES OPÉRATIONS RÉCIPROQUES

Lors de l'établissement des comptes consolidés, les soldes et transactions significatifs intragroupes ainsi que les gains et pertes non réalisés résultant de transactions intragroupes sont éliminés. Les gains et pertes non réalisés résultant de transactions avec des sociétés associées et des sociétés contrôlées conjointement sont éliminés à hauteur de la participation du Groupe dans ces entités.

> TRAITEMENT DES DEVICES ÉTRANGÈRES

Au sein du Groupe, dont le franc suisse est la monnaie de présentation des comptes, les transactions en devises étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle de chaque entité, au cours de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères à la fin de la période sont convertis aux cours de change en vigueur à cette date. Les différences de change résultant de ces opérations sont constatées au compte de résultat. Les actifs et les passifs non monétaires libellés en devises étrangères et constatés à leur coût historique sont convertis au cours de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs non monétaires libellés en devises étrangères et constatés à leur juste valeur sont convertis au cours de change en vigueur au moment où la juste valeur est déterminée.

Joint ventures

A joint venture is a partnership which confers on the Group rights to the net assets of the company in which it exercises joint control with other shareholders. The Group's interests in joint ventures are consolidated using the equity method. Goodwill identified on joint ventures is included in the carrying amount of the investment.

Associates

Associates in which Compagnie Financière Tradition SA has a significant but not controlling influence on the financial and operating policies are accounted for using the equity method. Significant influence is presumed when Compagnie Financière Tradition SA directly or indirectly holds over 20% of the equity voting rights in these companies. The consolidated financial statements include the Group's share of the net assets and the profit or loss of associates. Goodwill identified on associates is included in the carrying amount of the investment.

> ELIMINATION OF INTERCOMPANY TRANSACTIONS

When preparing the consolidated financial statements, significant balances, transactions and unrealised gains and losses between Group companies are eliminated. Unrealised gains and losses on transactions with associates and jointly controlled companies are eliminated to the extent of the Group's interest in these entities.

> FOREIGN CURRENCY TRANSLATION

The Group's presentation currency is the Swiss franc. Foreign currency transactions are translated into the functional currency of each entity of the Group using the exchange rate prevailing on the dates of the transactions. Monetary assets and liabilities denominated in foreign currencies at the balance sheet date are translated at the exchange rate prevailing at that date. Translation differences resulting from such transactions are recognised in the income statement. Non-monetary assets and liabilities denominated in foreign currencies and recognised at their historical cost are translated at the exchange rate prevailing on the date of the transaction. Those recognised at fair value are translated at the exchange rate prevailing on the date on which fair value is determined.



Lors de la consolidation, les actifs et les passifs des filiales étrangères exprimés en monnaies étrangères, incluant les écarts d'acquisition et les écarts d'évaluation, sont convertis en francs suisses aux cours de change en vigueur à la date d'établissement des comptes. Les produits et charges des filiales étrangères exprimés en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses aux cours de change moyens de l'année écoulée.

Les différences de change résultant de la variation des cours de change d'un exercice sur l'autre, appliquées à la situation nette des filiales étrangères exprimée en monnaies étrangères, ainsi que la différence entre le cours moyen de l'année écoulée et le cours de clôture appliquée au résultat des filiales, sont directement imputées aux capitaux propres, sous la rubrique « Ecart de conversion ». Lors de la cession d'une filiale étrangère, le montant cumulé de l'écart de conversion relatif à cette dernière et imputé dans les capitaux propres, est constaté au compte de résultat.

Les principaux cours de change contre le franc suisse utilisés dans le cadre de la consolidation sont les suivants :

	2020		2019	
	Cours de clôture Closing rate	Cours moyen Average rate	Cours de clôture Closing rate	Cours moyen Average rate
1 Euro - EUR 1 euro - EUR	1,08	1,07	1,09	1,11
1 Livre sterling - GBP 1 pound sterling - GBP	1,20	1,20	1,28	1,27
100 Yen japonais - JPY 100 Japanese yen - JPY	0,85	0,88	0,89	0,91
1 Dollar américain - USD 1 US dollar - USD	0,88	0,94	0,97	0,99

> CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est constitué de revenus de courtages et de commissions liées aux opérations d'intermédiation menées par les filiales opérationnelles de Compagnie Financière Tradition avec des tiers. Pour les transactions à titre d'agent, le chiffre d'affaires est présenté net des remises et escomptes ainsi que des frais versés aux correspondants et est constaté dès la négociation de l'opération. Dans le cadre des activités en principal où le Groupe agit à titre de principal pour l'achat et la vente simultanés de titres pour le compte de tiers, les revenus de commissions représentent la différence entre le montant de la vente de ces titres et le montant de leur achat et sont constatés en date de livraison.

On consolidation, assets and liabilities of foreign subsidiaries denominated in foreign currencies, including goodwill and fair value adjustments, are translated into Swiss francs at the exchange rate prevailing on the reporting date. Income and expenses of foreign subsidiaries denominated in foreign currencies are translated into Swiss francs at the average rates of exchange during the year.

Translation differences resulting from exchange rate fluctuations between years, applied to the net position of foreign subsidiaries denominated in foreign currencies, and differences between the average exchange rate during the year and the year-end exchange rate applied to the results of subsidiaries, are charged directly to equity, under "Currency translation". When a foreign subsidiary is disposed of, the cumulative amount of any exchange differences relating to the subsidiary recognised in equity is recognised in profit or loss.

The main exchange rates against the Swiss franc used in consolidation are shown below:

> REVENUE

Revenue consists of broking revenues and commissions from broking activities conducted by the Compagnie Financière Tradition's operating subsidiaries with third parties. For transactions in which we act as agents, revenue is presented net of rebates, discounts, and charges paid to correspondents, and is recognised at the time of the transaction. With matched principal activities, where the Group acts as principal to simultaneously buy and sell securities for the account of third parties, commission revenues represent the difference between the buying and selling price of the securities, and are recognised at the delivery date.

> RÉSULTAT FINANCIER NET

Le résultat financier net comprend les intérêts issus du placement de la trésorerie à court terme, les intérêts payés sur les dettes financières et obligations locatives à court et à long terme, les intérêts liés aux activités de teneur de comptes ainsi que les plus et moins-values sur actifs et passifs financiers. Cette rubrique inclut également les gains et pertes de change sur les actifs et passifs financiers. Les charges et revenus d'intérêts sont comptabilisés au compte de résultat prorata temporis en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif.

> IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE

Cette rubrique comprend l'impôt exigible ainsi que l'impôt différé sur le bénéfice. L'effet fiscal des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres consolidés est enregistré dans les capitaux propres consolidés.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payables au titre du bénéfice imposable de la période calculé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture ainsi que les ajustements d'impôts d'années précédentes.

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au bilan et sa base fiscale. Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable sur la base des taux d'imposition attendus lors de la réalisation des actifs ou le règlement des passifs. Tout changement du taux d'imposition est enregistré au compte de résultat sauf s'il est relatif directement à des éléments de capitaux propres. Des impôts différés sont calculés et comptabilisés sur toutes les différences temporelles imposables, à l'exception des écarts d'acquisition non déductibles. Les impôts différés actifs sont enregistrés sur toutes les différences temporelles déductibles, dès lors qu'il est probable de les récupérer à un horizon prévisible grâce à l'existence de bénéfices futurs. Dans le cas contraire, ils ne sont retenus qu'à hauteur des passifs d'impôts différés pour une même entité fiscale.

> IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition, diminuée de l'amortissement cumulé et, si nécessaire, d'une dépréciation pour perte de valeur. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction de leur durée d'utilisation estimée, soit :

- > Agencements et installations : entre 5 et 10 ans,
- > Matériel informatique et de téléphonie : entre 2 et 5 ans,
- > Autres immobilisations corporelles : entre 3 et 5 ans.

> NET FINANCIAL RESULT

The net financial result includes interest from reinvestment of short-term cash flows, interest paid on short- and long-term financial debts and lease liabilities, and interest in respect of account holder activities, as well as gains and losses on financial assets and liabilities. This item also includes exchange rate gains and losses on financial assets and liabilities. Interest income and expense is recognised in the income statement pro rata over the relevant period using the effective interest method.

> INCOME TAX

Income tax comprises both current and deferred income tax. The tax effect of items recognised directly in consolidated equity is recorded in consolidated equity.

Current tax is the income tax payable on taxable income for the period, using tax rates adopted, or more or less adopted at the balance sheet date, as well as tax adjustments for previous years.

Deferred tax is recognised on temporary differences between the carrying amount of a balance sheet asset or liability and its tax base. It is measured using the liability method on the basis of the tax rate expected to apply when the asset is realised or the liability is settled. Any change in tax rate is recognised in the income statement, except if it relates directly to equity components. Deferred tax is measured and recognised on all taxable temporary differences, except non-deductible goodwill. Deferred tax assets are recognised on all deductible temporary differences when it is probable that taxable profit will be available in the foreseeable future against which the deferred tax asset can be utilised. Otherwise, they are only recognised to the extent of the deferred tax liability for the same tax entity.

> PROPERTY AND EQUIPMENT

Items of property and equipment are stated on the balance sheet at cost less accumulated depreciation and any impairment losses. Depreciation is accounted for on a straight-line basis over the estimated useful life of the asset as follows:

- > Fixtures and fittings: 5 to 10 years.
- > Computing and telephone equipment: 2 to 5 years.
- > Other property and equipment: 3 to 5 years.

Lorsque des éléments d'une même immobilisation corporelle ont une durée d'utilisation estimée différente, ils sont constatés distinctement dans les immobilisations corporelles et amortis sur leur durée d'utilisation estimée respective.

Les charges d'entretien et de réparation sont imputées au compte de résultat de l'exercice au cours duquel elles sont encourues. Les dépenses permettant d'augmenter les avantages économiques futurs liés aux immobilisations corporelles sont capitalisées et amorties.

La juste valeur des immobilisations corporelles comptabilisées suite à un regroupement d'entreprises est déterminée sur la base de données du marché. La valeur de marché correspond au montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes.

> CONTRATS DE LOCATION - LE GROUPE COMME PRENEUR

Le Groupe évalue si un contrat est ou contient un contrat de location à la date de passation du contrat. Un contrat est, ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant le paiement d'une contrepartie. Lorsqu'un contrat est ou contient un contrat de location, le Groupe comptabilise chaque composante locative du contrat comme un contrat de location distinct, séparément des composantes non locatives du contrat.

Au début du contrat de location, le Groupe comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative, sauf pour les contrats de location à court terme. Les paiements de loyers associés à ces contrats, dont la durée est égale ou inférieure à douze mois, sont enregistrés en charge dans le compte de résultat selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

L'obligation locative correspond initialement à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas été versés, escomptés au taux d'intérêt implicite du contrat de location ou au taux d'emprunt marginal le cas échéant. Les paiements de loyers comprennent entre autres les paiements fixes, les paiements variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, les garanties de valeur résiduelle ainsi que le prix d'exercice d'options d'achat si le Groupe a la certitude raisonnable de les exercer, ou les pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location le cas échéant. Par la suite, l'obligation locative est évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. L'obligation locative est réévaluée en cas de changement dans les paiements de loyers futurs en raison d'une variation de l'indice ou du taux utilisé pour déterminer ces paiements, en cas de variation des paiements au titre de la garantie de valeur résiduelle ou en cas de changement d'appréciation de l'exercice d'une option d'achat, de prolongation ou de résiliation. Lors de la réévaluation de l'obligation locative, un ajustement correspondant est enregistré à l'actif au titre du droit d'utilisation ou au compte de résultat si la valeur de l'actif au titre du droit d'utilisation a déjà été ramenée à zéro. Les obligations locatives sont présentées au bilan séparément des autres passifs.

When elements of the same tangible asset have a different estimated useful life, they are recognised separately under property and equipment and depreciated over their respective estimated useful life.

Maintenance and repair expenses are charged to profit or loss in the year in which they are incurred. Expenses incurred for increasing future economic benefits related to property and equipment are capitalised and depreciated.

The fair value of property and equipment recognised following a business combination, is determined on the basis of market data. The market value is the amount that could be obtained from the sale of an asset under normal competitive market conditions between knowledgeable, willing parties in an arm's length transaction.

> LEASES - THE GROUP AS LESSEE

The Group assesses whether the contract is, or contains, a lease at the date of execution of the contract. A contract is or contains a lease if it confers the right to control the use of a particular asset for a certain period of time in return for consideration. When a contract is or contains a lease, the Group accounts for each lease component within the contract as a lease, separately from non-lease components.

At the inception of the lease, the Group recognises a right-of-use asset and a lease liability, except in the case of short-term leases. Lease payments associated with those leases, for which the lease term is twelve months or less, are recognised as an expense in profit or loss on a straight-line basis over the term of the lease.

The lease liability initially corresponds to the present value of lease payments that have not been paid, discounted using the borrowing rate implicit in the lease, or at the incremental borrowing rate if appropriate. Lease payments include fixed payments, variable lease payments that depend on an index or a rate, residual value guarantees and the exercise price of purchase options if the Group is reasonably certain to exercise them, or any penalties for terminating the lease. Subsequently, the lease liability is measured at amortised cost using the effective interest method. The lease liability is remeasured if there is a change in future lease payments resulting from a change in an index or a rate used to determine those payments, there is a change in payments under a residual value guarantee, or there is a change in the assessment of an option to purchase, extend or terminate a lease. When there is a remeasurement of the lease liability, a corresponding adjustment is made to the right-of-use asset, or in profit or loss if the value of the right-of-use asset has already been reduced to zero. Lease liabilities are presented in the balance sheet separately from other liabilities.

L'actif au titre du droit d'utilisation est évalué au coût comprenant le montant initial de l'obligation locative, les coûts directs initiaux et une estimation des coûts de remise en état, réduits de tous les avantages incitatifs à la location reçus. L'actif au titre du droit d'utilisation est amorti sur la durée la plus courte entre celle du contrat de location et la durée de vie utile de l'actif sous-jacent. Les actifs liés au droit d'utilisation sont présentés au bilan séparément des autres actifs.

> IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition, diminuées de l'amortissement cumulé et, si nécessaire, d'une dépréciation pour perte de valeur.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction de leur durée d'utilisation estimée sauf si cette durée est indéfinie. Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilisation estimée est indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Les durées d'utilisation estimées sont les suivantes :

> Logiciels :	entre 3 et 5 ans
> Relations clientèle :	durée contractuelle
> Autres immobilisations incorporelles :	entre 3 et 5 ans
> Fonds de commerce :	indéfinies
> Écarts d'acquisition :	indéfinies

> PERTES DE VALEUR DES ACTIFS NON FINANCIERS

Les actifs non financiers sont examinés à chaque date de bilan afin de déterminer s'il existe des indices révélant une perte de leur valeur. Si de tels indices existent, la valeur recouvrable des actifs est estimée. Pour déterminer la valeur recouvrable, le Groupe utilise des données de marché, et lorsque ces dernières ne sont pas disponibles ou fiables, des techniques d'actualisation de flux de trésorerie futurs.

Pour les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie, la valeur recouvrable est estimée annuellement qu'il y ait un indice révélant une perte de valeur ou non.

Une perte de valeur est constatée dans le compte de résultat dès lors que la valeur comptable d'un actif ou de l'unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif correspond à la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie.

A right-of-use asset is measured at cost including the initial amount of the lease liability, initial direct costs, and an estimate of restoration costs, less any lease incentives received. The right-of-use asset is depreciated or amortised over the term of the lease or the useful life of the underlying asset, whichever is shorter. Right-of-use assets are presented in the balance separately from other assets.

> INTANGIBLE ASSETS

Intangible assets are stated on the balance sheet at cost less accumulated amortisation and any impairment losses.

Amortisation is accounted for on a straight-line basis over the estimated useful life, except where this is indefinite. Intangible fixed assets with an indefinite estimated useful life are reviewed annually for impairment. The estimated useful life of assets is as follows:

> Software:	3 to 5 years
> Customer relationships:	duration of the contract
> Other intangible assets:	3 to 5 years
> Business assets:	indefinite
> Goodwill:	indefinite

> IMPAIRMENT LOSSES ON NON-FINANCIAL ASSETS

Non-financial assets are reviewed at each balance sheet date to determine whether there is any indication of impairment. Should this be the case, the asset's recoverable amount is estimated. To determine this amount, the Group uses market data or, where this is unavailable or unreliable, discounted future cash flow techniques.

For goodwill and intangible assets with an indefinite useful life, the recoverable amount is estimated annually, regardless of whether there is any indication of impairment.

An impairment loss is recognised in the income statement when the carrying amount of an asset or the cash-generating unit (CGU) is greater than its recoverable amount. The recoverable amount of an asset is the higher of its net selling price and its value in use. The value in use is the present value of the future cash flows expected to be derived from an asset or CGU.

Une perte de valeur est comptabilisée pour une unité génératrice de trésorerie tout d'abord en réduction de la valeur comptable de tout écart d'acquisition affecté à l'unité génératrice de trésorerie (au groupe d'unités) et ensuite, aux autres actifs de l'unité (du groupe d'unités) au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'unité (le groupe d'unités).

Les pertes de valeur comptabilisées au cours des périodes antérieures pour des actifs non financiers, autres que les écarts d'acquisitions, sont revues annuellement et reprises si nécessaire.

> ACTIFS FINANCIERS

En cas d'achat ou de vente ordinaire d'actifs financiers, la date de transaction est retenue pour la comptabilisation initiale et la décomptabilisation subséquente.

Les créances sont initialement évaluées à leur prix de transaction si elles ne comportent pas une composante de financement importante. Les autres actifs financiers sont initialement évalués à leur juste valeur, augmentée, dans le cas d'un actif financier non évalué à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition de cet actif financier.

Tous les actifs financiers comptabilisés sont ultérieurement évalués soit au coût amorti, soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, soit à la juste valeur par le biais du résultat net, en fonction à la fois :

- > du modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers ;
- > des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Un actif financier est évalué au coût amorti si la détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et que les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Le coût amorti d'un actif financier est la valeur qui lui est attribuée lors de sa comptabilisation initiale, diminuée des remboursements en principal, majorée ou diminuée de l'amortissement cumulé, calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre cette valeur initiale et la valeur à l'échéance et ajustée au titre de la correction de valeur pour pertes, le cas échéant.

An impairment loss is recognised on a CGU, first, to reduce the carrying amount of any goodwill allocated to the CGU (or group of units), and then on the other assets in the unit (or group of units) pro rata to the carrying amount of each asset in the unit (or group of units).

Impairment losses on non-financial assets recognised in a previous period, other than for goodwill, are reviewed annually and reversed where necessary.

> FINANCIAL ASSETS

Ordinary purchases and sales of financial assets are initially recognised and subsequently derecognised on the transaction date.

Receivables are initially measured at their transaction price if they do not contain a significant financial component. Other financial assets are initially measured at fair value; financial assets not measured at fair value through profit or loss are measured at fair value plus transaction costs directly attributable to the acquisition of the asset.

All recognised financial assets are subsequently measured at amortised cost, at fair value through comprehensive income, or at fair value through profit or loss, on the basis of both:

- > the entity's business model for managing financial assets;
- > the contractual cash flow characteristics of the financial asset.

A financial asset is measured at amortised cost if the asset is held within a business model whose objective is to hold assets in order to collect contractual cash flows and the contractual terms of the financial asset gives rise, on specified dates, to cash flows that are solely payments of principal and interest on the principal amount outstanding.

The amortised cost of a financial asset is the amount at which it is measured at initial recognition minus the principal repayments, plus or minus the cumulative amortisation using the effective interest method of any difference between that initial amount and the maturity amount, adjusted for any loss allowance.

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise les futures entrées de trésorerie, estimées sur la durée de vie attendue d'un actif, de manière à obtenir exactement la valeur comptable brute de l'actif financier.

Les clients et autres créances sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif déduction faite d'éventuelles pertes de valeur. Ces actifs financiers sont présentés dans l'actif courant à l'exception de ceux qui ont une échéance supérieure à douze mois après la date de clôture du bilan qui sont présentés dans l'actif non courant sous la rubrique « Autres actifs financiers ». Dans l'actif courant, les clients et autres créances comprennent, outre les créances de courtages, les créances liées aux activités de teneur de comptes et les créances liées aux activités en principal. Les dépôts bancaires à court terme qui ont une maturité supérieure à trois mois à partir de la date d'acquisition sont évalués au coût amorti et présenté au bilan dans la rubrique « Actifs financiers évalués au coût amorti ».

Un actif financier est évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si la détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers et que les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Un actif financier est évalué à la juste valeur par le biais du résultat net, à moins qu'il ne soit évalué au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Lors de la comptabilisation initiale, le Groupe peut faire le choix irrévocable de présenter dans les autres éléments du résultat global les variations ultérieures de la juste valeur d'un placement dans un instrument de capitaux propres, qui n'est ni détenu à des fins de transaction ni une contrepartie éventuelle comptabilisée par un acquéreur dans un regroupement d'entreprises. Les dividendes reçus sur ces placements sont enregistrés dans le compte de résultat. Lorsque ces instruments de capitaux propres sont cédés, le montant des variations cumulées nettes de juste valeur jusqu'au moment de leur cession est reclassé au bénéfice au bilan dans les capitaux propres.

Les autres instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net tout comme les instruments financiers dérivés sauf si l'instrument dérivé est désigné comme instrument de couverture efficace.

The effective interest rate is the rate that discounts estimated future cash payments or receipts through the expected life of the financial asset to obtain the gross carrying amount of a financial asset.

Trade and other receivables are measured at amortised cost using the effective interest method minus impairment losses. These financial assets are presented in current assets, except those with maturities of more than twelve months after the reporting date, which are carried in non-current assets under "Other financial assets". In current assets, "Trade and other receivables" includes broking receivables, as well as receivables related to account holder and matched principal activities. Short-term bank deposits with maturities of more than three months from the acquisition date are measured at amortised cost and presented in the balance sheet under "Financial assets measured at amortised cost".

A financial asset is measured at fair value through other comprehensive income if the asset is held within a business model whose objective is achieved by both collecting contractual cash flows and selling financial assets, and if the contractual terms of the financial asset give rise on specified dates to cash flows that are solely payments of principal and interest on the principal amount outstanding.

A financial asset is measured at fair value through profit or loss, unless it is measured at amortised cost or at fair value through other comprehensive income.

The Group may make an irrevocable election at initial recognition, to present in other comprehensive income subsequent changes in the fair value of an investment in an equity instrument that is neither held for trading nor contingent consideration recognised by an acquirer in a business combination. Dividends received on these investments are recognised in profit or loss. On disposal of these equity instruments, the net cumulative changes in fair value up to the time of disposal are reclassified to retained earnings under equity.

Other equity instruments are measured at fair value through profit or loss, as are derivative financial instruments, except if the derivative instrument is designated as a hedging instrument.

Juste valeur

La juste valeur des actifs financiers qui sont traités sur un marché actif est déterminée par référence au cours acheteur à la date d'évaluation. Si un marché actif n'est pas disponible, la juste valeur est estimée par l'application d'une technique de valorisation appropriée. De telles techniques comprennent l'utilisation de transactions récentes, de la juste valeur actuelle d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés ou les modèles de valorisation des options.

> ACTIVITÉS DE TENEUR DE COMPTES

Certaines sociétés du Groupe exercent une activité de teneur de comptes au cours de laquelle elles reçoivent des dépôts de la part de leur clientèle, qu'elles déposent à leur tour auprès d'organismes de compensation afin d'assurer la bonne fin des opérations menées par leur clientèle. Par ailleurs, dans le cadre de leurs activités de courtage en ligne sur opérations de change, certaines sociétés du Groupe reçoivent des dépôts de la part de leurs clients, qu'elles déposent à leur tour auprès de leurs banques compensatrices. Les créances et dettes liées à cette activité sont présentées au bilan à l'actif dans la rubrique Clients et autres créances et au passif dans la rubrique Fournisseurs et autres créanciers.

> ACTIVITÉS EN PRINCIPAL

Certaines sociétés du Groupe agissent à titre de principal dans l'achat et la vente simultanés de titres pour le compte de tiers. Ces transactions sont débouclées lorsque les deux opérations de la transaction sont réglées ; le règlement effectué d'une part et la livraison des titres d'autre part (délai technique de règlement - livraison).

Afin de refléter la substance de ces transactions, ces dernières sont constatées à la date de livraison. Les montants à recevoir et à payer aux contreparties découlant des transactions en cours de livraison ayant dépassé le délai de livraison prévu sont présentés au bilan en valeur brute à l'actif dans la rubrique Clients et autres créances et au passif dans la rubrique Fournisseurs et autres créanciers. Les montants à recevoir et à payer aux contreparties pour les transactions dont la livraison est prévue dans le cadre normal des affaires sont présentés en note 28.

> DÉPRÉCIATION DES ACTIFS FINANCIERS

La perte de valeur d'un actif financier évalué au coût amorti est calculée suivant le modèle des pertes de crédit attendues. Pour les créances de courtage, la correction de valeur pour pertes est évaluée au montant des pertes de crédit attendues sur la durée de vie de la créance. La valeur comptable de l'actif est réduite via l'utilisation d'un compte de correction de valeur.

Fair value

The fair value of financial assets traded on an active market is determined by reference to the bid price on the valuation date. If there is no observable active market, fair value is estimated using an appropriate valuation technique. Such techniques include the use of recent transactions, reference to the current fair value of another substantially identical instrument, discounted cash flow analysis and option pricing models.

> ACCOUNT HOLDER ACTIVITIES

Some Group companies act as account holders, receiving deposits from their customers which in turn they deposit with clearing houses for the settlement of customer trades. Moreover, in connection with their online broking activities in forex trading, some Group companies receive deposits from customers, which in turn they deposit with their clearing banks. Receivables and payables in respect of these activities are carried on the balance sheet under "Trade and other receivables" or "Trade and other payables".

> MATCHED PRINCIPAL ACTIVITIES

Some Group companies act as principal in the simultaneous purchase and sale of securities for the account of third parties. Such trades are completed when both sides of the deal are settled, namely once payment is made and the securities are delivered (matched trades).

In order to reflect the substance of these transactions, they are recognised at the time of delivery. Counterparty receivables and payables arising on current transactions that have gone beyond the expected settlement date are carried gross on the balance sheet under "Trade and other receivables" or "Trade and other payables". Counterparty receivables and payables for matched principal transactions expected to be settled in the normal course of trading are disclosed in Note 28.

> IMPAIRMENT OF FINANCIAL ASSETS

Impairment of a financial asset at amortised cost is calculated using the expected credit loss model. For broking receivables, the loss allowance is measured at the amount of the lifetime expected credit losses. The carrying amount of the asset is reduced through use of an allowance account.

Les pertes de valeur sont comptabilisées au compte de résultat, sauf pour les instruments d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Dans ce cas, la correction de valeur est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global.

> INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Le Groupe utilise de façon ponctuelle des instruments financiers dérivés principalement pour gérer les risques de change auxquels il est confronté dans le cadre de ses opérations. Ces instruments financiers dérivés consistent principalement en des contrats de change à terme et options sur devises.

Les instruments financiers sont initialement constatés à leur coût d'acquisition. Par la suite, tous les instruments financiers dérivés sont valorisés à leur juste valeur, soit la valeur de marché pour les instruments cotés en bourse soit une estimation selon des modèles de valorisation couramment utilisés pour les instruments non cotés. Les variations de juste valeur des instruments financiers sont comptabilisées au compte de résultat.

> TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie se compose de la caisse et des dépôts bancaires à vue alors que les équivalents de trésorerie regroupent les dépôts bancaires à court terme et les placements monétaires à court terme dont l'échéance, à partir de la date d'acquisition, est égale ou inférieure à trois mois. Les placements monétaires à court terme sont constitués d'instruments de trésorerie négociables à court terme tels que les titres d'Etat ou des fonds d'investissement monétaires. Ceux-ci sont valorisés à leur juste valeur. Les gains et les pertes sur ces titres, réalisés et non réalisés, sont comptabilisés directement au compte de résultat. Les découverts bancaires sont présentés avec les dettes bancaires à court terme.

Les découverts bancaires remboursables sur demande sont inclus dans la trésorerie et équivalents de trésorerie dans le cadre du tableau des flux de trésorerie.

> AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants comprennent principalement les charges payées d'avance imputables au prochain exercice.

> CAPITAUX PROPRES

Toutes les actions émises sont des actions au porteur et sont présentées dans les capitaux propres.

Impairment losses are recognised in the income statement, except for debt instruments at fair value through other comprehensive income, for which the allowance is recognised in other comprehensive income.

> DERIVATIVE FINANCIAL INSTRUMENTS

The Group uses derivative financial instruments on a specific and generally marginal basis, mainly to manage currency risks arising during the course of its activities. These instruments mostly consist of forward exchange contracts and currency options.

Financial instruments are initially recognised at their acquisition cost and are subsequently measured at fair value, either at the quoted market price for listed instruments or on the basis of generally accepted valuation models for unlisted instruments. Changes in the fair value of financial instruments are recorded in the income statement.

> CASH AND CASH EQUIVALENTS

Cash consists of cash in hand and sight deposits held with banks; cash equivalents are short-term bank deposits and short-term money market investments with maturities of three months or less from the date of acquisition. Short-term money market investments are made up of short-term cash products such as government securities and money market funds. They are carried at fair value. All realised and unrealised profits and losses on these securities are recognised directly in the income statement. Bank overdrafts are included with short-term bank borrowings.

Bank overdrafts payable on demand are included in cash and cash equivalents in the cash flow statement.

> OTHER CURRENT ASSETS

Other current assets mainly consist of prepayments related to the next financial year.

> SHAREHOLDERS' EQUITY

All shares issued are bearer shares and are presented in equity.

Les actions propres sont enregistrées au bilan à leur valeur d'acquisition et portées en diminution des capitaux propres consolidés. Lors de cessions ultérieures, la plus ou moins-value n'a pas d'effet sur le résultat mais est enregistrée comme apport ou réduction aux réserves provenant de primes d'émission.

> PASSIFS FINANCIERS

Les passifs financiers sont initialement évalués à leur juste valeur diminuée, dans le cas d'un passif financier non évalué à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement attribuables à l'émission de ce passif financier. Ils sont ultérieurement évalués coûts amortis, à l'exception notamment des passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. L'évaluation ultérieure de ces passifs est effectuée à la juste valeur. C'est le cas des instruments financiers dérivés.

Juste valeur

La juste valeur des passifs financiers qui sont traités sur un marché actif est déterminée par référence au cours vendeur à la date d'évaluation. Si un marché actif n'est pas disponible, la juste valeur est estimée par l'application d'une technique de valorisation appropriée. De telles techniques comprennent l'utilisation de transactions récentes, de la juste valeur actuelle d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés ou les modèles de valorisation des options.

> PROVISIONS

Une provision est constatée lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'événements passés au titre de laquelle il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la provision correspond à la valeur actualisée des dépenses attendues que l'on pense nécessaires pour éteindre l'obligation, estimée en utilisant un taux d'actualisation avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif.

> PRODUITS DIFFÉRÉS

Les produits différés comprennent les produits encaissés d'avance afférents aux prochains exercices.

> ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

Selon les pays où le Groupe est implanté et en fonction des réglementations en vigueur localement en matière de prestations de retraite, il a été mis en place des régimes de retraite à cotisations ou à prestations définies.

Treasury shares are recognised on the balance sheet at their acquisition cost and deducted from consolidated shareholders' equity. On subsequent disposals, gains or losses have no effect on profit or loss but are recognised as an addition to or reduction in share premium reserves.

> FINANCIAL LIABILITIES

Financial liabilities are initially measured at fair value; financial liabilities not measured at fair value through profit or loss are measured at fair value minus transaction costs directly attributable to the issue of that liability. They are subsequently measured at amortised cost, except for financial liabilities at fair value through profit or loss. These liabilities are subsequently measured at fair value. This is the case for derivative financial instruments.

Fair value

The fair value of financial liabilities traded on an active market is determined by reference to the selling price on the valuation date. If there is no observable active market, fair value is estimated using an appropriate valuation technique. Such techniques include the use of recent transactions, reference to the current fair value of another substantially identical instrument, discounted cash flow analysis and option pricing models.

> PROVISIONS

A provision is recognised when the Group has a legal or constructive obligation as a result of past events and it is probable that an outflow of resources representing economic benefits will be required to settle the obligation, and the amount has been reliably estimated. Where the effect of the time value of money is material, the amount of the provision is the present value of expenditures expected to be required to settle the obligation, estimated using a pre-tax discount rate that reflects current market assessments of the time value of money and those risks specific to the liability.

> DEFERRED INCOME

Deferred income comprises income received in advance relating to future financial years.

> EMPLOYEE BENEFITS

The Group operates both defined benefit and defined contribution schemes, depending on the countries in which it is established and the local regulations on retirement benefit schemes.

Les régimes à cotisations définies donnent lieu à des versements par les employés et par les sociétés du Groupe auprès d'organismes habilités à gérer de tels fonds de retraite. Les versements par des sociétés du Groupe sont constatés dans le compte de résultat dans l'exercice au cours duquel ils sont exigibles.

Les obligations du Groupe liées aux régimes à prestations définies sont évaluées chaque année, en valeur actuarielle, par des experts indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées. Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements varient selon le pays dans lequel le régime est situé.

Les écarts actuariels résultent principalement des modifications des hypothèses à long terme (taux d'actualisation, taux d'augmentation des salaires, etc) et de la différence entre les hypothèses prises et l'évolution réelle des régimes. Ceux-ci sont enregistrés intégralement dans les autres éléments du résultat global.

La charge des prestations comptabilisée au compte de résultat comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice ainsi que les intérêts nets sur les engagements nets des régimes à prestations définies.

Les autres engagements de retraites, tels que les indemnités de départs, font également l'objet d'une évaluation actuarielle selon la méthode des unités de crédit projetées et sont intégralement provisionnés.

> PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Des options de souscription d'actions sont octroyées aux membres de la Direction générale et cadres supérieurs leur conférant ainsi le droit de recevoir des actions au terme de la période d'acquisition des droits. L'octroi et les conditions de participation des collaborateurs sont définis par le Conseil d'administration. Lors de l'exercice de leurs options de souscription, de nouvelles actions sont créées par l'utilisation du capital conditionnel (cf. note 19).

La juste valeur des options de souscription consenties est reconnue en tant que charge de personnel avec, en contrepartie, une augmentation des capitaux propres. La juste valeur est déterminée à la date d'attribution des options de souscription et amortie sur la période d'acquisition des droits. La juste valeur des options de souscription octroyées est déterminée par un expert indépendant en recourant à un modèle de valorisation prenant en compte les caractéristiques et conditions générales d'acquisition des droits prévalant à cette date.

A chaque date de clôture, le Groupe révise ses estimations du nombre d'options sur actions qui seront exercées dans un futur proche. L'impact de cette révision est comptabilisé au compte de résultat avec un ajustement correspondant dans les capitaux propres.

Defined contribution schemes are those in which employees and Group companies pay contributions to an entity authorised to manage pension funds. Payments by Group companies are recognised in the income statement in the period in which they are due.

The present value of the Group's defined benefit obligations is measured each year by qualified independent actuaries using the projected unit credit method. The actuarial assumptions used to determine obligations vary according to the country in which the scheme operates.

Actuarial gains and losses arise mainly from changes in long-term actuarial assumptions (discount rates, increased services costs, etc.) and the effects of differences between previous actuarial assumptions and what has actually occurred. All such gains and losses are recognised under other comprehensive income.

Benefit costs charged to profit or loss include current service cost and net interest on net liabilities of defined benefit schemes.

Other retirement liabilities, such as retirement allowances, are also determined by actuarial valuation using the projected unit credit method and are fully provisioned.

> SHARE-BASED PAYMENTS

Share options are granted to members of the Executive Board and senior management entitling them to receive shares at the end of the vesting period. The granting of options and conditions for employee participation are defined by the Board of Directors. When options are exercised, new shares are created using conditional capital (Note 19).

The fair value of options granted is recognised as a staff cost with a corresponding increase in equity. Fair value is determined at the grant date and amortised over the vesting period. The fair value of share options is determined by an independent expert using a valuation method, taking into account the general vesting characteristics and conditions prevailing at that date.

At each balance sheet date, the Group revises its estimates of the number of share options that will be exercised in the near future. The impact of this revision is recognised in the income statement with a corresponding adjustment in equity.

Lors de l'exercice d'options de souscription, la valeur des instruments est transférée de la réserve pour options de souscription d'actions au compte de prime d'émission.

> ACTIFS ET PASSIFS ÉVENTUELS

Les actifs et passifs éventuels résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle du Groupe sont présentés en note aux états financiers.

> ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Les événements postérieurs à la date de clôture sont les événements qui se produisent entre la date de clôture et la date d'approbation des comptes consolidés.

La valeur des actifs et passifs à la date du bilan est ajustée afin de refléter les événements postérieurs à la date de clôture qui contribuent à confirmer des situations qui existaient à la date de clôture. Les événements postérieurs à la date de clôture qui indiquent des situations apparues postérieurement à la date de clôture sont présentés en note aux comptes consolidés lorsque significatifs.

> NOUVELLES NORMES ET INTERPRÉTATIONS

Le Conseil des standards comptables internationaux (IASB) a publié certaines normes et modifications de norme dont la date d'entrée en vigueur pour le Groupe est postérieure à la date des comptes consolidés. Celles-ci n'ont pas été appliquées par anticipation pour la préparation des comptes consolidés au 31 décembre 2020.

At each exercise of share options, the value of the instruments is transferred from the share options reserve to the share premium account.

> CONTINGENT ASSETS AND LIABILITIES

Contingent assets and liabilities arising from past events whose existence will be confirmed only by the occurrence, or non-occurrence, of one or more uncertain future events not wholly within the Group's control, are disclosed in the notes to the financial statements.

> EVENTS AFTER THE BALANCE SHEET DATE

Events after the balance sheet date are events that occur between the balance sheet date and the approval date of the financial statements.

The value of assets and liabilities at the balance sheet date is adjusted to reflect events after the balance sheet date that help confirm situations that existed at the reporting date. Material post-balance sheet events that are indicative of conditions that arose after the balance sheet date are disclosed in the notes to the financial statements.

> NEW STANDARDS AND INTERPRETATIONS

The International Accounting Standards Board (IASB) published a number of standards and amendments which will take effect within the Group after the balance sheet date. These were not early adopted for the consolidated financial statements at 31 December 2020.

Norme Standard	Nom Name	Entrée en vigueur Effective date
IAS 37 (modifications) IAS 37 (amendments)	Coûts à prendre en compte pour déterminer si un contrat est déficitaire Onerous Contracts - Cost of Fulfilling a Contract	1 ^{er} janvier 2022 1 January 2022
Améliorations annuelles (2018-2020) des IFRS Annual Improvements to IFRSs (2018-2020 Cycle)	Améliorations annuelles (2018-2020) des IFRS Annual Improvements to IFRSs (2018-2020 Cycle)	1 ^{er} janvier 2022 1 January 2022
IAS 1 (modifications) IAS 1 (amendments)	Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants Classification of Liabilities as Current or Non-current	1 ^{er} janvier 2023 1 January 2023
IFRS 17 IFRS 17	Contrats d'assurance Insurance contracts	1 ^{er} janvier 2023 1 January 2023

Le Groupe prévoit que l'adoption des normes et modifications ci-dessus n'aura pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe lors de la première application.

The Group does not expect the initial application of the above Standards and Amendments to have any significant impact on the consolidated financial statements.

1. SECTEURS OPÉRATIONNELS

La présentation des secteurs opérationnels du Groupe reflète l'information fournie à l'interne au Président exécutif du Conseil d'administration. Celui-ci analyse les rapports de gestion afin d'évaluer les performances et d'allouer les ressources aux différents secteurs opérationnels.

La structure d'organisation interne et de gestion du Groupe est fondée sur une approche géographique avec trois zones géographiques retenues pour son information de gestion, comprenant des produits et services globalement similaires. Les secteurs à présenter ainsi retenus sont : l'Europe, Moyen-Orient et Afrique, les Amériques et l'Asie-Pacifique. L'approche géographique repose principalement sur la localisation des bureaux et des équipes.

Les performances sectorielles sont appréciées et l'affectation des ressources décidée sur la base d'une mesure de résultat d'exploitation qui diffère sur certains aspects du résultat d'exploitation tel que présenté dans les comptes consolidés.

Les principes comptables appliqués pour évaluer le résultat d'exploitation sectoriel sont identiques à ceux appliqués aux comptes consolidés à l'exception des éléments suivants :

- > L'information sectorielle relative aux coentreprises intègre la quote-part du Groupe dans les actifs, passifs, chiffre d'affaires et résultat de ces sociétés.
- > Le chiffre d'affaires réalisé dans le cadre des activités en principal est constaté à la date de transaction au lieu de la date de livraison des titres.
- > Les charges d'intérêts constatées sur les obligations locatives sont présentées dans les charges de loyers et réparties linéairement sur la durée des contrats.

Certaines charges relatives au fonctionnement des sociétés « holding » du Groupe sont présentées distinctement des secteurs opérationnels. Par ailleurs, certains éléments considérés comme exceptionnels tels que des plus ou moins-values sur cession de filiales ou sociétés associées, des amortissements d'immobilisations incorporelles ou charges de restructuration sont exclus du résultat d'exploitation sectoriel.

Les revenus générés par les secteurs opérationnels proviennent de trois grandes familles de produits présentant des profils de rentabilité ou des modes de transaction globalement similaires. Le pôle « Change et taux » rassemble l'ensemble des activités d'intermédiation historiques de Compagnie Financière Tradition, sur marchés monétaires, opérations de change au comptant et à terme, instruments dérivés de taux d'intérêt

1. OPERATING SEGMENTS

The presentation of the Group's operating segments reflects information provided internally to the Executive Chairman of the Board of Directors. He analyses the management reports in order to assess performances and allocate resources to the various operating segments.

The Group's internal organisation and management structure is based on a geographical approach. Management information is grouped into three geographic regions - Europe, the Middle East and Africa, the Americas and Asia-Pacific - and comprises broadly similar products and services. The geographical approach is based mainly on the location of the Group's offices and operating teams.

Segment performance is assessed and decisions taken on resource allocation based on the evaluation of the segment's operating results, which differ in certain respects from the operating result presented in the consolidated financial statements.

The accounting policies applied in evaluating the segment operating results are identical to those used in preparing the consolidated financial statements, with the following exceptions:

- > Segment reporting on joint ventures includes the Group's share in the assets, liabilities, revenue and results of these companies.
- > Revenue from matched principal activities is recognised at the transaction date instead of the delivery date of securities.
- > Interest expense recognised on lease liabilities is presented under rental expense and recognised on a straight-line basis over the lease term.

Certain operating expenses related to the Group's holding companies are presented separately from the operating segments. Moreover, some items considered exceptional, such as gains or losses on the disposal of subsidiaries or associates, depreciation of property and equipment, or restructuring charges, are not included in operating segment results.

Revenues generated by operating segments are derived from three major products groups, which present broadly similar profitability profiles or transaction methods. All Compagnie Financière Tradition's historical broking activities, in the money markets, spot and forward forex trading, interest rate derivatives and currency options, are grouped under "Currencies and

et options de change. Le pôle « Titres et dérivés sur titres » inclut les opérations traitées sur marchés à terme de taux d'intérêt, les activités d'intermédiation sur obligations d'Etat et privées, sur actions et dérivés sur actions traités de gré à gré ou sur marchés organisés ainsi que les opérations de « repurchase agreements » sur titres, et l'intermédiation sur dérivés de crédit. Enfin, le pôle « Matières premières et autres activités » comprend les activités d'intermédiation sur l'énergie, les métaux précieux et l'environnement ainsi que les activités destinées à une clientèle de particuliers via des plates-formes transactionnelles spécialisées dans les opérations de change en Asie.

Le chiffre d'affaires inclus uniquement les revenus provenant de transactions avec des clients externes. Aucune transaction entre les secteurs opérationnels n'a d'impact sur le chiffre d'affaires.

L'information par secteur opérationnel se présente comme suit :

interest rates". "Securities and security derivatives" includes operations in the interest rate futures markets, broking activities in sovereign and corporate bonds, equities and equity derivatives traded in the OTC or regulated markets, repo transactions, and credit derivatives broking. Finally, "Commodities and other activities" comprises broking activities in energy, precious metals and environmental products, as well as activities catering to retail customers via specialised forex trading platforms trading in Asia.

Revenue only includes income from transactions with external customers. No transactions between operating segments has any impact on revenue.

Information about operating segments is disclosed below:

Au 31 décembre 2020 / At 31 December 2020 (en milliers de CHF) / CHF 000	Europe, Moyen-Orient et Afrique Europe, Middle East and Africa	Amériques Americas	Asie-Pacifique Asia-Pacific	Ajustements Adjustments	Total
Chiffre d'affaires Revenue	441 015	270 792	268 616	-77 457	902 966
Résultat d'exploitation Operating profit	30 748	32 774	46 882	-26 260	84 144
Résultat financier net Net financial result					-14 367
Quote-part dans le résultat des sociétés associées et coentreprises Share of profit of associates and joint ventures					17 138
Résultat avant impôts Profit before tax					86 915

Au 31 décembre 2019 / At 31 December 2019 (en milliers de CHF) / CHF 000	Europe, Moyen-Orient et Afrique Europe, Middle East and Africa	Amériques Americas	Asie-Pacifique Asia-Pacific	Ajustements Adjustments	Total
Chiffre d'affaires Revenue	447 490	295 650	269 647	-88 791	923 996
Résultat d'exploitation Operating profit	17 729	26 437	50 177	-28 830	65 513
Résultat financier net Net financial result					-11 030
Quote-part dans le résultat des sociétés associées et coentreprises Share of profit of associates and joint ventures					17 918
Résultat avant impôts Profit before tax					72 401

Le rapprochement entre le chiffre d'affaires sectoriel et le chiffre d'affaires consolidé est constitué des éléments suivants :

Reconciliation of segment revenue to consolidated revenue is as follows:

(en milliers de CHF) CHF 000	2020	2019
Chiffre d'affaires sectoriel Segment revenue	980 423	1 012 787
Application de la méthode d'intégration proportionnelle pour les coentreprises Application of the proportionate consolidation method for joint ventures	-78 199	-88 431
Constatation du chiffre d'affaires à la date de livraison Recognition of revenue at the delivery date	725	-75
Autres Other	17	-285
Chiffre d'affaires consolidé Consolidated revenue	902 966	923 996

Le rapprochement entre le résultat d'exploitation sectoriel et le résultat d'exploitation consolidé est constitué des éléments suivants :

Reconciliation of the segment operating profit to consolidated operating profit is as follows:

(en milliers de CHF) CHF 000	2020	2019
Résultat d'exploitation sectoriel Segment operating profit	110 404	94 343
Application de la méthode d'intégration proportionnelle pour les coentreprises Application of the proportionate consolidation method for joint ventures	-16 306	-18 288
Constatation du chiffre d'affaires à la date de livraison Recognition of revenue at the delivery date	329	-50
Ajustement des charges locatives Adjustment of rental expense	2 306	2 077
Charges de services centraux Corporate expenses	-12 884	-14 094
Autres Other	295	1 525
Résultat d'exploitation consolidé Consolidated operating profit	84 144	65 513

> AUTRE INFORMATION SECTORIELLE

La charge d'amortissement par secteur opérationnel se décompose comme suit :

> OTHER SEGMENT REPORTING

An analysis of depreciation/amortisation expense for each operating segment is shown below:

(en milliers de CHF) CHF 000	2020	2019
Europe, Moyen-Orient et Afrique Europe, Middle East and Africa	6 284	6 114
Amériques Americas	4 217	4 685
Asie-Pacifique Asia-Pacific	3 597	3 308
Total	14 098	14 107

> INFORMATION SUR LES PRODUITS ET SERVICES

La répartition par groupe de produits du chiffre d'affaires consolidé des activités poursuivies de Compagnie Financière Tradition s'analyse comme suit :

(en milliers de CHF) CHF 000	2020	2019
Change et taux Currencies and interest rates	379 051	400 753
Titres et dérivés sur titres Securities and derivatives	325 855	325 135
Matières premières et autres activités Commodities and other activities	198 060	198 108
Total	902 966	923 996

> INFORMATION ON PRODUCTS AND SERVICES

A segment analysis of consolidated revenue on continuing operations is shown below:

> INFORMATION SUR LES ZONES GÉOGRAPHIQUES

Le chiffre d'affaires des activités poursuivies se répartit entre les différents pays comme suit :

(en milliers de CHF) CHF 000	2020	2019
Suisse (pays de résidence de la holding du Groupe) Switzerland (country of domicile of the Group's holding company)	16 351	13 261
États-Unis United States	246 124	266 175
Royaume-Uni United Kingdom	235 669	251 462
Chine China	72 176	74 529
Japon Japan	65 802	74 646
Autres Other	266 844	243 923
Total	902 966	923 996

> INFORMATION ON GEOGRAPHIC REGIONS

An analysis of revenue from continuing operations broken down by country is shown below:

Le Chiffre d'affaires est réparti entre les pays en fonction de la localisation respective des filiales du Groupe.

Revenue is broken down by country according to the respective location of the Group's subsidiaries.

Les actifs non courants par pays sont présentés ci-dessous :

Non-current assets for each country are shown below:

(en milliers de CHF) CHF 000	2020	2019
Suisse (pays de résidence de la holding du Groupe) Switzerland (country of domicile of the Group's holding company)	22 770	23 101
États-Unis United States	38 371	50 033
Royaume-Uni United Kingdom	20 049	25 256
Autres Other	39 175	36 660
Total	120 365	135 050

Les actifs non courants comprennent uniquement les immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les actifs liés au droit d'utilisation.

Non-current assets are comprised solely of property and equipment, intangible assets and right-of-use assets.

> INFORMATION CONCERNANT LES CLIENTS IMPORTANTS

> INFORMATION ON MAJOR CUSTOMERS

Aucun client ne représente plus de 10 % du chiffre d'affaires pour les exercices se terminant au 31 décembre 2020 et 2019.

No customer represented more than 10% of revenue for the financial years ended 31 December 2020 and 2019.

2. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION NETS

2. OTHER NET OPERATING INCOME

Cette rubrique se décompose comme suit :

An analysis of this item is shown below:

(en milliers de CHF) CHF 000	2020	2019
Plus- / moins-values sur cession d'actifs immobilisés Gains/losses on disposal of fixed assets	197	85
Autres produits d'exploitation Other operating income	2 443	2 853
Total	2 640	2 938

3. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

3. OTHER OPERATING EXPENSES

Cette rubrique se décompose comme suit :

An analysis of this item is shown below:

(en milliers de CHF) CHF 000	2020	2019
Charges de télécommunication et d'information financière Telecommunications and financial information	55 610	57 915
Charges de voyages et de représentation Travel and representation	14 386	33 369
Honoraires professionnels Professional fees	22 791	31 953
Charges locatives et de maintenance Rental and maintenance expenses	6 479	8 228
Autres charges d'exploitation Other operating expenses	31 896	35 743
Total	131 162	167 208

4. RÉSULTAT FINANCIER NET

4. NET FINANCIAL RESULT

(en milliers de CHF) CHF 000	2020	2019
Produits financiers Financial income		
Produits d'intérêts Interest income	823	1 368
Gains de change Exchange gains	3 043	2 162
Produits des titres de participation Income from equity investments	48	21
Autres produits financiers Other financial income	36	5
Total	3 950	3 556
Charges financières Financial expense		
Charges d'intérêts sur les dettes financières Interest expense on financial debts	-8 443	-7 823
Charges d'intérêts sur les obligations locatives Interest expense on lease liabilities	-2 953	-2 932
Pertes de change Exchange losses	-6 888	-3 815
Moins-values sur actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net Losses on financial assets at fair value through profit or loss	-23	-
Autres charges financières Other financial expense	-10	-16
Total	-18 317	-14 586
Résultat financier net Net financial result	-14 367	-11 030

5. IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE

5. INCOME TAX

La charge d'impôt de l'exercice se compose des éléments suivants :

An analysis of tax expense for the year is shown below:

(en milliers de CHF) CHF 000	2020	2019
Charge d'impôts courants Current tax expense	12 221	13 956
Charge/(Produit) d'impôts différés Deferred tax expense/(income)	102	-5 879
Impôts sur le bénéfice Income tax	12 323	8 077

L'écart entre le taux d'imposition effectif et le taux d'imposition normatif de Compagnie Financière Tradition peut s'analyser comme suit :

An analysis of the difference between the effective tax rate and the standard tax rate is shown below:

	2020		2019	
	(%)	en milliers de CHF CHF 000	(%)	en milliers de CHF CHF 000
Résultat avant impôts Profit before tax		86 915		72 401
Ajustement de la quote-part dans le résultat des sociétés associées et coentreprises Adjustment of the share of profits of associates and joint ventures		-17 138		-17 918
Résultat avant impôts et quote-part dans le résultat des sociétés associées et coentreprises Profit before tax and share of profit of associates and joint ventures		69 777		54 483
Taux d'imposition normatif Standard tax rate	20,2 %	14 141	18,0 %	9 815
Effet fiscal des éléments suivants : Tax effect of the following items:				
Consommation de reports déficitaires non valorisés Use of unadjusted tax loss carry-forwards	-1,0%	-678	-1,1%	-599
Déficits de l'exercice non valorisés Unadjusted tax losses for the year	0,5%	312	1,1%	601
Charge d'impôt des intérêts non contrôlants pour les sociétés fiscalement transparentes et intégrées globalement Tax expense for fully consolidated fiscally transparent companies charged to non-controlling interests	-1,6 %	-1 124	-1,5 %	-826
Produits non imposables Non-taxable income	-1,6 %	-1 162	- %	-
Charges non déductibles Expenses not deductible for tax purposes	3,4 %	2 398	6,8 %	3 723
Pertes fiscales non comptabilisées précédemment Tax losses not previously recognised	- %	-	-12,9 %	-7 033
Variation du taux d'impôt Change in tax rate	0,2 %	124	- %	9
Impôts concernant les exercices antérieurs Tax relating to previous years	-1,7 %	-1 196	0,3 %	154
Autres Other	-0,7 %	-492	4,1 %	2 233
Taux d'imposition effectif du Groupe Group's effective tax rate	17,7 %	12 323	14,8 %	8 077

Le taux moyen d'imposition consolidé normatif de Compagnie Financière Tradition est calculé comme la moyenne pondérée des taux d'imposition en vigueur dans les différentes juridictions fiscales où ses filiales sont présentes. Celui-ci varie d'un exercice à l'autre en fonction du poids relatif de chaque entité individuelle dans le résultat avant impôt du Groupe ainsi que des changements de taux d'imposition statutaires.

The average consolidated standard tax rate is measured as the weighted average of the rates in effect in the various tax jurisdictions in which the Group has subsidiaries. This varies from year to year in line with the relative weight of each entity in the Group's pre-tax results and changes in statutory tax rates.

La rubrique « Charges non déductibles » comprend essentiellement des frais de représentation considérés comme non déductibles fiscalement dans certains pays.

"Expenses not deductible for tax purposes" mainly comprises business expenses not allowable as deductions in certain countries.

Des impôts différés ont été comptabilisés sur les autres éléments du résultat global comme suit :

Deferred tax was recognised in other comprehensive income, as follows:

(en milliers de CHF) CHF 000	2020	2019
Ecarts actuariels des régimes à prestations définies Actuarial gains and losses of defined benefit schemes	-1 112	-229
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global Financial assets at fair value through other comprehensive income	84	171
Total charges / (produits) d'impôts différés Total deferred tax expense/(income)	-1 028	-58

Des impôts ont été comptabilisés directement dans les capitaux propres comme suit :

Tax was recognised directly in equity as follows:

(en milliers de CHF) CHF 000	2020	2019
Impôts courants relatifs à l'exercice d'options de souscriptions d'actions Current tax related to the exercise of share options	-1 002	-597
Impôts différés relatifs à l'octroi d'options de souscriptions d'actions Deferred tax related to the granting of share options	896	1 136
Total charges / (produits) d'impôts Total tax expense/(income)	-106	539

Les impôts différés ont évolué comme suit :

Movements in deferred tax were as follows:

(en milliers de CHF) CHF 000	1.1.20	Enregistrés au compte de résultat Recognised in profit or loss	Enregistrés dans les autres éléments du résultat global Recognised in other comprehensive income	Enregistrés dans les capitaux propres Recognised in equity	Ecart de conversion Currency translation	31.12.20
Impôts différés actifs Deferred tax assets						
Immobilisations corporelles Property and equipment	1 704	244	-	-	-98	1 850
Immobilisations incorporelles Intangible assets	1 209	-216	-	-	-93	900
Reports fiscaux déficitaires Tax loss carry-forwards	15 701	897	-	-	-1 113	15 485
Provisions et charges à payer Provisions and accruals	13 334	1 371	1 112	-896	-853	14 068
Obligations locatives Lease liabilities	15 921	94	-	-	-733	15 282
Autres Other	6 682	-936	-	-	-527	5 219
Total	54 551	1 454	1 112	-896	-3 417	52 804
Impôts différés passifs Deferred tax liabilities						
Immobilisations corporelles Property and equipment	-688	-182	-	-	65	-805
Immobilisations incorporelles Intangible assets	-1 949	-946	-	-	223	-2 672
Actifs liés au droit d'utilisation Right-of-use assets	-13 563	565	-	-	589	-12 409
Autres Other	-6 405	-993	-84	-	623	-6 859
Total	-22 605	-1 556	-84	-	1 500	-22 745
Total impôts différés nets Total net deferred tax	31 946	-102	1 028	-896	-1 917	30 059
Présenté au bilan comme suit : Stated on the balance sheet as follows:						
Impôts différés actifs Deferred tax assets	33 501					31 504
Impôts différés passifs Deferred tax liabilities	-1 555					-1 445

Au 31 décembre 2020, le Groupe présente séparément les impôts différés actifs et passifs résultants des différences temporelles relatives aux contrats de location. Les comparatifs pour l'exercice 2019 ont été ajustés.

Deferred tax assets and liabilities arising from temporary differences related to leases have been presented separately at 31 December 2020. Comparative figures for fiscal 2019 have been adjusted.

(en milliers de CHF) CHF 000	1.1.19	Enregistrés au compte de résultat Recognised in profit or loss	Enregistrés dans les autres éléments du résultat global Recognised in other comprehensive income	Enregistrés dans les capitaux propres Recognised in equity	Ecart de conversion Currency translation	31.12.19
Impôts différés actifs Deferred tax assets						
Immobilisations corporelles Property and equipment	1 678	12	-	-	14	1 704
Immobilisations incorporelles Intangible assets	968	265	-	-	-24	1 209
Reports fiscaux déficitaires Tax loss carry-forwards	11 691	4 413	-	-	-403	15 701
Provisions et charges à payer Provisions and accruals	16 480	-2 135	229	-1 136	-104	13 334
Obligations locatives Lease liabilities	17 438	-1 517	-	-	-	15 921
Autres Other	5 680	1 193	-	-	-191	6 682
Total	53 935	2 231	229	-1 136	-708	54 551
Impôts différés passifs Deferred tax liabilities						
Immobilisations corporelles Property and equipment	-883	188	-	-	7	-688
Immobilisations incorporelles Intangible assets	-4 543	2 590	-	-	4	-1 949
Actifs liés au droit d'utilisation Right-of-use assets	-15 151	1 588	-	-	-	-13 563
Autres Other	-5 646	-718	-171	-	130	-6 405
Total	-26 223	3 648	-171	-	141	-22 605
Total impôts différés nets Total net deferred tax	27 712	5 879	58	-1 136	-567	31 946
Présenté au bilan comme suit : Stated on the balance sheet as follows:						
Impôts différés actifs Deferred tax assets	28 751					33 501
Impôts différés passifs Deferred tax liabilities	-1 039					-1 555

Au 31 décembre 2020, les impôts différés actifs non enregistrés s'élevaient à CHF 9 633 000 (2019 : CHF 10 982 000) et sont relatifs à des reports fiscaux déficitaires qui n'ont pas été activés en raison de l'historique de pertes récentes des sociétés concernées. En 2019, un actif d'impôt différé de CHF 7 258 000 a été constaté en relation avec des pertes fiscales d'une filiale aux Etats-Unis suite à la mise en place d'une stratégie fiscale permettant d'utiliser ces pertes à l'encontre de bénéfices futurs.

Unrecognised deferred tax assets amounted to CHF 9,633,000 at 31 December 2020 (2019: CHF 10,982,000) in respect of tax loss carry-forwards which were not capitalised due to the recent history of losses at the companies concerned. In 2019, a deferred tax asset of CHF 7,258,000 was recognised in relation to tax losses of a US subsidiary following the implementation of a tax strategy that allows these losses to be used against future profits.

Les pertes fiscales pour lesquelles aucun impôt différé actif n'est comptabilisé expirent comme suit :

The unused tax losses for which no deferred tax assets were recognised expire as follows:

(en milliers de CHF) CHF 000	2020	2019
A moins d'un an Less than 1 year	-	-
Entre un et cinq ans Between 1 and 5 years	2 633	5 488
Supérieur à cinq ans Over 5 years	5 341	5 650
Durée illimitée Available indefinitely	35 036	36 847
Total	43 010	47 985

Les pertes fiscales à durée illimitée incluent un montant de CHF 2 908 000 (2019 : CHF 2 908 000) qui peut être utilisé uniquement à l'encontre de gains en capitaux.

Tax losses available indefinitely include an amount of CHF 2,908,000 (2019: CHF 2,908,000) which may only be used against capital gains.

6. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires de la société mère par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, déduction faite du nombre moyen des actions propres détenues par le Groupe.

6. EARNINGS PER SHARE

Basic earnings per share are calculated by dividing the net income attributable to shareholders of the parent by the weighted average number of shares outstanding during the year, less the average number of treasury shares held by the Group.

Le résultat dilué par action résulte de la division entre, au numérateur, le résultat net attribuable aux actionnaires de la société mère et, au dénominateur, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice augmenté du nombre moyen pondéré d'actions qui seraient créées dans le cadre de l'exercice des instruments dilutifs, déduction faite des actions propres.

Diluted earnings per share are calculated by dividing the net profit attributable to shareholders of the parent by the weighted average number of shares outstanding during the year, including the weighted average number of shares which would be created in connection with the exercise of dilutive instruments, less treasury shares.

Les éléments de calcul retenus pour la détermination du résultat par action de Compagnie Financière Tradition sont détaillés ci-après :

The items used to calculate earnings per share are shown below:

(en milliers de CHF) CHF 000	2020	2019
Résultat net attribuable aux actionnaires de la société mère Net profit attributable to shareholders of the parent	70 940	60 441
	2020	2019
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation Weighted average number of shares outstanding	7 213 985	7 036 746
Ajustement pour effet dilutif des options de souscription sur actions Adjustment for dilutive effect of share options	131 577	91 473
Nombre moyen pondéré d'actions retenu pour le résultat dilué par action Weighted average number of shares included for diluted earnings per share	7 345 562	7 128 219

Le résultat par action s'établit comme suit :

Earnings per share are as follows:

(en CHF) CHF	2020	2019
Résultat de base par action Basic earnings per share	9,83	8,59
Résultat dilué par action Diluted earnings per share	9,66	8,48

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

7. PROPERTY AND EQUIPMENT

Au 31 décembre 2020 (en milliers de CHF) At 31 December 2020 CHF 000	Agencements et installations Fixtures and fitting	Informatique et téléphonie IT and telephone equipment	Autres immobilisations corporelles Other property and equipment	Total
Valeur brute au 1^{er} janvier Gross value at 1 January	54 330	55 895	2 118	112 343
Variations de périmètre Changes in basis of consolidation	161	70	75	306
Acquisitions Acquisitions	1 407	3 655	264	5 326
Cessions Disposals	-173	-1 278	-204	-1 655
Ecarts de conversion Currency translation	-3 234	-3 101	-29	-6 364
Valeur brute au 31 décembre Gross value at 31 December	52 491	55 241	2 224	109 956
Amortissements et pertes de valeur cumulés au 1^{er} janvier Accumulated depreciation and impairment losses at 1 January	-35 690	-47 060	-656	-83 406
Variations de périmètre Changes in basis of consolidation	-34	-32	-42	-108
Amortissements Depreciation	-3 848	-4 121	-52	-8 021
Cessions Disposals	148	1 257	199	1 604
Ecarts de conversion Currency translation	1 974	2 582	25	4 581
Amortissements et pertes de valeur cumulés au 31 décembre Accumulated depreciation and impairment losses at 31 December	-37 450	-47 374	-526	-85 350
Valeur nette au 31 décembre Net value at 31 December	15 041	7 867	1 698	24 606

Au 31 décembre 2019 (en milliers de CHF) At 31 December 2019 CHF 000	Agencements et installations Fixtures and fitting	Informatique et téléphonie IT and telephone equipment	Autres immobilisations corporelles Other property and equipment	Total
Valeur brute au 1^{er} janvier Gross value at 1 January	51 629	54 098	2 390	108 117
Acquisitions	4 765	3 746	46	8 557
Cessions	-1 936	-1 314	-208	-3 458
Reclassements	103	-390	-103	-390
Ecarts de conversion	-231	-245	-7	-483
Valeur brute au 31 décembre Gross value at 31 December	54 330	55 895	2 118	112 343
Amortissements et pertes de valeur cumulés au 1^{er} janvier Accumulated depreciation and impairment losses at 1 January	-34 042	-45 378	-854	-80 274
Amortissements	-3 540	-3 558	-10	-7 108
Cessions	1 930	1 313	208	3 451
Reclassements	-	390	-	390
Ecarts de conversion	-38	173	-	135
Amortissements et pertes de valeur cumulés au 31 décembre Accumulated depreciation and impairment losses at 31 December	-35 690	-47 060	-656	-83 406
Valeur nette au 31 décembre Net value at 31 December	18 640	8 835	1 462	28 937

8. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

8. INTANGIBLE ASSETS

Au 31 décembre 2020 (en milliers de CHF) At 31 December 2020 CHF 000	Fonds de commerce Business assets	Ecarts d'acquisitions Goodwill	Logiciels Software	Relations clientèle Customer relationships	Autres immobilisations incorporelles Other intangible assets	Total
Valeur brute au 1^{er} janvier Gross value at 1 January	1 229	29 587	76 833	62 832	4 995	175 476
Variations de périmètre Changes in basis of consolidation	-	1 464	211	-	-	1 675
Acquisitions Acquisitions	-	-	2 575	-	658	3 233
Cessions Disposals	-	-	-1 806	-	-7	-1 813
Ecarts de conversion Currency translation	-103	-84	-5 268	-5 450	-191	-11 096
Valeur brute 31 décembre Gross value at 31 December	1 126	30 967	72 545	57 382	5 455	167 475
Amortissements et pertes de valeur cumulés au 1^{er} janvier Accumulated amortisation and impairment losses at 1 January	-829	-2 226	-60 453	-62 832	-2 366	-128 706
Variations de périmètre Changes in basis of consolidation	-	-	-141	-	-	-141
Amortissements Amortisation	-2	-	-5 602	-	38	-5 566
Cessions Disposals	-	-	1 802	-	-	1 802
Ecarts de conversion Currency translation	20	-	4 210	5 450	75	9 755
Amortissements et pertes de valeur cumulés au 31 décembre Accumulated amortisation and impairment losses at 31 December	-811	-2 226	-60 184	-57 382	-2 253	-122 856
Valeur nette au 31 décembre Net value at 31 December	315	28 741	12 361	-	3 202	44 619

Au 31 décembre 2019 (en milliers de CHF) At 31 December 2019 CHF 000	Fonds de commerce Business assets	Écarts d'acquisitions Goodwill	Logiciels Software	Relations clientèle Customer relationships	Autres immobilisations incorporelles Other intangible assets	Total
Valeur brute au 1^{er} janvier Gross value at 1 January	1 275	29 762	78 727	63 900	4 688	178 352
Acquisitions	6	-	2 291	-	617	2 914
Cessions Disposals	-	-	-3 849	-	-178	-4 027
Écarts de conversion Currency translation	-52	-175	-336	-1 068	-132	-1 763
Valeur brute 31 décembre Gross value at 31 December	1 229	29 587	76 833	62 832	4 995	175 476
Amortissements et pertes de valeur cumulés au 1^{er} janvier Accumulated amortisation and impairment losses at 1 January	-857	-2 226	-58 079	-63 900	-2 394	-127 456
Amortissements Amortisation	-	-	-6 557	-	-40	-6 597
Cessions Disposals	-	-	3 849	-	27	3 876
Écarts de conversion Currency translation	28	-	334	1 068	41	1 471
Amortissements et pertes de valeur cumulés au 31 décembre Accumulated amortisation and impairment losses at 31 December	-829	-2 226	-60 453	-62 832	-2 366	-128 706
Valeur nette au 31 décembre Net value at 31 December	400	27 361	16 380	-	2 629	46 770

Les écarts d'acquisition se décomposent comme suit au 31 décembre 2020 :

An analysis of goodwill at 31 December 2020 is shown below:

(en milliers de CHF) CHF 000	2020			2019
	Valeur brute Gross value	Pertes de valeur cumulées Accumulated impairment losses	Valeur nette Net value	Valeur nette Net value
TFS	18 301	-	18 301	18 301
Autres Other	12 666	-2 226	10 440	9 060
Total	30 967	-2 226	28 741	27 361

> TESTS DE DÉPRÉCIATION

Les unités génératrices de trésorerie (UGT) sont définies par l'ensemble des activités des entités ayant généré ces écarts d'acquisition. Les écarts d'acquisition constatés au bilan de Compagnie Financière Tradition ont fait l'objet de tests de dépréciation. La valeur recouvrable est estimée selon une méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs des activités afférentes à chacun de ces écarts d'acquisition. Sur la base de prévisions d'exploitation établies sur 5 ans, le flux de trésorerie normatif est actualisé afin de déterminer la valeur de l'activité sous-jacente par

> IMPAIRMENT TESTS

Cash-generating units (CGU) are defined by the aggregate activities of entities that have generated this goodwill. Goodwill recognised on the balance sheet was tested for impairment. The recoverable value of activities relating to each item of goodwill was estimated using a discounted cash flow method. Based on 5-year operating forecasts, the normative cash flow was discounted to determine the value of the underlying activity in relation to the goodwill recognised. The discount

rapport aux écarts d'acquisition constatés. Des taux d'actualisation de 6,6 % à 8,5 % (2019 : 6,2 % à 9,1 %) ont été retenus dans le cadre de ces évaluations afin de refléter le risque présent sur chacun des marchés. Ces taux incluent également une prime de risque complémentaire en raison de la sensibilité de cette hypothèse dans l'actualisation des flux de trésorerie futurs.

Par ailleurs, des taux de croissance de 0,0 % à 1,0 % (2019 : 0,0 % à 1,0 %) ont été utilisés pour extrapoler les projections de flux de trésorerie au-delà de la période couverte par les prévisions d'exploitation sur la base de l'expérience passée et en fonction du marché dans lequel ces sociétés sont présentes.

Les différentes hypothèses retenues dans le cadre de l'actualisation des flux de trésorerie futurs des principales unités génératrices de trésorerie sont les suivantes :

En % In %	Taux d'actualisation Discount rate		Taux de croissance Growth rate	
	2020	2019	2020	2019
TFS	6,6 %	6,2 %	1,0 %	1,0 %
Autres Other	6,6 % - 8,5 %	6,2 % - 9,1 %	0,0 % - 1,0 %	0,0 % - 1,0 %

Les évaluations obtenues par l'utilisation de cette méthode sont supérieures aux valeurs comptables et par conséquent aucune perte de valeur n'a été constatée sur les écarts d'acquisition en 2020 et 2019.

9. PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES ET COENTREPRISES

Cette rubrique comprend la quote-part des sociétés associées et coentreprises détenues par le Groupe et consolidées selon la méthode de mise en équivalence. Le détail des sociétés consolidées selon cette méthode est présenté en note 31.

rates for measuring these valuations varied between 6.6% and 8.5% (2019: 6.2% and 9.1%), to reflect the risk in each of the markets. These rates also included an additional risk premium because of the sensitivity of this assumption when discounting future cash flows.

In addition, growth rates of 0.0% to 1.0% (2019: 0.0% to 1.0%) were used to extrapolate cash flow projections beyond the period covered by operating forecasts based on past experience, in line with the market in which these companies operate.

The different assumptions used for discounting future cash flows of the main CGUs are as follows:

The valuations obtained using this method were greater than the carrying amounts and therefore no goodwill impairment was recognised in 2020 and 2019.

9. INVESTMENTS IN ASSOCIATES AND JOINT VENTURES

This item covers the Group's share of equity accounted associates and joint ventures. Details of these companies are disclosed in Note 31.

La variation pour l'exercice se présente comme suit :

Movements during the year are shown below:

(en milliers de CHF) CHF 000	Sociétés associées Associates	Coentreprises Joint ventures	Total
Au 1^{er} janvier 2020 At 1 January 2020	24 697	125 264	149 961
Résultat net de l'exercice Net profit for the year	7 216	9 923	17 139
Autres éléments du résultat global Other comprehensive income	-1 391	-	-1 391
Dividendes distribués Dividends paid	-4 045	-10 473	-14 518
Ecart de conversion Currency translation	-331	-4 300	-4 631
Au 31 décembre 2020 At 31 December 2020	26 146	120 414	146 560

(en milliers de CHF) CHF 000	Sociétés associées Associates	Coentreprises Joint ventures	Total
Au 1^{er} janvier 2019 At 1 January 2019	21 522	125 221	146 743
Résultat net de l'exercice Net profit for the year	5 810	12 108	17 918
Autres éléments du résultat global Other comprehensive income	129	-	129
Acquisitions	958	229	1 187
Dividendes distribués Dividends paid	-2 938	-11 231	-14 169
Ecart de conversion Currency translation	-784	-1 063	-1 847
Au 31 décembre 2019 At 31 December 2019	24 697	125 264	149 961

> SOCIÉTÉ ASSOCIÉES

Les informations financières résumées, avant élimination des comptes et opérations réciproques, des principales sociétés associées se présentent comme suit :

> ASSOCIATES

Summarised financial information on the main associates, before eliminating intercompany balances and transactions, is as follows:

Au 31 décembre 2020 (en milliers de CHF) At 31 December 2020 CHF 000	Capital Markets Holding SA	PingAn Tradition International Money Broking Company Ltd	Autres sociétés associées Other associates	Total
Lieu d'activité Place of business	Madrid	Shenzhen		
Pourcentage de détention Percentage held	32,4 %	33,0 %		
Actif non courant Non-current assets	14 299	5 055		
Actif courant Current assets	59 238	59 640		
Passif non courant Non-current liabilities	1 525	1 290		
Passif courant Current liabilities	37 777	21 469		
Actif net Net assets	34 235	41 936		
Quote-part du Groupe dans : Group share in:				
- l'actif net - net assets	11 092	13 839		
Ecarts d'acquisition Goodwill	-	-		
Valeur comptable au 31 décembre Book value at 31 December	11 092	13 839	1 215	26 146
Chiffre d'affaires Revenue	32 892	57 344		
Résultat net de l'exercice Net profit for the year	1 827	19 080		
Autres éléments du résultat global Other comprehensive income	-4 293	-		
Résultat global de l'exercice Comprehensive income for the year	-2 466	19 080		
Quote-part du Groupe dans : Group share in:				
- le résultat net - net profit/(loss)	592	6 296	328	7 216
- les autres éléments du résultat global - other comprehensive income	-1 391	-	-	-1 391
- le résultat global - comprehensive income	-799	6 296	328	5 825
Dividendes versés au Groupe Dividends paid to Group	-	4 036	9	4 045

Au 31 décembre 2019 (en milliers de CHF) At 31 December 2019 CHF 000	Capital Markets Holding SA	PingAn Tradition International Money Broking Company Ltd	Autres sociétés associées Other associates	Total
Lieu d'activité Place of business	Madrid	Shenzhen		
Pourcentage de détention Percentage held	32,4 %	33,0 %		
Actif non courant Non-current assets	17 242	4 642		
Actif courant Current assets	44 267	54 014		
Passif non courant Non-current liabilities	2 024	1 391		
Passif courant Current liabilities	22 625	21 715		
Actif net Net assets	36 860	35 550		
Quote-part du Groupe dans : Group share in:				
- l'actif net - net assets	11 943	11 731		
Ecarts d'acquisition Goodwill	-	-		
Valeur comptable au 31 décembre Book value at 31 December	11 943	11 731	1 023	24 697
Chiffre d'affaires Revenue	29 355	55 631		
Résultat net de l'exercice Net profit for the year	81	18 147		
Autres éléments du résultat global Other comprehensive income	398	-		
Résultat global de l'exercice Comprehensive income for the year	479	18 147		
Quote-part du Groupe dans : Group share in:				
- le résultat net - net profit/(loss)	26	5 989	-205	5 810
- les autres éléments du résultat global - other comprehensive income	129	-	-	129
- le résultat global - comprehensive income	155	5 989	-205	5 939
Dividendes versés au Groupe Dividends paid to Group	-	2 938	-	2 938

> COENTREPRISES

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec des partenaires concernent essentiellement l'activité sur les options de change réalisée conjointement avec ICAP et Volbroker ainsi que l'activité de change auprès d'une clientèle de particuliers au Japon menée par l'intermédiaire de Gaitame.com Co., Ltd. Le contrôle conjoint est exercé sur cette société en vertu d'un pacte d'actionnaires. Par ailleurs, l'activité sur les options de change est réalisée principalement depuis Londres, New York et Singapour au travers de plusieurs sociétés qui ont été regroupées sous « Tradition-ICAP » dans le tableau ci-dessous et qui intègrent entre 25,0 % et 55,0 % des actifs et du résultat net de cette activité.

> JOINT VENTURES

The companies over which the Group exercised joint control with other partners essentially concerned the currency options business operated jointly with ICAP and Volbroker, and the forex trading business for retail investors in Japan operated by Gaitame.com Co., Ltd. Joint control over this company is exercised under a shareholders' agreement. The currency options business is conducted mainly out of London, New York and Singapore through several companies which are grouped under the heading "Tradition-ICAP" in the table below and which comprise between 25.0% and 55.0% of the assets and net results of this activity.

Le Groupe détient un intérêt de 27,5 % dans les sociétés opérationnelles de Londres et New York par le biais de sociétés holding dans lesquelles le Groupe détient 55 % du capital-actions mais exerce un contrôle conjoint en vertu d'un accord contractuel avec le partenaire.

The Group holds a 27.5% interest in operating companies in London and New York through holding companies in which it holds 55% of the share capital but exercises joint control under a contractual agreement with the partner.

Les informations financières résumées, avant élimination des comptes et opérations réciproques, des principales coentreprises se présentent comme suit :

Summarised financial information regarding the main joint ventures, before eliminating intercompany balances and transactions, is as follows:

Au 31 décembre 2020 (en milliers de CHF) At 31 December 2020 CHF 000		Gaitame.com Co., Ltd	Tradition-ICAP	Autres sociétés Other companies	Total
Lieu d'activité Place of business	Tokyo Tokyo	Londres, New York, Singapour London, New York, Singapore			
Pourcentage de détention Percentage held	50,0 %	25,0 % - 55,0 %			
Actif non courant Non-current assets	36 599	4 171			
Actif courant Current assets	931 522	37 328			
<i>Dont trésorerie et équivalents de trésorerie</i> <i>Of which cash and cash equivalents</i>	124 134	24 394			
Passif non courant Non-current liabilities	619	10 910			
<i>Dont dettes financières</i> <i>Of which financial debt</i>	242	64			
Passif courant Current liabilities	806 277	12 165			
<i>Dont dettes financières</i> <i>Of which financial debt</i>	577	94			
Actif net Net assets	161 225	18 424			
Quote-part du Groupe dans : Group share in:					
- l'actif net - net assets	80 136	7 451			
Ecarts d'acquisition Goodwill	16 322	-			
Valeur comptable au 31 décembre Book value at 31 December	96 458	7 451	16 505	120 414	
Chiffre d'affaires Revenue	68 704	54 566			
Amortissements Depreciation and amortisation	-3 257	-147			
Produits d'intérêts Interest income	9	13			
Charges d'intérêts Interest expense	-14	-240			
Impôts sur le bénéfice Income tax	-9 609	-521			
Résultats net/global de l'exercice Net profit/comprehensive income for the year	19 192	527			
Quote-part du Groupe dans : Group share in:					
- le résultat net/global - net profit/comprehensive income	9 594	-885	1 214	9 923	
Dividendes versés au Groupe Dividends paid to Group	8 569	1 064	840	10 473	

Au 31 décembre 2020, les écarts d'acquisition totaux inclus dans la valeur comptable des coentreprises s'élèvent à CHF 26 021 000 (31 décembre 2019 : 26 719 000).

Goodwill included in the book value of joint ventures totalled CHF 26,021,000 at 31 December 2020 (2019: CHF 26,719,000).

Au 31 décembre 2019 (en milliers de CHF) At 31 December 2019 CHF 000	Gaitame.com Co., Ltd	Tradition-ICAP	Autres sociétés Other companies	Total
Lieu d'activité Place of business	Tokyo Tokyo	Londres, New York, Singapour London, New York, Singapore		
Pourcentage de détention Percentage held	50,0 %	25,0 % - 55,0 %		
Actif non courant Non-current assets	41 038	645		
Actif courant Current assets	991 664	47 202		
<i>Dont trésorerie et équivalents de trésorerie</i> <i>Of which cash and cash equivalents</i>	122 104	29 044		
Passif non courant Non-current liabilities	1 246	2 922		
<i>Dont dettes financières</i> <i>Of which financial debts</i>	854	169		
Passif courant Current liabilities	866 110	19 892		
<i>Dont dettes financières</i> <i>Of which financial debts</i>	596	123		
Actif net Net assets	165 346	25 033		
Quote-part du Groupe dans : Group share in:				
- l'actif net - net assets	82 177	9 911		
Ecarts d'acquisition Goodwill	17 013	-		
Valeur comptable au 31 décembre Book value at 31 December	99 190	9 911	16 163	125 264
Chiffre d'affaires Revenue	73 487	64 083		
Amortissements Depreciation and amortisation	-3 752	-60		
Produits d'intérêts Interest income	13	4		
Charges d'intérêts Interest expense	-20	-3		
Impôts sur le bénéfice Income tax	-9 788	-706		
Résultats net/global de l'exercice Net profit/comprehensive income for the year	22 380	2 815		
Quote-part du Groupe dans : Group share in:				
- le résultat net/global - net profit/comprehensive income	11 188	351	569	12 108
Dividendes versés au Groupe Dividends paid to Group	9 022	1 800	409	11 231

10. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

10. OTHER FINANCIAL ASSETS

(en milliers de CHF) CHF 000	2020	2019
Prêts aux employés Employee loans	4 387	5 894
Créances sur les parties liées (cf. note 27) Related party receivables (Note 27)	8 690	8 533
Autres actifs financiers Other financial assets	-	2 114
Total	13 077	16 541

Les prêts aux employés portent intérêt à un taux moyen de 1,5 % et ont une échéance moyenne de 33 mois.

Loans to employees earn interest at an average rate of 1.5% and have an average maturity of 33 months.

Les autres actifs financiers incluent principalement les créances de Compagnie Financière Tradition SA et de ses filiales sur ses anciens actionnaires ultimes, Comipar, Paris et Banque Pallas Stern, Paris (cf. note 27).

Other financial assets mostly include receivables held by Compagnie Financière Tradition SA and its subsidiaries from its former ultimate shareholders, Comipar, Paris, and Banque Pallas Stern, Paris (Note 27).

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les autres actifs financiers est décrite en note 30.

The Group's exposure to credit risk, foreign currency risk and interest rate risk on other financial assets is disclosed in Note 30.

11. TRÉSORERIE NON DISPONIBLE

11. UNAVAILABLE CASH

(en milliers de CHF) CHF 000	2020	2019
Dépôts de liquidités ou de titres bloqués en garantie dans le cadre de l'activité de courtage Call deposits and securities given as collateral in connection with broking activities	28 705	29 804

Outre ces dépôts de liquidités bloqués auprès de sociétés de compensation, tels qu'Euroclear ou le FICC (Fixed Income Clearing Corporation) - certaines filiales de Compagnie Financière Tradition sont soumises à des contraintes de capitaux propres fixées par leurs autorités de tutelle qui limitent la disponibilité ou la libre circulation de leurs liquidités au sein du Groupe.

In addition to these call deposits held as collateral with clearing houses such as Euroclear and the Fixed Income Clearing Corporation (FICC), certain subsidiaries are subject to minimum equity restrictions set by their regulatory authorities, which limit the availability or free use of their cash holdings within the Group.

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur la trésorerie non disponible est décrite en note 30.

The Group's exposure to credit risk, foreign currency risk and interest rate risk on unavailable cash is disclosed in Note 30.

12. CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

Les clients et autres créances se décomposent comme suit :

(en milliers de CHF) CHF 000	2020	2019
Créances liées aux activités de teneur de comptes Receivables related to account holder activities	25 362	42 758
Créances liées aux activités en principal Receivables related to matched principal activities	172 493	563 587
Clients et comptes rattachés Trade debtors	155 207	177 329
Créances sur les employés Employee receivables	83 213	72 453
Créances sur les parties liées (cf. note 27) Related party receivables (Note 27)	10 042	12 357
Autres créances à court terme Other short-term receivables	16 221	18 583
Total	462 538	887 067

Le poste des « Créances sur les employés » comporte des primes et bonus payés d'avance et conditionnés à la présence de l'employé durant la durée du contrat. Ainsi, la charge liée à ces primes et bonus est constatée en résultat de façon linéaire sur la durée du contrat.

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les clients et autres créances est décrite en note 30.

12. TRADE AND OTHER RECEIVABLES

An analysis of this item is shown below:

"Employee receivables" includes bonuses paid in advance, subject to the employee remaining with the Group throughout the duration of the contract. The expense relating to these bonuses is recognised in the income statement on a straight-line basis over the life of the contract.

The Group's exposure to credit risk, foreign currency risk and interest rate risk on trade and other receivables is disclosed in Note 30.

13. ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET

Non courant / Non-current (en milliers de CHF) / CHF 000	2020	2019
Actions Equities	1 627	1 627
Total	1 627	1 627
Courant / Current (en milliers de CHF) / CHF 000	2020	2019
Obligations Bonds	1	24
Actions Equities	2	2
Total	3	26

13. FINANCIAL ASSETS AT FAIR VALUE THROUGH PROFIT OR LOSS

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net est décrite en note 30.

The Group's exposure to credit risk, foreign currency risk and interest rate risk on financial assets at fair value through profit or loss is disclosed in Note 30.

14 A) ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

14A) FINANCIAL ASSETS AT FAIR VALUE THROUGH OTHER COMPREHENSIVE INCOME

Cette rubrique se décompose principalement des investissements suivants :

This item consists mainly of the following investments:

Non courant / Non-current (en milliers de CHF) / CHF 000	2020	2019
The Depository Trust & Clearing Corporation	2 808	2 781
Currency Mountain Holdings	1 759	1 931
ETM Analytics	240	275
Autres Other	21	23
Total	4 828	5 010

Ces titres de participation ne sont pas détenus à des fins de transactions. L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est décrite en note 30.

These equity investments are not held for trading. The Group's exposure to credit risk, foreign currency risk and interest rate risk on financial assets at fair value through other comprehensive income is disclosed in Note 30.

14 B) ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS AU COÛT AMORTI

14B) FINANCIAL ASSETS AT AMORTISED COST

Courant / Current (en milliers de CHF) / CHF 000	2020	2019
Dépôts bancaires à court terme Short-term bank deposits	15 451	69 310
Total	15 451	69 310

Cette rubrique comprend des dépôts bancaires à court terme dont la maturité est supérieure à 3 mois à partir de la date d'acquisition. L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les actifs financiers disponibles évalués au coût amorti est décrite en note 30.

This item consists of short-term bank deposits with maturities of more than three months from the acquisition date. The Group's exposure to credit risk, foreign currency risk and interest rate risk on financial assets at amortised cost is disclosed in Note 30.

15. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

15. CASH AND CASH EQUIVALENTS

(en milliers de CHF) CHF 000	2020	2019
Caisse et dépôts bancaires à vue Cash and call deposits with banks	300 357	330 745
Dépôts bancaires à court terme Short-term bank deposits	1 249	8 732
Placements monétaires à court terme Short-term money market investments	2 216	3 910
Trésorerie et équivalents de trésorerie au bilan Cash and cash equivalents on the balance sheet	303 822	343 387
moins : Découverts bancaires (cf. note 20) less: Bank overdrafts (Note 20)	-8 454	-2 711
Trésorerie et équivalents de trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie Cash and cash equivalents in cash flow statement	295 368	340 676

La caisse et les dépôts bancaires à vue génèrent des intérêts à des taux variables basés sur les taux bancaires quotidiens. Les dépôts bancaires à court terme ont une maturité comprise entre une journée et trois mois selon les besoins en liquidités du Groupe et génèrent des intérêts sur la base des taux bancaires pour leur durée respective.

Cash and deposits held on call with banks earn variable interest based on daily bank rates. Short-term bank deposits have maturities of between one day and three months depending on the Group's liquidity requirements, and earn interest at the bank rate prevailing during the respective periods.

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur la trésorerie et équivalents de trésorerie est décrite en note 30.

The Group's exposure to credit risk, foreign currency risk and interest rate risk on cash and cash equivalents is disclosed in Note 30.

16. CAPITAL-ACTIONS, ACTIONS PROPRES ET RÉSERVES CONSOLIDÉES

16. SHARE CAPITAL, TREASURY SHARES AND CONSOLIDATED RESERVES

> COMPOSITION DU CAPITAL-ACTIONS

> COMPOSITION OF SHARE CAPITAL

Au 31 décembre 2020, le capital-actions s'établit à CHF 18 832 000 (CHF 18 566 000 au 31 décembre 2019), soit 7 532 718 actions au porteur (7 426 218 actions au porteur au 31 décembre 2019) d'une valeur nominale de CHF 2,50.

Share capital at 31 December 2020 was CHF 18,832,000 (2019: CHF 18,566,000) consisting of 7,532,718 bearer shares (2019: 7,426,218) with a nominal value of CHF 2.50.

En 2020, 106 500 actions nouvelles de Compagnie Financière Tradition SA ont été créées, suite à la conversion de droits de souscription, à un prix d'émission unitaire de CHF 2,50, soit une augmentation de capital d'un montant de CHF 266 000.

In 2020, 106,500 new shares were issued following the conversion of subscription rights, at an issue price of CHF 2.50 per share. That operation increased the share capital by CHF 266,000.

En 2019, 135 000 actions nouvelles de Compagnie Financière Tradition SA ont été créées, suite à la conversion de droits de souscription, à un prix d'émission unitaire de CHF 2,50, soit une augmentation de capital d'un montant de CHF 338 000.

In 2019, 135,000 new shares were issued following the conversion of subscription rights, at an issue price of CHF 2.50 per share. That operation increased the share capital by CHF 338,000.

> ACTIONNAIRES IMPORTANTS

Au 31 décembre 2020, la société Financière Vermeer NV, Amsterdam détient 70,89 % du capital-actions de Compagnie Financière Tradition SA contre 70,50% au 31 décembre 2019.

La société Financière Vermeer NV, Amsterdam, est détenue à 100,00 % par VIEL & Cie, Paris elle-même détenue à 60,19 % par VIEL et Compagnie-Finance au 31 décembre 2020 sans changement par rapport à l'exercice précédent.

Par ailleurs, Michael Leibowitz, Directeur générale opérationnel Amériques et EMEA, détient 3,48 % du capital-actions de Compagnie Financière Tradition SA au 31 décembre 2020 contre 2,96 % au 31 décembre 2019.

> CAPITAL AUTORISÉ

Le capital de la Société peut être augmenté d'un montant maximum de CHF 5 758 327 (représentant 30,58 % du capital-actions existant) par l'émission au maximum de 2 303 331 nouvelles actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 2,50 chacune. Le Conseil d'administration fixera le prix d'émission des actions et la date à compter de laquelle les nouvelles actions donneront droit à des dividendes. Cette autorisation est valable jusqu'au 23 mai 2021.

Le Conseil d'administration est autorisé à supprimer ou limiter le droit préférentiel de souscription des actionnaires actuels pour permettre des acquisitions ou des prises de participation. Les droits de souscription des actions pour lesquelles un droit préférentiel de souscription est accordé mais non exercé sont à la disposition du Conseil d'administration qui les utilise dans l'intérêt de la Société.

> CAPITAL CONDITIONNEL

Le capital de la Société peut être augmenté d'un montant maximum de CHF 1 562 805 (soit 8,30 % du capital-actions existant) par l'émission d'un maximum de 625 122 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 2,50 chacune. L'augmentation s'opère par l'exercice d'un droit préférentiel de souscription des collaborateurs de la Société. Le droit de souscription préférentiel des actionnaires actuels est supprimé. Les conditions de participation des collaborateurs seront définies par le Conseil d'administration. Les caractéristiques des options de souscription consenties aux collaborateurs de la Société sont présentées en note 19.

En outre, le Conseil d'administration peut décider une augmentation du capital-actions d'un montant maximum de CHF 3 600 000 (soit 19,12 % du capital-actions existant) par l'émission d'un maximum de 1 440 000 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 2,50 chacune.

> MAJOR SHAREHOLDERS

Financière Vermeer NV, Amsterdam held 70.89% of the share capital of Compagnie Financière Tradition SA at 31 December 2020 (2019: 70.50%).

Financière Vermeer NV, Amsterdam, is wholly owned by VIEL & Cie, Paris, in which VIEL et Compagnie-Finance held a 60.19% interest at 31 December 2020, unchanged from the previous year.

Michael Leibowitz, Chief Operating Officer Americas and EMEA, held 3.48% of the share capital of Compagnie Financière Tradition SA at 31 December 2020 against 2.96% in the previous year.

> AUTHORISED CAPITAL

The Company's capital may be increased by up to CHF 5,758,327, representing 30.58% of the existing share capital, through the issuance of up to 2,303,331 new bearer shares with a nominal value of CHF 2.50. The Board of Directors will set the issue price and the date from which the new shares are to carry dividend rights. This authority is valid until 23 May 2021.

The Board has authority to disapply or limit current shareholders' pre-emptive rights to enable acquisitions or equity investments. Subscription rights for which a pre-emptive right is granted but not exercised are available to the Board to be used in the Company's interest.

> CONDITIONAL CAPITAL

The Company's share capital may be increased by up to CHF 1,562,805, or 8.30% of the existing share capital, through the issuance of up to 625,122 bearer shares with a nominal value of CHF 2.50. The increase will be effected through the exercise of a pre-emptive right by Company employees. The pre-emptive rights of existing shareholders will be disapplied. The conditions for employee participation will be defined by the Board of Directors. The characteristics of share options granted to Company employees are disclosed in Note 19.

In addition, the Board of Directors may decide to increase share capital by up to CHF 3,600,000, or 19.12% of the existing share capital, through the issuance of up to 1,440,000 bearer shares with a nominal value of CHF 2.50. The new shares will be fully paid-up.

Les nouvelles actions seront entièrement libérées. L'augmentation s'opère :

- > A concurrence de CHF 2 500 000 par l'exercice d'un droit de conversion accordé en relation avec l'émission sur les marchés de capitaux nationaux et internationaux d'obligations ou de titres de créance similaires convertibles par la Société. Le droit de souscription préférentiel des actionnaires actuels est supprimé. Les conditions de l'émission de tels emprunts seront définies par le Conseil d'administration, avec une faculté de conversion sur la base d'un prix d'émission qui ne sera pas inférieur à la moyenne des cours de bourse des vingt séances précédant l'émission. Le droit des actionnaires de souscrire par préférence à de tels emprunts est supprimé. Les droits de conversion ne pourront être exercés que pendant une durée de cinq ans au maximum à compter de la date de leur émission, après quoi ils seront échus.
- > A concurrence de CHF 1100 000 par l'exercice d'options indépendantes de souscription d'actions attribuées gratuitement aux actionnaires proportionnellement à leur participation antérieure au capital-actions. Les conditions d'attribution et d'exercice des options de souscription par les actionnaires ou par les titulaires ultérieurs des options (options cessibles) seront définies par le Conseil d'administration.

Les détenteurs de droits de conversion et/ou d'options sont autorisés à souscrire des actions nouvelles.

> ACTIONS PROPRES

The increase will be effected as follows:

- > up to CHF 2,500,000 through the exercise of a conversion right, granted in relation to the Company's issuance of bonds or similar convertible debt securities on national and international capital markets. The pre-emptive rights of existing shareholders will be disappplied. The conditions of issue of such borrowings will be defined by the Board of Directors, with a conversion option based on an issue price that shall not be less than the average market price during the twenty days preceding the issue. Shareholders' pre-emptive right to subscribe such borrowings will be disappplied. Conversion rights must be exercised within five years of the issue date, after which they expire.
- > Up to CHF 1,100,000 through the exercise of stand-alone options granted free of charge to shareholders pro rata to their existing holdings of share capital. The terms and conditions for allotting and exercising share options by shareholders or future option holders (transferable options) will be defined by the Board of Directors.

Holders of conversion rights and/or options may subscribe new shares.

> TREASURY SHARES

	Valeur comptable en milliers de CHF Carrying amount CHF 000	Prix d'acquisition ou de réalisation en milliers de CHF Acquisition or redemption price CHF 000	Nombre d'actions de CHF 2,50 de nominal Number of shares of CHF 2.50 nominal
Au 1^{er} janvier 2019 At 1 January 2019	34 148	34 148	452 442
Acquisitions	5 892	5 892	57 490
Cessions	-1 014	-1 372	-12 986
Actions distribuées	-15 042	-20 433	-196 572
Plus-values réalisées		5 749	-
Au 31 décembre 2019 At 31 December 2019	23 984	23 984	300 374
Acquisitions	6 922	6 922	65 264
Cessions	-1 619	-2 115	-19 245
Actions distribuées	-11 972	-15 281	-142 151
Plus-values réalisées		3 805	-
Au 31 décembre 2020 At 31 December 2020	17 315	17 315	204 242

En 2020, une plus-value nette de CHF 2 817 000 (2019 : CHF 4 930 000) a été enregistrée en prime d'émission dans les capitaux propres en relation avec la distribution d'actions propres.

In 2020, a net gain of CHF 2,817,000 (2019: 4,930,000) in connection with the distribution of treasury shares was recognised as share premium under equity.

> RÉSERVES CONSOLIDÉES

> CONSOLIDATED RESERVES

Cette rubrique se décompose comme suit :

An analysis of this item is shown below:

(en milliers de CHF) CHF 000	Bénéfice au bilan Retained earnings	Réserve pour options de souscription d'actions Reserve for share options	Réserve de réévaluation Revaluation reserve	Ecarts actuariels des régimes à prestations définies Actuarial gains and losses of defined benefit schemes	Réserves consolidées Consolidated reserves
Au 1^{er} janvier 2019 At 1 January 2019	509 124	8 389	790	-11 166	507 137
Résultat net de l'exercice Net profit for the year	60 441	-	-	-	60 441
Réévaluation des régimes à prestations définies Remeasurement of defined benefit schemes	-	-	-	-2 642	-2 642
Incidence de la réévaluation d'actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global Effect of remeasurement of financial assets at fair value through other comprehensive income	-	-	420	-	420
Résultat global de l'exercice Comprehensive income for the year	60 441	-	420	-2 642	58 219
Dividendes versés Dividends paid	-55 456	-	-	-	-55 456
Exercice d'options de souscription d'actions Exercise of share options	597	-1 573	-	-	-976
Incidence de la comptabilisation des options de souscriptions d'actions Effect of recognition of share options	-1 136	1 588	-	-	452
Incidence des variations de périmètre Effect of changes in basis of consolidation	-168	-	-	-	-168
Au 31 décembre 2019 At 31 December 2019	513 402	8 404	1 210	-13 808	509 208
Résultat net de l'exercice Net profit for the year	70 940	-	-	-	70 940
Réévaluation des régimes à prestations définies Remeasurement of defined benefit schemes	-	-	-	-440	-440
Incidence de la réévaluation d'actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global Effect of remeasurement of financial assets at fair value through other comprehensive income	-	-	204	-	204
Résultat global de l'exercice Comprehensive income for the year	70 940	-	204	-440	70 704
Dividendes versés Dividends paid	-50 997	-	-	-	-50 997
Exercice d'options de souscription d'actions Exercise of share options	1 002	-1 113	-	-	-111
Incidence de la comptabilisation des options de souscriptions d'actions Effect of recognition of share options	-896	1 274	-	-	378
Incidence des variations de périmètre Effect of changes in basis of consolidation	-10	-	-	-	-10
Au 31 décembre 2020 At 31 December 2020	533 441	8 565	1 414	-14 248	529 172

La réserve pour options de souscription d'actions est utilisée pour comptabiliser la juste valeur des instruments de capitaux propres consentis aux collaborateurs du Groupe (cf. note 19). Lors de l'exercice d'options de souscription, la valeur des instruments est transférée de cette réserve au compte de prime d'émission.

La réserve de réévaluation comprend les variations cumulées nettes de la juste valeur des actifs financiers évalués à la juste valeur par les biais des autres éléments du résultat global. Lorsque ces instruments sont cédés, le montant des variations cumulées nettes de juste valeur jusqu'au moment de leur cession est reclassé au bénéfice au bilan dans les capitaux propres.

La réserve d'écarts de conversion comprend les écarts de change relatifs à la conversion en francs suisses des états financiers des sociétés du Groupe libellés en monnaies étrangères ainsi que les changements de juste valeur des instruments utilisés pour couvrir des investissements nets dans des entités étrangères. Cette réserve est présentée distinctement dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés.

La réserve d'écarts actuariels des régimes à prestations définies est utilisée pour enregistrer les modifications des hypothèses à long terme et la différence entre les hypothèses prises et l'évolution réelle des régimes à prestations définies.

The share options reserve is used to recognise the fair value of own equity instruments granted to Group employees (Note 19). At each exercise of share options, the value of the instruments is transferred from this reserve to the share premium account.

The revaluation reserve comprises net cumulative changes in the fair value of financial assets at fair value through other comprehensive income. On disposal of these instruments, the net cumulative changes in fair value up to the time of disposal are reclassified to retained earnings under equity.

The currency translation reserve comprises foreign exchange differences arising from the translation into Swiss francs of the financial statements of Group companies denominated in foreign currencies, as well as changes in fair value of instruments used in hedging net investments in foreign entities. It is shown separately in the Consolidated statement of changes in equity.

The reserve for actuarial gains and losses of defined benefit schemes is used to recognise changes in long-term assumptions and any differences between the assumptions and the actual changes in those schemes.

> AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

> OTHER COMPREHENSIVE INCOME

Cette rubrique se décompose comme suit :

An analysis of this item is shown below:

2020 (en milliers de CHF) CHF 000	Attribuables aux actionnaires de la société mère Attributable to shareholders of the parent				Intérêts non contrôlants Non-control- ling interests	Total
	Ecart de conversion Currency translation	Réserve de réévaluation Revaluation reserve	Ecarts actuariels des régimes à prestations définies Actuarial gains and losses of defined benefit schemes	Total		
Autres éléments du résultat global qui ne peuvent pas être reclassés ultérieurement au compte de résultat Other comprehensive income that cannot be reclassified to profit or loss						
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global Financial assets at fair value through other comprehensive income	-	204	-	204	-	204
Réévaluation des régimes à prestations définies Remeasurement of defined benefit schemes	-	-	-440	-440	-6	-446
Total des autres éléments du résultat global qui ne peuvent pas être reclassés ultérieurement au compte de résultat Total other comprehensive income that cannot be reclassified to profit or loss	-	204	-440	-236	-6	-242
Autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat Other comprehensive income that may be reclassified to profit or loss						
Ecart de conversion Currency translation	-37 417	-	-	-37 417	-1 235	-38 652
Transfert de l'écart de conversion au compte de résultat Transfer of exchange differences to income statement	-85	-	-	-85	-	-85
Part des autres éléments du résultat global des sociétés associées Share of other comprehensive income of associates	-1 391	-	-	-1 391	-	-1 391
Total des autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat Total other comprehensive income that may be reclassified to profit or loss	-38 893	-	-	-38 893	-1 235	-40 128
Autres éléments du résultat global, nets d'impôts Other comprehensive income, net of tax	-38 893	204	-440	-39 129	-1 241	-40 370

2019 (en milliers de CHF) CHF 000	Attribuables aux actionnaires de la société mère Attributable to shareholders of the parent				Intérêts non contrôlants Non-control- ling interests	Total
	Ecart de conversion Currency translation	Réserve de réévaluation Revaluation reserve	Ecarts actuariels des régimes à prestations définies Actuarial gains and losses of defined benefit schemes	Total		
Autres éléments du résultat global qui ne peuvent pas être reclassés ultérieurement au compte de résultat Other comprehensive income that cannot be reclassified to profit or loss						
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global Financial assets at fair value through other comprehensive income	-	420	-	420	-	420
Réévaluation des régimes à prestations définies Remeasurement of defined benefit schemes	-	-	-2 642	-2 642	-7	-2 649
Total des autres éléments du résultat global qui ne peuvent pas être reclassés ultérieurement au compte de résultat Total other comprehensive income that cannot be reclassified to profit or loss	-	420	-2 642	-2 222	-7	-2 229
Autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat Other comprehensive income that may be reclassified to profit or loss						
Ecart de conversion Currency translation	-6 025	-	-	-6 025	-15	-6 040
Part des autres éléments du résultat global des sociétés associées Share of other comprehensive income of associates	129	-	-	129	-	129
Total des autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat Total other comprehensive income that may be reclassified to profit or loss	-5 896	-	-	-5 896	-15	-5 911
Autres éléments du résultat global, nets d'impôts Other comprehensive income, net of tax	-5 896	420	-2 642	-8 118	-22	-8 140

17. INTÉRÊTS NON CONTRÔLANTS

> INFORMATIONS FINANCIÈRES SUR LES FILIALES ET COENTREPRISES AVEC DES INTÉRÊTS NON CONTRÔLANTS SIGNIFICATIFS

Les informations financières résumées, avant élimination des comptes et opérations réciproques, des principales sociétés dans lesquelles les intérêts non contrôlants sont significatifs sont présentées ci-après.

17. NON-CONTROLLING INTERESTS

> FINANCIAL INFORMATION ON SUBSIDIARIES AND JOINT VENTURES WITH SIGNIFICANT NON-CONTROLLING INTERESTS

Summary financial information, before eliminating intercompany balances and transactions, for companies in which the Group held a significant non-controlling interest is presented below.

L'activité sur les options de change ainsi que celle relative à l'énergie sont réalisées par l'intermédiaire de plusieurs sociétés qui ont été regroupées respectivement sous « Tradition-ICAP » et « Tradition Energy » (aux Etats-Unis) dans le tableau ci-dessous.

The Group's currency options and energy activities are conducted through several companies which are grouped under "Tradition-ICAP" and "Tradition Energy" (in the U.S.) respectively in the table below.

Au 31 décembre 2020 / At 31 December 2020 (en milliers de CHF) / CHF 000	Tradition-ICAP	Tradition Energy	Autres sociétés Other companies	Total
Lieu d'activité Place of business	Londres, New York, Singapour London, New York, Singapore	Stamford Stamford		
Pourcentage de détention des intérêts non contrôlants Percentage holding in non-controlling interests	50,0 %	40,0 % ⁽¹⁾		
Actif non courant Non-current assets	4 171	696		
Actif courant Current assets	37 328	55 618		
Passif non courant Non-current liabilities	10 910	232		
Passif courant Current liabilities	12 165	21 305		
Actif net Net assets	18 424	34 777		
Valeur comptable des intérêts non contrôlants Book value of non-controlling interests	2 540	14 373	1 518	18 431
Chiffre d'affaires Revenue	54 566	54 346		
Résultat net/ global de l'exercice Net profit/comprehensive income for the year	527	11 213		
Quote-part attribuable aux intérêts non contrôlants dans le résultat net/global : Share in the net profit/comprehensive income attributable to non-controlling interests:	-936	4 542	46	3 652
Flux de trésorerie nets opérationnels Net operating cash flows	3 134	9 218		
Flux de trésorerie nets d'investissement Net investing cash flows	-102	-82		
Flux de trésorerie nets de financement (hors dividendes versés aux intérêts non contrôlants) Net financing cash flows (excl. dividends paid to non-controlling interests)	-1 090	-4 469		
Dividendes versés aux intérêts non contrôlants Dividends paid to non-controlling interests	-4 664	-2 987		
Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie Movement in cash and cash equivalents	-2 722	1 680		

⁽¹⁾ En outre, 2,5 % complémentaire du capital-actions est détenu par l'intermédiaire d'actions ne donnant pas de droits de vote.

⁽¹⁾ In addition, 2.5% of the share capital is held through non-voting shares.

Au 31 décembre 2019 / At 31 December 2019 (en milliers de CHF) / CHF 000	Tradition-ICAP	Tradition Energy	Autres sociétés Other companies	Total
Lieu d'activité Place of business	Londres, New York, Singapour London, New York, Singapore	Stamford Stamford		
Pourcentage de détention des intérêts non contrôlants Percentage holding in non-controlling interests	50,0 %	40,0 % ⁽¹⁾		
Actif non courant Non-current assets	645	1 067		
Actif courant Current assets	47 202	53 498		
Passif non courant Non-current liabilities	2 922	425		
Passif courant Current liabilities	19 892	19 915		
Actif net Net assets	25 033	34 225		
Valeur comptable des intérêts non contrôlants Book value of non-controlling interests	3 681	14 173	1 747	19 601
Chiffre d'affaires Revenue	64 083	54 756		
Résultat net/ global de l'exercice Net profit/comprehensive income for the year	2 815	8 313		
Quote-part attribuable aux intérêts non contrôlants dans le résultat net/global : Share in the net profit/comprehensive income attributable to non-controlling interests:	-330	3 804	409	3 883
Flux de trésorerie nets opérationnels Net operating cash flows	12 700	4 076		
Flux de trésorerie nets d'investissement Net investing cash flows	-32	-46		
Flux de trésorerie nets de financement (hors dividendes versés aux intérêts non contrôlants) Net financing cash flows (excl. dividends paid to non-controlling interests)	-1 652	-2 282		
Dividendes versés aux intérêts non contrôlants Dividends paid to non-controlling interests	-2 472	-1 717		
Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie Movement in cash and cash equivalents	8 544	31		

⁽¹⁾ En outre, 2,5 % complémentaire du capital-actions est détenu par l'intermédiaire d'actions ne donnant pas de droits de vote.

⁽¹⁾ In addition, 2.5% of the share capital is held through non-voting shares.

18. DIVIDENDES

Le dividende à payer n'est comptabilisé qu'après son approbation par l'Assemblée générale. Le dividende suivant a été proposé par le Conseil d'administration :

18. DIVIDENDS

Dividends are not recognised until after they have received shareholder approval at the General Meeting. The Board of Directors is recommending the following dividend:

(en milliers de CHF) CHF 000	2020	2019
Dividende de CHF 5,0 par action au titre de l'exercice 2020 (2019 : CHF 5,0)* Dividend of CHF 5.0 per share for the 2020 financial year (2019: CHF 5.0)*	36 642	50 997

* hors propres actions détenues par la société.

* Excluding treasury shares.

En outre, le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale des actionnaires la distribution d'une action ancienne pour 75 actions détenues.

The Board will also be seeking shareholder approval for the distribution of one bonus share for every 75 shares held.

Le dividende relatif à l'exercice 2019 d'un montant de CHF 50 997 000 a été versé le 29 mai 2020, conformément à la décision prise lors de l'Assemblée générale du 19 mai 2020, comme suit :

The dividend for 2019 totalling CHF 50,997,000 was paid on 29 May 2020 in accordance with the resolution of the Annual General Meeting of 19 May 2020, as follows:

(en milliers de CHF) CHF 000	
Versement sous la forme d'actions propres Payment in shares	15 281
Versement en espèces Cash payment	35 716
Total	50 997

19. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

19. SHARE-BASED PAYMENTS

Au 31 décembre 2020, les options de souscription d'actions consenties aux collaborateurs du Groupe présentent les caractéristiques suivantes :

An analysis of the Group's employee share options at 31 December 2020 is shown below:

Date d'attribution Grant date	Nombre d'options de CHF 2,50 de nominal Number of options of CHF 2.50 nominal	Augmentation de capital potentielle en CHF Potential increase in capital CHF	Date de début d'exercice ⁽¹⁾ Start of exercise period ⁽¹⁾	Date d'échéance Expiration date	Prix d'exercice en CHF Exercise price CHF	Condition d'exercice ⁽²⁾ en CHF Exercise terms ⁽²⁾ CHF	
23.08.13	26 667	66 668	26 667 titres le 01.09.16 26,667 securities on 01.09.16	01.09.21	2,50	65,00	
12.03.15	1 000	2 500		13.03.18	13.03.23	2,50	65,00
04.09.17	20 000	50 000		04.09.20	04.09.25	2,50	110,00
05.01.18	20 000	50 000		01.02.21	01.02.26	2,50	115,00
15.03.18	21 000	52 500		15.03.21	15.03.26	2,50	115,00
18.07.18	30 000	75 000		18.07.21	18.07.26	2,50	115,00
30.08.18	12 000	30 000		01.09.21	01.09.26	2,50	120,00
20.11.18	50 000	125 000		20.11.21	20.11.26	2,50	120,00
28.11.18	18 000	45 000	6 000 dès le 01.12.21 6,000 from 01.12.21 6 000 dès le 01.12.22 6,000 from 01.12.22 6 000 dès le 01.12.23 6,000 from 01.12.23	01.12.26	2,50	110,00	
09.01.19	15 000	37 500		09.07.20	09.07.25	2,50	110,00
06.06.19	58 000	145 000		01.06.22	01.06.27	2,50	120,00
13.01.20	20 000	50 000		13.01.23	13.01.28	2,50	114,00
07.04.20	22 500	56 250		07.04.23	07.04.28	2,50	125,00
01.07.20	50 000	125 000		01.07.23	01.07.28	2,50	125,00
Total	364 167	910 418					

Conditions d'exercice

⁽¹⁾ Les collaborateurs doivent être employés du Groupe afin d'exercer les options de souscription d'actions consenties.

⁽²⁾ Le cours de l'action doit être supérieur à ces seuils pendant 10 jours consécutifs au cours des 12 mois précédents la date d'exercice.

Exercise terms

⁽¹⁾ Options granted may only be exercised by employees of the Group.

⁽²⁾ The share price must have been above these thresholds for 10 consecutive days in the 12 months preceding the exercise date.

En 2020, Compagnie Financière Tradition SA a consenti 92 500 options de souscription d'actions à des collaborateurs du Groupe (98 000 options en 2019).

Compagnie Financière Tradition SA granted 92,500 share options to Group employees in 2020 (2019: 98,000 options).

La juste valeur des options octroyées est déterminée à la date d'attribution des options de souscription en recourant à un modèle d'évaluation prenant en compte les caractéristiques et conditions générales d'acquisition des droits prévalant à cette date.

The fair value of options is determined at the grant date using a valuation method that takes account of the general vesting characteristics and conditions prevailing at that date.

Sur la base d'observations historiques, les paramètres d'évaluations suivants ont été utilisés afin de déterminer la juste valeur des options consenties :

The following valuation parameters, based on historical observations, were used to determine the fair value of options granted:

Moyennes pondérées Weighted averages	2020	2019
Rendement de dividendes Dividend yield	5,0 %	5,0 %
Volatilité attendue Expected volatility	16,0 %	16,0 %
Taux d'intérêt sans risque Risk-free interest rate	0,0 %	0,0 %
Prix de l'action à la date d'attribution (en CHF) Share price on the grant date (in CHF)	104,0	100,6

En 2020, la moyenne pondérée de la juste valeur des options à la date de l'octroi est de CHF 9,0 (2019 : CHF 11,2).

The weighted average fair value of options at the grant date was CHF 9.0 (2019: CHF 11.2).

Le nombre et le prix d'exercice moyen pondéré des options de souscription sur action consenties aux collaborateurs du Groupe sont les suivants :

An analysis of the number and weighted average exercise price of employee share options is shown below:

	2020		2019	
	Prix d'exercice moyen pondéré (en CHF) Weighted average exercise price (CHF)	Nombre d'options Number of options	Prix d'exercice moyen pondéré (en CHF) Weighted average exercise price (CHF)	Nombre d'options Number of options
En circulation au début de l'exercice Outstanding at start of the year	2,50	390 167	2,50	427 167
Attribuées Granted	2,50	92 500	2,50	98 000
Exercées* Exercised*	2,50	-118 500	2,50	-135 000
Expirées Lapsed	-	-	-	-
Annulées Cancelled	-	-	-	-
En circulation à la fin de l'exercice Outstanding at end of the year	2,50	364 167	2,50	390 167
Exercibles à la fin de l'exercice Exercisable at end of the year	2,50	62 667	2,50	67 667

* Le cours moyen pondéré de l'action à la date d'exercice des options exercées en 2020 est de CHF 105,0 (2019 : CHF 99,1).

* Options exercised in 2020 had a weighted average share price at the exercise date of CHF 105.0 (2019: CHF 99.1).

Les options exercées donnent uniquement droit à la livraison des actions.
En 2020, le montant des charges liées aux paiements fondés sur des actions est de CHF 1 274 000 (CHF 1 588 000 en 2019).

Options exercised only entitle holders to delivery of the shares.
Share-based payment expenses amounted to CHF 1,274,000 in 2020 (2019: CHF 1,588,000).

20. DETTES FINANCIÈRES

20. FINANCIAL DEBTS

(en milliers de CHF) CHF 000	2020	2019
Court terme Short-term		
Découverts bancaires Bank overdrafts	8 454	2 711
Emprunts bancaires Bank borrowings	12 000	-
Emprunts obligataires Bonds	-	129 238
Total	20 454	131 949
Long terme Long-term		
Emprunts obligataires Bonds	239 338	239 138
Total	239 338	239 138
Total dettes financières au bilan Total financial debts on balance sheet	259 792	371 087

Les dettes financières provenant des activités de financement selon le tableau des flux de trésorerie ont évolué comme suit :

Movements in financial debts from financing activities shown in the cash flow statement were as follows:

(en milliers de CHF) CHF 000	1.1.20	Eléments non financiers Non-financial items			31.12.20
		Eléments financiers Financial items	Autres variations Other movements	Reclassements Reclassifications	
Court terme Short-term					
Emprunts bancaires Bank borrowings	-	12 000			12 000
Emprunts obligataires Bonds	129 238	-129 300	62	-	-
Total	129 238	-117 300	62	-	12 000
Long terme Long-term					
Emprunts obligataires Bonds	239 138	-	200	-	239 338
Total	239 138	-	200	-	239 338

(en milliers de CHF) CHF 000	1.1.19	Eléments financiers			Eléments non financiers			31.12.19
		Financial items	Autres variations Other movements	Reclassements Reclassifications	Ecarts de conversion Currency translation	Non-financial items		
Court terme Short-term								
Emprunts obligataires Bonds	-	-	130	129 108	-		129 238	
Total	-	-	130	129 108	-		129 238	
Long terme Long-term								
Emprunts obligataires Bonds	238 753	129 356	137	-129 108	-		239 138	
Total	238 753	129 356	137	-129 108	-		239 138	

Les emprunts obligataires se décomposent comme suit :

An analysis of bond issues is shown below:

Emetteur Issuer	Année d'émission et d'échéance Year of issue and maturity	Valeur nominale résiduelle en milliers de CHF Outstanding face value CHF 000	Coupon Coupon	Taux d'intérêt effectif Effective interest rate	Valeur comptable en milliers de CHF Carrying amount CHF 000	
					31 décembre 2020 31 December 2020	31 décembre 2019 31 December 2019
Compagnie Financière Tradition SA	2019-2025	CHF 130 000	1,750 %	1,850 %	129 508	129 401
Compagnie Financière Tradition SA	2016-2022	CHF 110 000	1,625 %	1,726 %	109 830	109 737
Compagnie Financière Tradition SA	2015-2020	CHF 129 300	2,000 %	2,118 %	-	129 238
TOTAL					239 338	368 376
	<i>Dont montant remboursable dans les 12 mois</i> <i>Of which amount redeemable within 12 months</i>				-	129 238

Le Groupe a procédé au remboursement d'un emprunt obligataire de CHF 129 300 000 arrivant à échéance en juin 2020.

The Group redeemed a bond of CHF 129,300,000 which matured in June 2020.

Au cours du premier semestre, le Groupe a reconduit une facilité de crédit d'un montant de CHF 172 000 000 pour une durée de cinq ans auprès d'un consortium de banques, en remplacement d'une ligne de crédit existante de CHF 100 000 000.

During the first half, the Group renewed a syndicated credit facility. The new five-year facility is for CHF 172,000,000 and replaces the existing facility of CHF 100,000,000.

Au 31 décembre 2020, Compagnie Financière Tradition dispose de facilités de crédit pour un montant de CHF 174 641 000 (CHF 102 899 000 au 31 décembre 2019). Celles-ci ont été utilisées à hauteur de CHF 12 000'000 au 31 décembre 2020 (non utilisées au 31 décembre 2019).

The Group had available credit facilities of CHF 174,641,000 at 31 December 2020 (2019: CHF 102,899,000), CHF 12,000,000 of which had been drawn down (none used at 31 December 2019).

L'exposition du Groupe liée aux risques de liquidité, de change et de taux d'intérêts sur les dettes financières est décrite en note 30.

The Group's exposure to liquidity risk, foreign currency risk and interest rate risk on financial debts is disclosed in Note 30.

21. PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS

Les provisions se décomposent comme suit :

21. PROVISIONS AND CONTINGENT LIABILITIES

An analysis of provisions is shown below:

(en milliers de CHF) CHF 000	Provisions pour pensions et retraites Pensions and post-employment benefits	Provisions pour litiges Litigation	Total
Au 1^{er} janvier 2019 At 1 January 2019	21 637	13 919	35 556
<i>Dont montant qui devrait être réglé dans les 12 mois</i> <i>Of which amount to be settled within 12 months</i>			10 830
Dotations Recognised	3 102	4 340	7 442
Utilisations Used	-618	-17 048	-17 666
Dissolutions Reversed	-	-350	-350
Réévaluation des régimes à prestations définies Remeasurement of defined benefit schemes	2 879	-	2 879
Reclassements Reclassifications	-	-28	-28
Écarts de conversion Currency translation	-164	53	-111
Au 31 décembre 2019 At 31 December 2019	26 836	886	27 722
<i>Dont montant qui devrait être réglé dans les 12 mois</i> <i>Of which amount to be settled within 12 months</i>			-
Dotations Recognised	3 638	1 173	4 811
Utilisations Used	-661	-1 313	-1 974
Dissolutions Reversed	-13	-356	-369
Réévaluation des régimes à prestations définies Remeasurement of defined benefit schemes	1 558	-	1 558
Reclassements Reclassifications	-	-	-
Écarts de conversion Currency translation	-809	-24	-833
Au 31 décembre 2020 At 31 December 2020	30 549	366	30 915
<i>Dont montant qui devrait être réglé dans les 12 mois</i> <i>Of which amount to be settled within 12 months</i>			-

> PROVISIONS POUR PENSIONS ET RETRAITES

Les provisions pour pensions et retraites sont constatées au bilan afin de couvrir les obligations du Groupe en matière de régimes à prestations définies et d'autres avantages à long terme en faveur du personnel. Le détail de ces engagements est présenté en note 22.

> PENSIONS AND POST-EMPLOYMENT BENEFITS

Provisions for pensions and post-employment benefits are recognised in the balance sheet to cover the Group's obligations arising under defined benefit schemes and other long-term employee benefits. Details of these liabilities are disclosed in Note 22.

> PROVISIONS POUR LITIGES

Dans le cadre de leurs activités, il arrive que des filiales du Groupe soient impliquées dans des litiges avec des anciens employés suite à la résiliation de leur contrat de travail ou avec des sociétés concurrentes lors de l'engagement de nouveaux collaborateurs. Par ailleurs, des procédures administratives peuvent être menées à l'encontre de filiales par les régulateurs locaux.

L'échéance des sorties de trésorerie relative à ces provisions est incertaine car elle dépend de l'issue des procédures en question qui peuvent durer de nombreuses années.

En février 2010, une filiale du Groupe a recruté un nouveau collaborateur qui travaillait auparavant pour un concurrent. Par la suite, ce concurrent a engagé une procédure d'arbitrage auprès de la Financial Industry Regulatory Authority (FINRA) contre ce collaborateur et la filiale à New York, en invoquant en particulier une violation de contrat et l'ingérence de la filiale dans le contrat du collaborateur. Le collaborateur a déposé une demande reconventionnelle contre ce concurrent, invoquant notamment une discrimination illégale.

En décembre 2016, la commission de la FINRA a conclu à la responsabilité du collaborateur et de la filiale et s'est prononcée en faveur du concurrent. En janvier 2017, la filiale a formé un recours en annulation de la sentence arbitrale auprès de la Cour suprême de l'État de New York; le concurrent a demandé la confirmation de la sentence arbitrale. En juillet 2017, la Cour suprême a rejeté le recours de la filiale qui a fait appel de cette décision. En février 2019, la Cour suprême de l'État de New York a rejeté l'appel déposé par la filiale du Groupe. Le montant du règlement est inclus dans la rubrique des provisions à court terme au 31 décembre 2018 et a été payé en 2019.

22. ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

La majorité des employés de Compagnie Financière Tradition bénéficie de prestations de retraites octroyées par des régimes à cotisations définies dont les cotisations sont inscrites en charge lorsqu'elles sont encourues. Les éventuels montants à payer en fin de période sont présentés dans la rubrique des « Fournisseurs et autres créanciers ».

Les régimes à prestations définies concernent principalement les employés du Groupe basés en Suisse.

Les collaborateurs en Suisse sont assurés auprès de l'institution de prévoyance de l'employeur contre les risques de vieillesse, d'invalidité et de décès. L'institution de prévoyance a la forme juridique d'une fondation.

> LITIGATION

In the course of their business activities, the Group's subsidiaries may become involved in litigation with former employees over termination of their employment contracts, or with competitors over the hiring of new employees. Subsidiaries may be subject to administrative procedures brought by local regulators.

The timing of cash outflows relating to these provisions is uncertain, since it will depend on the outcome of the relevant cases which can last several years.

In February 2010, one of the Group's subsidiaries recruited a new employee who previously worked for a competitor. The competitor subsequently filed arbitration proceedings with the Financial Industry Regulatory Authority (FINRA) against the employee and the New York subsidiary citing, in particular, breach of contract and tortious interference with contract. The employee filed a counterclaim against the competitors claiming, in particular, unlawful discrimination.

In December 2016, the FINRA Panel found the employee and the subsidiary liable and entered an award in favour of the competitor. In January 2017, the subsidiary filed a petition in the Supreme Court of the State of New York to vacate the arbitration award; the respondent asked that the arbitral award be upheld. In July 2017, the Supreme Court denied the petition of the subsidiary appealing the decision. In February 2019, the New York State Supreme Court dismissed the appeal filed by the Group's subsidiary. The amount of the settlement was included under short-term provisions at 31 December 2018 and was paid in 2019.

22. EMPLOYEE BENEFITS

The retirement benefits of most Compagnie Financière Tradition employees are insured under defined contribution schemes. Contributions to these schemes are recognised as an expense when they are incurred. Any amounts payable at the end of the period are presented under "Trade and other payables".

Defined benefit schemes are confined mainly to Group employees based in Switzerland.

Swiss based employees are insured with the employer's occupational benefits institution for retirement, death and disability cover. This occupational benefits institution is established as a foundation.

L'institution de prévoyance assume elle-même le risque vieillesse alors que les risques décès et invalidités sont réassurés auprès d'une compagnie d'assurance. Les prestations de vieillesse sont définies en fonction du solde des comptes d'épargne individuels (avoir de vieillesse) à la date du départ à la retraite. La rente vieillesse annuelle se calcule en multipliant l'avoir de vieillesse à la date du départ par le taux de conversion défini dans le règlement de la fondation. Les collaborateurs peuvent prendre une retraite anticipée au plus tôt à 58 ans révolus, auquel cas le taux de conversion est réduit en fonction de la prolongation de la durée attendue du versement de la rente et de l'avoir de vieillesse moins important. Les collaborateurs ont en outre la possibilité de percevoir tout ou partie de la rente vieillesse sous forme de capital.

Les cotisations ordinaires de l'employeur sont exprimées en pourcent du salaire assuré (selon l'âge) et versées sur les avoirs de vieillesse individuels.

La politique d'investissement de l'institution de prévoyance se fonde sur l'objectif de réaliser un rendement qui, associé aux cotisations versées, soit suffisant pour garder un contrôle raisonnable sur les différents risques de financement du régime. Le Conseil de fondation, avec l'aide de conseillers en placement, détermine la pondération des catégories d'actifs et les allocations cibles, lesquelles sont révisées périodiquement. L'allocation effective des actifs est déterminée par une série de conditions économiques et de marché et en considération des risques spécifiques aux catégories d'actifs.

Les autres avantages à long terme concernent essentiellement des employés de filiales du Groupe au Japon qui ont la possibilité de différer le versement d'une partie de leur rémunération jusqu'à l'âge de la retraite ou de leur départ de la société.

Les provisions pour pensions et retraites se répartissent comme suit :

(en milliers de CHF) CHF 000	2020	2019
Régimes à prestations définies Defined benefit schemes	16 113	14 321
Autres avantages à long terme Other long-term benefits	14 436	12 515
Total des provisions pour pensions et retraites Total provisions for pensions and post-employment benefits	30 549	26 836

Les charges liées aux régimes à prestations et cotisations définies sont présentées dans la rubrique « charges du personnel ». En 2020, le montant des charges liées aux régimes à cotisations définies est de CHF 4 775 000 (CHF 5 085 000 en 2019).

It manages retirement risk itself while reinsuring death and disability risks with an insurance company. Retirement benefits are defined on the basis of the individual's retirement savings account balance (retirement savings capital) at the retirement date. The annual retirement pension is calculated by multiplying the retirement savings capital at the retirement date by the conversion rate defined in the foundation's pension plan rules. Employees may opt to take early retirement from age 58, in which case the conversion rate is reduced proportionally, to take account of the expected increase in the duration of pension payments and the lower retirement savings capital. Employees also have the option of taking all or part of their retirement pension as a lump sum.

The employer's ordinary contributions are expressed as a percentage of the pensionable salary (according to age) and are paid into the individual retirement savings accounts.

The investment policy of the occupational benefits institution aims at achieving a target return which, combined with contributions paid to the foundation, is sufficient to maintain reasonable control over the pension scheme's funding risks. The Pension Board, with the assistance of investment advisers, determines the asset class weightings and target allocations, which are reviewed periodically. The actual asset allocation is determined by a series of economic and market conditions and takes account of the specific risks of the asset classes.

The other long-term benefits mainly concern employees of the Group's subsidiaries in Japan, who can defer the payment of part of their remuneration until retirement age or until they leave the Company.

Provisions for pensions and post-employment benefits are broken down as follows:

Expense related to defined benefit and defined contribution schemes is presented under "Staff costs". In 2020, expenses for defined contribution schemes amounted to CHF 4,775,000 (2019: CHF 5,085,000).

> PROVISION POUR DES RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

> PROVISIONS FOR DEFINED BENEFIT SCHEMES

Actifs et passifs comptabilisés au bilan

Assets and liabilities recognised in the balance sheet

(en milliers de CHF) CHF 000	2020	2019
Valeur actualisée des obligations Present value of obligations	61 323	55 778
Juste valeur des actifs des régimes Fair value of plan assets	-45 210	-41 457
Engagements nets des régimes à prestations définies Net defined benefit scheme liabilities	16 113	14 321

Mouvement de la valeur actualisée des obligations

Movements in the present value of obligations

(en milliers de CHF) CHF 000	2020	2019
Valeur actualisée des obligations au 1^{er} janvier Present value of obligations at 1 January	55 778	47 515
<i>dont obligations financées Of which funded obligations</i>	<i>52 099</i>	<i>43 940</i>
<i>dont obligations non financées Of which non-funded obligations</i>	<i>3 679</i>	<i>3 575</i>
Coût des services rendus Current service cost	1 939	1 692
Coût financier Financial cost	112	572
(Gains) / pertes actuariel(le)s liés à l'expérience Actuarial (gains)/losses arising from experience adjustments	2 240	125
(Gains) / pertes actuariel(le)s sur les hypothèses démographiques Actuarial (gains)/losses arising from changes in demographic assumptions	102	690
(Gains) / pertes actuariel(le)s sur les hypothèses financières Actuarial (gains)/losses arising from changes in financial assumptions	778	6 082
Cotisations des employés Employee contributions	935	738
Prestations versées Benefits paid	-329	-1 562
Ecart de conversion Currency translation	-232	-74
Valeur actualisée des obligations au 31 décembre Present value of obligations at 31 December	61 323	55 778
<i>dont obligations financées Of which funded obligations</i>	<i>57 422</i>	<i>52 099</i>
<i>dont obligations non financées Of which non-funded obligations</i>	<i>3 901</i>	<i>3 679</i>

Mouvement de la juste valeur des actifs des régimes

Movements in the fair value of plan assets

(en milliers de CHF) CHF 000	2020	2019
Juste valeur des actifs des régimes au 1^{er} janvier Fair value of plan assets at 1 January	41 457	36 316
Rendement attendu des actifs des régimes Expected return on plan assets	50	311
Gains / (pertes) actuariel(le)s liés à l'expérience Actuarial gains/(losses) arising from experience adjustments	1 562	4 018
Cotisations des employés Employee contributions	935	738
Cotisations de l'employeur Employer contributions	1 142	902
Prestations versées Benefits paid	142	-735
Frais d'administration Administration costs	-76	-76
Ecart de conversion Currency translation	-2	-17
Juste valeur des actifs des régimes au 31 décembre Fair value of plan assets at 31 December	45 210	41 457

Le Groupe estime à CHF 1 223 000 le montant des cotisations liées aux régimes à prestations définies pour l'exercice 2021.

The Group estimates that contributions to defined benefit schemes for 2021 will be CHF 1,223,000.

Juste valeur des actifs par nature exprimée en pourcentage du total des actifs des régimes

Fair value of asset classes as a percentage of total plan assets

En % In %	2020	2019
Actions Equities	31,7 %	30,4 %
Obligations Bonds	26,1 %	25,4 %
Immobiliers Real estate	29,2 %	29,8 %
Contrats d'assurance Insurance contracts	0,9 %	1,1 %
Liquidités Cash and cash equivalents	4,5 %	6,0 %
Divers Other	7,6 %	7,3 %
Total	100,0 %	100,0 %

Les placements en actions, obligations et immobiliers sont essentiellement investis au travers de fonds de placements et sont en majorité cotés sur un marché boursier actif. Les autres catégories de placements ne sont pour la plupart pas cotés sur un marché boursier actif.

Investments in stocks, bonds and real estate are mostly made through investment funds and the majority are listed on an active stock market. Most other investment categories are not listed on an active stock market.

Ecarts actuariels des régimes à prestations définies enregistrés dans les autres éléments du résultat global

Actuarial gains and losses of defined benefit schemes recognised in other comprehensive income

(en milliers de CHF) CHF 000	2020	2019
Ecarts actuariels sur les passifs des régimes Actuarial gains/(losses) on plan liabilities	-880	-6 772
Ajustements liés à l'expérience relatifs aux passifs des régimes Experience adjustments on plan liabilities	-2 240	-125
Ajustements liés à l'expérience relatifs aux actifs des régimes Experience adjustments on plan assets	1 562	4 018
Gain /(perte) sur la réévaluation des régimes à prestations définies Gain/(loss) on remeasurement of defined benefit schemes	-1 558	-2 879

Charge comptabilisée au compte de résultat

Expense recognised in the income statement

(en milliers de CHF) CHF 000	2020	2019
Coût des services rendus Current service cost	1 939	1 692
Charge d'intérêt net Net interest expense	62	261
Frais d'administration Administration costs	76	76
Coût /(produit) des régimes à prestations définies Cost/(income) - defined benefit schemes	2 077	2 029

(en milliers de CHF) CHF 000	2020	2019
Rendement effectif des actifs des régimes Actual return on plan assets	1 612	4 329

Principales hypothèses actuarielles

Main actuarial assumptions

En % In %	2020	2019
Taux d'actualisation Discount rate	0,32 %	0,46 %
Augmentations futures des salaires Future salary increases	1,17 %	1,27 %

Tables de mortalité

Mortality tables

L'espérance de vie est prise en compte dans les engagements définis sur la base de tables de mortalité du pays dans lequel le régime est situé. Des tables générationnelles, permettant de modéliser l'évolution future de la mortalité, ont été utilisées au 31 décembre 2020 et 2019.

Life expectancy is taken into account in liabilities defined on the basis of mortality tables in the country in which the scheme operates. Generational tables, which model future mortality trends, were used at 31 December 2020 and 2019.

Analyse de sensibilité

L'impact sur le montant des engagements des régimes à prestations définies au 31 décembre 2020 et 2019 d'une augmentation ou diminution des principales hypothèses actuarielles est présenté ci-dessous :

Au 31 décembre 2020 / At 31 December 2020 (en milliers de CHF) / CHF 000	Augmentation Increase	Diminution Decrease
Taux d'actualisation (variation de 0,5%) Discount rate (0.5% variation)	-4 591	5 271
Augmentations futures des salaires (variation de 0,5 %) Future salary increases (0.5% variation)	227	-227

Au 31 décembre 2019 / At 31 December 2019 (en milliers de CHF) / CHF 000	Augmentation Increase	Diminution Decrease
Taux d'actualisation (variation de 0,5%) Discount rate (0.5% variation)	-4 108	4 724
Augmentations futures des salaires (variation de 0,5 %) Future salary increases (0.5% variation)	257	-257

Cette analyse repose sur l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes.

Duration des obligations des régimes à prestations définies

La duration moyenne pondérée de l'obligation du régime à prestations définies pour les employés du Groupe en Suisse est de 18 années au 31 décembre 2020 (17 années au 31 décembre 2019).

Sensitivity analysis

The impact of an increase or decrease in the main actuarial assumptions on defined benefit plan liabilities at 31 December 2020 and 2019 is presented below.

This analysis is based on the assumption that all other variables remain constant.

Duration of defined benefit obligations

The weighted average duration of the defined benefit obligation for Group employees in Switzerland was 18 years at 31 December 2020 (2019: 17 years).

23. FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉANCIERS

Cette rubrique se décompose comme suit :

(en milliers de CHF) CHF 000	2020	2019
Dettes liées aux activités de teneur de comptes Payables related to account holder activities	25 362	42 758
Dettes liées aux activités en principal Payables related to matched principal activities	161 287	557 668
Charges à payer Accrued liabilities	127 917	137 796
Dettes envers les parties liées (cf. note 27) Related party payables (Note 27)	5 199	4 208
Autres dettes à court terme Other short-term liabilities	55 218	54 431
Total	374 983	796 861

23. TRADE AND OTHER PAYABLES

An analysis of this item is shown below:

L'exposition du Groupe liée aux risques de liquidité, de change et de taux d'intérêts sur les fournisseurs et autres créanciers est décrite en note 30.

The Group's exposure to liquidity risk, foreign currency risk and interest rate risk on trade and other payables is disclosed in Note 30.

24. IMPÔTS À PAYER ET À RECEVOIR

24. TAX PAYABLES AND RECEIVABLES

Au 31 décembre 2020, les impôts à payer consolidés de Compagnie Financière Tradition s'élevaient à CHF 8 655 000 contre CHF 8 929 000 au 31 décembre 2019.

Consolidated tax payables at 31 December 2020 amounted to CHF 8,655,000 (2019: CHF 8,929,000).

Les impôts à recevoir d'un montant de CHF 5 189 000 au 31 décembre 2020 contre CHF 5 986 000 au 31 décembre 2019 sont principalement constitués d'acomptes d'impôt versés par des sociétés du Groupe.

Tax receivables of CHF 5,189,000 at 31 December 2020 (2019: CHF 5,986,000) consisted mainly of tax instalments paid by Group companies.

25. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

25. DERIVATIVE FINANCIAL INSTRUMENTS

Aux 31 décembre, la juste valeur des instruments financiers dérivés se décompose comme suit :

The fair value of derivative financial instruments at 31 December is analysed below:

(en milliers de CHF) CHF 000	2020		2019	
	Actifs Assets	Passifs Liabilities	Actifs Assets	Passifs Liabilities
Contrats de change à terme sur devises Forward foreign exchange contracts	152	2	1 444	115
Swaps de devises Currency swaps	260	12	-	-
Total	412	14	1 444	115

26. CONTRATS DE LOCATION

26. LEASES

Les contrats de location du Groupe concernent essentiellement des bureaux utilisés par les employés dans le cadre de leurs activités.

The Group's leases mainly concern offices used by employees in connection with their business activities.

> ACTIFS LIÉS AU DROIT D'UTILISATION

> RIGHT-OF-USE ASSETS

Immeubles / Real estate (en milliers de CHF) / CHF 000	2020	2019
Acquisitions Acquisitions	10 232	3 675
Amortissements Depreciation	-14 972	-14 353
Valeur comptable nette au 31 décembre Net book value at 31 December	51 140	59 343

> OBLIGATIONS LOCATIVES

> LEASE LIABILITIES

(en milliers de CHF) CHF 000	2020	2019
Court terme Short-term		
Obligations locatives Lease liabilities	14 681	15 498
Total	14 681	15 498
Long terme Long-term		
Obligations locatives Lease liabilities	49 223	53 244
Total	49 223	53 244
Total des obligations locatives au bilan Total lease liabilities on balance sheet	63 904	68 742

L'exposition du Groupe liée aux risques de liquidité, de change et de taux d'intérêts sur les obligations locatives est décrite en note 30.

The Group's exposure to liquidity risk, foreign currency risk and interest rate risk on lease liabilities is disclosed in Note 30.

Les obligations locatives provenant des activités de financement selon le tableau des flux de trésorerie ont évolué comme suit :

Movements in lease liabilities from financing activities shown in the cash flow statement were as follows:

(en milliers de CHF) CHF 000	1.1.20	Eléments financiers Financial items	Eléments non financiers Non-financial items		31.12.20
			Autres variations Other movements	Ecarts de conversion Currency translation	
Obligations locatives Lease liabilities	68 742	-12 916	12 879	-4 801	63 904
Total	68 742	-12 916	12 879	-4 801	63 904

(en milliers de CHF) CHF 000	1.1.19	Eléments financiers Financial items	Eléments non financiers Non-financial items		31.12.19
			Autres variations Other movements	Ecarts de conversion Currency translation	
Obligations locatives Lease liabilities	75 837	-13 910	8 241	-1 426	68 742
Total	75 837	-13 910	8 241	-1 426	68 742

> AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AUX CONTRATS DE LOCATION

- > Les charges liées aux contrats de location à court terme s'élevaient à CHF 4 124 000 pour l'exercice 2020 (2019 : CHF 5 722 000).
- > La charge d'intérêts sur les obligations locatives est présentée en note 4.
- > Le total des sorties de trésorerie relatives aux contrats de location s'élevait à CHF 16 841 000 pour l'exercice 2020 (2019 : CHF 19 468 000).

27. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

> NATURE DES FONCTIONS DES EMPLOYÉS CLÉS

Les employés clés comprennent les membres de la Direction générale du Groupe. Leurs fonctions incluent le management de l'ensemble des équipes opérationnelles dans les différentes zones géographiques du Groupe ainsi que des fonctions de direction.

> RÉMUNÉRATION DES EMPLOYÉS CLÉS

(en milliers de CHF) CHF 000	2020	2019
Salaire et bonus Salaries and bonuses	12 571	13 177
Options de souscription d'actions Share options	437	360
Prestations en nature Benefits in kind	65	-
Total	13 073	13 537

En 2020 et 2019, les employés clés n'ont reçu aucune rémunération sous forme d'avantages postérieurs à l'emploi, d'indemnités de fin de contrat de travail, de paiements sous forme d'autres avantages à court et long terme.

En 2020, Compagnie Financière Tradition a octroyé 65 000 options de souscription à des membres de la Direction générale du Groupe (aucune option en 2019). Un montant de CHF 437 000 (2019 : CHF 360 000) a été constaté au cours de l'exercice à titre de charge relative aux paiements fondés sur des actions relatif aux employés clés.

> OTHER INFORMATION ON LEASES

- > Short-term lease related expenses for fiscal 2020 amounted to CHF 4,124,000 (2019: CHF 5,722 000).
- > Interest expense on lease liabilities is presented in Note 4.
- > The total cash outflow for leases amounted to CHF 16,841,000 in 2020 (2019: CHF 19,468,000).

27. RELATED PARTY TRANSACTIONS

> NATURE OF DUTIES OF KEY MANAGEMENT STAFF

Key management personnel consist of the members of the Group's Executive Board. Their duties encompass managing all operating teams across the Group's various geographical regions, and executive management functions.

> KEY MANAGEMENT REMUNERATION

No compensation in the form of post-employment benefits or termination benefits, or payments in the form of short- or long-term benefits were received by key management personnel in 2020 and 2019.

In 2020, 65,000 share options were granted to members of the Group's Executive Board (2019: none). An expense of CHF 437,000 (2019: CHF 360,000) was recognised during the year in respect of share-based payments to key employees.

> CRÉANCES SUR LES PARTIES LIÉES

Non courant / Non-current (en milliers de CHF) / CHF 000	2020	2019
Créances sur les coentreprises Receivables from joint ventures	1 990	1 449
Créances sur les employés clés Receivables from key management personnel	6 700	7 084
Total	8 690	8 533

> RELATED PARTY RECEIVABLES

Courant / Current (en milliers de CHF) / CHF 000	2020	2019
Créances sur les sociétés associées Receivables from associates	48	73
Créances sur les coentreprises Receivables from joint ventures	6 184	7 035
Créances sur l'actionnaire et les sociétés liées Receivables from the shareholder and related companies	977	1 305
Créances sur les employés clés Receivables from key management personnel	2 833	3 944
Total	10 042	12 357

> DETTES ENVERS LES PARTIES LIÉES

Courant / Current (en milliers de CHF) / CHF 000	2020	2019
Dettes envers les sociétés associées Payables to associates	94	4
Dettes envers les coentreprises Payables to joint ventures	3 919	2 852
Dettes envers l'actionnaire et les sociétés liées Payables to shareholder and related companies	1 186	1 352
Total	5 199	4 208

> RELATED PARTY PAYABLES

Les rubriques « Créances sur l'actionnaire et les sociétés liées » et « Dettes envers l'actionnaire et les sociétés liées » comprennent l'ensemble des créances et dettes de Compagnie Financière Tradition SA et de ses filiales vis-à-vis de leur actionnaire majoritaire ultime, VIEL et Compagnie-Finance, Paris, et des filiales de cette société.

"Receivables from shareholder and related companies" and "Payables to shareholder and related companies" include all receivables and payables due to or by Compagnie Financière Tradition SA and its subsidiaries in respect of their ultimate majority shareholder, VIEL et Compagnie-Finance, Paris, and subsidiaries of that company.

> TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Compagnie Financière Tradition SA a conclu un contrat de bail à loyer avec une société appartenant à son actionnaire ultime. En 2020, le Groupe a constaté une charge de CHF 960 000 liée au droit d'utilisation de ces locaux.

> RELATED PARTY TRANSACTIONS

Compagnie Financière Tradition SA has a lease with a company owned by its ultimate shareholder. In 2020, the Group recognised an expense of CHF 960,000 related to the right to use these premises.

> GARANTIES ET ENGAGEMENTS CONDITIONNELS
REÇUS DE PARTIES LIÉES

Lors du rachat des actions de Compagnie Financière Tradition SA détenues par Banque Pallas Stern, VIEL et Compagnie-Finance s'est engagée à payer à Compagnie Financière Tradition SA et à ses filiales la différence entre le montant total des créances sur Comipar et Banque Pallas Stern et les dividendes de liquidation qui seront encaissés par Compagnie Financière Tradition SA et ses filiales au titre du recouvrement de ces mêmes créances. Le solde total de ces créances, garanti par VIEL et Compagnie-Finance, maison-mère de VIEL & Cie, a été contre-garanti par VIEL & Cie.

Entre 1999 et 2019, Compagnie Financière Tradition SA et ses filiales ont reçu des remboursements partiels de la part de Banque Pallas Stern et Comipar, portant le total des dividendes chirographaires perçus depuis la liquidation de ces sociétés à 91,0 % des créances déclarées d'un total de EUR 16 444 000. Au 31 décembre 2019, les créances résiduelles de Compagnie Financière Tradition SA et de ses filiales s'établissent ainsi à CHF 2 113 000.

En 2020, VIEL et Compagnie-Finance a exécuté cet engagement et a versé le solde de ces créances au Groupe.

> CONSOLIDATION DE COMPAGNIE FINANCIÈRE
TRADITION SA

Compagnie Financière Tradition SA fait l'objet d'une consolidation dans les comptes consolidés de VIEL & Cie dont le siège social est situé au 9, Place Vendôme, 75001 Paris.

28. OPÉRATIONS HORS-BILAN

> TITRES À LIVRER ET À RECEVOIR

(en milliers de CHF) CHF 000	2020	2019
Titres à livrer Commitments to deliver securities	225 003 904	217 820 356
Titres à recevoir Commitments to receive securities	225 003 736	217 819 688

Les titres à livrer et à recevoir reflètent les opérations de vente et d'achat de titres initiées avant le 31 décembre et débouclées après cette date, dans le cadre des activités en principal réalisées par les sociétés du Groupe.

> GUARANTEES AND CONDITIONAL COMMITMENTS
FROM RELATED PARTIES

When VIEL et Compagnie-Finance purchased the shares of Compagnie Financière Tradition SA held by Banque Pallas Stern, it undertook to pay Compagnie Financière Tradition SA and its subsidiaries the difference between aggregate receivables due from Comipar and Banque Pallas Stern and the liquidation dividends to be received by Compagnie Financière Tradition SA and its subsidiaries in respect of such receivables. The total balance of these receivables, guaranteed by VIEL et Compagnie-Finance, parent company of VIEL & Cie, was counter-guaranteed by VIEL & Cie.

Between 1999 and 2019, Compagnie Financière Tradition SA and its subsidiaries received partial repayments from Banque Pallas Stern and Comipar, bringing total unsecured dividends received since the liquidation of the two entities to €16,444,000 or 91.0% of declared receivables. This brought the remaining receivables of Compagnie Financière Tradition SA and its subsidiaries at 31 December 2019 to CHF 2,113,000.

In 2020, VIEL et Compagnie-Finance discharged this undertaking and the balance of these receivables was paid to the Group.

> CONSOLIDATION OF COMPAGNIE FINANCIÈRE
TRADITION SA

Compagnie Financière Tradition SA is consolidated in the financial statements of VIEL & Cie, whose registered office is at 9, Place Vendôme, 75001 Paris.

28. OFF-BALANCE SHEET OPERATIONS

> COMMITMENTS TO DELIVER AND RECEIVE SECURITIES

Commitments to deliver and receive securities reflect buy and sell operations on securities entered into before 31 December and closed out after that date, in connection with the matched principal activities of Group companies.

29. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Le Groupe est principalement exposé aux risques financiers suivants :

- > risque de crédit
- > risque de liquidité
- > risque de marché

Des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques cités ci-dessus, les objectifs, politique et procédures de gestion du risque, ainsi que les méthodes utilisées pour les mesurer sont présentés dans la section « Gouvernement d'entreprise » en pages 22 à 25.

> GESTION DU CAPITAL

Les objectifs du Groupe au niveau de la gestion du capital sont de maintenir un niveau de capitaux propres suffisant afin d'assurer la continuité des opérations et d'apporter un retour sur investissement aux actionnaires.

Le Conseil d'administration effectue le suivi de la rentabilité des capitaux propres qui est défini par la relation entre le résultat net d'exploitation et les capitaux propres, nets de la part attribuable aux intérêts non contrôlants. Le Conseil d'administration effectue aussi le suivi des dividendes versés aux actionnaires.

Le Groupe gère la structure du capital et y apporte des rectifications en fonction des variations de l'environnement économique. Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, le Groupe peut soit ajuster le montant des dividendes distribués aux actionnaires, rembourser du capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions, ou vendre des actifs pour réduire le montant des dettes.

En 2020, il n'y a pas eu de changement dans l'approche du Groupe en relation avec la gestion du capital.

Compagnie Financière Tradition SA n'est pas soumise à des exigences en matière de capital. Cependant, certaines filiales du Groupe sont soumises localement à des exigences de capital réglementaire imposées par les autorités de surveillance des pays concernés. Le suivi et l'application des directives réglementaires sont effectués par les responsables locaux en charge de la conformité.

29. FINANCIAL RISK MANAGEMENT

The Group is exposed to three main types of financial risk

- > credit risk
- > liquidity risk
- > market risk

Details of the Group's exposure to each of these risk areas, its risk management objectives, policy and procedures, and the methods it uses to measure risk are disclosed in the Corporate Governance section on pages 31 to 33.

> CAPITAL MANAGEMENT

The Group's capital management strategy aims to maintain sufficient equity to ensure operating continuity and produce a return on investment for shareholders.

The Board of Directors monitors return on equity, which is defined as the ratio of net operating income to shareholders' equity, net of the share of non-controlling interests. The Board also monitors dividends paid to shareholders.

The Group manages the capital structure and adjusts it in response to changes in economic conditions. In order to maintain or adjust the capital structure, the Group may adjust dividends paid to shareholders, return capital to shareholders, issue new shares, or sell assets to reduce debt.

No changes were made in the Group's approach to managing capital in 2020.

Compagnie Financière Tradition SA is not subject to any externally imposed capital requirements. However, on the local level, some Group subsidiaries are subject to capital requirements imposed by regulators in the countries concerned. Monitoring and compliance with regulatory directives are the responsibility of local compliance officers.

30. INSTRUMENTS FINANCIERS

> RISQUE DE CRÉDIT

Exposition au risque de crédit

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale du Groupe au risque de crédit. Au 31 décembre, l'exposition au risque de crédit se présente comme suit :

(en milliers de CHF) CHF 000	2020	2019
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global Financial assets at fair value through other comprehensive income	4 828	5 010
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net Financial assets at fair value through profit or loss	1 630	1 653
Prêts et créances Loans and receivables	406 471	846 986
Actifs financiers évalués au coût amorti Financial assets at amortised cost	15 451	69 310
Instruments financiers dérivés actifs Derivative financial instruments	412	1 444
Trésorerie et équivalents de trésorerie Cash and cash equivalents	303 822	343 387
Trésorerie non disponible Unavailable cash	28 705	29 804
Total	761 319	1 297 594

Pertes de crédit attendues

L'échéancier des créances clients et comptes rattachés ainsi que les pertes de crédit attendues se présentent comme suit :

(en milliers de CHF) CHF 000	2020		2019	
	Valeur brute Gross value	Pertes de crédit attendues Expected credit losses	Valeur brute Gross value	Pertes de crédit attendues Expected credit losses
Non en souffrance Not overdue	97 630	-19	94 804	-
En souffrance à moins de 30 jours Overdue by less than 30 days	22 390	-13	26 983	-
En souffrance entre 31 et 60 jours Overdue by 31 to 60 days	11 556	-41	17 289	-28
En souffrance entre 61 et 90 jours Overdue by 61 to 90 days	6 653	-18	11 975	-8
En souffrance entre 91 et 180 jours Overdue by 91 to 180 days	8 495	-25	13 641	-11
En souffrance supérieur à 180 jours Overdue by more than 180 days	9 075	-476	13 478	-794
Total	155 799	-592	178 170	-841

30. FINANCIAL INSTRUMENTS

> CREDIT RISK

Exposure to credit risk

The carrying amount of financial assets represents the Group's maximum exposure to credit risk. The following table presents the Group's exposure to credit risk at 31 December:

Expected credit losses

An analysis of ageing of trade receivables and expected credit losses is shown below:

Depuis l'adoption de la norme IFRS 9 Instruments financiers, le Groupe applique une méthode simplifiée pour mesurer les pertes de crédit attendues sur la durée de vie des créances de courtage. Une analyse est effectuée par les sociétés du Groupe sur la base de l'échéancier des créances clients en tenant compte de données historiques sur les défauts, de la situation actuelle et prévisible à la date de clôture. La majorité des clients sont d'importantes institutions financières bénéficiant d'une bonne notation de crédit.

Le mouvement de la provision pour pertes de crédit attendues relatives aux créances clients et comptes rattachés au cours de la période se présente comme suit :

(en milliers de CHF) CHF 000	2020	2019
Au 1^{er} janvier At 1 January	-841	-648
Dotation Recognised	-909	-459
Utilisation Used	870	34
Dissolution Reversed	242	229
Ecart de conversion Currency translation	46	3
Au 31 décembre At 31 December	-592	-841

L'échéancier des créances liées aux activités en principal se présente comme suit :

(en milliers de CHF) CHF 000	2020	2019
En souffrance à moins de 5 jours Overdue by less than 5 days	100 680	81 092
En souffrance entre 6 et 15 jours Overdue by 6 to 15 days	68 381	458 537
En souffrance entre 16 et 30 jours Overdue by 16 to 30 days	3 432	22 592
En souffrance entre 31 et 45 jours Overdue by 31 to 45 days	-	1 055
En souffrance supérieur à 45 jours Overdue by more than 45 days	-	311
Total	172 493	563 587

Ces montants représentent des opérations non dénouées après la date de livraison prévue et sont causés essentiellement par des retards de règlement des titres de la part des contreparties. Sur la base d'analyses de données historiques des pertes encourues, le Groupe estime qu'une dépréciation des créances liées aux activités en principal n'est pas nécessaire.

Since the adoption of IFRS 9 Financial Instruments, the Group has applied a simplified approach for measuring expected credit losses over the life of brokerage receivables. An analysis is carried out by Group companies based on the ageing of trade receivables, taking into account historical default data and the current and foreseeable situation at the balance sheet date. Most customers are major financial institutions with good credit ratings.

Movements in the provision for expected credit losses on customer receivables and trade debtors during the period are shown below:

The ageing of receivables related to matched principal activities is shown below:

These amounts represent transactions that are not settled after their due delivery dates and arise mainly as a result of delayed settlement of securities by counterparties. Based on analyses of historical data on losses incurred, the Group does not consider it necessary to write down receivables related to matched principal activities.

La majorité des contreparties sont d'importantes institutions financières bénéficiant d'une bonne notation de crédit. De plus, les transactions sont soumises à des limites de crédit appropriées déterminées en fonction de la qualité de la contrepartie.

Most counterparties are major financial institutions with a good credit rating. Transactions are subject to appropriate credit limits, established on the basis of the creditworthiness of the counterparty.

Risque de liquidité

Liquidity risk

Les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers incluant le montant estimatif des paiements d'intérêts se présentent comme suit :

An analysis of remaining contractual maturities of financial liabilities, including estimated interest payments, is shown below:

31 décembre 2020 / 31 December 2020 (en milliers de CHF) / CHF 000	A moins de 3 mois Less than 3 months	De 3 à 6 mois 3 to 6 months	De 6 à 12 mois 6 to 12 months	De 1 à 5 ans 1 to 5 years	Supérieur à 5 ans Over 5 years	Total
Emprunts obligataires Bonds	-	-	4 087	250 300	-	254 387
Obligations locatives Lease liabilities	4 667	4 168	7 444	33 544	21 244	71 067
Fournisseurs et autres créanciers Trade and other payables	358 825	2 009	14 149	-	-	374 983
Instruments financiers dérivés passifs Derivative financial instruments	14	-	-	-	-	14
Dettes financières à court terme Short-term financial debts	20 454	-	-	-	-	20 454
Total	383 960	6 177	25 680	283 844	21 244	720 905

31 décembre 2019 / 31 December 2019 (en milliers de CHF) / CHF 000	A moins de 3 mois Less than 3 months	De 3 à 6 mois 3 to 6 months	De 6 à 12 mois 6 to 12 months	De 1 à 5 ans 1 to 5 years	Supérieur à 5 ans Over 5 years	Total
Emprunts obligataires Bonds	-	131 864	4 087	122 498	131 689	390 138
Obligations locatives Lease liabilities	5 002	4 461	7 757	37 852	27 403	82 475
Fournisseurs et autres créanciers Trade and other payables	773 715	3 852	19 294	-	-	796 861
Instruments financiers dérivés passifs Derivative financial instruments	-	115	-	-	-	115
Dettes financières à court terme Short-term financial debts	2 711	-	-	-	-	2 711
Total	781 428	140 292	31 138	160 350	159 092	1 272 300

Risque de change

Currency risk

Analyse de sensibilité

Sensitivity analysis

Dans le cadre de ses activités, le Groupe est exposé au risque de change transactionnel principalement sur le dollar américain (USD), la livre sterling (GBP), l'euro (EUR) et le franc suisse (CHF).

The Group is exposed to transaction risk, particularly on the US dollar (USD), sterling (GBP), yen (JPY), euro (EUR) and Swiss franc (CHF).

Le tableau suivant détaille la sensibilité du Groupe à une variation de 10 % d'une devise de transaction par rapport aux devises fonctionnelles correspondantes. Cette analyse inclut les actifs et passifs monétaires libellés dans une devise autre que la devise fonctionnelle des différentes entités du Groupe et ajuste leur valeur à la fin de la période pour une variation de 10 % du taux de change.

Cette analyse repose sur l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes et est effectuée sur la même base pour l'année précédente.

Au 31 décembre, une appréciation de 10 % d'une devise de transaction à l'encontre des autres devises fonctionnelles correspondantes aurait augmenté (diminué) le résultat de l'exercice comme suit, sans impact sur les capitaux propres :

The table below details the Group's sensitivity to a 10% change in a transaction currency compared with corresponding functional currencies. This analysis includes monetary assets and liabilities denominated in a currency other than the functional currency of the Group's entities, and adjusts their value at the end of the period for a 10% change in the foreign exchange rate.

This analysis is based on the assumption that all other variables remain constant and has been prepared on the same basis as the previous financial year.

At 31 December, an appreciation of 10% in a transaction currency compared with other corresponding functional currencies would have increased/(decreased) net profit for the year as shown below, with no impact on equity:

31 décembre 2020 / 31 December 2020 (en milliers de CHF) / CHF 000	Devises de transaction Transaction currencies					Total
	USD	GBP	EUR	CHF	Autres devises Other currencies	
Devises fonctionnelles Functional currencies						
USD	-	-697	516	-14	210	15
GBP	1 893	-	1 537	138	-42	3 526
EUR	248	280	-	14	37	579
CHF	2 472	195	179	-	1 332	4 178
Autres devises Other currencies	1 756	-11	25	-14	-	1 756
Total	6 369	-233	2 257	124	1 537	-

31 décembre 2019 / 31 December 2019 (en milliers de CHF) / CHF 000	Devises de transaction Transaction currencies					Total
	USD	GBP	EUR	CHF	Autres devises Other currencies	
Devises fonctionnelles Functional currencies						
USD	-	-248	253	-	265	270
GBP	2 036	-	2 008	-16	-65	3 963
EUR	142	284	-	24	38	488
CHF	2 541	1 111	721	-	1 376	5 749
Autres devises Other currencies	2 615	-82	8	-35	-	2 506
Total	7 334	1 065	2 990	-27	1 614	-

Risque de taux d'intérêts

Profil

Au 31 décembre, le profil des instruments financiers portant intérêts se présente comme suit :

(en milliers de CHF) CHF 000	2020	2019
Instruments à taux fixe Fixed rate instruments		
Actifs financiers Financial assets	30 658	91 477
Passifs financiers Financial liabilities	-310 296	-432 525
Net	-279 638	-341 048
Instruments à taux variable Variable rate instruments		
Actifs financiers Financial assets	298 213	271 958
Passifs financiers Financial liabilities	-40 823	-23 128
Net	257 390	248 830

Analyse de sensibilité des flux de trésorerie pour les instruments à taux variables

Les actifs et passifs financiers à taux variables comprennent essentiellement de la trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que des dettes financières. Les dettes financières portant intérêt à taux variables exposent le Groupe aux risques de flux de trésorerie sur taux d'intérêt.

Au 31 décembre, une augmentation de 50 points de base des taux d'intérêts aurait augmenté (diminué) le résultat et les capitaux propres des montants présentés ci-après. Cette analyse repose sur l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes et est effectuée sur la même base pour l'année précédente.

Interest rate risk

Profile

The profile of interest-bearing financial instruments at 31 December was as follows:

Sensitivity analysis of cash flows for variable rate instruments

Variable rate financial assets and liabilities essentially consist of cash and cash equivalents and financial debts. Financial debts with variable interest rates expose the Group to cash flow interest rate risk.

A 50 bps increase in interest rates at 31 December would have increased/(decreased) net profit and equity by the amounts shown below. This analysis is based on the assumption that all other variables remain constant and has been prepared on the same basis as the previous financial year.

31 décembre 2020 / 31 December 2020 (en milliers de CHF) / CHF 000	Résultat Net profit	Capitaux propres Equity
Actifs financiers nets Net financial assets	1 287	-
31 décembre 2019 / 31 December 2019 (en milliers de CHF) / CHF 000	Résultat Net profit	Capitaux propres Equity
Actifs financiers nets Net financial assets	1 244	-

Juste valeur

Le tableau suivant présente la valeur comptable des actifs et passifs financiers ainsi que leur juste valeur selon le niveau hiérarchique correspondant.

Les niveaux retenus sont les suivants :

- > Le niveau 1 correspond à un prix coté (non ajusté) sur un marché actif pour un instrument identique.
- > Le niveau 2 correspond aux justes valeurs déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation utilisant des données directement observables sur un marché (niveau 1) ou à partir de prix observés.
- > Le niveau 3 correspond aux justes valeurs déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation qui utilise des données qui ne sont pas observables sur un marché.

La juste valeur n'est pas indiquée pour les postes dont la valeur comptable représente une estimation raisonnable de leur juste valeur. Les méthodes pour déterminer les justes valeurs sont décrites dans la section regroupant les principales méthodes comptables.

Fair value

The table below shows the carrying amount of financial assets and liabilities as well as their fair value according to the corresponding hierarchy level.

The following value hierarchy was used:

- > Level 1: quoted prices (unadjusted) in active markets for an identical instrument.
- > Level 2: fair values determined on the basis of a valuation model using inputs which are directly observable in a market (level 1) or derived from prices observed.
- > Level 3: fair values determined on the basis of a valuation model using inputs which are not observable in a market.

Fair value is not shown for items where the carrying amount is a reasonable estimate of their fair value. The methods used to measure fair value are disclosed in the section on significant accounting policies.

31 décembre 2020 (en milliers de CHF) 31 December 2020 CHF 000	Valeur comptable Carrying amount	Juste valeur Fair value			Total
		Niveau 1 Level 1	Niveau 2 Level 2	Niveau 3 Level 3	
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global Financial assets at fair value through other comprehensive income	4 828	-	4 828	-	4 828
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net Financial assets at fair value through profit or loss	1 630	1 629	1	-	1 630
Clients et autres créances Trade and other receivables	406 471	-	-	-	-
Instruments financiers dérivés actifs Derivative financial instruments	412	-	412	-	412
Actifs financiers évalués au coût amorti Financial assets at amortised cost	15 451	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie Cash and cash equivalents	303 822	2 216	-	-	2 216
Trésorerie non disponible Unavailable cash	28 705	-	-	-	-
Total actifs financiers Total financial assets	761 319	3 845	5 241	-	9 086
Dettes financières à court terme Short-term financial debts	20 454	-	-	-	-
Obligations locatives à court terme Short-term lease liabilities	14 681	-	-	-	-
Fournisseurs et autres créanciers Trade and other payables	374 983	-	-	-	-
Instruments financiers dérivés passifs Derivative financial instruments	14	-	14	-	14
Dettes financières à long terme Long-term financial debts	239 338	246 205	-	-	246 205
Obligations locatives à long terme Long-term lease liabilities	49 223	-	-	-	-
Total passifs financiers Total financial liabilities	698 693	246 205	14	-	246 219

31 décembre 2019 (en milliers de CHF) 31 December 2019 CHF 000	Valeur comptable Carrying amount	Juste valeur Fair value			Total
		Niveau 1 Level 1	Niveau 2 Level 2	Niveau 3 Level 3	
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global Financial assets at fair value through other comprehensive income	5 010	-	5 010	-	5 010
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net Financial assets at fair value through profit or loss	1 653	1 629	24	-	1 653
Clients et autres créances Trade and other receivables	846 986	-	-	-	-
Instruments financiers dérivés actifs Derivative financial instruments	1 444	-	1 444	-	1 444
Actifs financiers évalués au coût amorti Financial assets at amortised cost	69 310	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie Cash and cash equivalents	343 387	3 910	-	-	3 910
Trésorerie non disponible Unavailable cash	29 804	-	-	-	-
Total actifs financiers Total financial assets	1 297 594	5 539	6 478	-	12 017
Dettes financières à court terme Short-term financial debts	131 949	130 399	-	-	130 399
Obligations locatives à court terme Short-term lease liabilities	15 498	-	-	-	-
Fournisseurs et autres créanciers Trade and other payables	796 861	-	-	-	-
Instruments financiers dérivés passifs Derivative financial instruments	115	-	115	-	115
Dettes financières à long terme Long-term financial debts	239 138	243 375	-	-	243 375
Obligations locatives à long terme Long-term lease liabilities	53 244	-	-	-	-
Total passifs financiers Total financial liabilities	1 236 805	373 774	115	-	373 889

31. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

La liste des principales sociétés consolidées, ainsi que les pourcentages de détention directe ou indirecte et les méthodes de consolidation retenues pour chacune des sociétés, sont présentés ci-après. Toutes les sociétés sont actives dans le domaine financier sauf mention contraire.

31. BASIS OF CONSOLIDATION

The table below shows the main consolidated companies, the percentage interests held directly or indirectly, and the method of consolidation used for each company. All companies are active in the financial field unless otherwise stated.

Pays Country		Entrées de l'exercice New companies	Pourcentage de contrôle Controlling interest	Pourcentage d'intérêt Equity interest	Capital en milliers Capital in thousands	Méthode IG/MEE FCM/EM method
Suisse Switzerland	COMPAGNIE FINANCIÈRE TRADITION SA				CHF 18 832	Société consolidante Consolidating company
EUROPE, MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE / EUROPE, MIDDLE EAST AND AFRICA						
	Tradition Data Analytics Services (Pty) Ltd, Fourways		100,0	100,0	ZAR n/s	IG / FCM
Afrique du Sud South Africa	Tradition Government Bond Brokers and Derivative Brokers (Pty) Ltd, Johannesburg		100,0	100,0	ZAR 1 000	IG / FCM
	TFS Securities (Pty) Ltd, Johannesburg		100,0	100,0	ZAR 1 000	IG / FCM
Allemagne Germany	Finacor Deutschland GmbH, Francfort, et succursale de Munich		100,0	100,0	EUR 4 100	IG / FCM
	Tradition Financial Services GmbH, Francfort		27,5	27,5	EUR 75	MEE / EM
Belgique Belgium	Finacor & Associés S.A., Bruxelles		100,0	99,9	EUR 1 967	IG / FCM
Emirats Arabes Unis United Arab Emirates	Tradition Dubaï Ltd, Dubaï		100,0	100,0	USD 450	IG / FCM
Espagne Spain	C.M. Capital Markets Holding S.A., Madrid		32,4	32,4	EUR 379	MEE / EM
	Tradition Financial Services España, S.V. S.A., Madrid		100,0	100,0	EUR 750	IG / FCM
	Carax SA, Paris		90,9	90,9	EUR 1 320	IG / FCM
France France	Tradition Securities And Futures S.A., Paris, et succursales de Bruxelles, Londres et Madrid		99,9	99,9	EUR 9 882	IG / FCM
	TSAF OTC S.A., Paris		100,0	99,9	EUR 4 836	IG / FCM
	Elixium SA, Paris		100,0	100,0	EUR 37	IG / FCM
Israël Israel	TFS Israël (Brokers) Ltd, Tel Aviv		80,0	80,0	ILS 2 778	IG / FCM
Italie Italy	Tradition Italia S.R.L., Milan		100,0	100,0	EUR 50	IG / FCM
Luxembourg Luxembourg	Tradition Luxembourg S.A., Luxembourg		100,0	100,0	EUR 9 671	IG / FCM
Monaco Monaco	Carax Monaco S.A.M, Monaco		100,0	90,9	EUR 300	IG / FCM
	Tradition UK Holdings Ltd, Londres ⁽¹⁾	*	100,0	100,0	GBP 100	IG / FCM
	Tradition (UK) Ltd, Londres, et succursale de Varsovie		100,0	100,0	GBP 35 800	IG / FCM
	Tradition Financial Services Ltd, Londres		100,0	100,0	GBP 15 250	IG / FCM
	TFS Derivatives Ltd, Londres, et succursales de Paris, Madrid, Milan et Amsterdam		100,0	100,0	GBP 23 700	IG / FCM
Royaume-Uni United Kingdom	TFS-ICAP Ltd, Londres		51,0	27,5	GBP 20	MEE / EM
	Tradition London Clearing Ltd, Londres		100,0	100,0	GBP 28 500	IG / FCM
	Trad-X (UK) Ltd, Londres		100,0	100,0	GBP 200	IG / FCM
	ParFX (UK) Ltd, Londres		100,0	100,0	GBP n/s	IG / FCM
	Tradition Management Services Ltd, Londres ⁽²⁾		100,0	100,0	GBP n/s	IG / FCM
Russie Russia	Tradition CIS LLC, Moscou		100,0	100,0	RUB 2 680	IG / FCM
	Tradition Service Holding SA, Lausanne ⁽¹⁾		100,0	100,0	CHF 21 350	IG / FCM
	Trad-X Holding SA, Lausanne ⁽¹⁾		100,0	100,0	CHF 100	IG / FCM
	ParFX Holding SA, Lausanne ⁽¹⁾		100,0	100,0	CHF 100	IG / FCM
	Tradition S.A., Lausanne, et succursales de Zürich et Genève		100,0	100,0	CHF 450	IG / FCM
Suisse Switzerland	Finarbit AG, Küsnacht		100,0	100,0	CHF 1 500	IG / FCM
	Gottex Brokers SA, Lausanne		49,0	49,0	CHF 360	MEE / EM
	Starfuels SA, Nyon		40,0	40,0	CHF 142	MEE / EM
	TFS SA, Lausanne ⁽¹⁾		100,0	100,0	CHF 100	IG / FCM
	Tradifcom International SA, Lausanne ⁽²⁾		100,0	100,0	CHF 200	IG / FCM

Pays Country	Entrées de l'exercice New companies	Pourcentage de contrôle Controlling interest	Pourcentage d'intérêt Equity interest	Capital en milliers Capital in thousands	Méthode IG/MEE FCM/EM method
AMÉRIQUES / AMERICAS					
Argentine Argentina	Tradition Argentina S.A., Buenos Aires	100,0	100,0	ARS 1 546	IG / FCM
Chili Chile	Tradition Chile S.A., Santiago	100,0	100,0	CLP 476 805	IG / FCM
Colombie Colombia	Tradition Securities Colombia S.A., Bogota	100,0	100,0	COP 200 000	IG / FCM
	Tradition Colombia S.A., Bogota	100,0	100,0	COP 90 000	IG / FCM
	Tradition America Holdings Inc., New York ⁽¹⁾	100,0	100,0	USD 500	IG / FCM
	Tradition Americas LLC, New York	100,0	100,0	USD 500	IG / FCM
	Tradition SEF Inc., New York	100,0	100,0	USD n/s	IG / FCM
	Tradition Securities and Derivatives Inc., New York	100,0	100,0	USD 5	IG / FCM
	Trad-X US LLC, New York	100,0	100,0	USD n/s	IG / FCM
Etats-Unis United States	TFS Derivatives Corp. LLC, New York	100,0	100,0	USD 95	IG / FCM
	TFS-ICAP LLC, New York	51,0	27,5	USD n/s	MEE / EM
	TFS Energy LLC, Stamford	57,5	57,5	USD n/s	IG / FCM
	TFS Energy Futures LLC, Stamford	100,0	57,5	USD n/s	IG / FCM
	TFS Energy Solutions LLC, Stamford	60,0	60,0	USD n/s	IG / FCM
	StreamingEdge.com Inc., New Jersey ⁽²⁾	80,0	80,0	USD n/s	IG / FCM
Mexique Mexico	Tradition Services S.A. de C.V., Mexico	100,0	100,0	MXN 50	IG / FCM
ASIE-PACIFIQUE / ASIA-PACIFIC					
Australie Australia	Tradition Australia Pty Ltd, Sydney	100,0	100,0	AUD n/s	IG / FCM
	TFS Australia Pty Ltd, Sydney	100,0	100,0	AUD 5	IG / FCM
	The Renewable Energy Hub Pty Ltd, Sydney	43,7	43,7	AUD 334	MEE / EM
Chine China	Tradition (Asia) Ltd, Hong Kong	100,0	100,0	HKD 25 001	IG / FCM
	TFS Derivatives HK Ltd, Hong Kong	100,0	100,0	HKD 65 200	IG / FCM
	Ping An Tradition International Money Broking Company Ltd, Shenzhen	33,0	33,0	CNY 50 000	MEE / EM
Corée du Sud South Korea	Tradition Korea Ltd, Séoul	100,0	100,0	KRW 5 000 000	IG / FCM
Inde India	Derivium Tradition Securities (India) Private Limited, Mumbai	50,0	50,0	INR 24 375	MEE / EM
Indonésie Indonesia	PT Tradition Indonesia, Jakarta	98,0	98,0	IDR 5 000 000	IG / FCM
	Tradition Nihon Ltd, Tokyo	100,0	100,0	JPY 300 000	IG / FCM
	Tradition Japan FX Holdings Ltd, Tokyo ⁽¹⁾	100,0	100,0	JPY 500	IG / FCM
Japon Japan	Gaitame.com Co., Ltd, Tokyo	50,0	50,0	JPY 801 354	MEE / EM
	Ueda Tradition Holdings Ltd, Tokyo ⁽¹⁾	60,0	60,0	JPY 1 000	IG / FCM
	Ueda Tradition Derivative Ltd, Tokyo	100,0	60,0	JPY 5 000	IG / FCM
	Ueda Tradition Securities Ltd, Tokyo	100,0	60,0	JPY 2 943 000	IG / FCM
Nouvelle-Zélande New Zealand	Tradition Kiwi Brokers Ltd, Wellington	100,0	100,0	NZD 2 676	IG / FCM
Philippines Philippines	Tradition Financial Services, Philippines Inc., Makati	100,0	100,0	PHP 515 000	IG / FCM
	Tradition Singapore (Pte) Ltd, Singapour	100,0	100,0	SGD 300	IG / FCM
Singapour Singapore	TFS Currencies Pte Ltd, Singapour	100,0	100,0	USD 700	IG / FCM
	Tradition Asia Pacific (Pte) Ltd, Singapour ⁽¹⁾	100,0	100,0	SGD n/s	IG / FCM
	Tradition Brokers (Thailand) Ltd, Bangkok	100,0	71,0	THB 12 000	IG / FCM
Thaïlande Thailand	Tradition Siam (Brokers) Ltd, Bangkok	100,0	71,0	THB 5 000	IG / FCM
	Tradition Fixed Income Co Ltd, Bangkok	100,0	71,0	THB 1 000	IG / FCM

⁽¹⁾ Société holding. ⁽²⁾ Société de services.

⁽¹⁾ Holding company. ⁽²⁾ Service company.

IG : Intégration globale.
MEE : Mise en équivalence.

FCM: Full consolidation method.
EM: Equity method.

COMPTES ANNUELS

COMPANY FINANCIAL STATEMENTS

149 / 151 > RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION
> REPORT OF THE STATUTORY AUDITOR

152 > COMPTE DE RÉSULTAT
> INCOME STATEMENT

153 / 154 > BILAN
> BALANCE SHEET

155 / 163 > ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
> NOTES TO THE COMPANY FINANCIAL STATEMENTS

164 / 165 > PROPOSITION RELATIVE À L'EMPLOI DU BÉNÉFICE DISPONIBLE
AU BILAN ET DE LA RÉSERVE LÉGALE ISSUE DU CAPITAL
> PROPOSED APPROPRIATION OF AVAILABLE EARNINGS
AND THE LEGAL RESERVE FROM CAPITAL CONTRIBUTIONS

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES ANNUELS

REPORT OF THE STATUTORY AUDITOR ON THE FINANCIAL STATEMENTS

À l'Assemblée générale de Compagnie Financière Tradition SA,
Lausanne, le 11 mars 2021

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Compagnie Financière Tradition SA, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe (pages 152 to 165) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

RESPONSABILITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

RESPONSABILITÉ DE L'ORGANE DE RÉVISION

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

To the General Meeting of Compagnie Financière Tradition SA,
Lausanne, 11 March 2021

As statutory auditor, we have audited the financial statements of Compagnie Financière Tradition SA, which comprise the balance sheet, income statement and notes (pages 152 to 165) for the year ended 31 December 2020.

BOARD OF DIRECTORS' RESPONSIBILITY

The Board of Directors is responsible for the preparation of the financial statements in accordance with the requirements of Swiss law and the company's articles of incorporation. This responsibility includes designing, implementing and maintaining an internal control system relevant to the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error. The Board of Directors is further responsible for selecting and applying appropriate accounting policies and making accounting estimates that are reasonable in the circumstances.

AUDITOR'S RESPONSIBILITY

Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit. We conducted our audit in accordance with Swiss law and Swiss Auditing Standards. Those standards require that we plan and perform the audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free from material misstatement.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

OPINION D'AUDIT

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

ÉLÉMENTS CLÉS DE L'AUDIT AU TITRE DE LA CIRCULAIRE 1/2015 DE L'AUTORITÉ FÉDÉRALE DE SURVEILLANCE EN MATIÈRE DE RÉVISION (ASR)

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des comptes annuels. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit des comptes annuels et nous les avons pris en compte lors de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émise; il n'est pas fourni d'opinion d'audit distincte à leur sujet. Nous décrivons ci-dessous, pour chaque élément clé, les réponses que nous avons apportées lors de l'audit.

Nous avons respecté les responsabilités décrites dans la section « Responsabilité de l'organe de révision » du présent rapport, y compris les responsabilités liées aux éléments clés. Notre audit comprend la mise en œuvre de procédures définies en fonction de notre évaluation du risque d'anomalies significatives dans les comptes annuels. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures réalisées afin de répondre aux éléments décrits ci-dessous, constituent la base pour fonder notre opinion d'audit sur les comptes annuels ci-joint.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the financial statements. The procedures selected depend on the auditor's judgment, including the assessment of the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error. In making those risk assessments, the auditor considers the internal control system relevant to the entity's preparation of the financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the entity's internal control system. An audit also includes evaluating the appropriateness of the accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made, as well as evaluating the overall presentation of the financial statements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

OPINION

In our opinion, the financial statements for the year ended 31 December 2020 comply with Swiss law and the company's articles of incorporation.

REPORT ON KEY AUDIT MATTERS BASED ON THE CIRCULAR 1/2015 OF THE FEDERAL AUDIT OVERSIGHT AUTHORITY

Key audit matters are those matters that, in our professional judgment, were of most significance in our audit of the financial statements of the current period. These matters were addressed in the context of our audit of the financial statements as a whole, and in forming our opinion thereon, and we do not provide a separate opinion on these matters. For each matter below, our description of how our audit addressed the matter is provided in that context.

We have fulfilled the responsibilities described in the Auditor's responsibility section of our report, including in relation to these matters. Accordingly, our audit included the performance of procedures designed to respond to our assessment of the risks of material misstatement of the financial statements. The results of our audit procedures, including the procedures performed to address the matters below, provide the basis for our audit opinion on the financial statements.

> ÉVALUATION DES PARTICIPATIONS

Risque

Le total des participations comptabilisées au bilan s'élève à CHF 168,6 millions au 31 décembre 2020 (2019 : CHF 168,5 millions). Ce compte est principalement composé des participations dans TFS SA et Tradition Service Holding SA pour respectivement CHF 50,1 millions et CHF 105,2 millions. Les participations sont évaluées au coût d'acquisition. Chaque année, la Direction effectue un test de dépréciation sur les participations détenues. Nous considérons ce domaine comme un élément clef de l'audit parce que l'évaluation des participations implique des jugements subjectifs de la part de la Direction sur les différentes hypothèses d'évaluations utilisées pour effectuer les tests de dépréciation.

Se reporter à la note II.1 des états financiers individuels.

Nos procédures d'audit

Notre approche d'audit afin de répondre à ce risque inclut les procédures suivantes :

- > Nous avons évalué les hypothèses et la méthodologie utilisées par la Direction pour les tests de dépréciation,
- > Nous avons testé l'exactitude arithmétique des tests de dépréciation effectués par la Direction.

Nos procédures d'audit n'ont donné lieu à aucune réserve concernant l'évaluation des participations.

RAPPORT SUR D'AUTRES DISPOSITIONS LÉGALES

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Milena De Simone

Experte-réviser agréée
(Réviser responsable)

Michael Carneiro

Expert-réviser agréé

> VALUATION OF EQUITY INVESTMENTS

Risk

Total balance of equity investments recorded on the balance sheet amounts to CHF 168.6 million as at 31 December 2020 (2019: CHF 168.5 million). The account is primarily composed of investments in TFS SA and Tradition Service Holding SA for an amount of CHF 50.1 million and CHF 105.2 million respectively. Equity investments are valued at acquisition cost. Each year, management performs impairment testing for all investments held. We considered this area as a key audit matter because the valuation of investments involves subjective judgements made by management on the different valuation assumptions used when conducting impairment testing.

See note II.1 to the financial statements.

Our audit response

Our audit response to address this Key Audit Matter included the following:

- > We evaluated the assumptions and methodology used by management for the impairment test.
- > We tested the clerical accuracy of the impairment test performed by Management.

Our audit procedures did not lead to any reservations regarding valuation of equity investments.

REPORT ON OTHER LEGAL REQUIREMENTS

We confirm that we meet the legal requirements on licensing according to the Auditor Oversight Act (AOA) and independence (article 728 CO and article 11 AOA) and that there are no circumstances incompatible with our independence.

In accordance with article 728a para. 1 item 3 CO and Swiss Auditing Standard 890, we confirm that an internal control system exists, which has been designed for the preparation of financial statements according to the instructions of the Board of Directors.

We further confirm that the proposed appropriation of available earnings complies with Swiss law and the company's articles of incorporation. We recommend that the financial statements submitted to you be approved.

Ernst & Young Ltd

Milena De Simone

Licensed audit expert
(Auditor in charge)

Michael Carneiro

Licensed audit expert

COMPTE DE RÉSULTAT

INCOME STATEMENT

(en milliers de CHF) CHF 000	Notes	2020	2019
Produits des participations Income from equity investments		18 578	28 685
Autres produits Other income		29 979	28 033
Produits financiers Financial income		8 164	10 638
Dissolution de la provision pour pertes sur créances Reversal of provision for impairment of receivables		358	-
Dissolution de la provision pour pertes sur participations Reversal of provision for impairment of equity investments		88	-
Total des produits Total income		57 167	67 356
Charges de personnel Staff costs		-7 888	-7 067
Autres charges Other expenses		-8 929	-8 319
Charges financières Financial expense		-10 528	-7 638
Dotation à la provision pour pertes sur créances Provision for impairment of receivables		-	-797
Dotation à la provision pour pertes sur participations Provision for impairment of equity investments		-	-56
Amortissements Depreciation and amortisation		-105	-74
Total des charges Total expenses		-27 450	-23 951
Résultat avant impôts Profit before tax		29 717	43 405
Impôts sur le bénéfice Income tax		-1 909	-1 442
Résultat net de l'exercice Net profit for the year		27 808	41 963

BILAN

BALANCE SHEET

ACTIF / ASSETS (en milliers de CHF) CHF 000	Notes	31.12.2020	31.12.2019
Actif circulant Current assets			
Trésorerie Cash and cash equivalents		4 805	83 955
Créances à court terme sur les sociétés du Groupe Short-term receivables from Group companies		8 680	23 483
Créances à court terme envers les actionnaires Short-term receivables from shareholders		141	160
Autres créances à court terme Other short-term receivables		2 180	1 963
Actifs de régularisation Prepayments and accrued income		2 511	1 510
Total de l'actif circulant Total current assets		18 317	111 071
Actif immobilisé Non-current assets			
Créances à long terme sur les sociétés du Groupe Long-term receivables from Group companies		309 574	331 783
Autres créances à long terme Other long-term receivables		-	1 601
Autres immobilisations financières Other long-term investments		1 627	1 627
Participations Equity investments	II.1	168 632	168 544
Immobilisations corporelles Property and equipment		1 125	921
Immobilisations incorporelles Intangible assets		107	58
Total de l'actif immobilisé Total non-current assets		481 065	504 534
TOTAL DE L'ACTIF TOTAL ASSETS		499 382	615 605

BILAN

BALANCE SHEET

PASSIF / LIABILITIES (en milliers de CHF) CHF 000	Notes	31.12.2020	31.12.2019
Capitaux étrangers à court terme Current liabilities			
Dettes bancaires à court terme Short-term bank borrowings	II.4	12 000	-
Dettes à court terme portant intérêts envers les sociétés du Groupe Short-term interest-bearing liabilities to Group companies		79 636	69 462
Dettes à court terme portant intérêts Short-term interest-bearing liabilities	II.5	-	129 300
Dettes à court terme envers les sociétés du Groupe Short-term liabilities to Group companies		7 915	1 225
Dettes à court terme envers les actionnaires Short-term liabilities to shareholders		5	43
Autres dettes à court terme Other short-term liabilities		3 010	2 355
Passifs de régularisation Accruals and deferred income		6 599	6 749
Total des capitaux étrangers à court terme Total current liabilities		109 165	209 134
Capitaux étrangers à long terme Non-current liabilities			
Dettes à long terme portant intérêts Long-term interest-bearing liabilities	II.5	240 000	240 000
Total des capitaux étrangers à long terme Total non-current liabilities		240 000	240 000
Total des capitaux étrangers Total liabilities		349 165	449 134
Capitaux propres Shareholders' equity			
Capital-actions Share capital	II.2	18 832	18 566
Réserve légale issue du capital Legal reserve from capital contributions		16 443	16 443
Réserve légale issue du bénéfice Legal reserve from retained earnings		3 034	3 034
Réserve pour propres actions Reserve for treasury shares	II.3	17 315	23 984
Bénéfice résultant du bilan Available earnings		111 908	128 428
Propres actions Treasury shares	II.3	-17 315	-23 984
Total capitaux propres Total shareholders' equity		150 217	166 471
TOTAL DU PASSIF TOTAL LIABILITIES AND SHAREHOLDERS' EQUITY		499 382	615 605

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

NOTES TO THE COMPANY FINANCIAL STATEMENTS

I. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels 2020 de Compagnie Financière Tradition SA, Lausanne ont été établis conformément aux dispositions du droit suisse en matière de présentation des comptes (titre trente-deuxième du Code des obligations). En vertu de l'article 961d alinéa 1 du Code des obligations, Compagnie Financière Tradition SA renonce à présenter un tableau de flux de trésorerie ainsi qu'aux mentions supplémentaires à l'annexe car la société établit des comptes consolidés selon les normes internationales d'information financière (IFRS).

II. NOTES SUR LE BILAN

II.1 PARTICIPATIONS

Compagnie Financière Tradition SA détient des participations significatives dans les sociétés suivantes :

I. BASIS OF PREPARATION

The 2020 annual accounts of Compagnie Financière Tradition SA, Lausanne, were prepared in accordance with Swiss law on accounting and financial reporting (Part Thirty-two of the Code of Obligations). As provided in Section 961d(1) of the Code of Obligations, Compagnie Financière Tradition SA has dispensed with the presentation of a cash flow statement and additional information in the notes to the annual accounts, since the Company prepares consolidated accounts in accordance with the International Financial Reporting Standards (IFRS).

II. NOTES TO THE BALANCE SHEET

II.1 EQUITY INVESTMENTS

Compagnie Financière Tradition SA holds significant interests in the following companies:

	Capital en milliers Capital In thousands	Pourcentage de détention ⁽¹⁾ Percentage held ⁽¹⁾		Prix d'acquisition en milliers de CHF Acquisition cost CHF 000	
		2020	2019	2020	2019
Tradition Service Holding SA, Lausanne	CHF 21 350	100,0	100,0	105 222	105 222
TFS SA, Lausanne	CHF 100	100,0	99,9	50 214	50 114
Tradificom International SA, Lausanne	CHF 200	100,0	100,0	200	200
StreamingEdge.com Inc., New Jersey	USD n/s	80,0	80,0	2 872	2 872
Ping An Tradition International Money Broking Company Ltd, Shenzhen	CNY 50 000	33,0	33,0	2 610	2 610
C. M. Capital Markets Holding S. A., Madrid	EUR 379	30,0	30,0	9 984	9 984
Trad-X Holding SA, Lausanne	CHF 100	100,0	100,0	100	100
ParFX Holding SA, Lausanne	CHF 100	100,0	100,0	100	100
Autres participations / Other equity investments				954	1 054
TOTAL BRUT / GROSS TOTAL				172 256	172 256
Provisions pour dépréciation / Impairment allowance				-3 624	-3 712
TOTAL NET / NET TOTAL				168 632	168 544

⁽¹⁾ Le pourcentage de droits de vote est égal au pourcentage de détention du capital à l'exception de la société C.M. Capital Markets Holding SA, Madrid pour laquelle le pourcentage de droits de vote est de 32,4 % au 31 décembre 2020 sans changement par rapport à l'exercice précédent.

⁽¹⁾ The percentage of voting rights is equal to the percentage of equity ownership with the exception of C.M. Capital Markets Holding SA, Madrid, in which the percentage of voting rights was 32.4% at 31 December 2020, unchanged from the previous year.

Tradition Service Holding SA, TFS SA, Trad-X Holding SA et ParFX Holding SA sont des sous-holdings qui détiennent à leur tour des participations importantes dans des sociétés actives dans l'intermédiation de produits financiers et non financiers auprès d'une large clientèle principalement constituée d'établissements financiers et de grandes sociétés. La liste des participations importantes est présentée en note 31 des comptes consolidés de Compagnie Financière Tradition SA.

La valeur d'actif net, en fonction de laquelle ont été estimées les provisions économiquement nécessaires, a été déterminée sur la base des états financiers annuels ou, le cas échéant, consolidés des filiales arrêtés aux 31 décembre 2020 et 2019, valeur convertie aux cours de change applicables à ces dates.

II.2 CAPITAUX PROPRES

Capital-actions

Au 31 décembre 2020, le capital-actions s'établit à CHF 18 832 000, soit 7 532 718 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 2,50.

Durant l'exercice, 106 500 actions nouvelles de Compagnie Financière Tradition SA ont été créées, suite à la conversion de droits de souscription, à un prix d'émission unitaire de CHF 2,50, soit une augmentation de capital d'un montant de CHF 266 000.

Au 31 décembre 2019, le capital-actions s'établit à CHF 18 566 000, soit 7 426 218 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 2,50.

Durant l'exercice 2019, 135 000 actions nouvelles de Compagnie Financière Tradition SA ont été créées, suite à la conversion de droits de souscription, à un prix d'émission unitaire de CHF 2,50, soit une augmentation de capital d'un montant de CHF 338 000.

Au 31 décembre 2018, le capital-actions s'établit à CHF 18 228 000, soit 7 291 218 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 2,50.

Durant l'exercice 2018, 101 000 actions nouvelles de Compagnie Financière Tradition SA ont été créées, suite à la conversion de droits de souscription, à un prix d'émission unitaire de CHF 2,50, soit une augmentation de capital d'un montant de CHF 252 000.

Au 31 décembre 2017, le capital-actions s'établit à CHF 17 976 000, soit 7 190 218 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 2,50.

Actionnaires importants

Au 31 décembre 2020, la société Financière Vermeer NV, Amsterdam détient 70,89 % du capital-actions de Compagnie Financière Tradition SA contre 70,50 % au 31 décembre 2019.

Tradition Service Holding SA, TFS SA, Trad-X Holding SA and ParFX Holding SA are sub-holding companies, which in turn hold significant interests in companies broking financial and non-financial products for a wide range of clients consisting mainly of financial institutions and large corporations. The list of significant holdings is presented in Note 31 of the Group's consolidated financial statements.

The net asset value, used for estimating appropriate provisions, was determined on the basis of the annual or, where applicable, consolidated financial statements of the subsidiaries at 31 December 2020 and 2019, translated at the exchange rates prevailing on those dates.

II.2 SHAREHOLDERS' EQUITY

Share capital

The share capital at 31 December 2020 was CHF 18,832,000, consisting of 7,532,718 bearer shares with a nominal value of CHF 2.50.

Following the conversion of subscription rights during the year, 106,500 new Compagnie Financière Tradition SA shares were issued at a price of CHF 2.50 per share. This operation increased the share capital by CHF 266,000.

The share capital at 31 December 2019 was CHF 18,566,000, consisting of 7,426,218 bearer shares with a nominal value of CHF 2.50.

In 2019, following the conversion of subscription rights, 135,000 new Compagnie Financière Tradition SA shares were issued at a price of CHF 2.50 per share. This operation increased the share capital by CHF 338,000.

The share capital at 31 December 2018 was CHF 18,228,000, consisting of 7,291,218 bearer shares with a nominal value of CHF 2.50.

In 2018, following the conversion of subscription rights, 101,000 new Compagnie Financière Tradition SA shares were issued at a price of CHF 2.50 per share. This operation increased capital by CHF 252,000.

The share capital at 31 December 2017 was CHF 17,976,000, consisting of 7,190,218 bearer shares with a nominal value of CHF 2.50.

Major shareholders

Financière Vermeer NV, Amsterdam held 70.89% of the share capital of Compagnie Financière Tradition SA at 31 December 2020 (2019: 70.50%).

La société Financière Vermeer NV, Amsterdam, est détenue à 100,00 % par VIEL & Cie, Paris elle-même détenue à 60,19 % par VIEL et Compagnie-Finance au 31 décembre 2020 sans changement par rapport à l'exercice précédent.

Par ailleurs, Michael Leibowitz, Directeur générale opérationnel Amériques et EMEA, détient 3,48 % du capital-actions de Compagnie Financière Tradition SA au 31 décembre 2020 contre 2,96 % au 31 décembre 2019.

Capital autorisé

Le capital de la Société peut être augmenté d'un montant maximum de CHF 5 758 327 (représentant 30,58 % du capital-actions existant) par l'émission au maximum de 2 303 331 nouvelles actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 2,50 chacune. Le Conseil d'administration fixera le prix d'émission des actions et la date à compter de laquelle les nouvelles actions donneront droit à des dividendes. Cette autorisation est valable jusqu'au 23 mai 2021.

Le Conseil d'administration est autorisé à supprimer ou limiter le droit préférentiel de souscription des actionnaires actuels pour permettre des acquisitions ou des prises de participation. Les droits de souscription des actions pour lesquelles un droit préférentiel de souscription est accordé mais non exercé sont à la disposition du Conseil d'administration qui les utilise dans l'intérêt de la Société.

Capital conditionnel

Le capital de la Société peut être augmenté d'un montant maximum de CHF 1 562 805 (soit 8,30 % du capital-actions existant) par l'émission d'un maximum de 625 122 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 2,50 chacune. L'augmentation s'opère par l'exercice d'un droit préférentiel de souscription des collaborateurs de la Société. Le droit de souscription préférentiel des actionnaires actuels est supprimé. Les conditions de participation des collaborateurs seront définies par le Conseil d'administration.

364 167 options de souscription consenties par la Société aux collaborateurs du Groupe sont en vigueur au 31 décembre 2020 (390 167 options au 31 décembre 2019), représentant une augmentation de capital potentielle de CHF 910 418 (CHF 975 918 au 31 décembre 2019). Ces options donnent droit à la souscription d'une action de CHF 2,50 de valeur nominale.

En outre, le Conseil d'administration peut décider une augmentation du capital-actions d'un montant maximum de CHF 3 600 000 (soit 19,12 % du capital-actions existant) par l'émission d'un maximum de 1 440 000 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 2,50 chacune. Les nouvelles actions seront entièrement libérées.

Financière Vermeer NV, Amsterdam, is wholly owned by VIEL & Cie, Paris, in which VIEL et Compagnie-Finance held a 60.19% interest at 31 December 2020, unchanged from the previous year.

Michael Leibowitz, Chief Operating Officer Americas and EMEA, held 3.48% of the share capital of Compagnie Financière Tradition SA at 31 December 2020 against 2.96% in the previous year.

Authorised capital

The Company's capital may be increased by up to CHF 5,758,327, representing 30.58% of the existing share capital, through the issuance of up to 2,303,331 new bearer shares with a nominal value of CHF 2.50. The Board of Directors will set the issue price and the date from which the new shares are to carry dividend rights. This authority is valid until 23 May 2021.

The Board has authority to disapply or limit current shareholders' pre-emptive rights to enable acquisitions or equity investments. Subscription rights for which a pre-emptive right is granted but not exercised are available to the Board to be used in the Company's interest.

Conditional capital

The Company's capital may be increased by up to CHF 1,562,805, or 8.30% of the existing share capital, through the issuance of up to 625,122 bearer shares with a nominal value of CHF 2.50. The increase will be effected through the exercise of a preferential subscription right by Company employees. The pre-emptive rights of existing shareholders will be disappplied. The conditions for employee participation will be defined by the Board of Directors.

There were 364,167 share options granted by the Company to Group employees outstanding at 31 December 2020 (2019: 390,167), representing a potential capital increase of CHF 910,418 (2019: CHF 975,918). These options entitle the holder to subscribe one share with a nominal value of CHF 2.50.

In addition, the Board of Directors may decide to increase share capital by up to CHF 3,600,000, or 19.12% of the existing share capital, through the issuance of up to 1,440,000 bearer shares with a nominal value of CHF 2.50. The new shares will be fully paid-up.

L'augmentation s'opère :

- > A concurrence de CHF 2 500 000 par l'exercice d'un droit de conversion accordé en relation avec l'émission sur les marchés de capitaux nationaux et internationaux d'obligations ou de titres de créance similaires convertibles par la Société. Le droit de souscription préférentiel des actionnaires actuels est supprimé. Les conditions de l'émission de tels emprunts seront définies par le Conseil d'administration, avec une faculté de conversion sur la base d'un prix d'émission qui ne sera pas inférieur à la moyenne des cours de bourse des vingt séances précédant l'émission. Le droit des actionnaires de souscrire par préférence à de tels emprunts est supprimé. Les droits de conversion ne pourront être exercés que pendant une durée de cinq ans au maximum à compter de la date de leur émission, après quoi ils seront échus.
- > A concurrence de CHF 1 100 000 par l'exercice d'options indépendantes de souscription d'actions attribuées gratuitement aux actionnaires proportionnellement à leur participation antérieure au capital-actions. Les conditions d'attribution et d'exercice des options de souscription par les actionnaires ou par les titulaires ultérieurs des options (options cessibles) seront définies par le Conseil d'administration.

Les détenteurs de droits de conversion et/ou d'options sont autorisés à souscrire des actions nouvelles.

The increase will be effected as follows:

- > up to CHF 2,500,000 through the exercise of a conversion right, granted in relation to the Company's issuance of bonds or similar convertible debt securities on national and international capital markets. The pre-emptive rights of existing shareholders will be disapplied. The terms and conditions of issue of such borrowings will be defined by the Board of Directors, with a conversion option based on an issue price that shall not be less than the average market price during the twenty days preceding the issue. Shareholders' pre-emptive right to subscribe such borrowings will be disapplied. Conversion rights must be exercised within five years of the issue date, after which they expire.
- > Up to CHF 1,100,000 through the exercise of stand-alone options granted free of charge to shareholders pro rata to their existing holdings of share capital. The terms and conditions for allotting and exercising share options by shareholders or future option holders (transferable options) will be defined by the Board of Directors.

Holders of conversion rights and/or options may subscribe new shares.

II.3 PROPRES ACTIONS

II.3 TREASURY SHARES

	Valeur comptable en milliers de CHF Carrying amount CHF 000	Prix d'acquisition ou de réalisation en milliers de CHF Acquisition or redemption price CHF 000	Nombre d'actions de CHF 2,50 de nominal Number of shares of CHF 2.50 nominal
Au 1^{er} janvier 2019 At 1 January 2019	34 148	34 148	452 442
Acquisitions Acquisitions	5 892	5 892	57 490
Cessions Disposals	-1 014	-1 372	-12 986
Actions distribuées Share distribution	-15 042	-20 433	-196 572
Plus-values réalisées Realised gains		5 749	-
Au 31 décembre 2019 At 31 December 2019	23 984	23 984	300 374
Acquisitions Acquisitions	6 922	6 922	65 264
Cessions Disposals	-1 619	-2 115	-19 245
Actions distribuées Share distribution	-11 972	-15 281	-142 151
Plus-values réalisées Realised gains		3 805	-
Au 31 décembre 2020 At 31 December 2020	17 315	17 315	204 242

En 2020, une plus-value de CHF 3 309 000 a été constatée lors de la distribution d'actions propres (2019 : CHF 5 391 000). Celle-ci a été enregistrée en produits financiers au compte de résultat.

Un montant correspondant à la valeur d'acquisition des propres actions a été affecté à la réserve pour propres actions dans les capitaux propres.

II.4 DETTES BANCAIRES À COURT TERME

Au cours du premier semestre, Compagnie Financière Tradition SA a reconduit une facilité de crédit d'un montant de CHF 172 000 000 pour une durée de cinq ans auprès d'un consortium de banques, en remplacement d'une ligne de crédit existante de CHF 100 000 000. Au 31 décembre 2020, celle-ci a été utilisée à hauteur de CHF 12 000 000.

II.5 EMPRUNTS OBLIGATAIRES

Emetteur Issuer	Année d'émission et d'échéance Year of issue and maturity	Valeur nominale résiduelle en milliers de CHF Outstanding face value CHF 000	Coupon Coupon	Taux d'intérêt effectif Effective interest rate	Valeur comptable en milliers de CHF Carrying amount CHF 000		
					31 décembre 2020 31 December 2020	31 décembre 2019 31 December 2019	
Compagnie Financière Tradition SA	2019-2025	CHF 130 000	1,750 %	1,850 %	130 000	130 000	
Compagnie Financière Tradition SA	2016-2022	CHF 110 000	1,625 %	1,726 %	110 000	110 000	
Compagnie Financière Tradition SA	2015-2020	CHF 129 300	2,000 %	2,118 %	-	129 300	
TOTAL					240 000	369 300	
<i>Dont montant remboursable dans les 12 mois Of which amount redeemable within 12 months</i>						<i>-</i>	<i>129 300</i>

Le Groupe a procédé au remboursement d'un emprunt obligataire de CHF 129 300 000 arrivant à échéance en juin 2020.

III. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

III.1 NOMBRE DE COLLABORATEURS

Le nombre d'employés n'est pas supérieur à 50 emplois à plein temps en moyenne annuelle pour les exercices 2020 et 2019.

III.2 GARANTIES ET ENGAGEMENTS CONDITIONNELS DONNÉS

La Société a émis des lettres de confort en faveur de certaines de ses filiales, détenues indirectement, dans le cadre de leurs activités.

A gain of CHF 3,309,000 was recognised on the distribution of treasury shares in 2020 (2019: CHF 5,391,000). This was reported as financial income in the income statement

An amount corresponding to the acquisition value of the treasury shares was transferred to the reserve for treasury shares under shareholders' equity.

II.4 SHORT-TERM BANK BORROWINGS

During the first half, Compagnie Financière Tradition SA renewed a syndicated credit facility. The new five-year facility is for CHF 172,000,000 and replaces the existing facility of CHF 100,000,000. CHF 12,000,000 had been drawn down at 31 December 2020.

II.5 BOND ISSUES

The Group redeemed a bond of CHF 129,300,000 which matured in June 2020.

III. ADDITIONAL DISCLOSURES

III.1 HEADCOUNT

The number of employees did not exceed 50 full-time jobs on average in each of the years 2020 and 2019.

III.2 GUARANTEES AND CONTINGENT LIABILITIES

Comfort letters were issued in favour of some of the Company's indirect subsidiaries, in connection with their activities.

Engagements locatifs

Lease commitments

(en milliers de CHF) CHF 000	2020	2019
Durée contractuelle résiduelle moins de 1 an Remaining term of contract less than 1 year	960	960
Durée contractuelle résiduelle entre 1 et 5 ans Remaining term of contract between 1 and 5 years	960	1 920
Durée contractuelle résiduelle plus de 5 ans Remaining term of contract more than 5 years	-	-
Total	1 920	2 880

Ces engagements non portés au bilan concernent des bureaux que loue la Société. Les montants indiqués se rapportent uniquement à la période contractuelle non résiliable.

These off-balance sheet commitments relate to office space leased by the Company. The amounts shown relate to the non-cancellable period only.

III.3 GARANTIES ET ENGAGEMENTS CONDITIONNELS REÇUS

III.3 GUARANTEES AND CONTINGENT ASSETS

Lors du rachat des actions de Compagnie Financière Tradition SA détenues par Banque Pallas Stern, VIEL & Compagnie Finance s'est engagée à payer à Compagnie Financière Tradition SA la différence entre le montant total des créances sur Comipar et Banque Pallas Stern et les dividendes de liquidation qui seront encaissés par Compagnie Financière Tradition SA au titre du recouvrement de ces mêmes créances. Le solde total de ces créances, garanti par VIEL et Compagnie-Finance, maison-mère de VIEL & Cie, a été contre-garanti par VIEL & Cie.

When VIEL and Compagnie Finance purchased the shares of Compagnie Financière Tradition SA held by Banque Pallas Stern, it undertook to pay Compagnie Financière Tradition SA the difference between aggregate receivables due from Comipar and Banque Pallas Stern and the liquidation dividends to be received by Compagnie Financière Tradition SA in respect of such receivables. The total balance of these receivables, guaranteed by VIEL et Compagnie-Finance, parent company of VIEL & Cie, was counter-guaranteed by VIEL & Cie.

Cet engagement porte sur le montant des créances déclarées par Compagnie Financière Tradition SA lors de la mise en redressement judiciaire de ces deux structures, soit un total de EUR 14 032 000. VIEL et Compagnie-Finance exécutera cet engagement de payer dès versement, par Banque Pallas Stern et par Comipar, du dernier dividende de liquidation se rapportant aux créances susmentionnées.

This undertaking related receivables of EUR 14,032,000 declared by Compagnie Financière Tradition SA and its subsidiaries at the time Comipar and Banque Pallas Stern went into receivership. VIEL et Compagnie-Finance would discharge this undertaking when these two entities paid the final liquidation dividend relating to these receivables.

Entre 1999 et 2020, Compagnie Financière Tradition SA a reçu des remboursements partiels de la part de Banque Pallas Stern et Comipar, portant le total des dividendes chirographaires perçus depuis la liquidation de Banque Pallas Stern et de Comipar à 92,5 % des créances déclarées. Les créances résiduelles de Compagnie Financière Tradition SA s'établissent ainsi à CHF 1 601 000 au 31 décembre 2019. En 2020, VIEL et Compagnie-Finance a exécuté cet engagement et a remboursé le solde de ces créances à Compagnie Financière Tradition SA.

Between 1999 and 2020, Compagnie Financière Tradition SA received partial repayments from Banque Pallas Stern and Comipar, bringing total unsecured dividends received since the liquidation of these two entities to 92.5% of declared receivables. This brought Compagnie Financière Tradition SA's remaining receivables to CHF 1,601,000 at 31 December 2019. In 2020, VIEL et Compagnie-Finance discharged this undertaking and repaid the balance of these receivables to Compagnie Financière Tradition SA.

III.4 DROITS D'OPTION POUR LES ORGANES ET LE PERSONNEL

III.4 SHARE OPTIONS FOR DIRECTORS, EXECUTIVE MANAGEMENT AND EMPLOYEES

Les droits d'option suivants ont été attribués aux organes de direction et d'administration ainsi qu'aux employés de Compagnie Financière Tradition SA pendant les exercices 2020 et 2019 :

The following share options were awarded to directors, executive management and employees of Compagnie Financière Tradition SA in 2020 and 2019:

	2020		2019	
	Nombre Number	Valeur (en milliers de CHF) Value CHF 000	Nombre Number	Valeur (en milliers de CHF) Value CHF 000
Droits d'option attribués aux organes de direction et d'administration Options awarded to directors and executive management	15 000	135	5 000	56
Droits d'option attribués aux employés Options awarded to staff	7 500	68	3 000	34
Total	22 500	203	8 000	90

La valeur des droits d'option ci-dessus est déterminée selon les principes reconnus par les normes IFRS.

The value of the above options is determined in accordance with IFRS principles.

III.5 PARTICIPATIONS ET DROITS DE CONVERSION ET D'OPTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

III.5 SHAREHOLDINGS, CONVERSION RIGHTS AND SHARE OPTIONS OF DIRECTORS AND EXECUTIVE BOARD MEMBERS

Les participations ainsi que les droits d'option au 31 décembre 2020 et 2019 de chacun des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale sont présentés ci-dessous conformément aux prescriptions de l'article 663c du Code des Obligations. Il n'existe pas de droits de conversion au 31 décembre 2020 et 2019.

Pursuant to the requirements of Section 663c of the Swiss Code of Obligations, the shareholdings and share options held by each director and Executive Board member at 31 December 2020 and 2019 are disclosed below. No conversion rights were held at those dates.

Participations et droits d'option des membres du Conseil d'administration au 31 décembre 2020

Directors' shareholdings and share options at 31 December 2020

Nom / Fonction Name / Position	Participations Shareholding	Droits d'option Share options
(nombre d'actions/options de CHF 2,50 de nominal) / (Number of shares/options of CHF 2.50 nominal value)		
P. Combes Président du conseil d'administration / Membre exécutif Chairman of the Board of Directors/Executive Director	5 340 100	-
F. Carrard Vice-Président du Conseil d'administration / Président du Comité des rémunérations Vice Chairman of the Board of Directors/Chairman of the Remuneration Committee	11 143	1 000
H. de Carmoy Administrateur / Membre du Comité d'audit - Director/Member of the Audit Committee	4 702	1 000
J.M. Descarpentries Administrateur / Membre du Comité d'audit - Director/Member of the Audit Committee	8 661	1 000
C. Goecking Administrateur / Membre du Comité des rémunérations - Director/Member of the Remuneration Committee	2 484	1 000
E. Solvet Administrateur / Membre du Comité d'audit - Director/Member of the Audit Committee	-	1 000
R. Pennone Administrateur / Président du Comité d'audit - Director/Chairman of the Audit Committee	11 957	1 000
U. Schneider Administrateur - Director	6 294	1 000
M. Illy Administrateur - Director	-	-
Total	5 385 341	7 000

Participations et droits d'option des membres
de la Direction générale au 31 décembre 2020

Shareholdings and share options
of Executive Board members at 31 December 2020

Nom / Fonction Name / Position	Participations Shareholding	Droits d'option Share options
(nombre d'actions/options de CHF 2,50 de nominal) / (Number of shares/options of CHF 2.50 nominal value)		
M. Anderson Directeur général opérationnel de Tradition Londres et bureaux affiliés EMEA CEO Tradition London and affiliated offices in EMEA	30 000	70 000
A. Bell Directeur général opérationnel Asie - Pacifique COO Asia-Pacific	143 184	100 000
F. Brisebois Directeur financier du groupe Group Chief Financial Officer	21 110	25 000
M. Leibowitz Directeur général opérationnel Amériques et EMEA COO Americas and EMEA	262 128	26 667
L. Rosenshein Directeur général opérationnel Tradition Amériques COO Tradition Americas	6 642	20 000
D. Velter Directrice du marketing stratégique Strategic Marketing Director	8 304	3 000
Total	471 368	244 667

Participations et droits d'option des membres
du Conseil d'administration au 31 décembre 2019

Directors' shareholdings and share options
at 31 December 2019

Nom / Fonction Name / Position	Participations Shareholding	Droits d'option Share options
(nombre d'actions/options de CHF 2,50 de nominal) / (Number of shares/options of CHF 2.50 nominal value)		
P. Combes Président du conseil d'administration / Directeur général / Membre exécutif Chairman of the Board of Directors/CEO/Executive Director	5 235 393	-
F. Carrard Vice-Président du Conseil d'administration / Président du Comité des rémunérations Vice Chairman of the Board of Directors/Chairman of the Remuneration Committee	10 936	1 000
H. de Carmoy Administrateur / Membre du Comité d'audit - Director/Member of the Audit Committee	4 610	1 000
J.M. Descarpentries Administrateur / Membre du Comité d'audit - Director/Member of the Audit Committee	8 650	1 000
C. Goecking Administrateur / Membre du Comité des rémunérations - Director/Member of the Remuneration Committee	2 436	1 000
E. Solvet Administrateur / Membre du Comité d'audit - Director/Member of the Audit Committee	-	1 000
R. Pennone Administrateur / Président du Comité d'audit - Director/Chairman of the Audit Committee	13 194	1 000
U. Schneider Administrateur - Director	6 171	1 000
Total	5 281 390	7 000

Participations et droits d'option des membres
de la Direction générale au 31 décembre 2019

Shareholdings and share options
of Executive Board members at 31 December 2019

Nom / Fonction Name / Position	Participations Shareholding	Droits d'option Share options
(nombre d'actions/options de CHF 2,50 de nominal) / (Number of shares/options of CHF 2.50 nominal value)		
A. Bell Directeur général opérationnel Asie - Pacifique COO Asia-Pacific	140 152	50 000
F. Brisebois Directeur financier du groupe Group Chief Financial Officer	20 697	10 000
M. Leibowitz Directeur général opérationnel Amériques et EMEA COO Americas and EMEA	219 613	66 667
L. Rosenshein Directeur général opérationnel Tradition Amériques COO Tradition Americas	6 514	20 000
D. Velter Directrice du marketing stratégique Strategic Marketing Director	5 142	6 000
Total	392 118	152 667

PROPOSITION RELATIVE À L'EMPLOI DU BÉNÉFICE DISPONIBLE AU BILAN ET DE LA RÉSERVE LÉGALE ISSUE DU CAPITAL

PROPOSED APPROPRIATION OF AVAILABLE EARNINGS AND THE LEGAL RESERVE FROM CAPITAL CONTRIBUTIONS

(en milliers de CHF) CHF 000	2020	2019
Bénéfice disponible Available earnings		
Report à nouveau Retained earnings carried forward	77 431	76 301
Résultat net de l'exercice Net profit for the year	27 808	41 963
Variation de la réserve pour propres actions Movements in the reserve for treasury shares	6 669	10 164
Bénéfice disponible au bilan Available earnings	111 908	128 428
Emploi du bénéfice au bilan 2019 et proposition d'emploi du bénéfice disponible 2020 Appropriation of 2019 available earnings and proposed appropriation of 2020 available earnings		
Dividende ⁽¹⁾ Dividend ⁽¹⁾	-36 642	-50 997
Report à nouveau Retained earnings carried forward	75 266	77 431

⁽¹⁾ hors propres actions détenues par la société au 31.12.2020.

⁽¹⁾ Excluding treasury shares at 31 December 2020.

(en milliers de CHF) CHF 000	2020
Réserve légale issue du capital Legal reserve from capital contributions	
Montant disponible Amount available	16 443

Le dividende relatif à l'exercice 2019 d'un montant de CHF 50 997 000 a été versé le 29 mai 2020, conformément à la décision prise lors de l'Assemblée générale du 19 mai 2020, comme suit :

The dividend for 2019 totalling CHF 50,997,000 was paid on 29 May 2020 in accordance with the resolution of the Annual General Meeting of 19 May 2020, as follows:

(en milliers de CHF) CHF 000	2020
Versement sous la forme d'actions propres Payment in shares	15 281
Versement en espèces Cash payment	35 716
TOTAL	50 997

Le Conseil d'administration de Compagnie Financière Tradition SA proposera à l'Assemblée générale des actionnaires du 19 mai 2021, la distribution d'un dividende en espèces de CHF 5,00 par action de CHF 2,50 de valeur nominale provenant du bénéfice disponible au bilan, soit une distribution d'un montant estimé de CHF 36 642 000 au titre de l'exercice 2020 sur le capital-actions ouvrant droit au dividende. Ainsi aucun dividende n'est versé sur les propres actions détenues par la société à la date du paiement. En outre, le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale des actionnaires la distribution d'une action ancienne pour 75 actions détenues provenant de la réserve légale issue du capital.

At the Annual General Meeting of Compagnie Financière Tradition SA to be held on 19 May 2021, the Board of Directors will be seeking shareholder approval for a cash dividend of CHF 5.00 per share to be paid from available earnings, for an estimated distribution of CHF 36,642,000 for the 2020 financial year on the share capital conferring entitlement to a dividend. No dividend is to be paid on treasury shares held by the Company on the payment date. The Board will also be seeking shareholder approval for the distribution of one treasury share for every 75 shares held.

Dans la mesure où la proposition du Conseil d'administration est approuvée par l'Assemblée générale annuelle, le dividende sera payé le 31 mai 2021.

If the Annual General Meeting approves the Board's proposal, the dividend will be paid on 31 May 2021.

RAPPORT DE RÉMUNÉRATION REMUNERATION REPORT

- 167 / 168 > RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LA VÉRIFICATION
DU RAPPORT DE RÉMUNÉRATION
 - > REPORT OF THE STATUTORY AUDITOR ON THE REMUNERATION REPORT

 - 169 / 172 > RAPPORT DE RÉMUNÉRATION
 - > REMUNERATION REPORT
-

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LA VÉRIFICATION DU RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

REPORT OF THE STATUTORY AUDITOR ON THE REMUNERATION REPORT

**À l'Assemblée générale de Compagnie Financière Tradition SA,
Lausanne, le 11 mars 2021**

Nous avons effectué l'audit du rapport de rémunération de Compagnie Financière Tradition SA, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020. Notre audit s'est limité aux indications selon les articles 14 à 16 de l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) détaillées dans le rapport aux pages 169 à 172.

RESPONSABILITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La responsabilité de l'établissement et de la présentation sincère du rapport de rémunération conformément à la loi et à l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) incombe au Conseil d'administration. Il est également responsable de la définition des principes de rémunération et de la fixation des rémunérations individuelles.

**To the General Meeting of Compagnie Financière Tradition SA,
Lausanne, 11 March 2021**

We have audited the remuneration report of Compagnie Financière Tradition SA for the year ended 31 December 2020. The audit was limited to the information according to articles 14-16 of the Ordinance against Excessive Compensation in Stock Exchange Listed Companies (Ordinance) contained in the pages 169 to 172.

BOARD OF DIRECTORS' RESPONSIBILITY

The Board of Directors is responsible for the preparation and overall fair presentation of the remuneration report in accordance with Swiss law and the Ordinance. The Board of Directors is also responsible for designing the remuneration system and defining individual remuneration packages.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur le rapport de rémunération. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles d'éthique et que notre audit soit planifié et réalisé de telle façon qu'il nous permette de constater avec une assurance raisonnable que le rapport de rémunération est conforme à la loi et aux articles 14 à 16 de l'ORAb.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les indications relatives aux indemnités, prêts et crédits selon les articles 14 à 16 ORAb contenues dans le rapport de rémunération. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que le rapport de rémunération puisse contenir des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Cet audit comprend en outre une évaluation de l'adéquation des méthodes d'évaluation appliquées des éléments de rémunération ainsi qu'une appréciation de la présentation du rapport de rémunération dans son ensemble.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

OPINION D'AUDIT

Selon notre appréciation, le rapport de rémunération de Compagnie Financière Tradition SA, Lausanne pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 est conforme à la loi et aux articles 14 à 16 de l'ORAb.

Ernst & Young SA

Milena De Simone

Experte-réviser agréée
(Réviser responsable)

Michaël Carneiro

Expert-réviser agréé

AUDITOR'S RESPONSIBILITY

Our responsibility is to express an opinion on the remuneration report. We conducted our audit in accordance with Swiss Auditing Standards. Those standards require that we comply with ethical requirements and plan and perform the audit to obtain reasonable assurance about whether the remuneration report complies with Swiss law and articles 14-16 of the Ordinance.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence on the disclosures made in the remuneration report with regard to compensation, loans and credits in accordance with articles 14-16 of the Ordinance. The procedures selected depend on the auditor's judgment, including the assessment of the risks of material misstatements in the remuneration report, whether due to fraud or error. This audit also includes evaluating the reasonableness of the methods applied to value components of remuneration, as well as assessing the overall presentation of the remuneration report.

We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

OPINION

In our opinion, the remuneration report for the year ended 31 December 2020 of Compagnie Financière Tradition SA complies with Swiss law and articles 14-16 of the Ordinance.

Ernst & Young Ltd

Milena De Simone

Licensed audit expert
(Auditor in charge)

Michaël Carneiro

Licensed audit expert

RAPPORT DE RÉMUNÉRATION 2020

REMUNERATION REPORT 2020

Le présent rapport de rémunération présente les informations sur les indemnités et crédits accordés aux membres du Conseil d'administration et de la Direction générale de Compagnie Financière Tradition SA conformément aux articles 14 à 16 de l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb).

PRINCIPES D'ÉVALUATION

Les indemnités versées en espèces sont évaluées à leur valeur nominale et réparties entre les exercices selon la méthode de la comptabilité d'engagements.

Les indemnités versées en devises étrangères sont converties en francs suisses au cours de change moyens de l'exercice. Les prêts et autres crédits en cours libellés en devises étrangères sont convertis en francs suisses au cours de change de clôture.

Tous les montants sont présentés en brut avec en outre la part de l'employeur aux contributions de sécurité sociale indiquée séparément.

Les options de souscriptions octroyées sont évaluées à la juste valeur à la date de l'octroi selon les principes reconnus par les normes IFRS. Ce montant est inclus dans le montant des indemnités versées à la date de l'octroi.

This Remuneration Report presents information on compensation, loans and credits to members of the Board of Directors and Executive Board of Compagnie Financière Tradition SA, in conformity with Articles 14 to 16 of the Ordinance against Excessive Compensation in Publicly Listed Companies (ORAb/VegüV).

VALUATION PRINCIPLES

Compensation paid in cash is measured at its nominal value and allocated to financial years using the accrual method.

Compensation paid in foreign currencies is translated into Swiss francs at the annual average exchange rate. Outstanding loans and other credits denominated in foreign currencies are translated into Swiss francs at the year-end exchange rate.

All amounts are presented gross with the employer's share of social security contributions shown separately.

Share options are measured at fair value on the grant date in accordance with IFRS principles. This amount is included in the compensation amount paid on the grant date.

> INDEMNITÉS ET CRÉDITS ACCORDÉS AUX MEMBRES
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE 2020

> COMPENSATION, LOANS AND CREDITS
TO DIRECTORS FOR THE 2020 FINANCIAL YEAR

Nom / Fonction Name / Position	Honoraires versés Fees paid	Total des indemnités versées Total compensation paid	Prêts et autres crédits en cours Loans and other credits outstanding
(en milliers de CHF) CHF 000			
P. Combes Président du Conseil d'administration / Membre exécutif Chairman of the Board of Directors/Executive Director	-	-	-
F. Carrard Vice-Président du Conseil d'administration / Président du Comité des rémunérations Vice Chairman of the Board of Directors/Chairman of the Remuneration Committee	40,0	40,0	-
H. de Carmoy Administrateur / Membre du Comité d'audit Director/Member of the Audit Committee	50,0	50,0	-
J.M. Descarpentries Administrateur / Membre du Comité d'audit Director/Member of the Audit Committee	47,5	47,5	-
C. Goecking Administrateur / Membre du Comité des rémunérations Director/Member of the Remuneration Committee	40,0	40,0	-
E. Solvet Administrateur / Membre du Comité d'audit Director/Member of the Audit Committee	50,0	50,0	-
R. Pennone Administrateur / Président du Comité d'audit Director/Chairman of the Audit Committee	50,0	50,0	-
M. Illy Administrateur / Director	30,0	30,0	-
U. Schneider Administrateur / Director	30,0	30,0	-
Total	337,5	337,5	-

> INDEMNITÉS ET CRÉDITS ACCORDÉS AUX MEMBRES
DE LA DIRECTION GÉNÉRALE POUR L'EXERCICE 2020

> COMPENSATION, LOANS AND CREDITS TO EXECUTIVE
BOARD MEMBERS FOR THE 2020 FINANCIAL YEAR

Nom et fonction Name / Position	Salaires et bonus Salaries and bonuses	Options de souscription d'actions Share options	Avantages en nature Benefits in kind	Total des indemnités versées Total compensation paid	Prêts et autres crédits en cours Loans and other credits outstanding
(en milliers de CHF) CHF 000					
M. Leibowitz Directeur général opérationnel Amériques et EMEA COO Americas and EMEA	5 106	-	-	5 106	2 833
Autres membres Other members	7 465	585	65	8 115	6 693
Total	12 571	585	65	13 221	9 526

Aucune indemnité n'a été versée au Président exécutif du Conseil d'administration au cours de la période concernée.

Les charges qui fondent ou augmentent les prétentions à des prestations de prévoyance des membres de la Direction générale s'élèvent à CHF 311 000 pour l'exercice 2020.

Aucune autre indemnité, cautionnement ou honoraires supplémentaires n'ont été versés à un membre, actuel ou ancien, du Conseil d'administration ou de la Direction générale au cours de la période concernée.

Aucune indemnité, prêts ou autres crédits en cours n'ont été octroyées à des proches du Conseil d'administration ou de la Direction générale.

No other compensation was paid to the Executive Chairman during the reporting period.

Expenses which established or increased the occupational benefits entitlements of Executive Board members amounted to CHF 311,000 for 2020.

No other compensation, sureties or additional fees were paid to existing or former directors or Executive Board members during the reporting period.

No compensation, loans or other credit facilities were granted to persons closely associated with the Board of Directors or Executive Board.

> INDEMNITÉS ET CRÉDITS ACCORDÉS AUX MEMBRES
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE 2019

> COMPENSATION, LOANS AND CREDITS
TO DIRECTORS FOR THE 2019 FINANCIAL YEAR

Nom / Fonction Name / Position	Honoraires versés Fees paid	Total des indemnités versées Total compensation paid	Prêts et autres crédits en cours Loans and other credits outstanding
<i>(en milliers de CHF) CHF 000</i>			
P. Combes Président du Conseil d'administration / Membre exécutif Chairman of the Board of Directors/Executive Director	-	-	-
F. Carrard Vice-Président du Conseil d'administration / Président du Comité des rémunérations Vice Chairman of the Board of Directors/Chairman of the Remuneration Committee	40,0	40,0	-
H. de Carmoy Administrateur / Membre du Comité d'audit Director/Member of the Audit Committee	46,0	46,0	-
J.M. Descarpentries Administrateur / Membre du Comité d'audit Director/Member of the Audit Committee	50,0	50,0	-
C. Goecking Administrateur / Membre du Comité des rémunérations Director/Member of the Remuneration Committee	40,0	40,0	-
E. Solvet Administrateur / Membre du Comité d'audit Director	50,0	50,0	-
R. Pennone Administrateur / Président du Comité d'audit Director/Chairman of the Audit Committee	50,0	50,0	-
U. Schneider Administrateur / Director	30,0	30,0	-
Total	306,0	306,0	-

> INDEMNITÉS ET CRÉDITS ACCORDÉS
AUX MEMBRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE
POUR L'EXERCICE 2019

> COMPENSATION, LOANS AND CREDITS
TO EXECUTIVE BOARD MEMBERS FOR THE 2019
FINANCIAL YEAR

Nom et fonction Name / Position	Salaires et bonus Salaries and bonuses	Options de souscription d'actions Share options	Avantages en nature Benefits in kind	Total des indemnités versées Total compensation paid	Prêts et autres crédits en cours Loans and other credits outstanding
(en milliers de CHF) CHF 000					
M. Leibowitz Directeur général opérationnel Amériques et EMEA COO Americas and EMEA	5 252	-	-	5 252	3 944
Autres membres Other members	7 925	-	-	7 925	7 073
Total	13 177	-	-	13 177	11 017

Aucune indemnité n'a été versée Président exécutif du Conseil d'administration au cours de la période concernée.

Les charges qui fondent ou augmentent les prétentions à des prestations de prévoyance des membres de la Direction générale s'élèvent à CHF 367 000 pour l'exercice 2019.

Aucune autre indemnité, cautionnement ou honoraires supplémentaires n'ont été versés à un membre, actuel ou ancien, du Conseil d'administration ou de la Direction générale au cours de la période concernée.

Aucune indemnité, prêts ou autres crédits en cours n'ont été octroyées à des proches du Conseil d'administration ou de la Direction générale.

No other compensation was paid to the Executive Chairman during the reporting period.

Expenses which established or increased the occupational benefits entitlements of Executive Board members amounted to CHF 367,000 for 2019.

No other compensation, sureties or additional fees were paid to existing or former directors or Executive Board members during the reporting period.

No compensation, loans or other credit facilities were granted to persons closely associated with the Board of Directors or Executive Board.



Compagnie Financière Tradition



Compagnie Financière Tradition

Compagnie Financière Tradition SA
11, rue de Langallerie, CH 1003 Lausanne
T. : +41 21 343 52 87
F. : +41 21 343 55 00